TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 534 — 42 PAGES — MARDI 12 DÉCEMBRE 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les suppressions d'emplois dans la sidérurgie frappent durement le Valenciennois et Longwy

LIRE PAGE 38

BULLETIN DU JOUR

Le roi Hussein à Paris

La visite officielle qu'effectue le roi Hussein de Jordanie en France à partir de ce lundi 11 décembre intervient au moment où les négociations israélo-égyptiennes traversent de graves difficultés. Les conversations que le souverain hachémite aura avec le président Giscard d'Estaing porteront donc essentiellement sur la situation au Proche-Orient et la recherche de la paix.

Lors de son précédent passage à Paris, en septembre 1977, le roi Hussein avait fait part à son hôte de sa vive préoccupation au sujet de la politique menée par le gouvernement de Jérusalem en Cisjordanie depuis l'arrivée au pouvoir de M. Begin. Ce dernier répétait alors sans trêve qu'il n'avait nullement l'intention d'abandonner « la Judée et la Samarie » à un « pouvoir étranger ». Après le voyage historique du président Sadate à Jérusalem, les accords de Camp David ont prévu une forme limitée d'autonomie interne en Cisjordanie et à Gaza. Mais le souverain hachémite a formulé de graves réserves à l'égard de ces accords.

Tout en faisant savoir que la Jordanie ne se considérait nullement engagée « moralement ou légalement » par les résultats d'un sommet auquel elle n'a pas participé, le roi Hussein n'a pas d'emblée fermé la porte à une éventuelle participation de son pays aux négociations israélo-égyptiennes. Il a tenu cependant à préciser que certaines conditions devraient être remplies au préalable. Le souverain hachémite exige notamment l'assurance que, à l'issue des négociations, le retrait d'Israël des territoires occupés en 1967 sera total et que seront reconnus les droits inaliénables des Palestiniens à l'autodétermination « dans le cadre d'un règlement global ». Il estime que, en l'absence de garanties précises sur ces points qu'il juge essentiels, les accords de Camp David ne peuvent aboutir qu'à une paix séparée à laquelle il ne s'associerait pas sans risquer de mettre en péril son royaume, dont la population, il ne faut pas l'oublier, comprend des Palestiniens pour plus de la moitié.

Peu après la signature des accords de Camp David, le roi Hussein avait posé aux Etats-Unis, qui patronnent les négociations israélo-égyptiennes, une série de questions destinées à ses yeux à clarifier les implications de ces accords en ce qui concerne la Cisjordanie : Quel sera le statut de Jérusalem-Est ? La Cisjordanie et Gaza seront-ils souverains à l'expiration de la période intérimaire de cinq ans ? Qu'adviendra-t-il des troupes et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie ? Apparemment, les réponses de Washington à ces demandes d'éclaircissement n'ont pas paru satisfaisantes au souverain jordanien, qui, en dépit des multiples pressions américaines, a fermement maintenu son refus de participer aux entretiens entre Le Caire et Jérusalem à leur stade actuel.

La fin de non-recevoir opposée par M. Begin à la demande de M. Sadate d'établir un lien entre le règlement du Sinaï et l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza, les récentes indiscrétions d'origine israélienne indiquant que, même après l'autonomie, le pouvoir réel sera toujours détenu dans ces territoires par le gouvernement militaire, renforcent singulièrement les appréhensions du roi Hussein sur les intentions véritables de M. Begin en ce qui concerne l'avenir de la « Judée-Samarie ».

Le gouvernement français, qui estime que le processus de Camp David constitue une « tentative fragmentaire » et ne sera décisif que dans la mesure où il conduira à un « règlement juste et durable au Proche-Orient », partage pour l'essentiel les inquiétudes de son hôte sur le déroulement et l'heureuse issue des négociations israélo-égyptiennes. C'est la raison pour laquelle le souverain hachémite a choisi d'entamer à Paris une tournée d'explication qui le conduira successivement à Rome, au Vatican et en Grande-Bretagne pour y chercher un appui international à ses thèses.

(Lire nos informations page 3.)

Les manifestations en Iran

Des défilés d'une ampleur sans précédent se succèdent à Téhéran

Au lendemain du gigantesque cortège du dimanche 10 décembre, plus d'un million d'Iraniens sont redescendus dans la rue ce lundi matin à Téhéran, transformant ainsi la célébration de l'Achoura, qui marque le sommet du mois de deuil chiite, en une nouvelle et imposante manifestation contre le chah.

Dimanche, le défilé qui avait duré plus de six heures avait groupé plus d'un million et demi de manifestants, sans donner lieu au moindre incident. Les mots d'ordre lancés ce lundi par les manifestants paraissaient cependant plus durs que ceux de la veille. C'est ainsi que sur la large avenue Chah Reza, des groupes de jeunes gens exhibant des photos de « martyrs tués par les militaires », criaient « mort au chah ».

Dans toute la capitale, où les militaires sont aussi discrets que la veille, on entend s'élever les chants rythmés des manifestants qui convergent vers le centre de Téhéran.

L'embarras de Washington

De notre correspondant

Washington. — Bien que les officiels américains affirment sur tous les tons que la politique des Etats-Unis envers l'Iran et leur soutien au chah « *n'ont pas changé* », le ton et même les gestes marquent une singulière évolution depuis une semaine. Tout a commencé par un « lapsus » révélateur de M. Carter, jeudi 7 septembre. Répondant à un journaliste qui l'interrogeait sur les chances du souverain iranien de se maintenir au pouvoir, le président a dit : « *Je ne le sais pas, mais je l'espère.* » Sans doute s'est-on aussitôt empressé de couper court aux « *interprétations erronées* », mais la remarque restait d'autant plus valable qu'elle reflétait l'érosion des certitudes constatée dans tous les milieux ici sur les chances de survie du régime.

Parmi les gestes concrets, la décision d'évacuer partiellement les ressortissants américains est une autre source d'embarras pour le gouvernement. Là encore, on assure, comme cela a été fait encore ce dimanche par le département d'Etat, qu'il ne s'agit pas d'une « *évacuation* ». La Maison Blanche a simplement décidé de prendre à sa charge les frais de rapatriement des familles du personnel militaire et civil travaillant pour le gouvernement américain en Iran, sans lui adresser pour autant de consignes de départ. Mais il n'en fallait pas plus pour donner le signal de l'exode et encourager les entreprises privées — déjà échaudées par l'incendie des bureaux de la compagnie Grumman à Ispahan — à faire de même.

Le Pentagone entrait d'ailleurs lui-même en scène samedi, en envoyant cinq avions de transport C 141 à Téhéran pour « *aider à accélérer* » le départ des ressortissants américains. On estime ici que mille deux cents d'entre eux ont quitté le pays entre samedi et dimanche, s'ajoutant aux cinq mille environ qui sont partis au cours des deux derniers mois. Il reste encore, selon le département d'Etat, de trente-cinq mille à quarante mille Américains en Iran, mais ce nombre devrait fondre assez rapidement si le rythme actuel des départs se maintient.

La décision d'autoriser cette évacuation a été prise mercredi 6 décembre au soir par le Conseil national de sécurité, lequel, fait exceptionnel, s'est réuni en présence d'un vétéran de la diplomatie américaine invité à reprendre du service pour l'occasion, M. George Ball. L'ancien secrétaire d'Etat adjoint de Kennedy et de Johnson, chargé de conseiller la Maison Blanche sur « les problèmes du golfe Persique », aurait demandé cette évacuation, alors que l'actuel ambassadeur des Etats-Unis à Téhéran, M. William Sullivan, aurait été plus réticent.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

La limitation des armements

L'accord SALT pourrait être signé en janvier par MM. Brejnev et Carter

L'accord soviéto-américain sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2) pourrait être conclu avant la fin de l'année et signé à Washington, au cours du mois de janvier 1979, par MM. Carter et Brejnev, annonce la revue « Time » ce lundi 11 décembre. Un porte-parole du département d'Etat a refusé de démentir ou de confirmer la nouvelle.

Au Caire, où se trouve M. Vance, le porte-parole du département d'Etat a cependant confirmé que MM. Vance et Gromyko se rencontreraient à Genève ce mois-ci.

C'est la semaine dernière, selon l'hebdomadaire américain, qu'une « *percée décisive* » aurait été effectuée dans la négociation SALT 2, qui était bloquée pratiquement depuis le sommet Brejnev-Ford tenu en 1974 à Vladivostok. Ces progrès déterminants auraient été accomplis par M. Vance, secrétaire d'Etat, et par M. Dobrynine, ambassadeur soviétique à Washington, au cours de deux journées d'entretiens qu'ils ont eues au département d'Etat. Ces progrès devraient être « officialisés » par M. Vance et M. Gromyko, le ministre soviétique des affaires étrangères, les 20 et 21 décembre au cours d'une rencontre à Genève. *Toujours selon Time*, les chefs des diplomaties américaine et soviétique pourraient alors s'entendre, sauf obstacle de dernière minute, sur un sommet Carter-Brejnev, qui pourrait avoir lieu à la mi-janvier à Washington, et au cours duquel serait signé l'accord SALT 2.

Interrogé dans la nuit de dimanche *à lundi sur l'article de Time*, un porte-parole du département d'Etat a refusé de confirmer ou de démentir l'information. « *Je ne peux pas confirmer cela* », a-t-il seulement déclaré. Plusieurs indices prouvent cependant que d'importants progrès ont été accomplis dans la négociation :

— Parlant samedi 9 décembre à Memphis (Tennessee), le président Carter a exprimé sa conviction qu'un accord SALT sera très prochainement conclu. « *Les divergences qui subsistent sont très minces* », a-t-il dit, ajoutant : « *Si Brejnev et moi nous rencontrons pour signer le traité SALT 2, le point essentiel de l'ordre du jour sera d'organiser de nouvelles négociations pour procéder à des réductions encore plus grandes.* » Jeudi 7 décembre, au cours d'un petit-déjeuner de presse, le *président Carter s'était également* déclaré satisfait de l'évolution des négociations. « *Les divergences qui subsistent,* avait-il affirmé, *sont mineures et je vois le moyen de les résoudre* » ;

— Au cours d'un discours prononcé samedi devant le Royal Institute de Londres, M. Vance a parlé des négociations SALT comme si elles étaient terminées pour l'essentiel.

J. A.

(Lire la suite page 6.)

Les intellectuels et le P.C.F.

La rencontre de Vitry n'a pas dissipé tous les désaccords

Depuis la rupture de l'union de la gauche et l'échec de l'opposition lors des élections législatives, un débat s'est engagé entre communistes. Il a été marqué, au printemps, par la contestation publique d'un certain nombre d'orientations du P.C.F. par des intellectuels du parti. Consciente de l'existence d'un trouble qui n'affecte pas seulement les cinquante mille intellectuels membres du P.C.F., la direction de ce parti, dont le comité central est convoqué pour mardi et mercredi, a cherché, samedi et dimanche, à Vitry, à renouer le dialogue.

Elle avait convié, pour une rencontre sans précédent dans l'histoire du P.C.F., quatre cents militants responsables. M. Althusser, souffrant, était absent. Peu de femmes étaient présentes à cette réunion, et la moyenne d'âge des participants était relativement élevée.

Les désaccords existant entre la direction et un certain nombre d'intellectuels n'ont pu être tous résorbés, et ils se sont surtout polarisés sur l'analyse de la situation dans les pays socialistes.

(Lire page 11 l'article de THIERRY PFISTER.)

Un entretien avec M. Jean François-Poncet

L'appareil diplomatique de la France doit être adapté et modernisé

M. Jean François-Poncet était secrétaire général de l'Elysée et le plus proche collaborateur de M. Giscard d'Estaing quand il a été nommé, le 29 novembre, ministre des affaires étrangères. Dans un entretien avec J. Amalric, J. Decornoy et M. Delarue, il explique quel doit être le rôle du Quai d'Orsay dans la mise en œuvre de la politique étrangère du président de la République.

Le nouveau ministre expose les modifications intervenues dans les relations internationales, et les modernisations qu'elles impliquent dans la fonction diplomatique.

L'appareil diplomatique, dit-il, doit être « adapté et modernisé ». Une politique efficace, explique M. François-Poncet, n'est pas seulement une affaire de crédit, et il souhaite que « *l'ensemble du corps social* » *français* participe à une action qui allie à « la rigueur » et à « la fermeté » une « volonté d'entente et de coopération ».

— Vous prenez la direction d'un ministère qui éprouve un malaise. Beaucoup de diplomates ont le sentiment que l'essentiel de la politique étrangère leur échappe. Ce sentiment est-il fondé ?

— Je crois qu'il faut que l'opinion publique et les diplomates — qui d'ailleurs le font — prennent conscience des conditions dans lesquelles est conduite la politique extérieure de la France. Depuis les débuts de la V[e] République, ces règles sont parfaitement claires. Elles résultent de la Constitution et de sa pratique. C'est le chef de l'Etat qui exerce la responsabilité suprême ; c'est lui qui fixe les objectifs et définit les orientations. Il faut voir que cette primauté correspond aux données objectives de la vie internationale contemporaine. Ces données sont multiples, mais vont toutes dans le même sens : l'habitude prise pendant la guerre des rencontres au sommet, l'apparition de l'arme nucléaire dans l'arsenal des plus grandes puissances, le fait que la dimension internationale pénètre tous les aspects de la vie d'une nation font que partout on a besoin, plus qu'autrefois, à la tête de l'Etat, d'un pôle de synthèse qui garantisse la cohérence de l'action, la continuité des choix et l'autorité des arbitrages. La coopération européenne, qui réunit périodiquement les chefs d'Etat ou de gouvernement, fournit un exemple supplémentaire de cette nécessité. Parce qu'elle engage, au-delà des relations diplomatiques classiques, le destin quotidien des peuples, elle impose que l'impulsion vienne du sommet de l'Etat.

» Cela implique une transformation dans le rôle du ministère des affaires étrangères, mais en aucun cas une diminution de sa place ou une minoration de son impact.

— Mais comment définissez-vous alors le rôle du Quai d'Orsay ?

— Ce rôle est multiple. Le ministère des affaires étrangères et le ministre occupent d'abord auprès du chef de l'Etat une fonction d'information et de *proposition, ainsi qu'une fonction* essentielle d'exécution et d'orchestration des décisions qui ont été prises. Ils ont aussi un rôle à jouer sous l'autorité du premier ministre pour coordonner l'action des autres ministères qui ont développé un rôle international. Ils ont également à assurer la conduite quotidienne de l'activité diplomatique ; enfin, le ministre doit défendre et expliquer la politique étrangère.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Les rois mages

Je me souviens d'un vieux conteur mexicain qui avait inventé un quatrième roi mage, arguant que la sainte tradition avait oublié l'Amérique.

En invitant le président Carter à la Guadeloupe, le président Giscard d'Estaing corrige cette injustice. Aux rois Melchior, Gaspard et Balthazar viendra de joindre le roi Dollar, même si ses trésors n'ont plus les splendeurs de naguère.

Mais, sur la route de Colomb, quelle étoile nouvelle suivront les pieux voyageurs, et quel Enfant-Dieu iront-ils vénérer sous les tropiques ? Puisqu'on sait que la Terre est ronde, à trop pousser vers l'ouest leur quête risque de rester vaine et de les ramener à leur point de départ.

ROBERT ESCARPIT.

LE FESTIVAL DE LILLE

Le court métrage sur la sellette

Héritier de l'ancien Festival de Tours qui, dans les années 50-60, rivalisa brillamment avec son aîné cannois pour la qualité et la variété des sélections, ce Septième Festival international du film — encore une référence à Cannes — a eu le mérite, ce dont on ne se préoccupe plus *guère sur la Croisette, de mettre au* grand jour le malaise du cinéma français en général, par le biais du court métrage : qui va produire quoi, avec quel argent, pour quel public, dans quelles salles ? Dans quelle mesure l'Etat est-il prêt à soutenir vigoureusement une industrie qui relève en priorité de la culture, à faciliter sinon la création, du moins la consommation des films pour le plus large public ?

Pour le Syndicat national des techniciens C.G.T. du cinéma et de la télévision, qui précisait ses positions à l'ouverture du Festival, la crise du court métrage français, inséparable de celle du cinéma français de long métrage, a sa spécificité et ses solutions. D'abord une réalité aveuglante : la somme dégagée par le C.N.C. pour soutenir le film court s'est élevée, en 1977, à 4 500 000 F, contre 3 600 000 F en 1959 ; l'inflation n'a jamais été compensée. Pour la diffusion, il faut faire respecter l'obligation de projeter un complément de programme avec chaque film de long métrage, imposer à l'art et essai des quotas de programmes de courts *métrages, négocier avec la télévision* des créneaux réservés à ce type de production.

Vœu déjà en partie comblé, puisque Antenne 2 annonce pour 1979 huit émissions mensuelles réservées au court métrage, l'après-midi à 17 h. 15, plus la programmation régulière, chaque dimanche, à 22 heures, de deux films courts. Un colloque, étalé sur deux matinées, devait dégager des « conclusions » très précises et indiquer quatre débouchés possibles : les groupes de diffusion du cinéma dit d'intervention (ou cinéma politique), les coopératives de cinéma expérimental, l'art et essai, et les ciné-clubs.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 25.)

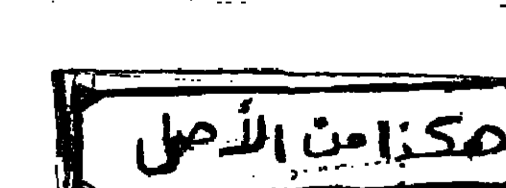

SÉCURITÉ SOCIALE

Pour un laboratoire à façon

par JACQUES-ROLAND DE RENÉVILLE (*)

LE déficit de la Sécurité sociale se confirme, permanent, irréductible, obsédant. Les gestionnaires de son agence centrale (A.C.O.S.S.) s'arrachent les cheveux. Aggraver encore la charge des cotisations est délicat. Faire appel à l'Etat, ce serait faire appel à l'impôt. Il faudrait autre chose : un remède radical, au moins concernant un chapitre essentiel, la santé.

J'en propose un ici, parfaitement simple, qui tient en une ligne, et dont j'ai la naïveté de croire que son efficacité serait foudroyante. Certes, son utilisation ferait hurler quelques puissants. Et après ?

Chacun sait que l'industrie pharmaceutique empoche des bénéfices. Chacun sait aussi que, en revanche, les pharmacies mutualistes délivrent des médicaments non pour produire des bénéfices, mais pour procurer aux malades des médicaments à prix raisonnables, c'est-à-dire amputés de tout bénéfice commercial. Chacun sait qu'existent des laboratoires « à façon » : pour un prix acceptable, ils vous fabriquent sur commande n'importe quelle spécialité pharmaceutique rigoureusement identique aux ampoules Machin, au granulé Chose ou aux pilules Ygrec. Délivrés sans marque, sous un simple numéro, le prix de ces médicaments « à façon » n'est plus que celui des composants et de la main-d'œuvre : toute la rançon payée sous forme de bénéfice à Machin, à Chose ou à Ygrec a disparu. A disparu aussi tout le surplus de rançon que représentait la publicité, cet énorme, ce prodigieux poste budgétaire des fabricants de médicaments.

Alors, voici mon « remède » (sans jeu de mots) en une ligne : *que la Sécurité sociale crée son propre laboratoire à façon !* Tel médecin prescrit-il de très onéreuses ampoules Théodule, de très coûteuses gélules Hippolyte ou des antibiotiques Gustave affreusement chers ? Le laboratoire de la S.S. les aura fabriqués en série, à prix coûtant, et ses ressources financières s'en trouveront allégées d'autant.

Vous m'objecterez que la production des médicaments de pointe exige des équipements très lourds. Que la gamme des diverses possibilités thérapeutiques est extraordinairement riche ? Qu'investir pour répondre à la demande pharmaceutique des assurés sociaux nécessiterait des capitaux considérables...

Je réponds ce que chacun sait : sur les milliers de médicaments que propose le dictionnaire Vidal, cent à cent cinquante seulement sont à la fois efficaces et authentiquement originaux ; les autres les copient ou sont de la mie de pain. Les médecins le savent bien, et mieux encore l'autorité qui délivre le visa ; cela suffit pour ruiner d'avance une autre objection encore, celle des brevets. Pourquoi autoriser dix laboratoires à fabriquer le même — ou à peu près — mélange laxatif sous le prétexte d'une différence absolument insignifiante entre celui-ci et celui-là ? Ou bien c'est grave, alors qu'attend-on pour n'en autoriser que deux ou trois ? Ou bien c'est sans importance, alors autorisez le laboratoire de la Sécurité sociale à en fabriquer un onzième. Un de plus ou un de moins...

asséné aux médecins ? « *Mon cortico-stéroïde ou ma streptomycine sont excellents* », dit l'un. « *Les meilleurs, ce sont les miens* », susurre l'autre, et l'on rase des forêts pour imprimer cela sur des papiers publicitaires luxueux, que les médecins jettent à la poubelle, on submerge de visiteurs médicaux leurs salles d'attente, on les invite à la table des restaurants les plus réputés, sous prétexte de conférences, à l'occasion de colloques, etc. Qui paye ? La Sécurité sociale. Et pourquoi paye-t-elle ? Pour qu'un produit présenté par Untel soit préféré au même produit présenté par tel autre, parce qu'il est sous conditionnement vert, l'autre sous conditionnement rouge.

En un mot : « Il n'y a qu'à ».

Ce serait du socialisme ? Non, puisque le propriétaire du moyen de production serait la Sécurité sociale. Ce serait tout au plus du « social », au sens scandinave de cette expression.

Demandez donc leur avis à la Sécurité sociale, aux pharmaciens mutualistes, aux hôpitaux, à l'Assistance publique, aux médecins, et puis essayez donc ! Si cette suggestion suscite un tollé, c'est qu'elle aura touché là où cela fait mal. Rappelez-vous Nader...

Du socialisme ? Non, du « social »

Quant aux équipements très lourds et aux capitaux considérables, ne me faites pas rire ! L'énorme déficit de la Sécurité sociale serait vite comblé, donc ses investissements vite amortis, si elle se constituait sa propre « façonnière ». En deux ans, trois au plus, à condition de commencer par la fabrication de médicaments simples — donc par des fabrications simples aussi, — pour ne s'élever que progressivement et par tranches jusqu'aux hormones, aux antibiotiques, aux cortico-stéroïdes, aux bêta-globulines, etc., elle assurerait l'investissement de la seconde tranche grâce à l'énorme économie réalisée sur la première, puis celui d'une troisième grâce à l'économie réalisée sur la seconde, etc. Cette boule de neige grossirait vite. Essayez-donc !

Il faudrait des terrains ? Des bâtiments ? Des pharmaciens ? La belle affaire ! Terrains et bâtiments, les domaines sont là pour en procurer à des conditions avantageuses. Craignez-vous que n'importe quel bâtiment ne puisse convenir ? Que s'impose un appareillage moderne très coûteux, servi par un personnel spécialisé ? Ces objections-là non plus ne sont pas sérieuses, au moment où toutes les industries, la pharmaceutique comme les autres, voient se multiplier fusions, rachats et licenciements. Plutôt que se dissoudre dans un plus gros laboratoire, pourquoi un plus petit ne se donnerait-il pas corps et âme à la Sécurité sociale, quitte ensuite à grossir sous sa tutelle ? Quant aux pharmaciens, il suffirait d'aller attendre à la sortie des facultés de pharmacie : sans capitaux pour acheter une officine, ils seraient à votre disposition, trop heureux de voir créer et se voir attribuer des postes... On nommerait cela quelque chose comme Pharmacie mutualiste de la Sécurité sociale, et le législateur ne pourrait pas plus lui refuser sa bénédiction qu'aux pharmacies mutualistes.

Parce que, enfin, il est exactement scandaleux qu'un produit X..., nommons-le pudiquement acide acétyl-salicylique, soit acheté au même fabricant par deux concurrents, pour être vendu sous deux conditionnements distincts, chacun faisant payer par son malade l'énorme publicité chargée de duper celui-ci. « *Moi, Durand, je fabrique l'acide acétyl-salicylique le meilleur !* » « *Non, c'est moi, Dupont, qui fabrique le meilleur !* » Taisez-vous donc tous deux : *c'est le même*, et, incorporant au prix le coût de vos bâtiments, vous faites payer à vos clients du néant.

Il est vrai que l'acide acétyl-salicylique n'est pas remboursé par la Sécurité sociale, et que cela autorise ses fabricants à matraquer de publicité le public. Mais le matraquage publicitaire

(*) Professeur de philosophie à l'université de Poitiers.

La fausse solution

par ALAIN EUZEBY (*)

DANS les nombreuses discussions et controverses suscitées par les modalités actuelles de financement de la Sécurité sociale, l'assiette des cotisations patronales est de plus en plus critiquée (1). Assises sur les seuls salaires, ces cotisations se présenteraient en effet, selon les adversaires de ce système, comme un véritable impôt sur l'emploi. Elles favoriseraient le remplacement de travailleurs par des machines et pénaliseraient les entreprises fortement utilisatrices de main-d'œuvre. Il conviendrait alors, surtout en cette période de montée du chômage que nous vivons, de faire reposer les cotisations patronales sur une base plus large, et en particulier sur la valeur ajoutée des entreprises.

Sensibilisés à ce problème, les parlementaires avaient déjà prévu, dans la loi du 24 décembre 1974 relative à la mise en place d'un système de protection sociale commun à tous les Français, qu' « un aménagement de l'assiette des charges sociales assumées par les entreprises » serait recherché « pour tenir compte de l'ensemble des éléments d'exploitation », et présenté au Parlement avant le 1er juin 1975 ! Mais les pouvoirs publics multiplient les précautions. Après avoir demandé un avis au Conseil économique et social en 1974 (2), ils ont encore créé une « commission chargée d'étudier un aménagement de l'assiette des cotisations de Sécurité sociale » (commission Granger) et fait réaliser, plus récemment, au printemps 1977, une étude par le commissariat général du Plan sur l'assiette des cotisations sociales et les industries de main-d'œuvre (3).

Un diagnostic contestable

Or, face aux conclusions, toutes très nuancées, qui lui ont été remises, le gouvernement va prendre maintenant une décision. D'ailleurs, la fameuse réforme du financement de la Sécurité sociale reste encore, et plus que jamais avec l'ampleur des déficits annoncés, à l'ordre du jour...

L'extension de l'assiette des cotisations patronales à la valeur ajoutée dans le but de favoriser l'emploi, notamment en allégeant les charges sociales des entreprises les moins mécanisées, devrait, en tout état de cause, être écartée des réformes envisageables.

Elle repose d'abord sur un diagnostic contestable. Il est loin d'être prouvé en effet que les cotisations patronales défavorisent les entreprises qui utilisent beaucoup de main-d'œuvre. Il est vrai que les parts représentées par ces cotisations dans la valeur ajoutée, généralement avancées comme indicateurs de pénalisation, varient considérablement selon les secteurs d'activité et selon les entreprises. Mais ce qui compte, en définitive, ce sont la rentabilité, la capacité d'autofinancement et la compétitivité. Or ces éléments ne sont pas significativement influencés par le niveau atteint par ces parts. Les entreprises dont les parts sont les plus élevées ne sont pas forcément celles qui obtiennent les plus mauvais résultats ; pas plus que celles qui enregistrent les parts les plus faibles ne sont nécessairement les plus rentables, les plus capables de s'autofinancer, ou les plus compétitives. D'ailleurs, dans la mesure où, selon toute vraisemblance, les cotisations patronales sont incorporées dans les prix de revient et de vente, les entreprises qui fonctionnent avec peu de main-d'œuvre et beaucoup d'équipement supportent des cotisations « indirectes » lors de leurs achats de matières premières, de machines ou d'énergie.

Mais il y a plus grave. L'élargissement de l'assiette à la valeur ajoutée présente le risque d'aller à l'encontre de l'objectif recherché en ayant précisément un impact négatif sur la croissance économique et sur le niveau de l'emploi. Il n'opérerait pas seulement un transfert de charges sociales des entreprises de main-d'œuvre vers les entreprises très mécanisées, il pénaliserait aussi les investissements en tant que tels car ceux-ci seraient frappés deux fois : en amont, dans les charges d'exploitation supportées par la fabrication des biens d'équipement, et en aval, dans l'amortissement de leur coût puisque cet amortissement fait partie de la valeur ajoutée. D'autre part, et pour la même raison, les bénéfices seraient également frappés. Une telle mesure risquerait donc de provoquer un ralentissement de la modernisation des secteurs les plus mécanisés et les plus dynamiques ; ce qui aurait des répercussions au niveau de leur compétitivité, de la croissance économique et, finalement, de l'emploi.

Quelles prestations financées par l'Etat ?

Enfin et surtout, toute mesure d'élargissement de l'assiette serait très injuste vis-à-vis des petites entreprises individuelles qui n'emploient pas de salariés, mais qui devraient alors tout de même payer des cotisations patronales ! On pourrait sans doute envisager, comme le suggère l'étude du commissariat général du Plan, d'exclure les entreprises qui n'emploient pas de personnel du champ d'application du nouveau système. Mais alors, *quid* des entreprises qui ne fonctionnent qu'avec quelques salariés ? L'embauche d'une ou deux personnes seulement suffirait-elle à soumettre une entreprise au prélèvement de cotisations sociales sur l'ensemble de la valeur ajoutée qu'elle crée ? Ce cas des petites entreprises individuelles n'est pas seulement important en soi ; il révèle, sur un plan plus général, toute l'ambiguïté provoquée par la dissociation entre versement de cotisations sociales patronales et emploi de salariés.

Cette dissociation conférerait à ces cotisations le caractère d'un véritable prélèvement fiscal. Ceci ressort nettement des arguments selon lesquels une assiette plus large est mieux révélatrice de la capacité de contribution des entreprises à la couverture des dépenses de la Sécurité sociale et permettrait de ne plus faire reposer sur le seul travail certaines charges qui n'ont rien à voir avec l'utilisation de ce facteur de production.

Mais, dans la perspective d'une fiscalisation de la Sécurité sociale, les vraies questions devraient consister plutôt à se demander quelles sont les prestations qu'il faudrait faire financer par l'Etat et à quels types de mesures fiscales celui-ci devrait alors recourir pour faire face à l'augmentation de ses charges...

(*) Maître-assistant à l'université des sciences sociales de Grenoble.

(1) Voir notamment le compte rendu du débat sur la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale au mois de mai dernier (*le Monde* du 26 mai 1978).

(2) « Problèmes posés par le mode de calcul des cotisations sociales, notamment au regard des industries de main-d'œuvre », *Journal officiel* du 27 mars 1974.

(3) Rapport remis par le commissaire au Plan au premier ministre à la fin du mois de juin 1977.

Tous les Français sont concernés

par ROGER BURNEL (*)

LA situation de la Sécurité sociale est maintenant considérée comme étant très préoccupante. On serait tenté d'écrire : « *Enfin, un jugement lucide !* » On a épuisé progressivement les « fausses solutions », par exemple, celle du transfert sur des branches déficitaires, de plus de 40 % du taux des cotisations d'allocations familiales (16,5 % à 9 %) et celle du prélèvement des ressources non distribuées des caisses d'allocations familiales (plus de 22 milliards de francs depuis 1968). On est maintenant en présence d'une double situation : un état financier critique et une compensation des charges familiales en dessous de son niveau équitable.

Aucun gouvernement ne pourra prendre les mesures nécessaires de compensation familiale ni créer un vrai statut de la mère — ce qui est commandé par un impératif de justice sociale, et ce qui serait un facteur du redressement démographique indispensable, — tant que n'aura pas été traitée durablement la situation de l'assurance-maladie et de la vieillesse.

Un aspect politique

Le financement de la Sécurité sociale ne peut pas être écarté du contexte économique, celui des particuliers et celui des entreprises. On ne peut distribuer que ce qui a été collecté par l'impôt et par les cotisations. En tout, il y a un seuil.

La situation de la Sécurité sociale appelle des mesures immédiates, qui, dans leur formulation, ne devraient pas contrarier l'obligation d'aller progressivement sur la voie d'orientations politiques plus profondes. Qu'on se souvienne de l'aventure de la taxe professionnelle !

Tous les Français sont concernés par la Sécurité sociale. Qu'il s'agisse de santé, de retraite, ou de responsabilités éducatives, notre qualité de vie personnelle et familiale est en cause. Quels types de protection sociale demandent aujourd'hui les Français ? Quel effort financier peuvent-ils supporter ? Les différents « corps intermédiaires », auxquels nos compatriotes font confiance pour représenter et défendre leurs intérêts professionnels et familiaux, ont compétence pour répondre à ces questions. Tous le feraient avec raison, car il n'en est aucun qui ne soit attaché à une sécurité sociale marquée de ses caractéristiques de solidarité et de respect de personnes, et que gèrent tous ceux qui ont intérêt à ce qu'elle ait un fonctionnement juste et efficace.

L'UNAF souhaite un tel débat. Dans le domaine plus précis de la compensation des charges familiales (prestations et mesures fiscales), elle est prête à négocier un plan progressif sur cinq ans.

Il n'est pas normal que le budget social échappe à l'initiative et au contrôle du Parlement. Au-delà de l'importance des sommes en cause, il y a un aspect politique.

Dans une perspective de solidarité et de lutte contre les inégalités, l'UNAF n'est opposée ni à un déplafonnement progressif ni au recours à la voie fiscale pour prendre en charge certains éléments actuellement assumés par le budget de la Sécurité sociale. Mais la fiscalisation ne saurait concourir à la stagnation des prestations. L'absence de lien direct avec les salaires risque d'y conduire tôt ou tard. C'est ainsi que les allocations familiales, par exemple, doivent garder leur caractère de salaire indirect.

Tels et tels profitent, grâce à la Sécurité sociale, de véritables rentes de situation au titre d'activités professionnelles, de toute nature. Au-delà d'attitudes personnelles parfois abusives et qui s'apparentent alors aux privilèges, ce ne sont pas seulement des personnes qui sont en cause, mais les excès et les incohérences que l'on a laissé s'intaller et se développer. N'avons-nous pas quelquefois nous-mêmes une responsabilité ?

Les retards dans le versement des cotisations sociales — surtout s'ils sont systématiques et injustifiés — participent au déséquilibre financier de la Sécurité sociale.

Personne n'ignore plus les méfaits de l'alcool, du tabac ou des mauvaises habitudes alimentaires. Il n'est pas socialement normal d'imposer à la collectivité — qui a parfois ses responsabilités par ses propres excès ou par ses carences — de supporter des maux que l'on aurait soi-même directement provoqués par ses abus.

Les Français veulent davantage de vraie justice sociale. Ils ne refusent pas un langage de vérité. Mais, pendant longtemps, ceux qui voulaient rappeler la vérité n'avaient pas forcément les moyens de le faire. On les tenait pour des intrus ou des malveillants.

(*) Président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF).

La troisième voie : des économies pour la gratuité des médicaments

par MICHEL LE MOUX (*)

UNE fois encore le budget de la Sécurité sociale est, déséquilibré, le déficit représentant 2 à 3 % des dépenses totales, et la panique habituelle gagne les passagers du navire. On se jette des milliards à la tête, les raisons de sacrifier les autres étant, bien sûr, évidentes, et l'on débouche toujours sur les deux propositions antagonistes:

1) Il faut réduire les prestations pour ne pas augmenter les cotisations.

2) Il faut augmenter les cotisations pour ne pas réduire les prestations.

Il existe pourtant une porte de sortie à ce dilemme, mais elle présente le grand inconvénient de gêner tout le monde et d'être présentée par une catégorie sociale plus que minoritaire, et qui plus est intéressée : des pharmaciens de campagne. Que disent-ils ?

Augmentons les cotisations franchement (solution 2), mais en augmentant aussi les prestations, moins nettement (solution 1).

Cette idée s'appuie sur une constatation toute simple : trois assurés sociaux sur quatre cotisent à une assurance complémentaire, mutuelle ou compagnie. De cela, M. de La Palice aurait déduit :

1) Les Français estiment les remboursements de l'assurance-maladie insuffisants (sans cela ils ne cotiseraient pas à des assurances complémentaires).

2) Ils acceptent de payer pour être mieux remboursés, car ces assurances n'ont rien d'obligatoire.

Conclusion de cet impressionnant raisonnement : la Sécurité sociale doit supprimer un ticket modérateur qui ne modère plus grand chose, et rembourser les assurés à 100 % ; en échange, évidemment, elle recevra les cotisations qui vont actuellement aux assurances complémentaires.

Les avantages d'une telle simplification sont évidents. Le budget santé du ménage français moyen ne variera pas. Mieux ! d'énormes économies seront réalisées : sur les frais de gestion tout d'abord, puisque d'après l'inspection des affaires sociales, le coût de fonctionnement des organismes complémentaires représente 150 à 248 % de celui du régime général. Sur les frais de gestion, encore, par la suppression des paperasseries sur le remboursement à divers taux, puisque, selon la même inspection, la gratuité et l'uniformité des taux de remboursement des frais pharmaceutiques économiseraient plus de 10 millions de francs. Enfin, la gratuité des médicaments réduirait le recours des plus défavorisés à l'hospitalisation.

Une réforme aussi simple et bénéfique emporterait facilement les suffrages des Français. Aussi se garde-t-on bien de leur demander leur avis.

Car notre bon vieux ticket modérateur fait vivre de puissants organismes, qui se partagent le juteux marché qu'il représente : la Mutualité française (la gauche), les grandes compagnies d'assurances (le capital). Nous placerons au milieu les professions libérales, toujours méfiantes, surtout la pharmacie, dont les représentants sexagénaires sont allergiques à toute modification du statut élaboré par le maréchal. Enfin, au-dessus, le gouvernement nous expliquera que cela amènerait une surconsommation des soins.

Nos petits pharmaciens de campagne objecteront timidement que ce qu'ils proposent existe déjà (ou presque) dans certains départements de l'Est, où les cotisations sont plus élevées et le ticket modérateur plus réduit du fait de l'action menée par l'« ennemi héréditaire » entre 1870 et 1918. Résultat : la consommation des soins et des médicaments y est inférieure à la moyenne nationale. Alors pourquoi pas un essai ailleurs. C'est, en tout cas, ce que demandent les pharmaciens de campagne.

* Pharmacien dans le Calvados, membre des groupements pharmaceutiques Giphar.

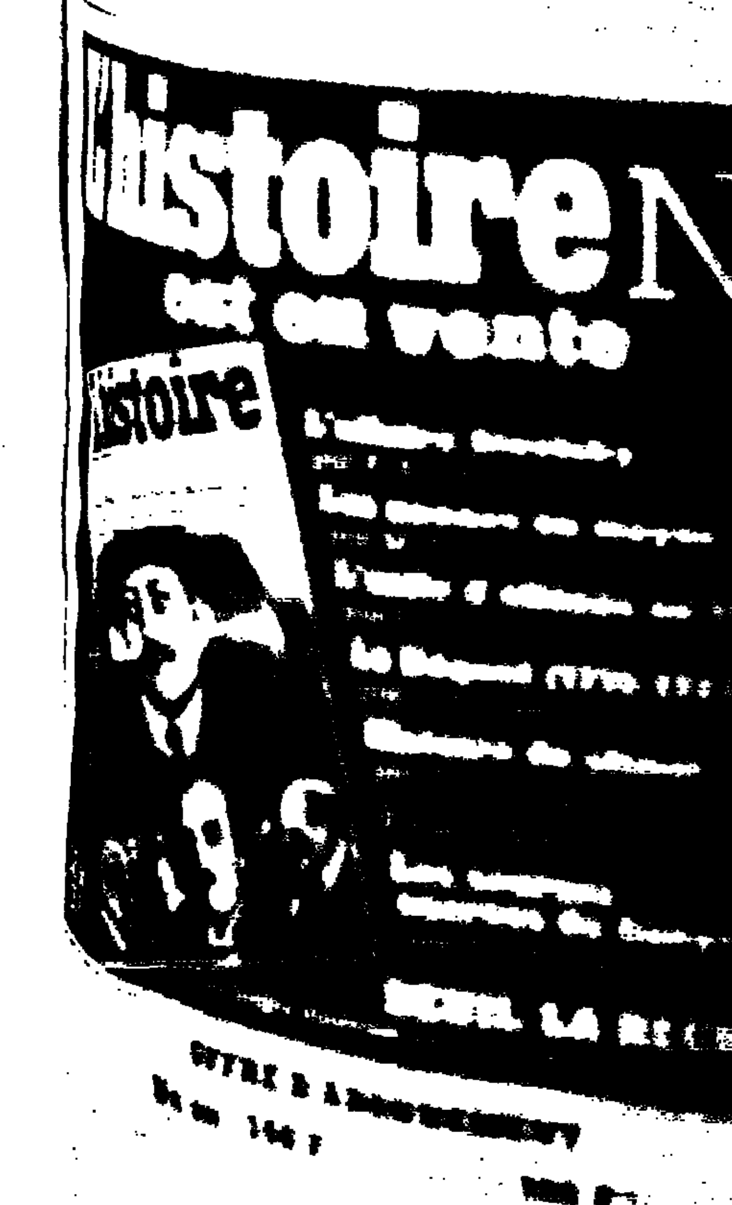

LA CRISE EN IRAN

LA MANIFESTATION DU 10 DÉCEMBRE A TÉHÉRAN

Une marée humaine sûre de sa force fervente et disciplinée

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Enorme. Gigantesque. Colossal... La manifestation politico-religieuse qui a marqué, le dimanche 10 décembre, le neuvième jour du *grand deuil chiite à Téhéran* est sans précédent dans l'histoire de l'Iran moderne (1). Organisé à l'appel de l'ayatollah Taleghani par un conseil groupant les religieux et tous les courants de l'opposition modérée, ce défilé a été impressionnant par son ampleur, sa durée, sa ferveur, sa détermination et sa discipline. Le succès a été tel qu'une nouvelle *manifestation du même genre a été* décidée pour ce lundi, dernier jour du deuil commémorant le martyre de l'imam Hussein.

Dès 8 heures, dimanche matin, les principaux chefs politiques se retrouvent dans la modeste maison de l'ayatollah Taleghani, rue Tonekabori, dans le centre de la ville. Avant d'entrer dans le salon, chacun quitte *ses chaussures selon la coutume*. Il y a là entre autres, M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national, et son adjoint, M. Darius Forouhar, — tous deux récemment libérés — M. Bazargan, chef du Mouvement de libération de l'Iran, l'écrivain Sayed Djavadi, un dirigeant du Bazar, et plusieurs chefs religieux dont l'ayatollah Khomsary venu spécialement de la ville sainte de Meched, l'ayatollah Sadr Balaghi, autorité religieuse respectée et l'ayatollah Kamarel, considéré comme une « tête politique ». Ce sont eux qui conduiront le cortège.

Pendant ce temps, environ 1,5 million d'Iraniens — 3 millions selon l'opposition — se regroupent en sept points de la capitale et commencent *à converger vers l'avenue Chah-Reza* avec, à leur tête, cent soixante-quatorze mollah et les dirigeants de différents mouvements ou associations (universitaires, enseignants, médecins, commerçants, droits de l'homme, etc.).

« Le parti d'Allah »

Le cortège principal s'ébranle à 9 heures au cri, longuement répété, de *« Allah Akbar ! »* (Dieu est le plus grand). Un accord a été conclu par des libéraux, dont l'ancien premier ministre, M. Ali Amini, et un universitaire, M. Ehsan Naraghi, qui ont servi d'intermédiaires entre le pouvoir et les organisateurs : il a été convenu que l'armée resterait à l'écart. En échange, le souverain ne serait pas nommément conspué. De fait, à plusieurs reprises, la foule commence à scander : *« Mort au chah ! »*, mais le service d'ordre, fort de dix mille personnes, intervint aussitôt, obtient le silence et lance un des quelque cent slogans — remarquables trouvailles quant au fond, au rythme et à la rime — retenus par le comité d'organisation : le nom du monarque n'est jamais prononcé, mais sa dynastie et son action ne sont pas épargnées.

Le ciel est bas et gris, mais il ne pleut pas. Il n'y a personne aux fenêtres. La population est dans la rue. L'immense marée humaine avance lentement, arborant des portraits de l'ayatollah Khomeiny et *des milliers de banderoles noires*, couleur de l'iman Hussein, et blanches avec des inscriptions noires *et rouges. Les femmes en tchador* (voile noir) forment d'imposants carrés, mais les hommes, en veste ou blouson, dominent. Fait significatif, des bourgeois sont descendus des quartiers nord où se trouve le palais royal, bien que cette partie de la capitale ait été isolée par l'armée ; on les reconnaît, les hommes à leur pardessus, leur chemise *fine et leur cravate, et les* femmes à leur mantille noire, à leurs bijoux et aux cigarettes qu'elles fument sans qu'apparemment personne s'en offusque.

La foule scande : *« Khomeiny, tu es le chef des hommes libres, l'iman Khomeiny parle au nom du peuple d'Iran ». « Notre parti est le parti d'Allah et notre chef est Ruhollah* (prénom de Khominey). » Un des slogans qui reviennent le plus souvent est *« Indépendance, liberté, gouvernement islamique »*.

A mi-parcours, à la hauteur de l'université de Téhéran, où la statue du chah a été déboulonnée lors des émeutes des 5-6 novembre, le cortège fait une halte et crie : *« Etudiants, religieux, votre alliance sera victorieuse. »* Un hélicoptère de l'armée surveille la manifestation. Hommes et femmes brandissent le poing vers le ciel en scandant : *« Vive Khomeiny, qui écrase l'idole », « L'armée des musulmans ne peut tirer sur le peuple », « Le peuple iranien poursuivra sa lutte jusqu'à la chute de la tyrannie », « Les prisonniers politiques doivent être libérés, les exilés doivent rentrer ».*

Des groupes brandissent des portraits en couleurs de *« martyrs »* tués dans les manifestations depuis un an et la foule crie : *« Vivent les combattants révolutionnaires ! »*, les *« Zdoroud ! Zdoroud ! Zdoroud ! »* (vive) se succédant comme un interminable roulement de tambour.

A la hauteur de la statue de Reza le Grand, fondateur de la dynastie, la foule fait une nouvelle halte. Au slogan du régime, *« Dieu, le chah, la patrie »*, elle substitue celui de *« Dieu, le Coran, Khomeiny »*. Des femmes chantent : *« La victoire est proche. »* Faisant allusion à la formation d'un gouvernement civil de transition, envisagé par le souverain, la foule scande : *« Les compromis sont l'affaire des traîtres. »* Un groupe d'hommes en civil s'approchent de nous : *« Nous sommes des militaires »*, dit l'un d'eux, qui ajoute : *« Je suis commandant. Ma ba ¬ est à 600 kilomètres. Je suis venu crier : « Vive Khomenyl ! »* Devant notre incrédulité, il exhibe sa carte de l'armée et ses camarades en font autant.

Il est plus de 14 heures quand la tête du cortège conduit par les ayatollahs arrive à la place Chayyad (mémorial du chah) ; la queue du défilé, encore au point de départ, distant d'environ 15 kilomètres, ne peut donc parvenir à destination.

Une « prise de la Bastille »

Le colossal « arc royal » érigé, en 1971, lors des fêtes de Persépolis, est couvert de graffiti insultants pour le chah et rebaptisé *« arc Khomeiny »*. Pour la foule, c'est, en quelque sorte la prise de la Bastille : un des symboles de la monarchie vient d'être bafoué. Hier encore, personne n'aurait osé y toucher. *« Rendez-vous,* comme nous dit une étudiante, *il y a un an, dire le chah tout court au lieu de Sa Majesté Impériale était considéré comme une insolence et une offense. »*

Un religieux tire la leçon des événements : *« Pendant des siècles, la commémoration du martyre de l'imam Hussein a donné lieu à des scènes de flagellation et à des lamentations démobilisatrices. Aujourd'hui, son martyre est redevenu le symbole de la lutte héroïque pour la justice, la révolte contre la tyrannie. C'est une arme de combat. L'Islam retrouve sa signification politique. »*

Un des dirigeants de l'opposition précise : *« Vous avez constaté la discipline du peuple. Il aurait suffi d'un seul slogan pour transformer son calme en violence. Dans toutes les villes d'Iran, et principalement dans douze des plus prestigieuses, dont Ispahan, Qom, Machad, Tabriz, les mêmes manifestations pacifiques et puissantes viennent de se produire, il faut que le chah en tire la conclusion politique. Il doit comprendre que le peuple réclame son départ. »*

Dans la soirée, M. Sandjabi a publié un communiqué déclarant notamment : *« La grande marée humaine, qui, en dépit des massacres de ces derniers temps et malgré les menaces de toutes sortes, a accepté le danger et a manifesté, est la meilleure preuve de la justesse de la cause de notre peuple. Personne ne peut faire face à cette lutte par l'emploi de la force. A la fin de cette journée, je rappelle encore que toutes les puissances et toutes les autorités à l'intérieur et à l'extérieur du pays doivent se soumettre à la volonté populaire. »*

On ignore les réactions du souverain. Mais plusieurs de ses conseillers estiment qu'il a encore une carte à jouer puisque, en autorisant cette manifestatoni, il a pu du moins obtenir que le sang ne coule pas et que son nom ne soit pas conspué. Ils l'incitent donc à annoncer rapidement la formation d'un gouvernement civil en préparation depuis plusieurs semaines. Reste à savoir si après les défilés qui viennent d'avoir leiu les hommes pressentis ne se récuseront pas une nouvelle fois pour éviter, comme l'a dit l'un d'eux, *« un suicide politique »*.

PAUL BALTA.

(1) Les plus grandes manifestations du temps de Mossadegh ont attiré au plus deux cent mille personnes ; il est vrai que Téhéran comptait à l'époque un million d'habitants contre quatre millions et demi aujourd'hui.

(Dessin de KONK.)

L'embarras de Washington

(Suite de la première page.)

Pour le diplomate, le geste ne pouvait qu'affaiblir un peu plus le chah à un moment crucial, et le déroulement jusqu'à nouvel ordre pacifique des dernières démonstrations à Téhéran lui a donné raison. Mais le spectre de l'évacuation de Saigon en avril 1975 (retardée indûment sur les instances de l'ambassadeur d'alors au Vietnam du Sud, M. Martin, et opérée de ce fait dans des conditions désastreuses) l'a emporté sur les autres considérations.

En attendant, la presse est pleine de « scénarios » sur l'évolution future de l'Iran, allant du renversement de la monarchie à une dictature « bolivienne » en passant par un conseil de régence. Les plus optimites font valoir que l'armée iranienne ne s'est pas divisée et que rien, dans ces conditions, ne pourra se décider sans elle. Toutefois, les mêmes sont un peu plus inquiets au spectacle des concessions « énormes » faites à l'opposition, selon eux, par le chah : celui-ci a été amené à se désavouer lui-même, et ce lâchage de lest est aussi une grave perte de prestige.

Le gouvernement américain est d'ailleurs lui-même en porte à faux dans cette affaire, puisque M. Carter, trop heureux de pouvoir enfin faire coïncider sa politique iranienne et son engagement pour les droits de l'homme, ne peut que saluer la conversion tardive de son partenaire à la démocratie. Selon les « réalistes », il pousse ainsi le chah à en faire plus, donc, peut-être, à précipiter sa perte...

Au moment où les troubles prennent un tour nouveau, le gouvernement de M. Carter reste donc plus que jamais empêtré dans ses contradictions. Il est bien obligé, comme tout le monde, de « moins croire » aux chances de survie du chah, mais, pour l'avoir soutenu si longtemps et si nettement, il ne peut s'en dissocier aisément. Certains sont conscients du handicap qui peut en résulter pour la politique américaine, le jour où il faudra traiter avec d'autres dirigeants moins bien disposés envers Washington. Ils remarquent aussi que Moscou a déjà amorcé un tournant en prenant ses distances, dans sa presse notamment, à l'égard du chah.

L'idée que l'U.R.S.S., trop soucieuse de maintenir la stabilité dans ses républiques musulmanes, ne ferait rien pour encourager l'opposition en Iran est défendue avec moins de conviction que naguère parmi les experts. Les événements, pense-t-on maintenant, pourraient pousser les dirigeants du Kremlin à « *monter dans le tram en marche* » dans l'espoir d'exploiter une situation devenue irréversible. Pour certains, la déclaration solennelle de M. Brejnev contre toute ingérence en Iran doit être considérée, selon une vieille tradition, comme le début d'un « *intérêt spécial* » éprouvé plus récemment par Moscou pour la situation en Iran.

Les mêmes souhaitent donc que les Etats-Unis ne s'enferment pas dans un immobilisme dangereux. Leurs voix s'est fait entendre ces derniers temps, comme en témoignent le relatif renouvellement de l'équipe d'experts chargée de conseiller le président sur la crise ainsi que le recours à des professeurs indépendants envoyés en mission pour prendre contact avec l'opposition.

Le président Carter en veut à la C.I.A. d'avoir fait des rapports beaucoup trop optimistes sur la situation locale (jusqu'en août, l'agence de renseignement affirmait que le souverain n'avait rien à craindre). Il demande que le bon vieux « renseignement humain » soit réhabilité, au côté des satellites et gadgets électroniques auxquels on a fait une confiance un peu trop exclusive ces dernières années. Mais, après avoir tant souffert de la publicité faite autour de ses agents clandestins et de leurs « sales trucs », la C.I.A. n'aura pas avant plusieurs années les moyens et la « crédibilité » nécessaires dans ce domaine.

Certains parlent de nommer dans les ambassades américaines à l'étranger des « attachés sociologiques » *chargés de prendre le* pouls de l'opinion et d'étudier les forces à l'œuvre... Avec ou sans ce titre, c'est ce qu'auraient dû faire les représentants américains à Téhéran depuis longtemps, si du moins ils n'avaient pas été obnubilés par l'importance de l'enjeu, paralysés par leurs relations privilégiées avec la SAVAK et condamnés par un autocrate *sourcilleux à s'en remettre à lui-*même et à son seul clan pour toutes leurs informations sur l'Iran. Il sera très difficile à la diplomatie américaine de surmonter ce handicap.

MICHEL TATU.

LE VOYAGE DE M. VANCE AU CAIRE

La date limite pour la signature du traité israélo-égyptien pourrait être retardée d'un mois

De notre correspondant

Le Caire. — La Maison Blanche et de département d'Etat ont-ils une fois encore mis au point une formule leur permettant de ramener autour de la table des négociations leurs « alliés terribles » égyptiens et israéliens ? M. Cyrus Vance va-t-il entreprendre, comme son prédécesseur, M. Hen comme son prédécesseur, M. Henry Kissinger, après le conflit d'octobre 1973, une navette entre Tel-Aviv et Le Caire ? Ce sont les questions que l'on se posait dans la capitale égyptienne, le dimanche 10 décembre, après l'arrivée du secrétaire d'Etat américain.

Reçu le même jour par le raïs durant une heure et demie, M. Vance devait, ce lundi, s'entretenir d'abord avec le chef de la diplomatie égyptienne, M. Boutros-Ghali, avant de rencontrer une seconde fois M. Sadate, puis de gagner Israël. Le temps presse car, moins d'une semaine avant la date limite fixée à Camp David pour la signature de la paix, les positions d'Israël et de l'Egypte restent encore très éloignées sur plusieurs points. Le Caire vient même d'approfondir un tant soit peu le fossé en présentant de nouvelles exigences.

Outre le « lien chronologique » à établir entre l'évacuation du Sinaï et la fin du régime d'administration militaire en Cisjordanie et à Gaza, et la modification de l'article 6 du projet d'accord donnant le pas au traité égypto-israélien sur les autres engagements du Caire dans la région, le raïs demanderait maintenant que l'article 4 du document ne soit pas « définitif ». Autrement dit, que la démilitarisation partielle du Sinaï et la présence dans la péninsule de forces internationales puissent un jour être remises en question.

Dans ce cas, la sécurité d'Israël ne serait *plus garantie* à perpétuité. Aussi bien, pense-t-on ici que les dirigeants égyptiens, s'ils ont réellement formuler une telle exigence, ne l'on fait que dans le but d'exercer des pressions sur leurs partenaires américains et seisraéliens. Au demeurant, Le Caire se flatte d'être soutenu « à 80 % » par Washington dans sa ténacité à lier le sort du Sinaï et le statut d'autonomie promis aux Palestiniens. C'est en tout cas sur ce point — peut-être en proposant un « calendrier indicatif » — que M. Vance va tenter de rapprocher les positions de MM. Sadate et Begin. Il ne devrait pas repartir pour Washington avant d'avoir, à tout le moins, fixé une nouvelle date limite pour la signature du traité de paix, qui pourrait être le 17 janvier 1979.

Si l'absence du raïs, à Oslo, pour la remise du prix Nobel de la paix n'était pas de nature à recréer entre l'Egypte et Israël un climat favorable à la reprise des pourparlers directs, en revanche, l'envoi de condoléances en Israël, par M. Sadate, à l'occasion du décès de Golda Meir, et, mieux encore, la présence éventuelle aux obsèques de l'ancien chef du gounevnement israélien d'un représentant du Caire, sont susceptibles de détendre l'atmosphère et donc de faciliter la tâche de M. Vance.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A Oslo

REMISE DU PRIX NOBEL DE LA PAIX A M. BEGIN

(De notre correspondant.)

Oslo. — M. Menahem Begin, premier ministre israélien, venu à Oslo pour recevoir le prix Nobel de la paix qui lui a été décerné ainsi qu'au président Sadate, a eu, dans la soirée du dimanche 10 décembre, un entretien d'un quart d'heure avec M. Sayad Marei, l'envoyé personnel du président égyptien, consacré à l'état des négociations entre les deux pays. Selon des sources israéliennes, M. Begin a proposé un entretien plus formel pour ce lundi *11 décembre, avanti son départ.*

Les médailles et les diplômes du prix Nobel ont été remises à MM. Begin et Marei par Mme Aase Lionaes, présidente du comité Nobel norvégien, dimanche à 13 heures. Pour des raisons de sécurité, au lieu de se tenir à l'université, la cérémonie s'est déroulée au vieux château-forteresses d'Akershus.

En présence du roi Olav V et de plusieurs membres du gouvernement, Mme Lionaes a déclaré que le prix avait été décerné aux lauréats pour leur participation au sommet du Camp David et la conclusion des premiers accords formels entre leurs deux pays depuis la création de l'Etat d'Israël. Elle a souligné le rôle joué à cet effet par le président Carter. M. Begin a rappelé dans son discours les souffrances subies par le peuple juif et a réaffirmé sa volonté de paix. M. Sadate, dont le discours a été lu par M. Marei, a évoqué les droits de tous les peuples du Proche-Orient, y compris les Palestiniens, à la sécurité et à une vie libre et digne.

Plus de sept mille Norvégiens ont défilé dans les rues d'Oslo, dimanche soir, pour protester contre l'attribution du prix Nobel à MM. Begin et Sadate. Dix personnes ont été arrêtées après une manifestation illégale dans l'après-midi, mais elles ont été libérées dans la soirée. — S. M.

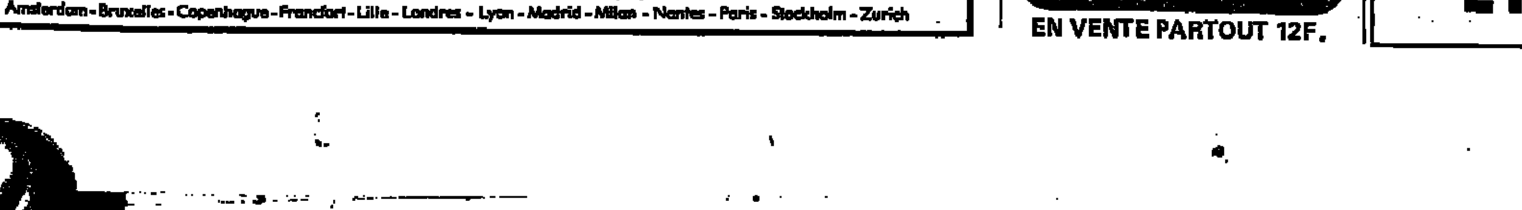

AMÉRIQUES

« L'Amérique malade des sectes »

Le département de la justice des États-Unis va mener une enquête approfondie sur la tragédie de la Guyana

Les « Dossiers de l'écran » sont consacrés mardi 12 décembre, sur Antenne 2, au massacre de la Guyana. Précédé d'un montage de documents d'actualités réalisé par Gilbert Larriaga, le débat, qui aura pour thème « l'Amérique malade des sectes », réunira M. Mark Lane, avocat de Jim Jones, trois journalistes américains rescapés de la tuerie, un adepte de la secte, qui l'a quittée peu de temps avant le drame, et deux députés français, MM. Emmanuel Hamel (U.D.F.), et Alain Vivien (P.S.).

Le département de la justice des Etats-Unis a fait savoir qu'une enquête approfondie serait menée sur les causes et les circonstances du suicide collectif en Guyana des adeptes du Temple du peuple. Un enregistrement sur bande magnétique des derniers instants des membres de la secte, dont le « Washington Post » a pu se procurer une transcription, semble indiquer que Jim Jones a été le seul responsable de la tragédie.

L'enquête devra également établir si des menaces pèsent sur les survivants de la secte restés en territoire américain et capables d'apporter leur témoignage. Les enquêteurs procéderont avec précautions, car le Temple du peuple était une association religieuse reconnue et la Constitution américaine interdit, en principe, aux autorités civiles d'interférer avec « le libre exercice des cultes ».

Nous ne sommes pas des baby-sitters

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — « *Ils n'ont pas à devenir, ils se contentent de suivre* », affirme le Dr Stanley Cath, un des spécialistes américains des sectes. Chacun désormais tente de comprendre l'inexplicable. Expliquer est impossible. Montrer peut-être.

Charles Watson, l'assassin de Sharon Tate, vient d'être la vedette incontestée des informations d'A.B.C., la plus populaire des chaînes de télévision. Quatre jours durant, ce jeune homme décontracté a disserté sur la perte de sa personnalité par la drogue d'abord, sous l'effet du charisme de Charles Manson ensuite, puis il a raconté les meurtres de 1969 et la découverte de Dieu en prison. Un peu comme si Buffet s'était vu accorder deux heures par TF 1 pour narrer les assassinats de Clairvaux et sa conversion.

Charles Manson lui-même — le chef de la « *famille* » — a eu le 16 novembre les honneurs de la télévision à sa sortie du Palais de justice où il venait de rappeler qu'il n'avait « *jamais tué ni ordonné de tuer* » personne, mais qu'il ne tenait pas à être remis en liberté dans « *un monde totalement invivable* ».

A la veille du suicide collectif de Guyana, la « une » des journaux de la côte ouest traitait de l'inculpation de deux membres d'une autre secte — Synanon — MM. Lance Kenton et Joe Musico, accusés d'avoir déposé un serpent venimeux dans la boîte aux lettres d'un procureur. M. Paul Morantz, qui faisait une enquête sur les agissements de ce groupe. L'*attorney* n'a dû la vie qu'à une injection rapide de onze doses d'antipoison. Les analogies avec le Temple du peuple sont multiples. Créée dans les années 50 par un alcoolique reconverti à l'eau, M. Chuck Dederich, Synanon n'est d'abord qu'un centre d'accueil et de rééducation pour tous les « *paumés* » de Californie, drogués, alcooliques ou criminels. Freud et Lao-Tzu inspirent le « *fondateur* », dont la médecine consiste en un travail manuel très dur et une psychothérapie de groupe appelée le jeu *(the game)*.

Le succès de l'entreprise est grand. « *La gauche aimait Dederich parce qu'il était humanitaire, croyait à la non-violence et à la vie communautaire. La droite l'aimait parce qu'il ne coûtait pas un centime au gouvernement et qu'il retirait de la rue tous les délinquants et les drogués* », a écrit le magazine progressiste *New Times* dans une enquête sur Synanon.

Les abus de pouvoir

On vient bientôt de Beverly-Hills et d'autres quartiers résidentiels pour participer au *game*. Lorsque la secte devient un véritable mode de vie communautaire « *de la naissance à la mort* », nombreux sont ceux qui abandonnent tous leurs biens — au profit du groupe — pour rejoindre les deux ranchs de Dederich. Synanon est alors une belle affaire : elle possède une station de radio, dix petits avions, vingt et un bateaux et cinq stations-service. Elle prolifère dans tous les Etats-Unis et jusqu'en Malaisie, aux Philippines et en Allemagne fédérale. C'est devenu une religion, « *avec un petit r* », dit le fondateur en ricanant. Les abus de pouvoir vont suivre. Il ordonne d'abord aux membres de la secte d'avoir les cheveux rasés. Puis, lorsqu'il décide que le monde est mauvais et qu'il faut cesser de procréer, plus de deux cents hommes défilent devant les médecins de la secte pour subir une vasectomie. En avril 1977, la femme de Dederich meurt d'un cancer. Il reprend bientôt épouse, mais, à son exemple, invite les fidèles à « *changer de partenaires* ». Deux cent trente couples divorcent aussitôt avant de se réunir diversement.

Les premiers déserteurs commencent à parler à la presse, qui est immédiatement accusée de diffamation (le *San Francisco Examiner* payera 600 000 dollars à l'amiable pour éviter un procès). Et parce que *Synanon* est menacée de l'extérieur, « *une garde nationale* » est créée. Les directeurs des quotidiens reçoivent des menaces, et certains des dissidents sont attaqués, comme M. Phil Ritter, retrouvé dans le coma, battu presque à mort par des inconnus.

La non-violence n'est plus de mise. Ce qui n'empêche pas, en 1977, plusieurs législateurs de vouloir exonérer la secte de tout impôt. Un lobby est alors formé — avec succès — par l'attorney Morantz pour faire échouer le projet de loi. D'où, peut-être, le serpent...

Pour Thanksgiving, le 22 novembre, le Wide World of Contemporary People (le Large Monde des êtres contemporains) conviait ses adeptes à une « *party* », et annonçait « *le traditionnel gâteau au potiron, la crème fouettée et une partouze géante* ». Dirigée par un ancien pasteur baptiste, cette ligue de libération sexuelle avait déjà tenu congrès et travaux pratiques à la fin du mois de septembre dans un grand hôtel de Los Angeles, le Pacifica.

Sectes, groupes, ligues, communautés, communes à but religieux, agricole, sexuel, pullulent en Californie, réunissant ici vingt personnes, là quelques centaines. Mais elles ne groupent qu'une infime minorité d'une population profondément conservatrice et qui a actuellement pour principale obsession la course à pied.

Les consuls des pays étrangers à Los Angeles ne comptent plus le nombre de familles venues en vain sur la côte ouest américaine pour tenter de récupérer une fille ou un fils embrigadés pour une « *vie nouvelle* ». Et chaque intervention auprès des autorités se solde par la même réponse : « *Ils sont majeurs et nul ne les force.* » « *Nous ne sommes pas des baby-sitters* », clamait encore un responsable du département d'Etat, exaspéré des critiques sur l'absence d'intervention en Guyana des autorités de Washington.

Avant l'assassinat du maire de San-Francisco, le suicide collectif du Temple du peuple n'était plus mentionné à la première page des quotidiens. A Los Angeles, le lecteur est convié à des faits divers les plus banals : le douzième meurtre en un mois du « *poignardeur* » de clochards dans les sinistres allées des parkings du centre ville ou l'attente de la quatorzième victime de l' « *étrangleur des collines* », bien discret depuis quelques mois. Tant il est vrai qu'on ne s'intéresse qu'aux séries dans une ville qui compte près de six cents meurtres par an.

BRUNO DETHOMAS.

CORRESPONDANCE

Une mise au point des adventistes du septième jour

A la suite de la tragédie du Temple du peuple, en Guyana, et du débat qui a eu lieu à cette occasion sur le rôle des sectes, nous avons reçu une lettre de la Fédération des Eglises adventistes du septième jour du nord de la France, dont nous extrayons les passages suivants :

Nous n'avons rien de commun, ni de près ni de loin, avec ces mouvements pseudo-religieux ou politico-religieux aux pratiques scabreuses voire scandaleuses, qui font périodiquement la « une » des journaux (...). Après un peu plus d'un siècle d'existence, l'Eglise adventiste du septième jour est devenue un mouvement évangélique mondial qui jouit de la considération de la plupart des habitants et des instances dirigeantes des pays dans lesquels il s'est implanté grâce à son action sociale, humanitaire et éducative (hôpitaux, cliniques, dispensaires, secours aux sinistrés, aide aux pays en voie de développement, écoles d'enseignement général et technique), (...) et par son action en faveur de la liberté religieuse dans le monde (Association internationale pour la défense de la liberté religieuse, revue *Conscience et liberté*).

AFRIQUE

A SON CONGRÈS DE CASABLANCA

L'U.S.F.P. a exigé une «véritable démocratisation»

Casablanca. — Sur le ton ferme, mais parfois vif, d'une sorte de « *défi tranquille* », le troisième congrès de l'Union socialiste des forces populaires, qui a clos ses travaux dimanche 10 décembre, à Casablanca, a réclamé une révision globale de la Constitution, la mise en place d'un nouveau gouvernement, l'organisation d'élections « *sincères* », et la libération de tous les prisonniers politiques. La résolution, adoptée à l'unanimité au terme des assises, préconise, en effet, la transformation de l'actuelle « *monarchie présidentialiste, qui abrite les classes exploiteuses, en une monarchie constitutionnelle, parlementaire et démocratique, (...) où le roi exercerait un pouvoir d'arbitrage* ».

Principale force d'opposition, l'U.S.F.P. demande également qu'un nouveau gouvernement, « *fort, responsable, représentatif des forces nationales et mu par l'esprit de salut public* », se voie confier la mission essentielle d'organiser des élections qui « *garantissent l'expression libre de tous les citoyens en prenant les mesures nécessaires pour épurer l'adminitration et assurer sa neutralité* ». Ce gouvernement devra encore « *mettre fin à la guerre d'usure imposée dans le sud du pays en donnant ordre aux forces armées royales d'arrêter toute attaque injustifiée contre le Maroc* ».

C'est donc une accélération nette et décisive du processus de démocratisation amorcé voilà trois ans à la faveur de la « *marche verte* », que réclame l'U.S.F.P. Mais le texte voté ne fixe aucun délai à ces « *exigences* » et M. Abderrahim Bouabid — renouvelé dans ses fonctions de premiersecrétaire, — qui n'a pas jugé utile, dans sa courte allocution finale, de reprendre les termes de la résolution, n'y voit, en fait, qu'une « *alternative raisonnable permettant de mobiliser les énergies nécessaires pour sauver le pays* ». « *Nous voulons une véritable démocratie* », a conclu M. Bouabid, non sans avoir, auparavant, exhorté ses militants à être « *patients et responsables* ».

La ligne suivie par l'équipe dirigeante, qui entend participer activement à la libéralisation présente du régime, si précaire et « *truquée* » qu'elle soit encore à leurs yeux, se trouve largement confirmée et renforcée. Cette orientation reste néanmoins contestée par certains militants, jeunes pour la plupart, qui rechignent encore devant le « *cours nouveau* » depuis trois ans, fondé sur le légalisme et la critique des « *erreurs aventuristes* » du passé.

Le huis clos prononcé, apparemment contre le vœu de la direction, durant la plus grande partie des travaux, ne permet

De notre envoyé spécial

guère de mesurer précisément l'audience de cette base contestataire. A l'extérieur, les responsables de l'U.S.F.P. assurent qu'il ne s'agit que d'une poignée de jeunes « *un peu enflammés* ».

Serein, M. Bouabid affirme que son parti « *saura garder les meilleurs* ». Si minoritaire soit-elle, « *l'aile dure* » n'en pas moins posé de sérieux problèmes au sein de la commission des résolutions politiques qui a siégé sans relâche durant toute la journée de samedi.

Près de dix mille membres

Certains de ces jeunes militants se réclament plus ou moins ouvertement de M. Mohamed Basri, figure historique de la résistance marocaine et l'un des fondateurs du parti. M. Basri, dont on connaît mal l'activité en exil, de naturel plus enclin au complot et à l'action subversive qu'à la réflexion politique, sert ici de référence lointaine et confuse à un radicalisme qui se satisfait peu des compromis avec le régime, jugés nécessaires et profitables par la direction de l'U.S.F.P. Les « basristes » sont assurément fort peu nombreux, mais les questions qu'ils posent trouvent sans doute un écho chez des militants qui s'interrogent et mesurent encore mal qui, du roi ou du parti, aura finalement le plus gagné à l'« ouverture ».

Au solde des « acquis », M. Bouabid peut, il est vrai, se prévaloir d'avoir obtenu en trois années la libération de la quasi-totalité des militants, la réapparition et la restructuration de son parti, qui revendique aujourd'hui près de dix mille membres, la libre parution de sa presse et — surtout — la possibilité de promouvoir un renouveau syndical à travers la création d'une nouvelle centrale proche de l'U.S.F.P., la confédération démocratique du travail.

Nul pourtant ne saurait exclure les risques d'un « retour de bâton », et les dirigeants du parti, disposés aujourd'hui à jouer crânement le jeu de l'ouverture, n'en écartent certes pas l'hypothèse. Ils savent, mieux que quiconque, que le roi s'est vu contraint à cette « *démocratisation contrôlée* » pour sortir d'un relatif isolement et s'entourer de toutes les garanties afin de mener à bien sa politique saharienne.

L'opposition n'est encore tolérée que sur un fond d'« unanimité nationale » autour de la grande cause des « provinces du Sud ». Sur le principe de leur récupération, aucune faille n'apparaît dans le front commun des grandes formations marocaines.

C'est cette politique qu'a voulu justifier M. Bouabid dans son rapport introductif en s'adressant directement aux nombreuses délégations étrangères invitées au congrès.

Délaissant tout à fait le long texte écrit qu'il avait résumé dans ses premières parties — consacrées à l'analyse de la libéralisation intérieure et de la très sombre situation économique, — M. Bouabid a cherché à se faire pédagogue pour expliquer le bien-fondé de la position marocaine. Il n'ignorait pas en effet que nombre de ses hôtes restaient sur cette affaire plus que sceptiques, certains — et non des moindres — ayant même déjà fait à plusieurs reprises le voyage « de l'autre côté » pour apporter, lors des congrès du Front polisario, le « *salut fraternel* » de leurs formations à la « *résistance du peuple sahraoui* ».

Le premier secrétaire de l'U.S.F.P. a donc une nouvelle fois repris le dossier à ses origines, à une époque — la fin des années 50 — où « *nul ne parlait encore du peuple sahraoui* ». Cela pour mieux démontrer le caractère, selon lui, factice et artificiel de l'entité nationale que les adversaires du Maroc veulent aujourd'hui créer de toutes pièces. « *Répétons-le*, a-t-il conclu, *il nous est impossible de céder le moindre arpent de notre terre.* »

Rappelant la doctrine constante de son parti depuis Mehdi Ben Barka, M. Bouabid a cependant réaffirmé que l'U.S.F.P., fermement attachée à l'idée d'un « Maghreb arabe uni », admettait fort bien, préconisait même, pour amorcer cette unité, l'exploitation commune par tous les Maghrébins de l'ensemble des richesses sahariennes. Dans son rapport écrit, le premier secrétaire du parti s'en prend, avec une sévérité de ton qui n'a jamais transparu dans l'exposé oral, aux atermoiements ou à l'attitude timorée du pouvoir sur la question nationale. « *Si le Maroc*, assure-t-il, *n'a pas encore parachevé son unité territoriale, et ne cesse d'affronter le problème du Sahara. (...), c'est parce que les gouvernements de notre pays ont refusé et refusent toujours la stratégie globale de libération que notre parti a proposée (...) : répondre à l'offensive par l'offensive dans tous les domaines, politique, diplomatique et militaire.* » M. Bouabid a conclu en lançant un appel aux « responsables » afin qu'ils « *abandonnent leur politique hésitante et attentiste* », qui est « *la conséquence directe des options antipopulaires et antidémocratiques choisies depuis vingt ans* ».

DOMINIQUE POUCHIN.

Une « journée de solidarité » avec les combattants érythréens

LE F.P.L.E. DÉNONCE, A PARIS LA « COMPLICITÉ IGNOBLE DE L'U.R.S.S. DANS LE GÉNOCIDE »

Le Comité de soutien à la lutte de libération du peuple érythréen (50, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris-12e) a organisé, samedi 9 décembre à Paris, une « *journée d'étude et de solidarité avec la lutte de libération du peuple érythréen* ». Plusieurs personnalités politiques, parmi lesquelles M. Michel Jobert, ancien ministre, et le sénateur italien Lelio Basso, ont participé à cette manifestation à laquelle s'étaient associés notamment le parti communiste, le parti socialiste, le P.S.U., la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN.

Les thèmes abordés par les universitaires et spécialistes ayant pris la parole au cours de cette journée concernaient notamment « *L'Erythrée et le problème des frontières en Afrique* », « *Les Nations unies et l'Erythrée* », « *L'organisation des zones libérées* ».

M. Nafi Kurdi, représentant en France du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.), a fait l'historique de « *dix-huit années de libération nationale* », avant de dénoncer la participation soviétique à l'offensive actuellement menée par l'armée éthiopienne contre les maquisards érythréens.

« *Si la complicité de l'impérialisme américain dans le génocide contre notre peuple ne sera jamais oubliée*, a-t-il dit, *celle de l'Union soviétique restera la plus ignoble qu'ait connue notre peuple au cours de son histoire. (...)*

» *L'U.R.S.S. s'empresse d'asseoir sa domination. Ses intérêts stratégiques justifient qu'elle fasse table rase des droits nationaux de notre peuple.* »

M. Kurdi a, en outre, réaffirmé que « *plus de 5 000 soldats éthiopiens et quatre officiers soviétiques, dont un lieutenant-colonel, ont été tués et qu'un millier d'hommes ont été faits prisonniers. Sur les 250 chars engagés sur l'ensemble des fronts, 93 ont été détruits ou endommagés et 45 capturés* ».

● LE PARTI COMMUNISTE ITALIEN déplore en termes vifs la solution militaire choisie par Addis-Abeba dans le conflit érythréen. *L'Unita*, organe du P.C.I., a publié une longue déclaration de M. Giancarlo Pajetta, membre de la direction, qui, à plusieurs reprises, avait dirigé des missions de bons offices, tant en ce qui concerne l'Erythrée que l'Ogaden.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● DOUZE PARTIS D'OPPOSITION, dont deux fractions de la Ligue Awani, ancien parti gouvernemental, ont décidé de boycotter les élections législatives du 27 janvier. Dans un communiqué, ces partis déclarent notamment que, « *en l'absence de conditions sont : l'abrogation de ration d'un véritable Parlement souverain, les élections législatives prévues seraient une farce et un gaspillage de temps et d'argent* ». Ces conditions sont : L'abrogation de la loi martiale et la restauration des droits fondamentaux et de la démocratie parlementaire, la libération inconditionnelle des prisonniers politiques, la démission du général Ziau Rahman, chef de l'Etat, de ses fonctions de chef d'état-major de l'armée et le rétablissement de la liberté de la presse. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● LE CONSUL GENERAL DU GUATEMALA au Salvador, M. Carlos Alarcon, a été tué par des paysans en colère, après un accident de la route qui a coûté la vie à une fillette, a-t-on appris à San-Salvador le dimanche 10 décembre. — *(A.F.P.)*

Équateur

● L'ECONOMISTE ABDON CALDERON, candidat du Front radical alfariste (centre), lors du premier tour de l'élection présidentielle, en juillet dernier, est mort dimanche 10 décembre, à Miami (Floride), où il avait été hospitalisé à la suite d'un attentat, le 29 novembre, à Guayaquil. — *(A.F.P.)*

Espagne

● M. VICENTE RUBIO ERENO, soixante et un ans, militaire à la retraite, est la victime du premier attentat commis en Espagne depuis l'approbation de la Constitution. Samedi 9 décembre, deux hommes masqués et armés ont fait irruption dans un bar de Santurce, dans la banlieue de Bilbao. Un des terroristes a tiré à cinq reprises sur Vicente Rubio, qui a été tué sur le coup. — *(A.F.P.)*

Inde

● DES MEMBRES DU PARTI DE MME GANDHI ont été accusés, vendredi 8 décembre, par le président de la Chambre du peuple d'avoir comploté pour assassiner M. Desai, premier ministre. Le représentant de l'opposition a démenti ces accusations et affirmé que c'était contre Mme Gandhi qu'un complot avait été ourdi.

Indonésie

● MILLE CINQ CENTS PRISONNIERS POLITIQUES ONT ETE LIBERES samedi 9 décembre, a-t-on annoncé officiellement à Djakarta. Ils avaient été arrêtés, après le coup d'Etat de 1965, sous l'accusation de « *communisme* ». — *(U.P.I.)*

Mexique

● L'ANCIEN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, M. EMILIO PORTES GIL, est décédé, dimanche 10 décembre, à Mexico, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Durant son mandat (1928-1930), il avait mis fin au conflit entre l'Eglise et l'Etat. En 1929, il avait accordé l'asile politique à Augusto Cesar Sandino, leader au Nicaragua d'une guérilla contre les troupes d'occupation américaines. — *(A.F.P.)*

Namibie

● LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN a annoncé que le taux de participation aux élections organisées unilatéralement du 4 au 8 décembre en Namibie avait atteint 81 %. Les résultats du scrutin seront officiellement annoncés le 18 decembre. Les différents partis politiques auront trois jours pour nommer leurs représentants à l'Assemblée en proportion du nombre de voix obtenues. — *(Corresp.)*

Nicaragua

● LE PRESIDENT CARTER a révélé, samedi 9 décembre, que le général Somoza et le Front élargi de l'opposition ont décidé d'entamer des négociations sur l'organisation d'un référendum pour déterminer la nature du prochain gouvernement. — *(A.F.P.)*

Sainte-Lucie

● M. ALLAN LOUISY, leader de l'opposition travailliste à Sainte-Lucie, ancienne colonie britannique des Antilles, a envoyé samedi 9 décembre une lettre à M. Edward Rowlands, secrétaire d'Etat au Foreign Office et au Commonwealth, dans laquelle il proteste contre la décision de la Grande-Bretagne d'accorder l'indépendance totale à l'île le 22 février prochain. Sainte-Lucie est actuellement un « Etat associé » à la couronne britannique, autonome pour ses affaires intérieures mais dépendan tde Londres pour sa défense et ses relations avec l'étranger. — *(U.P.I.)*

ASIE

Chine

Le maréchal Peng Te-huai est réhabilité

Pékin. — La réhabilitation posthume du maréchal Peng Te-huai a été confirmée le lundi 11 décembre par Radio-Pékin. L'émission évoquait un roman du début des années 60 sur la défense de la base révolutionnaire de Yennan (roman condamné pendant la *révolution culturelle* et récemment remis à l'honneur) et citait nommément Peng Te-huai comme le principal chef militaire qui s'était illustré au cours de cet épisode.

La réhabilitation de Peng Te-huai, réclamée par de nombreux dazibaos ces dernières semaines, était considérée comme acquise depuis que

De notre correspondant

M. Teng Hsiao-ping avait déclaré devant des visiteurs japonais, le 26 novembre, que les mérites du maréchal défunt l'emportaient sur ses fautes. Cette partie de ses propos n'avait *toutefois* pas été rendue publique par la presse chinoise.

Pour mesurer l'importance et la rapidité de cette « *révision* du verdict », il faut se souvenir que, l'été dernier, le nom de Peng Te-huai était encore régulièrement cité parmi ceux des personnages négatifs de l'histoire du P.C. chinois. Aussi bien cette histoire l'a-t-elle présenté comme le principal animateur de la ligne opportuniste de droite « *contre laquelle fut menée la huitième grande lutte* » au sein du parti. Le 4 août dernier encore, dans un discours à la conférence nationale sur milice, le maréchal Nieh Jung-chen, membre du bureau politique, le mettait encore sur le même plan que Lin Piao et la « *bande des quatre* » pour avoir « *nié la force du peuple et minimisé le rôle de la milice dans les guerres futures* » et ainsi « *radicalement rejeté la conception de la guerre populaire du président Mao* ».

Il est sans doute significatif que Peng Te-huai soit réhabilité pour ses mérites militaires. On attend avec intérêt toutefois la nouvelle appréciation qui va être faite de son rôle à la fin des années 50. C'est à cette époque qu'il fut condamné pour avoir critiqué les excès du « grand bond en avant » et s'être ainsi directement opposé à Mao Tse-toung. Plusieurs articles de presse ont à vrai dire déjà préparé sa réhabilitation sur ce plan en célébrant les mérites d'une pièce de théâtre, *la Destitution de Hai Jui*, qui, sous couvert d'allusions historiques, avait pris sa défense (*le Monde* du 18 novembre 1978). C'est autour de cette pièce que se livrèrent, à la fin de 1965, les premières escarmouches de la révolution culturelle.

La réhabilitation, également posthume, d'un autre personnage de premier plan, Tao Chu, a aussi été confirmée, dimanche, par la publication dans *le Quotidein du peuple* d'un long article rédigé à sa mémoire par sa fille. Le cas de Tao Chu, qui est mort en 1969, présente un intérêt particulier car il est représentatif de ces puissances régionales qui furent « déboulonnées » lors de la révolution culturelle. Vétéran de la guerre civile, il était devenu, depuis la libération, le patron incontesté de la Chine méridionale, où ses responsabilités n'avaient fait que croître pendant quinze ans. Tout d'un coup, dans l'été 1966, Tao Chu se vit propulsé à Pékin avec les titres de membre du comité permanent du bureau politique et de directeur du département de la propagande du comité central. Six mois plus tard, il avait perdu tout pouvoir. En septembre 1967, *le Quotidien du peuple* lui collait l'étiquette de « *révisionniste contre-révolutionnaire* ».

Les historiens de la révolution culturelle se sont intéressés au cas de Tao Chu parce qu'il est le principal exemple d'un très haut dirigeant de province qui ne fut abattu qu'après avoir été détaché de sa base politique régionale. Vieille tactique dont la Chine n'a pas l'exclusivité, mais qui, compte tenu de l'importance d'un personnage qui figura parmi les cinq premiers dirigeants du régime, n'a guère pu être conçue et appliquée que par Mao Tse-toung lui-même.

ALAIN JACOB.

DEVANT « LE MUR AUX DAZIBAOS »

« Je suis complétement d'accord avec Carter »

Pékin (*A.F.P.*). — *Un incident illustrant bien le « printemps de Pékin » a eu lieu, dimanche 10 décembre, devant le « mur démocratique » de Pékin. Les deux correspondants de l'A.F.P. ont été involontairement à son origine. Ils relevaient le texte d'une nouvelle copie d'une requête signée du « Groupe des droits de l'homme » au président des Etats-Unis, lui demandant de s'occuper des droits de l'homme en Chine, dont l'original avait été arraché après seulement quelques heures d'affichage, dans la nuit de jeudi à vendredi. La nouvelle copie était accompagnée d'un préambule dénonçant comme* « anticonstitutionnel l'arrachage de dazibaos ».

Un petit homme sec, à l'air sévère et tout tremblant de nervosité les a interpellés : « Ce dazibao ne peut avoir été écrit par un représentant du peuple chinois. Ce n'est pas possible, c'est un provocateur soviétique révisionniste, pas un représentant du peuple chinois qui écrit des choses comme ça. »

Après cette tirade, il fend le groupe compact de lecteurs chinois et, comme les correspondants de l'A.F.P. poursuivent leur travail, il revient très vite, tremblant de rage : « On ne peut pas coller cela, ce n'est pas chinois. » *Ce disant, il s'empare du coin supérieur de la première page du dazibao et l'arrache.*

Comme l'homme, apparemment un petit bureaucrate d'une cinquantaine d'années, s'éloigne en répétant « ce n'est pas un Chinois, ce n'est pas un Chinois, on ne peut pas laisser des réactionnaires écrire des choses pareilles », *les lecteurs du texte, auxquels se joignent les lecteurs d'autres dazibaos, protestent et l'apostrophent :* « Comment, ce n'est pas un Chinois qui a écrit cela ? Nous sommes tous des Chinois ici et nous sommes tous d'accord. Pourquoi l'as-tu arraché ? » *Des soldats arrivent.* « Que se passe-t-il ? » *Les réponses fusent :* « Il a arraché un dazibao, il a arraché un dazibao. »

« J'ai arraché ce dazibao parce qu'il est réactionnaire », *répond enfin le petit homme.* « C'est toi le réactionnaire, tu portes la casquette de la bande des quatre », *crie quelqu'un. Il ne s'agit pas tant du couvre-chef de toile bleue porté par l'homme que de l'étiquette politique désignée souvent en Chine par le terme de chapeau.*

A aucun moment quelqu'un n'est venu prendre la défense du censeur du « Groupe des droits de l'homme » chinois qui fut poursuivi pendant quelque temps par un groupe nombreux avant de disparaître.

Jusqu'à ce qu'elle soit arrachée à nouveau, la requête à Jimmy Carter, lui demandant de s'occuper des droits de l'homme en Chine, attirait beaucoup de lecteurs. Une feuille spéciale, destinée aux commentaires des lecteurs, porte l'interrogation : « Celui qui a écrit cela est-il vraiment chinois ? » *A quoi répondent plusieurs lecteurs tous approbateurs, jusqu'ici, du « Groupe des droits de l'homme » :* « Alors d'après toi le peuple n'aurait pas besoin des droits de l'homme ? », « Je suis complètement d'accord avec le discours de Carter. Le peuple doit avoir des droits de l'homme. » « Les droits humains et démocratiques doivent être l'un des objectifs de la modernisation en Chine. »

Cambodge

Les « Izvestia » estiment que deux millions de personnes ont été exécutées en trois ans

Un incident naval a opposé Chinois et Vietnamiens samedi 9 décembre. Selon Pékin, un marin chinois a été tué et deux autres ont été blessés par des navires vietnamiens qui ont violé les eaux territoriales chinoises. Hanoï, pour sa part, a dénoncé la « provocation » chinoise et affirmé que l'incident s'était produit dans les eaux vietnamiennes.

D'autre part, à Bangkok, le commandant suprême des forces armées thaïlandaises, le général Serm Na Nakhon, a annoncé dimanche 10 décembre que ses troupes avaient été mises en état d'alerte après que quarante mille soldats vietnamiens eurent franchi la frontière du Laos pour pénétrer en territoire cambodgien. — (Reuter, A.F.P.).

De notre correspondant

Moscou. — Pour la première fois depuis la création du Front uni de salut national du Kampuchea (FUNSK) la presse soviétique a commenté l'événement, les 9 et 10 décembre. Jusqu'alors elle avait manifesté une certaine prudence en se contentant de reprendre des dépêches de l'agence vietnamienne d'information. Cependant, le soutien soviétique au FUNSK ne fait aucun doute : « *Les forces révolutionnaires et patriotiques authentiques se sont levées pour combattre résolument pour le salut de la patrie* », écrit la *Pravda*, qui note que « *le mouvement populaire contre les chefs réactionnaires s'amplifie* ». De leur côté les *Izvestia* estiment que « *le mouvement de résistance est entré dans une phase quantitativement nouvelle, celle de la consolidation* ».

Si le journal du parti communiste note que dans seize des dix-neuf provinces du Kampuchea, il existe des « zones libérées », la presse soviétique se garde de tout triomphalisme et n'évoque à aucun moment la chute prochaine du gouvernement de Phom-Penh. Elle ne fait aucune allusion à la présence de soldats vietnamiens au Cambodge, mais elle insiste sur la volonté du FUNSK de mettre fin au « *conflit frontalier* » avec le Vietnam.

Cette prise de position soviétique ne saurait surprendre. La presse dénonce régulièrement « *le groupuscule réactionnaire prochinois* » au pouvoir à Phnom-Penh, qui a « *transformé le pays en un gigantesque camp de concentration* ».

Depuis trois ans, on a exécuté, selon les *Izvestia*, quelque deux millions de personnes, soit un quart de la population ; parmi lesquelles « *des patriotes, des révolutionnaires ayant combattu pour l'indépendance de leur patrie* », ajoute la *Pravda*.

Sans doute l'U.R.S.S. n'a-t-elle jamais eu des relations très faciles avec les Khmers rouges, même au temps de la lutte contre les Américains (le gouvernement du maréchal Long Nol a été représenté à Moscou pratiquement jusqu'à la fi nde la guerre), mais elle n'a pas toujours condamné avec la même vigueur le nouveau régime.

En fait, le changement d'attitude a coïncidé avec l'intensification, au début de cetet année, des combats entre le Vietnam et le Kampuchea. Moscou a pris fait et cause pour Hanoï dès l'instant où les dirigeants soviétiques ont acquis la certitude que Pékin soutenait Phnom-Penh.

DANIEL VERNET.

DÉSARMEMENT

L'ACCORD SALT POURRAIT ÊTRE SIGNÉ EN JANVIER.

(Suite de la première page.)

Cherchant à rassurer les Européens, il a notamment affirmé (au cours des négociations) : « *Nous avons préservé toutes nos options stratégiques majeures (...), les intérêts alliés ont été protégés, car les intérêts de nos alliés sont nos intérêts.* » Dans l'avion qui conduisait M. Vance à Londres, de hauts fonctionnaires non identifiables ont d'autre part déclaré aux journalistes accrédités auprès du département d'Etat que « *d'importants changements étaient prêts de se produire* » et que l'accord SALT-2 serait signé « *bientôt* » ; ils ont toutefois refusé de donner une date ;

— Depuis quelque temps, de hauts fonctionnaires américains et des collaborateurs de M. Carter ont entamé une campagne pour la ratification d'un éventuel accord par le Sénat, ratification qui sera difficile. Un exemple : dans un article écrit pour l'agence d'information des Etats-Unis, M. Vest, secrétaire d'Etat adjoint, écrivait notamment, au début du mois de décembre : « *La conclusion d'un accord entre les Etats-Unis et l'Union soviétique est désormais toute proche.* »

Voici plusieurs semaines — depuis la dernière rencontre Vance-Gromyko, en octobre, à Moscou — que Soviétiques et Américains affirment que l'accord SALT-2 est rédigé « *à 95 %* ». Les divergences opposant encore les parties portaient sur la modernisation des systèmes d'armes existant, sur le bombardier soviétique Backfire, et sur certains aspects du missile de croisière (*cruise*). Le traité SALT-2 doit notamment fixer à deux mille deux cent cinquante le nombre de vecteurs intercontinentaux dont pourra disposer chaque signataire. Contrairement à ce qu'écrit *Time*, on ne pensait pas cependant qu'un sommet Brejnev-Carter ait lieu à Washington : on parlait plutôt de l'Alaska. — J. A.

EUROPE

Italie

La « ligne Berlinguer » inspirera le prochain congrès du P.C.I.

Rome. — Le parti communiste italien a publié, dimanche 10 décembre, le « *projet de thèses* » de son prochain congrès. Ce texte de deux cents pages, élaboré par une commission spéciale, sera débattu et amendé par toutes les sections du parti. La discussion se conclura à la veille du quinzième congrès, convoqué le 20 mars 1979.

En préparant des thèses, le P.C.I. revient à une formule ancienne. Lors de ses trois précédents congrès (1969, 1972 et 1975), ce n'étaient pas des résolutions qui étaient soumises au vote, mais le rapport du secrétaire général. Il était difficile, cette fois, de frustrer la base d'un débat préalable : inquiète et souvent désorientée, elle s'interroge sur l'entrée du parti dans la majorité parlementaire.

C'est le comité central (cent soixante-dix membres) qui a lu et corrigé les thèses avant publication, votant sur chacun des points. La « *ligne Berlinguer* » l'a largement emporté : il n'est nullement question de renoncer au compromis historique, c'est-à-dire à la collaboration entre communistes, catholiques et

De notre correspondant

socialistes pour réformer la société italienne. Mais la stratégie est précisée (cette œuvre de longue haleine ne se résume pas à une formule gouvernementale) et il est clair, à la lecture du document, que beaucoup de militants n'approuvent pas la manière peu combattive dont elle a été appliquée jusqu'à présent.

Le texte ne surprendra pas. Malgré des tiraillements — on a dû beaucoup discuter certains points — il est dans la ligne des déclarations entendues depuis trois ans. C'est la première fois néanmoins que certaines choses sont dites de manière aussi officielle. Le comité central déclare, par exemple, que l'internationalisme ne saurait se limiter aux partis communistes. De même, affirme-t-il, que la déstalinisation a échoué en Union soviétique. Ne voulant ni de socialisme ni de la social-démocratie, il cherche officiellement « une troisième voie ».

Autre affirmation importante : le P.C. ne préfigure pas l'Etat socialiste à venir, il n'est qu'une portion de l'Etat ; la société future sera constituée malgré tout d'intérêts divergents qui devront être représentés par plusieurs partis.

Le marxisme-léninisme, affirme-t-on d'autre part, n'est pas une doctrine et n'exprime pas toute la philosophie du P.C.I. Sans toucher à la formule, le prochain congrès modifiera l'article cinq des statuts qui engage les adhérents à « *acquérir et approfondir le marxisme-léninisme et à en appliquer les enseignements* ».

Le centralisme démocratique reste valable, on ne l'abandonnera pas. Mais il faudra « *développer une démocratie profonde et de masse, une habitude de libre discussion* ». Les membres du comité central n'ont pas précisé comment le parti devait y parvenir. Ils n'ont surtout pas donné l'exemple, en s'enfermant à double tour pour discuter le document.

La base se montrera-t-elle moins craintive ? Brisera-t-elle l'unanimisme de façade qu'on a voulu donner malgré tout ? Le P.C.I. est de moins en moins dogmatique, mais c'est dans les faits que ses partenaires veulent le juger.

ROBERT SOLÉ.

Le « projet de thèses »

Rome. — Le « projet de thèses » du P.C.I. compte sept chapitres. Il commence par une longue introduction, de laquelle sont extraites la pluparts des citations suivantes :

● L'INTERNATIONALISME : « Le P.C.I. sollicite et se propose de contribuer à l'affirmation d'une solidarité et d'un engagement internationalistes qui aillent au-delà des partis communistes. Aujourd'hui, en effet, le processus révolutionnaire mondial compte des mouvements et des courants d'émancipation assez vastes et divers. (...) Ni des modèles universels, ni des chaires d'orthodoxie idéologique, ni des centres exclusifs de direction politique ne sont possibles. »

● L'EUROCOMMUNISME : « La réflexion des communistes italiens a rencontré ces dernières années celle que conduisaient, de manière autonome, d'autres partis communistes d'Europe occidentale et de pays comme le Japon. Malgré les diversités historiques et d'orientation, la conviction commune est née que la lutte pour le socialisme et sa construction doit se traduire par l'entière expansion de la démocratie et de toutes les libertés. Tel est le choix de l'eurocommunisme. »

● LES PAYS SOCIALISTES : « Cette grande expérience historique a révélé des limites, des contradictions et des erreurs qui pèsent dans la vie interne, économique et politique, de tout payse, surtout pour ce qui concerne la démocratie. Ces limites, contradictions et erreurs pèsent aussi dans les rapports entre les divers pays socialistes et limitent la force d'attraction des idéaux du socialisme dans le monde entier. De toute façon, il est évident que les voies et les modèles suivis dans ces pays ne peuvent être proposés pour la transformation socialiste des pays de l'Europe occidentale et de l'Italie. »

● L'UNION SOVIETIQUE : « Le vingtième congrès n'était pas remonté au déroulement historique pour rechercher les causes qui avaient rendu possibles les faits tragiques qu'il dénonce. Il n'avait pas mis en discussion des questions de fond. Les coûts élevés payés durant le processus ouvert en Russie par la révolution d'Octobre dérivent des conditions objectives dans lesquelles a été accomplie la première révolution prolétarienne, mais aussi des défauts et des erreurs d'orientation économique et politique, de choix comme la planification centralisée de manière rigide, de l'étatisation totale de l'économie, des moyens et des délais de la collectivisation dans les campagnes, de l'identification entre le parti et l'Etat. Cela a eu des répercussions profondément négatives dans les rapports entre les classes, dans les rapports politiques et dans la nature même des institutions. »

● LA TROISIEME VOIE : « Il s'agit donc, à la différence des expériences des social-démocraties, d'engager des processus de transformation socialiste qui soient néanmoins différents de ceux qui ont été conduits, après la révolution d'Octobre, en Union soviétique et dans d'autres pays socialistes. En ce sens, nous parlons, pour ce qui concerne l'Europe, d'une troisième voie. »

● LA DEMOCRATIE : « La classe ouvrière, les travailleurs, veulent et défendent un système de garanties institutionnelles de la liberté : d'une part parce que les libertés politiques et civiles sont des conquêtes historiques auxquelles on ne peut renoncer ; d'autre part parce qu'un régime démocratique est le terrain le plus favorable au développement de la lutte des classes, visant une réforme des structures économiques et sociales. La démocratie politique se présente comme la forme institutionnelle la plus haute d'organisation d'un Etat, même d'un Etat socialiste (...). Même quand la société est transformée dans ses bases économiques et qu'est éliminée la division en classes antagonistes, il continue à y avoir des intérêts différents (...). D'où la possibilité d'existence de plusieurs partis et de leur alternance au gouvernement. »

● LE PARTI ET L'ETAT : « Nous avons dépassé depuis longtemps la conception du parti communiste comme « préfiguration » de l'Etat et de la société socialistes. Il doit être bien clair que le parti est une portion de la société et de l'Etat. Il veut être en premier lieu l'expression directe et organisée de la classe ouvrière et de toutes les couches populaires, un parti de masse et de lutte, une force autonome de transformation de la société, capable d'exprimer une fonction consciente de gouvernement. »

● LE MARXISME - LENINISME : « Nous ne concevons pas la pensée de Marx, d'Engels, de Lénine comme un système doctrinal : nous estimons depuis longtemps que la formule « marxisme - léniniste » n'exprime pas toute la richesse de notre patrimoine théorique et idéal. (...) En ce sens il faudra réexaminer, y compris dans le statut du parti, la richesse de ce patrimoine, l'exigence de le connaître et de l'approfondir, dépassant la formule limitative de l'article cinq. »

● LE CENTRALISME DEMOCRATIQUE : « La méthode du centralisme démocratique répond aux finalités d'un parti qui veut transformer les bases et le caractère de classe de la société et de l'Etat. (...) Cependant de nouveaux pas en avant sont nécessaires, y compris à travers des modifications de l'organisation. (...) Il faut développer toujours davantage dans le parti une démocratie profonde et de masse, une habitude de libre discussion, l'aspect critique. »

● LE COMPROMIS HISTORIQUE : « Les éléments essentiels de notre politique unitaire ont été et restent le rapport d'unité avec le parti socialiste et la richesse de l'entente avec les forces populaires et progressistes d'inspiration catholique. C'est cette ligne qui est exprimée dans la formule de compromis historique. (...) La stratégie d'unité ne contredit pas la pluralité des forces politiques. Elle ne peut être comprise comme une diminution de l'identité historique et politique des différents partis, dans une association confuse et paralysante. »

POUR UNE EUROPE PLURINATIONALE

Le projet de thèses du P.C.I. évoque, dans les termes suivants, les élections du Parlement européen au suffrage universel :

« Ces élections sont un moment important du processus de démocratisation de la Communauté. La Communauté européenne n'aura été jusqu'alors qu'une construction d'en haut... Les intérêts des Etats adhérents les plus faibles ont souvent été ignorés et blessés... Il ne s'agit pas de créer un Etat supranational, avec les attributs des vieux Etats nationaux centralisés, mais de créer un pouvoir nouveau, plurinational, qui puisse travailler avec des structures et des méthodes démocratiques... Une des tâches du nouveau Parlement devra être l'approbation d'une loi électorale européenne, valable pour toute l'aire de la Communauté (...). Il y a des divergences entre les communistes italiens et ceux des autres pays adhérents, mais cela n'empêche pas que les principaux partis communistes de l'Europe occidentale ont élaboré des positions communes (...) notamment sur la voie démocratique au socialisme.

» Le P.C.I. est favorable à l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté : cette entrée doit fournir l'occasion d'une large révision des politiques communautaires et des orientations générales de la C.E.E. »

Portugal

Centristes et sociaux-démocrates exploitent la remontée de la droite

De notre correspondant

Lisbonne. — Deux événements politiques ont eu lieu pendant le week-end au Portugal. A Porto, le congrès du Centre démocratique et social (C.D.S.) a été marqué par un virage à droite. A Lisbonne, le parti social-démocrate a décidé de poser des conditions à son éventuelle approbation du programme du gouvernement de M. Mota Pinto. Le vote doit avoir lieu au Parlement le mardi 12 décembre. Le parti socialiste ayant l'intention de s'abstenir, le nouveau gouvernement ne disposerait donc que du seul soutien des quarante et un députés du C.D.S. si le P.S.D. s'abstient également.

M. Sa Carneiro, leader du parti social-démocrate, estime que des négociations secrètes ont eu lieu entre le gouvernement et le parti socialiste. Aussi exige-t-il des précisions. D'abord sur la réforme agraire, le P.S.D. étant contre l'éventuelle poursuite des expropriations avant la restitution de toutes les terres illégalement occupées en Alentejo et l'indemnisation de tous les expropriés en vertu de l'application de la loi Barreto. Ensuite, sur les mesures que le gouvernement compte adopter afin de « *garantir l'indépendance politique* » de la radio, de la télévision et des journaux contrôlés par l'Etat. Le P.S.D. considère également que les postes-clés de l'administration doivent être occupés par des personnalités « *indépendantes* ». Il demande donc au gouvernement de remplacer les préfets de région, tous membres du parti socialiste et du Centre démocratique et social, nommés par M. Mario Soarès.

M. Sa Carneiro a su tirer parti de son opposition à la coalition P.S.-C.D.S., qui a géré les affaires de février à juillet 1978.

Susciter la convocation d'élections anticipées pour exploiter le désarroi des socialistes et des centristes, telle est sa tactique. En outre, le virage du C.D.S. l'a peut-être convaincu qu'il fallait accélérer les choses. En s'orientant à droite, le parti de M. Freitas do Amaral cherche à se réconcilier avec de larges secteurs de l'opinion qui n'avaient pas compris l'alliance avec les socialistes au début de l'année. Plusieurs dirigeants centristes hostiles à cette alliance ont obtenu des postes de responsabilité. Par exemple, MM. Lucas Pires et Rui Oliveira, qui deviennent respectivement vice-président et secrétaire général du C.D.S. D'autre part, les centristes s'apprêtent à déclencher une campagne pour la « révision globale » de la Constitution. Ils se déclarent favorables aux règles de l'économie de marché. Or, les dispositions constitutionnelles interdisent l'apport de capitaux privés dans des secteurs fondamentaux de l'économie comme la banque et les sociétés d'assurance. — J. R.

Un entretien avec M. Jean François-Poncet

(Suite de la première page.)

— *Ne considérez-vous pas que ce rôle est attaqué systématiquement par d'autres ministères qui traitent directement avec l'étranger sous prétexte que leurs affaires sont hautement techniques ?*

— C'est une façon de voir les choses. Mais en rester là serait une vision étroite et stérile de la réalité et du devenir. Je crois qu'il faut aborder le problème d'une toute autre façon. Nous vivons dans un monde où les relations internationales se sont énormément développées et diversifiées. Elles ne se limitent plus aux seuls rapports politiques entre les Etats, mais s'étendent aux domaines les plus variés de l'économie, de la culture, de la technique et de la science. Mais tous les problèmes qui ont, par leur nature, une dimension internationale, doivent, à un moment donné, être considérés dans une perspective synthétique, politique au sens le plus noble du mot, afin de permettre au pays d'affirmer sa présence et de faire valoir ses intérêts de façon cohérente. C'est là le rôle d'un ministère des affaires étrangères.

» Ce qui importe donc, c'est que le ministère soit en mesure de rendre les services que l'on doit attendre de lui, qu'il apporte à l'ensemble de l'appareil de l'Etat et aux gouvernants l'expérience, le talent et tout un ensemble de capacités techniques qui font que son intermédiaire est non seulement nécessaire, mais qu'il est recherché par tous ceux — et pas uniquement les administrations — qui, dans le pays, concourent à la vie internationale. Rien ne saurait plus être étranger au diplomate moderne. Son métier fait appel aussi bien à l'expérience et au savoir-faire hérités de la tradition — et dont on se rend compte, parfois après coup, combien ils demeurent nécessaires — qu'à une technicité et à une « expertise » résolument modernes. C'est en fonction de ces considérations que *la mission du ministère des affaires étrangères doit être définie* et reconnue. Ce n'est pas un problème de conflit de compétences administratives. C'est d'une nouvelle définition de la diplomatie qu'il s'agit.

Les diplomates doivent devenir des spécialistes

— *Une telle conception n'implique-t-elle pas une spécialisation des diplomates ?*

— Vous avez raison. Je dirai d'abord que la gestion de l'appareil diplomatique, la cohésion de ses actions à travers la continuité du temps et l'étendue de l'espace mondial, la rationalité de ses analyses, la créativité de ses propositions, la diffusion de ses actions, notamment par les médias, requièrent de la part du personnel diplomatique tout entier un effort collectif atteignant le niveau de l'excellence. Et il en est capable. Mais il importe que les diplomates deviennent des spécialistes. Des spécialistes de quoi ?

» D'abord de ces disciplines économiques, scientifiques, juridiques même qui, dans le passé, ne concernaient pas les chancelleries. Songez qu'autrefois on signait un ou deux traités par an. Aujourd'hui, le nombre des conventions que l'on signe est considérable ; leur préparation et leur mise en œuvre exige une expertise tous azimuts. Il y a aussi des spécialités d'ordre géographique : le Quai d'Orsay se doit d'avoir des spécialistes confirmés de chaque région du monde, non seulement sous l'angle linguistique, mais culturel, politique, économique. De ce point de vue, nous sommes peut-être moins bien armés qu'à d'autres époques et un gros effort est à faire.

— *Des spécialistes multidisciplinaires en somme. Des espèces de spécialistes de la généralité ?*

— Au contraire, il ne s'agit pas de revenir à la diplomatie de la tasse de thé, mais d'avoir un personnel qui ajoute à ce que le métier requiert de compétences générales une spécialité technique précise. Il s'agit aussi de constituer des équipes pluridisciplinaires. A cet égard, la réforme des structures que je compte mener à son terme indique bien la voie ; son axe est ce que l'on appelle la « géographisation ». L'idée est de mieux assurer qu'auparavant le traitement des affaires sous un angle global qui traduise la spécificité des questions européennes, africaines, arabes, asiatiques, américaines, qui sont traitées par des directions géographiques de plein exercice qui peuvent être pour nos ambassades et nos partenaires des interlocuteurs qualifiés. Mais, parallèlement, le rôle des directions fonctionnelles, dans les domaines économique, culturel, juridique, déchargées d'une partie de leurs responsabilités de gestion, doit être concentré sur la synthèse, la prospective, l'action multilatérale, laquelle, vous le savez, prend une importance croissante, surtout pour un pays qui, comme la France, a une vocation mondiale.

— *Pensez-vous que des textes nouveaux seront nécessaires aussi bien pour ce qui est de la structure du ministère et de sa place dans l'Etat pour jouer ce rôle nouveau ?*

— Des textes ? Le moins possible. C'est de pratique et d'action qu'il s'agit. Sauf pour le texte sur la fonction des ambassadeurs à l'étranger, qui doit être repris, en vue de faire des chefs de nos missions diplomatiques les responsables incontestés de la présence française à l'extérieur.

— *Ne serait-il pas plus facile de faire des spécialistes-diplomates que des diplomates-spécialistes ? N'a-t-on pas intérêt à envisager un recrutement plus diversifié ?*

— Il faut sûrement ouvrir le ministère, et ceci de plusieurs façons. D'abord par la promotion interne. Aussi par l'appel à d'autres corps de l'Etat (car les autres administrations ont besoin de spécialistes de politique étrangère : elles en sont d'ailleurs de plus en plus conscientes), mais à charge de réciprocité, car il faut une mobilité des diplomates afin qu'ils aient une expérience des autres secteurs de la vie nationale.

— *N'est-ce pas votre cas ?*

— J'ai en effet suivi un parcours *de ce genre, et ce n'est pas par* hasard. J'ai toujours pensé qu'il fallait faire surgir une nouvelle race de diplomates, en prise sur la vie, ayant une expérience diverse, tout en conservant leur vocation profonde et spécifique.

S'ouvrir sur la recherche politique et scientifique

— *Le Quai d'Orsay ne devrait-il pas s'ouvrir aussi sur le monde de la recherche ?*

— Sûrement ; et pas seulement la recherche scientifique, mais politique. C'est une voie où l'on s'est engagé avec le Centre d'analyse et de prévision, et qui est à développer. C'est un nouvel exemple qui montre que le ministère doit s'ouvrir sur la vie. Cette ouverture doit aussi concerner l'opinion publique. Il faut qu'elle se reconnaisse dans sa diplomatie, et si possible dans son ministère des affaires étrangères. Il faut que la France ait le sentiment d'avoir une diplomatie qui soit le reflet de la sensibilité, des intérêts, des objectifs nationaux.

— *Dans quels domaines l'action du ministère doit-elle être développée ?*

— J'en citerai d'abord un qui me paraît prioritaire. Celui de l'aide et de la protection apportées aux Français à l'étranger. En un temps où la France doit, pour conduire son expansion et assurer son rayonnement et ses équilibres extérieurs, inciter un nombre croissant de ses ressortissants à séjourner à l'extérieur pour des durées variables, mais souvent longues et, hélas ! dans des conditions de plus en plus exposées, la sécurité de ces compatriotes devient essentielle, et le *ministre des affaires étrangères doit être aussi le ministre des Français de l'étranger.*

— *C'est le rôle des consulats que vous voulez revaloriser ?*

— Un de mes objectifs est en effet le redéploiement du personnel diplomatique au profit des consulats. Il faut aussi réexaminer les méthodes et les moyens d'assistance aux Français séjournant ou voyageant à l'étranger, et revaloriser la fonction consulaire, ce à quoi je m'emploierai avec M. Alduy, parlementaire en mission, récemment chargé d'examiner le rôle et les missions de nos consulats.

— *Les autres domaines...*

— Encore la sécurité. Celle de tous les Français ; la sécurité des personnes mise en cause par le terrorisme ; la sécurité économique compromise par les fluctuations monétaires, la dépendance en matière d'énergie et de matières premières.

— *Et la dépendance du capital peut-être, résultant de prises de participations américaines dans les entreprises ? Le poids de certaines économies sur l'économie française pèse autant que le pétrole.*

— Mon énumération n'était pas limitative. L'indépendance économique exige en effet que, par rapport aux sociétés multinationales, la France ait une stratégie claire, une stratégie d'indépendance, qui d'ailleurs ne saurait être uniquement défensive. Elle implique la constitution de groupes d'importance et de capacité compétitive internationales. C'est bien ce que fait le gouvernement. Je pense aussi à la sécurité écologique qui ne peut être réellement garantie qu'au plan international.

— *Etes-vous favorable à la création d'une sorte de Conseil national de sécurité, sur le modèle américain ?*

— Je ne suis pas amateur d'imitations de l'étranger. Mais toujours dans cette perspective de la sécurité, et du rôle de synthèse que doit jouer, de façon novatrice, ce ministère, j'ai un projet qui part de la constatation suivante : il se produit plusieurs fois par an des situations de crise ; je ne pense pas seulement aux grandes crises internationales, mais à des situations urgentes qui exigent que de multiples informations soient recueillies, sélectionnées, analysées, pour permettre des réactions rapides et coordonnées entre tous les ministères concernés. L'expérience prouve que l'on a besoin d'une structure permanente, d'une véritable salle d'opérations en continuel état de marche et qui puisse accueillir une équipe opérationnelle interdisciplinaire adaptée à la nature de la crise en question et capable de la traiter d'heure en heure.

— *C'est la crise du Zaïre qui vous a donné cette idée ?*

— Pas spécialement. Plutôt le détournement de l'Airbus, que j'ai vécu il y a deux ans et demi quand j'étais ici comme secrétaire d'Etat, et qui montre la nécessité d'une action interministérielle immédiate.

— *Avec l'Elysée aussi ?*

— Oui. Mais l'expérience montre que dans des cas de ce genre l'opération transite nécessairement par l'ambassadeur de France dans le pays concerné. Par conséquent, les instructions passent par le Quai d'Orsay. C'est ici que doit se situer la cellule — ce qui ne signifie pas qu'elle soit la seule, ni que les décisions lui incombent. Mais elle doit être le laboratoire de l'information, de la réflexion et de l'action.

» Permettez-moi de passer à un autre sujet : le rayonnement culturel, qui est un aspect capital *de la présence française*. Il ne saurait se limiter à l'image classique que se font de la langue et de la culture françaises quelques pays, dont l'amitié est traditionnelle et d'ailleurs précieuse. Il doit être celui d'une France inventive, créatrice, accueillante aussi aux idées venues du dehors et qui doit redevenir l'un des principaux foyers d'échanges, de confrontations et de référence d'une culture mondiale où les formes neuves de l'action culturelle, l'audiovisuel, la science et la technologie ont autant de place que les arts et les lettres.

— *Cela demande beaucoup d'argent...*

— Je n'en suis pas si sûr. Il y a des contraintes budgétaires qui s'imposent à tous et qui nous obligent à réexaminer nos moyens d'action et à les redéployer.

» Autre élément d'une action nouvelle : chacun sait qu'une grande partie des relations entre les Etats, entre les peuples, se situe désormais dans le cadre des grandes organisations internationales. Certes, leur fonctionnement est pesant ; l'opinion est parfois déroutée par la politisation de leurs travaux, mais c'est quand même là que s'élabore peu à peu ce que je serais tenté d'appeler une nouvelle morale internationale et que s'affirme la revendication de dignité des jeunes Etats et des peuples démunis. La France se doit d'y être présente par une diplomatie d'influence et de propositions.

» Vous voyez qu'il s'agit d'être actif sur tous les plans. Notre diplomatie s'inscrit dans un certain nombre de solidarités fondamentales. Celle de la liberté, qui nous lie aux démocraties occidentales. Celle de l'Europe, que nous avons entrepris d'organiser. Celle de la détente, qui est indispensable à l'avenir pacifique de notre continent. Celle de la communauté historique, linguistique, culturelle, qui nous unit à un certain nombre de pays proches ou lointains. Celle qui nous lie aux pays en voie de développement et qui nous a conduits à organiser le dialogue Nord-Sud. Mais le caractère mondial de notre diplomatie doit nous conduire aussi à mettre l'accent, et de façon constructive, sur nos relations avec des zones *comme l'Amérique latine*, le Sud-Est asiatique, l'Afrique anglophone, avec un pays de l'importance de la Chine. Nos moyens, c'est vrai, sont limités. Mais nous devons faire ce qu'il faut pour qu'il y ait là aussi une présence active de la France. Ce qui suppose un certain redéploiement.

Le Quai d'Orsay doit être désenclavé

— *Que voulez-vous dire pratiquement par redéploiement ?*

— Je voudrais m'attacher à adapter et à moderniser l'appareil diplomatique, en faire un des meilleurs instruments diplomatiques du monde occidental en continuant la tâche entreprise par M. de Guiringaud. Dans une très large mesure, la ressource existe ; il suffit de l'exploiter avec rigueur et imagination. C'est cela le redéploiement : le meilleur usage des ressources. Le rôle des hommes est, à cet égard, décisif. Il faut redonner confiance au personnel de haute qualité, de grande compétence et de grand dévouement qui, à tous les niveaux, constitue ce ministère et qui a d'autant plus le sens de l'Etat qu'il est tourné vers l'extérieur.

» Etre diplomate aujourd'hui, c'est exercer une profession difficile, parfois même risquée, un métier contraignant qui exige une disponibilité constante. Je voudrais aussi souligner le rôle des ambassadeurs et des ambassades, car le ministère des affaires étrangères, ce n'est pas seulement un ministère et une administration centrale, c'est l'ensemble des postes diplomatiques qui, dans des conditions de travail souvent ingrates, assurent la présence de la France à l'extérieur et qui ont besoin, non seulement de directives, mais d'appui.

» Si j'insiste sur tous ces points, c'est pour désenclaver cette maison, l'ouvrir sur le public, rendre visible et accessible le service qu'elle peut rendre à toute institution publique française ayant à traiter une question internationale. Je pense aux universités. Je pense surtout au Parlement et aux parlementaires envers qui j'entends, avec mes collègues Stirn et Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat, être particulièrement attentif. Je pense aussi aux moyens d'information qui n'attendent pas seulement du Quai d'Orsay une production de communiqués officiels, d'ailleurs indispensables, mais une sorte de commentaire continu de notre action extérieure et une source d'information et de réflexion de haute valeur sur les multiples problèmes de la vie internationale.

— *Vous avez parlé lors de votre installation au Quai d'Orsay d'une diplomatie chaleureuse, ce qui veut dire aussi généreuse. En avez-vous les moyens ?*

— Naturellement, on peut toujours faire plus, mais on peut aussi faire mieux. Il y a dans les relations internationales quelque chose qui relève du cœur, et l'on se tromperait en pensant que seule compte l'importance des sommes en jeu. Par les initiatives qu'elle a prises, notamment dans le dialogue Nord-Sud, par la disposition d'esprit du président de la République, telle qu'elle s'est encore manifestée récemment à l'égard des populations africaines et, dans un autre contexte, des réfugiés d'Indochine, la France a montré qu'elle pouvait avoir une diplomatie généreuse, et efficace dans la générosité. Les Etats sont des monstres froids, durs, souvent *implacables. Il est de fait que* lorsque l'intérêt national est en jeu, rien ne doit distraire de son service, ni affaiblir la position du pays. Mais je voudrais que les diplomates prennent en compte ce que devraient avoir de chaleureux les relations entre les peuples, d'attentif aux personnes la recherche de solutions pacifiques, de généreux la volonté d'entente et de coopération. Cela ne donnera que plus de prix au langage de la rigueur et de la fermeté, quand l'intérêt national le commande.

» On a souvent remarqué que, depuis une vingtaine d'années, la France avait enfin acquis une mentalité exportatrice. C'est bien. Mais ce n'est qu'une étape. C'est l'ensemble du corps social qui, par une véritable conversion mentale, doit participer à la présence française dans le monde. Les échanges spirituels, intellectuels, technologiques, le tourisme, la culture offrent à notre pays la possibilité d'exister pleinement sur la scène internationale et dans la vie de plus en plus interdépendante des peuples. Dans cette perspective, la qualité du service diplomatique apparaît, non comme une simple priorité technique, mais comme un objectif majeur de la politique extérieure de la France. »

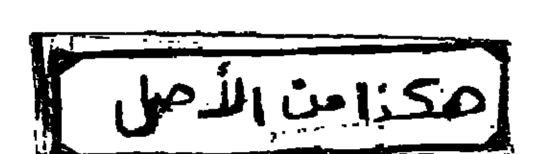

Le Monde

le débat européen

M. Giscard d'Estaing : non à une France chagrine repliée, frileuse

Dans le discours qu'il a prononcé samedi après-midi 9 décembre, au parc des Expositions (voir page 10), *M. Giscard d'Estaing a pris le contrepied, sans nommer M. Chirac, des thèses développées par le chef du R.P.R. dans son appel. Il a déclaré : déclaré :*

« Je demande à la jeunesse française de m'aider à organiser l'Europe, de m'aider à assurer l'influence de la France en Europe. Le rendez-vous est là : partout, des Etats-continents qui se développent dans le monde, peuplés de centaines de millions d'habitants et assurés d'immenses ressources naturelles. Ici un continent morcelé, privé de ressources, menacé dans ses productions. Il est clair qu'il faut organiser l'Europe. Il est non moins clair que la France a un rôle à jouer dans *cette* construction pour l'animer, pour l'orienter, pour lui donner son esprit et son âme.

» Je demande à la jeunesse française de ne pas avoir peur de l'Europe. On cherche à l'effrayer en lui expliquant à la fois qu'elle doit avoir peur de l'Espagne et du Portugal, parce qu'ils sont trop faibles, et peur de l'Allemagne parce qu'elle est trop forte. Peur d'une Assemblée élue, alors que nous disposons d'un droit de veto pour empêcher l'extension de ses pouvoirs, et que toute l'histoire moderne est celle de l'affaiblissement relatif des pouvoirs des Assemblées face à ceux de l'exécutif.

» Est-ce que cette peur des autres ne recouvre pas une peur de nous-mêmes, la peur de ne pas être à la hauteur de l'enjeu ?

» Je souhaite que la France entre dans la compétition de l'Europe. Je souhaite que la France relève le gant ! Comment expliquer que nous serions mieux placés à l'extérieur pour soutenir la compétition de l'Europe, si nous avons la crainte de ne pas pouvoir la gagner à l'intérieur ! Je fais appel à votre vitalité, à votre capacité ! Tout mon pari, qui est aussi ma conviction, est que *la France est capable de* gagner dans la compétition pacifique et fraternelle de l'Europe. Vous direz non à une France chagrine, repliée, frileuse. A une France qui deviendrait la vieille fille de l'Europe. Vous m'aiderez et, plus tard, quand je ne serai plus là, vous continuerez à construire sans moi, une France rayonnante dans une Europe organisée. »

M. Barre se refuse à « polémiquer » avec M. Chirac et affirme son souci de « travailler en confiance » avec le R.P.R.

M. Raymond Barre, qui avait exprimé sa « tristesse » après la vigoureuse prise de position de M. Jacques Chirac contre la politique européenne du président de la République, a indiqué, vendredi 8 décembre, à Lyon, qu'il n'avait pas l'intention d'engager une polémique avec le président du R.P.R.

Répondant aux questions des représentants de dix-huit quotidiens régionaux dans le cadre de l'émission Forum diffusée lundi 11 décembre par Radio-Monte-Carlo, le premier ministre a souligné que le gouvernement n'accepterait jamais « l'asservissement ou la vassalisation de la France ». M. Barre s'est également expliqué longuement sur l'attitude du gouvernement au cours du débat sur l'harmonisation européenne de la T.V.A. à l'Assemblée nationale, en se refusant à faire « un procès d'intention » au groupe R.P.R. et en opposant sa « sérénité » aux humeurs spectaculaires de son prédécesseur.

Ce faisant, le premier ministre a montré sa volonté tactique de désigner en M. Jacques Chirac le diviseur de la majorité et de lui faire porter l'entière responsabilité d'une éventuelle crise ouverte entre gaullistes et giscardiens.

Invité à commenter l'« appel aux Français » lancé le mercredi 6 décembre par le président du mouvement gaulliste, le chef du gouvernement a déclaré : « *Je n'entends pas polémiquer sur ce point parce que la règle que je me suis fixée depuis que je suis premier ministre est de ne jamais pratiquer l'agression au sein de la majorité, car je suis attaché à l'unité et à la cohésion de la majorité. Je me permettrai simplement de faire la remarque suivante : le président de la République, le gouvernement français — je dirai un gouvernement français quel qu'il soit — ne peut en aucun domaine accepter des évolutions qui signifieraient l'asservissement ou la vassalisation de la France. Le président de la République et le gouvernement français défendent l'indépendance de la France. Ils veulent que notre pays tienne sa place et joue son rôle dans une Europe organisée, car il suffit de regarder une carte du monde pour savoir que, si les nations européennes se dispersent au lieu de renforcer leur unité, elles ne pèseront plus lourd dans un monde sur la scène duquel s'avancent les Etats-continents.* » « *J'ajouterai autre chose de plus personnel*, a poursuivi M. Barre. *En 1967, c'est le général de Gaulle qui m'a envoyé à Bruxelles comme vice-président de la Commission unique des Communautés européennes. Je suis aujourd'hui premier ministre. Il paraît que j'ai un certain caractère. Je vous laisse le soin de trouver l'adjectif qualificatif qui convient. Mais croyez-vous un seul instant que, étant devenu premier ministre, je renierai les convictions qui ont toujours été les miennes en ce qui concerne la construction de l'Europe et la place d'une France qui défend sa personnalité et son originalité au sein d'une Europe organisée ?* »

« Mauvaise foi »

A propos du débat sur les pouvoirs de la future Assemblée européenne le premier ministre a indiqué :

« *Je n'ai jamais dit qu'il fallait faire un référendum sur l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne qui sera élue au suffrage universel. Ceux qui ont soutenu cette thèse sont soit de mauvaise foi, soit ignorants de notre Constitution.* » Rappelant les déclarations qu'il avait faites en juin 1977, à l'occasion des débats parlementaires sur le projet de ratification de l'accord organisant l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, M. Barre a souligné : « *A la suite d'un certain nombre de déclarations qui ont été faites sur l'imprudence ou les arrière-pensées du gouvernement, j'ai répondu : 1) On ne demande pas de garanties à autrui ; les meilleures garanties sont celles que l'on se donne à soi-même, et les garanties que l'on se donne à soi-même, elles sont dans le traité de Rome, qui prévoit le vote à l'unanimité en ce qui concerne un certain nombre de décisions ; 2) Nous nous sommes donné des garanties à nous-mêmes avec la loi portant ratification de l'accord autorisant l'élection de l'Assemblée au suffrage universel. J'ai dit ensuite (...) que si jamais un gouvernement acceptait l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne, il aurait beau l'accepter, cela supposerait un vote de l'Assemblée nationale et du Sénat, et j'ai ajouté que même si l'Assemblée nationale et le Sénat se trouvaien td'accord, car il peut toujours y avoir une majorité qui décide de le faire, étant donné les précautions que nous avons prises il y aurait le verrou suprême : tout ce qui comporterait une modification de la Constitution devrait être soumis à l'approbation du peuple français par voie de référendum.* »

Le chef du gouvernement a également rappelé, dans le détail, dans quelles conditions l'Assemblée nationale avait rejeté, puis accepté, en votant le « collectif » budgétaire, les dispositions relatives à l'harmonisation de la T.V.A. au plan européen : « *Mercredi matin, en conseil des ministres, je me suis fait autoriser à engager la responsabilité du gouvernement. (...) Le président et le vice-président du groupe R.P.R. m'ont dit : nous vous demandons de ne pas engager la responsabilité du gouvernement, cela signifierait que vous n'avez pas confiance en nous ; nous pouvons vous assurer que la loi de finances rectificative sera votée, que l'amendement concernant l'harmonisation de la T.V.A. sera voté. Nous vous disons, sur un plan personnel, que ce que nous souhaitons, c'est que nous travaillions en confiance. (...) Je leur ai dit : « Messieurs, je vous » remercie de vos propos, j'ai » toujours cherché à travailler en » confiance avec les groupes de la » majorité. (...) Je n'engagerai pas » la responsabilité du gouverne- » ment. (...) »*

» *Je considère avec sérénité tout ce que l'on dit, ici ou là, sur l'extraordinaire difficulté de la situation. Le jour où un groupe de la majorité décidera de ne plus soutenir le gouvernement, eh bien, nous le constaterons ! Mais d'ici là, en ce qui me concerne, je ne ferai aucun procès d'intention à une formation parlementaire de la majorité.* »

M. Barre a expliqué, en outre, pourquoi il ne sera pas candidat aux élections européennes : « *Si je ne me présente pas aux élections de l'Assemblée européenne, c'est tout simplement parce que j'ai déjà payé pendant de nombreuses années mon écot à la construction européenne (...) et, d'autre part, parce que je commence à prendre de l'âge et que pour cette œuvre d'avenir qu'est la construction européenne, je souhaite que des hommes plus jeunes que moi puissent aller porter les couleurs de la France au sein de l'Assemblée européenne.* »

M. PFLIMLIN : le nationalisme est une hérésie des temps modernes.

M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, ancien président du conseil, a participé dimanche 10 décembre à Wattrelos (Nord) à un « carrefour européen » organisé par le C.D.S., en compagnie de M. Léo Tindemans, ancien premier ministre belge, président du Parti populaire européen. M. Pflimlin a notamment déclaré, évoquant la prise de position de M. Jacques Chirac :

« *Il s'agit de propos injurieux que l'on veut croire être le résultat d'un égarement passager. Rappelez-vous, on accusait déjà Robert Schuman, vers les années 50, d'être du parti de l'étranger. Qui aujourd'hui oserait répandre une telle calomnie ? Quand je vois les communistes applaudir M. Chirac, cela me rappelle les plus mauvais moments de la IVe République. Le nationalisme, loin d'être une vertu patriotique, est un danger pour la nation. C'est une hérésie des temps modernes, une déviation du vrai patriotisme. Il est normal que le P.C. soit contre l'Europe, car son objectif véritable est d'entretenir la division de l'Occident.* »

Pour M. Pflimlin, il y a une grande confusion dans la controverse sur les pouvoirs de l'Assemblée européenne : « *Les traités sont très clairs à ce sujet et il n'est pas question aujourd'hui d'étendre les compétences. Mais il y a le droit et le fait. Une assemblée élue au suffrage universel aura une autorité morale incontestablement plus forte que celle dont jouit le Parlement actuel. Elle deviendra surtout une force de proposition.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : une drôle de fille.

La Lettre de la Nation, organe officiel du R.P.R., du lundi 11 décembre, publie un éditorial de Pierre Charpy qui évoque les propos tenus samedi par le chef de l'Etat en ces termes : « *Toutes les femmes restées sans mari vont-elles attaquer le président de la République pour avoir diffamé leur conditions, puisque le qualificatif de « vieille fille » est devenu dans sa bouche nettement péjoratif ? En invitant samedi les jeunes à dire « non » à une France « qui deviendrait la vieille fille de l'Europe », il a sans doute oublié que, somme toute, Jeanne d'Arc aussi était vieille fille. Il faut aussi dire « non » à une « France chagrine ». Faut-il la préférer accommodante à tout venant ? « Non à une France frileuse. » Faut-il la préférer nue qu'habillée ? C'est une drôle de fille que la France du président de la République, et mieux vaut passer sur le qualificatif qui s'y attacherait.*

» *Le président de la République, le premier ministre, les dirigeants de l'U.D.F. s'emploient à dédramatiser par l'ironie l'appel de Jacques Chirac. A les entendre, tout va pour le mieux, toutes les précautions sont prises. Qui dit le contraire joue à se faire peur en sortant des placards les vieux épouvantails, en ressuscitant les fantômes, etc. Mais l'ironie n'est souvent que le succédané de la mauvaise conscience et tous les beaux esprits si contents d'eux-mêmes et des autres ont certainement mauvaise conscience* officiel du R.P.R. du lundi 11 dé-*coup d'œil sur les réalités européennes.* »

M. CRÉPEAU : les réalités de notre temps sont supranationales.

M. Michel Crépeau, député, maire de La Rochelle, président du M.R.G., a estimé vendredi *8 décembre au micro de France-*Inter que le sommet de Bruxelles « *est un échec grave pour le président de la République* ». Il a ajouté : « *Cela montre aussi les difficultés qu'il y a à réaliser une Europe à neuf et la difficulté qu'il y aura à réaliser une Europe à douze, étant données les formidables disparités qui existent à l'intérieur du continent européen.* »

Evoquant l'attitude du M.R.G. dans le débat européen, M. Crépeau a notamment indiqué : « *Nous sommes pour l'Europe des réalités. Les réalités de notre temps sont supranationales (...). Nous disons qu'à une situation supranationale il faut apporter des réponses supranationales.* »

Le maire de La Rochelle a également estimé que l'appel de M. Jacques Chirac se situe « *dans la tradition gaulliste de l'Europe des nationalismes* ».

Enfin, le chef de file des radicaux de gauche a qualifié de « *grand débat mettant en cause l'existence même du parti* » le choix que devra faire le prochain congrès du M.R.G. entre présenter ses propres candidats aux élections européennes et former une liste commune avec le parti socialiste. Il a souligné : « *Un éventuel accord avec le P.S. ne pourrait s'inscrire que dans une stratégie globale en vue des prochaines élections présidentielles et législatives.* »

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES PROPOSENT D'INSTITUER UN CONTROLE DU PARLEMENT SUR LES DÉCISIONS COMMUNAUTAIRES

Afin de mettre un terme « *à la pratique actuelle qui consiste, pour les membres du gouvernement, à participer au conseil des ministres de la Communauté sans la moindre consultation préalable dans leur propre pays* », et donc de « *démocratiser la préparation nationale des décisions* », le groupe communiste a déposé, le 6 décembre, une proposition de résolution visant à modifier le règlement de l'Assemblée nationale. Il est d'abord prévu que, dans le mois précédant la réunion du conseil des ministres, un débat aura lieu devant la commission permanente compétente sur l'exposé par le ministre compétent des orientations qu'il entend défendre auprès de ce conseil. D'autre part, dans le mois qui suit la réunion du conseil, le ministre sera entendu à nouveau par la commission. A la suite de chacune de ces auditions la commission pourra adopter des observations.

Il est également prévu que lors de chaque session ordinaire du Parlement *le gouvernement fera* devant l'Assemblée nationale une déclaration avec débat sur sa politique européenne, déclaration qui sera suivie d'un vote.

Dans l'exposé des motifs, le groupe communiste estime notamment indispensable de conserver la règle de l'unanimité qui, par le droit de veto qu'elle implique, « *est un moyen décisif de l'indépendance nationale* ». La participation aux politiques communautaires, estiment les élus communistes, ne saurait mettre en cause les compétences parlementaires, qu'il s'agisse de la compétence législative ou de la faculté de contrôler l'action de l'exécutif.

EN BREF...

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, évoquant dimanche à Chalon-sur-Saône les propos de M. Chirac, a estimé : « *C'est un procès d'intention, mais c'est une vieille histoire.* » Evoquant l'attitude de M. Michel Debré, il a invité les militants de l'U.D.F. à « *n'accorder aucune audience aux propos de la colère* » et a ajouté : « *Nous avons la certitude qu'il y a des gens qui ne souhaitent pas voir la France participer à la construction européenne.* »

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a affirmé dimanche au Puy que depuis le mois de septembre son parti compte neuf mille adhérents nouveaux, et il a déclaré : « *Les agriculteurs du Massif Central en particulier n'ont que faire des états d'âme des hommes, et ils savent bien que leur sort dépend de notre capacité à définir une politique européenne pour résoudre nos problèmes économiques.*

» *Alors, de grâce, pas de mélodrame, pas de psychodrame. Nous ne sommes ni les fétichistes ni les frileux de l'Europe. Ne nous laissons pas enliser dans des débats stériles. Nous n'entendons pas qu'on tente d'effrayer nos compatriotes par des fantômes sortis des placards. Il ne convient pas de retomber dans le petit jeu des guérillas entre partis, ce n'est pas ce qu'attend le peuple de France qui apporte son approbation à l'action du président de la République comme l'a démontré un récent sondage.* »

● *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., prenant la parole dimanche à Limoges, a proclamé : « *L'U.D.F. est le pivot de l'unité des Français. Elle a la grande ambition d'être la formation qui s'apprête à écrire une nouvelle page de l'histoire de la France.* »

Décrivant la situation du pays, M. Pinton a déclaré :

« *Pour la première fois dans son histoire, la France compte plus d'un million de chômeurs. Ils seront environ 1 500 000 en 1979. La situation démographique est préoccupante. Il faut absolument la redresser. Notre acier, nos textiles, sont concurrencés par des pays dont nous ignorions ou presque l'existence et qui produisent aujourd'hui à un coût moindre. Nous ne pouvons sortir tout seuls de la situation actuelle. Pour répondre à ce nouveau défi, il nous faut construire l'Europe sans renier notre identité. Nous sommes franchement, unanimement, pour l'Europe, et c'est le grand combat de notre génération. Je ne répondrai pas aux injures voire aux invectives de certains dans la majorité, mais force est de contater que certains dans la majorité veulent entraîner les électeurs dans une voie qui n'est pas bonne pour la France.* »

● *M. Michel Jobert*, président du Mouvement des démocrates, estime dans sa *Lettre* du mois de décembre que « *le vrai combat pour l'Europe est celui de sa délivrance de la double tutelle, russe et américaine, qui pèse sur elle* ».

● *Le Parti des forces nouvelles* (droite nationaliste) a décidé, dimanche, d'organiser des réunions publiques dans tout le pays, dans la perspective des prochaines élections européennes.

Les deux premières réunions auront lieu à Versailles et à Lyon, les 19 et 26 janvier. Le P.F.N., qui mènera sa campagne sous le sigle Eurodroite, avec plusieurs autres partis nationalistes européens, lancera une souscription nationale.

● *M. Jean Charbonel*, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès, a estimé, dimanche à Paris, que « *les gaullistes devaient faire porter leur combat, non seulement sur les pouvoirs de la future assemblée, mais aussi sur le jeu des grandes forces économiques nationales ou internationales (...), ainsi que sur les mécanismes diplomatiques que risquent de déclencher, directement ou par personnes interposées, les Etats-Unis d'Amérique* ».

M. Charbonnel a indiqué qu'il approuvait « *la vigilance institutionnelle* » de M. Michel Debré.

● *M. Olivier Guichard*, ancien ministre, député R.P.R. de Loire-Atlantique, a déclaré, lundi 11 décembre à France-Inter : « *S'il fallait prendre au pied de la lettre la déclaration de M. Chirac, le R.P.R. devrait logiquement et convenablement sortir de la majorité. Si on ne doit pas la prendre au pied de la lettre, on place les élus du R.P.R. dans une position d'une ambiguïté rarement atteinte, même sous les régimes d'Assemblée d'autrefois.*

» *Je ne partage pas les sentiments sur la politique européenne du gouvernement exprimés, à titre personnel, par MM. Chirac et Debré, car ils ne tiennent pas compte des réalités européennes d'aujourd'hui ni de la volonté du président Giscard d'Estaing de faire respecter une conception de l'Europe qui est celle de la France depuis le début de la Ve République.* »

RÉUNIS EN CONGRÈS

Les betteraviers français demandent une révision du système des quotas par pays

Les betteraviers français sont inquiets. En dépit des résultats remarquables de la campagne d'arrachage en cours (elle donnera environ 3,7 millions de tonnes de sucre avec des surfaces réduites de 5 % par rapport à 1977 où elle avait atteint 3,9 millions de tonnes), le climat du congrès qu'ils ont tenu à Paris, vendredi 8 décembre, n'était guère à l'optimisme. Non seulement, disent-ils, la City de Londres, certains travaillistes anglais, les dirigeants de l'accord international du sucre et ceux des pays du pacte de Lomé veulent faire diminuer le prix et le volume de production du sucre en Europe, non seulement en France « *les bandits de la nutrition* » accusent le sucre d'être une drogue douce, non seulement la concurrence de l'isoglucose tiré du maïs commence à se faire pesante, mais voilà aussi qu'un grain de sable vient enrayer la machine de l'organisation interprofessionnelle française, dont le fonctionnement forçait jusqu'alors l'admiration des autres branches de l'agriculture.

Une entreprise de la Somme, la Société vermandoise de sucrerie a décidé unilatéralement au début de 1978 de modifier les conditions de réception des betteraves. Pas de quoi, *a priori*, alimenter douze mois plus tard les propos d'un congrès de quinze cents délégués. Mais, d'une part, cette modification portait sur un sujet de querelle fort ancien concernant les systèmes de pesée et, surtout, on avait défié la puissante Confédération générale des betteraviers. Les autres groupes sucriers, qui condamnaient officiellement les dirigeants de la Vermandoise, ont observé le conflit avec intérêt. Si la C.G.B. cédait, le moment ne serait-il pas venu de dénoncer d'autres accords ?

Les planteurs n'ont pas cédé, ils ont fait un procès, l'ont gagné, puis l'ont perdu en appel. Ils ont décidé finalement de prendre les devants et de rompre l'ensemble des accords interprofessionnels pour en négocier globalement de nouveaux. Le ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie, a engagé, de son côté, les betteraviers à prévoir de nouvelles modalités d'arbitrage, voire de sanction, dans les futurs accords.

Le conflit de la Vermandoise a fait apparaître une anomalie dans l'organisation européenne de la production sucrière : à chaque usine sont attribués des quotas qui sont en quelque sorte propriété de la sucrerie. Le planteur qui se trouve en conflit avec son transformateur *ne peut* plus dispos à sa guise de ses betteraves. Aussi les producteurs demandent-ils qu'en cas de désaccord avec un fabricant le quart des quotas qui lui sont attribués puisse être transféré sur une autre usine. M. Méhaignerie demandera à cet effet à la Commission de Bruxelles « *d'introduire une plus grande souplesse dans la réglementation concernant la gestion des quotas* ».

Dernier sujet d'inquiétude pour les betteraviers, la fixation pour 1980 d'un nouveau règlement sucrier européen. Au système *actuel des quotas de production* par pays, les betteraviers français préfèrent un retour à un régime de plus grande liberté. Les prix garantis associés à certains quotas ne favorisent pas, disent-ils, le dynamisme : les planteurs qui prennent des risques pour produire des betteraves *supplémentaires* à des prix non garantis sont aussi ceux qui favorisent le développement des exportations.

La C.G.B. préconise un autre système, appelé curieusement « *quantum* » dans le jargon des spécialistes, selon lequel l'ensemble des producteurs supporteraient, en fonction du tonnage qu'ils auraient produit, les charges entraînées par les exportations de sucre. Il devrait favoriser ceux des agriculteurs qui disposent, comme les betteraviers français, d'une relative avance technique. Inutile de dire combien la C.G.B., comme le ministre de l'agriculture qui défendra ce principe à Bruxelles, sont isolés.

Faute d'obtenir satisfaction, on se rabattra certainement sur le maintien du système actuel, à la condition que de nouveaux quotas de production soient attribués à chaque pays en fonction des résultats globaux des cinq dernières campagnes, afin, disent les betteraviers, que ces fameux quotas soient enfin en conformité avec la localisation réelle des productions.

JACQUES GRALL.

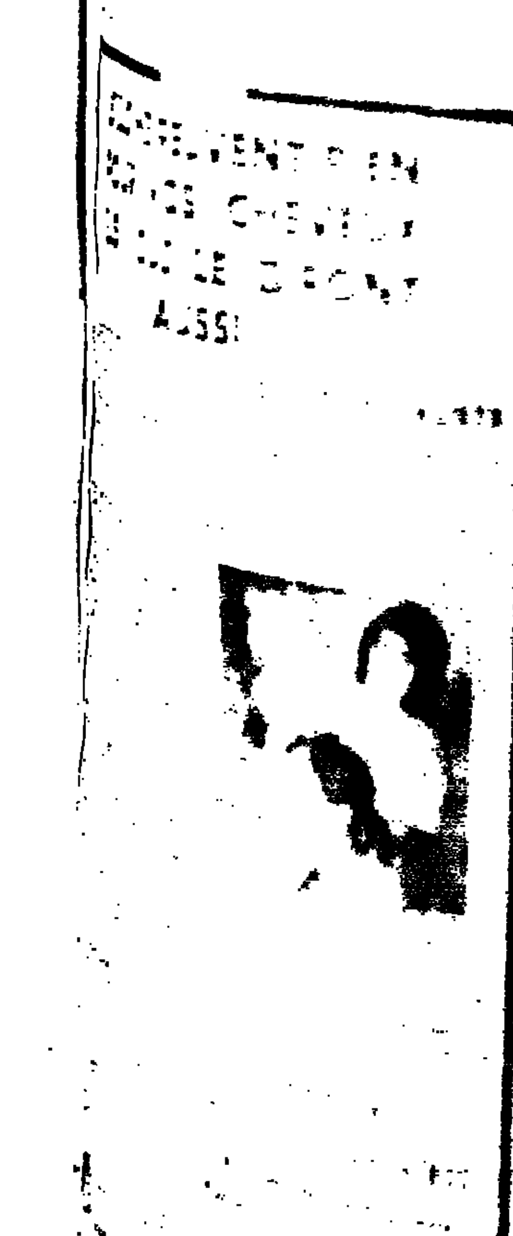

Les pouvoirs du Parlement

« TOUS LES MEMBRES DE LA C.E.E. VEULENT CONSERVER LE DROIT DE VETO », déclare le président du gouvernement luxembourgeois.

Le Parlement européen élu revendiquera plus de pouvoirs, « *c'est normal* », a dit M. Thorn, président du gouvernement du Luxembourg, dimanche 10 décembre, devant le « Club de la presse » d'Europe 1. Mais, a-t-il ajouté, il ne pourra en obtenir que « *dans le respect des traités* » (c'est-à-dire du droit de veto de chaque Etat).

A ce sujet, a poursuivi M. Thorn, *il y a peut-être de notre part et de la part de certains une grande hypocrisie depuis le général de Gaulle* ». Les petits pays comme le Luxembourg, disposant de « *moins de souveraineté, internationalement parlant* », « *regimbent moins que les grandes puissances, mais ils ne voudraient pas abandonner le droit de veto. Je crois même qu'allant à la limite, probablement, les petits pays, parce qu'ils savent qu'eux resteront toujours très petits et qu'un grand pays restera toujours grand, ne voudront pas se mettre entre les mains des autres et aimeront garder un droit de veto. Je crois que si le général de Gaulle n'avait pas dit de façon aussi franche et nette : « Je suis » contre » et « La France ne » saurait se laisser majoriser », on se serait peut-être rapidement rendu compte qu'aucun autre pays, même du Benelux, n'allait être d'accord pour se laisser majoriser sur n'importe quel sujet ou sur tous les sujets. Le jour où on aura le courage, entre nous, entre Neuf, de parler franchement, on se rendra compte que nous ne sommes pas tellement éloignés les uns des autres.* »

Interrogé sur les pouvoirs qu'il voudrait voir attribuer au Parlement européen, M. Thorn a indiqué qu'il ne s'agissait pas pour lui de pouvoirs ni de compétences, mais d'« *une coutume* » à instaurer permettant au Parlement de mieux « *contrôler* » l'exécutif. Le pouvoir exécutif, n'étant pas exercé dans l'esprit des traités par la Commission (responsable devant le Parlement), mais par le Conseil des ministres, M. Thorn souhaite que ceux-ci, acceptant « *le dialogue sur la place publique, fondamental en démocratie* », se présentent devant le Parlement pour « *rendre compte* » de leur politique.

● *Le congrès extraordinaire du S.P.D.* consacré à l'Europe s'est réuni, samedi 9 et dimanche 10 décembre, à Cologne. Il a adopté, sans guère le modifier, le projet de programme des sociaux-démocrates pour l'élection européenne de juin prochain (*le Monde* du 7 décembre). Ce programme préconise notamment la semaine de trente-cinq heures de travail dans l'industrie. Sur ce dernier point, le chancelier Schmidt a émis de sérieuses réserves. Le chef du gouvernement ouest-allemand a, d'autre part, estimé que la Communauté devrait jouer « *le rôle d'un conciliateur entre les super-puissances* » et devenir elle-même « *une grande puissance de paix* ». L'identité européenne, a-t-il ajouté en substance, doit se fonder sur l'identité nationale, et il n'est pas question d'éliminer les Parlements nationaux. Le congrès a, en outre, confirmé que M. Willy Brandt, président du S.P.D., conduirait la liste des sociaux-démocrates au scrutin européen de 1979. — *(Corresp.)*

LE XIII[e] COLLOQUE DU GRECE

« Anti-égalitarisme » et retour aux sources « indo-européennes »

Le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE) a tenu son treizième colloque au Palais des congrès, à Paris, le dimanche 10 décembre, en présence d'un millier de personnes environ. Cette association, créée il y a dix ans, a pour ambition d'être, selon son précédent secrétaire général, M. Jean-Claude Valla, le « creuset intellectuel » *d'une* « doctrine rénovée » *pour une* « famille de pensée [*qui*] s'est, jusqu'à ces dernières années du moins, trouvée fort dépourvue en matière de système de pensée ». « L'action que nous avons entreprise peut, au sens le plus large, être située dans la mouvance spirituelle de ce qu'on tend à appeler la droite », *ajoute M. Valla* (1).

Appuyé sur une dizaine d' « unités » et de « délégations » régio-dans des revues luxueuses, une littérature qui tente de rattacher à dans des revues luxueuses, une littérature qui tente de ratacher à certains courants de la pensée et de la science contemporaines les thèmes traditionnels d'une partie de l'extrême droite : « anti-égalitarisme », dénonciation du judéo-christianisme « oriental » et retour aux sources « indo-européennes », condamnation symétrique du marxisme et du libéralisme, soumission de l'économie à l'Etat, exaltation des liens « organiques » entre les individus, etc. « Le GRECE prend la relève », *tel était le titre de ce colloque.*

M. Jean Haudry, professeur à l'université Jean-Moulin de Lyon, directeur de recherches à l'Ecole pratique des hautes études, ouvre le colloque en rappelant l'action du GRECE depuis sa création, en 1968. M. Michel Marmin, journaliste au *Figaro*, secrétaire général adjoint du GRECE, évoque ensuite la situation de la langue française et le « *degré de décadence, de bassesse et d'aliénation* [où] *sont descendus, à cet égard, la plupart des Français* ». Il estime cependant qu' « *une sorte de réaction encore diffuse se dessine aujourd'hui en faveur de la revalorisation du langage* », réaction « *aristocratique* » qui est « *une manière d'affirmer sa différence, sa singularité et son identité devant l'égalitarisme massificateur, réducteur et niveleur de la société de consommation* ».

Les problèmes économiques sont traités par M. Guillaume Faye, secrétaire aux études et recherches du GRECE, qui affirme : « *La fausse science — la métaphysique, aussi — de notre époque, c'est bien l'économie.* » Le libéralisme, dit-il, propose une utopie, celle d'un « *marché mondial, sans frontières, sans races, sans singularités* ». Il poursuit : « *Cette utopie est plus dangereuse que celle de l'égalitarisme « communiste », car elle plus extrémiste encore et plus pragmatique. Le libéralisme américain et son rêve de fin de l'histoire dans la même « way of life » commerciale planétaire, voilà la principale menace. Ainsi désignons-nous clairement notre ennemi.* »

Parmi les échecs du « *système libéral marchand* », M. Faye cite « *l'appel à l'immigration étrangère massive* », où il voit une « *pratique néo-esclavagiste, dont les conséquences politiques, culturelles, historiques — et même économiques, mais c'est subsidiaire — sont incalculables pour les pays d'accueil et, surtout, pour les peuples fournisseurs de main-d'œuvre* ». Se réclamant d'une « *économie organique* », il déclare : « *Seule une optique économique fondée sur des choix d'espace économique européen semi-autarcique, de planification, d'une nouvelle politique de substitution énergétique à moyen terme et d'un retrait du système monétaire international, s'adapterait aux réalités actuelles.* »

Dimanche après-midi, M. Faye lit une communication de M. Giorgio Locchi, correspondant à Paris du quotidien italien *Il Tempo*, qui déclare que l'homme moderne « *est intimement convaincu de vivre une ère de progrès* », alors qu'« *il voit toutes sortes de phénomènes qui, dans la longue histoire des peuples, ont toujours caractérisé les agonies des peuples et des cultures, du féminisme à la montée sociale fulgurante des histrions et gens du spectacle, de la désagrégation des cellules sociales traditionnelles — pour nous, la famille — aux tentatives éphémères et toujours renouvelées de les remplacer par on ne sait quelles communes, de l'universalisme masochiste à l'effondrement de toute norme sociale contraignante pour l'individu* ».

Décrivant la dégradation du mythe fondateur en idéologies contradictoires, de la communauté en société et du peuple en masse, M. Locchi appelle de ses vœux une Europe « *portée et organisée par un mythe nouveau, fondamentalement étrangère à tout ce qui est aujourd'hui* ».

M. Alain de Benoist, écrivain, chroniqueur au *Figaro-Magazine*, s'appuie sur les thèses du sociologue allemand Arnold Gehlen pour affirmer : « *L'homme ne naît pas avec une culture (l'idée d'une culture surgissant tout armée des chromosomes est un fantasme raciste), mais avec la faculté d'assimiler une culture. Il naît avec un certain nombre de capacités potentielles ; quant à leur réalisation et à leur utilisation, tout, ensuite, lui appartient.* »

Il ajoute : « *Nous refusons les conceptions unilinéaires de l'histoire, qui conçoivent le devenir historique, quelle qu'en soit la complexité marginale, comme une ligne allant d'un Début absolu à une Fin absolue, que cette ligne conduise du jardin d'Eden au jugement dernier, ou du communisme primitif à la société sans classes. (...) Nous ne croyons pas que l'homme est l'appendice d'une divinité extérieure ou d'un processus économique, mais nous croyons qu'il est seigneur de lui-même, (...) étalon et mesure de toute chose. Nous croyons qu'il peut et doit trouver en lui-les normes de sa conduite.* »

Il dénonce « *l'époque de l'assomption égalitaire, qui est l'époque des équivalences absolues* » et de « *l'absence de sens* ». Il déclare : « *Les masses n'absorbent pas à leur profit, elles absorbent pour dissoudre. La surinformation n'a pas plus aidé à l'« éducation des masses » que les maisons de la culture ou l'enseignement obligatoire n'ont favorisé le bon goût ou provoqué l'élévation moyenne du Q.I.* (2) »

La conclusion du colloque est donnée par M. Pierre Vial, maître-assistant à l'université de Saint-Etienne, secrétaire général du GRECE, qui déclare : « *La conception du monde que veut incarner le GRECE puise ses origines au plus profond du passé européen, ou plus exactement — pour être précis — du passé indo-européen. C'est à Athènes, à Persépolis, à Rome et dans les forêts celtiques que nous allons chercher nos modèles. Ces modèles, ils nous proposent une éthique et une esthétique que l'on puet résumer par pu mot : elles sont héroïques.* » Estimant que « *l'édifice de la scolastique égalitaire connaît ses premières lézardes* », il affirme : « *Nous ferons tout pour les agrandir.* »

(1) *Dix ans de combat culturel pour une renaissance*. G.R.E.C.E., 130, rue de la Pompe, 75116 Paris.
(2) Q.I. : quotient intellectuel.

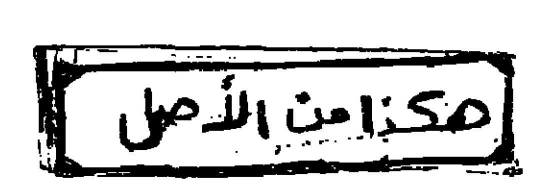

Le Monde **politique**

Le Sénat vote le budget, mais refuse les modifications que voulait lui imposer le gouvernement en seconde délibération

Le Sénat a voté, dimanche soir 10 décembre, par 180 voix contre 101 (P.C., P.S., une fraction de la Gauche démocratique, dont celle rattachée au M.R.G.), l'ensemble du projet de loi de finances pour 1979. Mais ce n'est pas exactement le projet que le gouvernement souhaitait qui a été renvoyé devant la commission mixte paritaire aussitôt convoquée par lui. Avant ce scrutin, en effet, le ministre du budget, M. Maurice Papon, avait demandé aux sénateurs, par la procédure de la seconde délibération et du vote bloqué, de revenir en se déjugeant sur un certain nombre d'amendements qu'ils avaient adoptés au cours des trois semaines de débat, en particulier sur le taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus fonciers et les prélèvements sur les enjeux du Loto et du P.M.U. destinés à subventionner le sport.

Par 126 voix (23 P.C., 62 P.S., 35 Gauche dém., 5 CNIP (MM. Bourgine, Desmarets, Dubois, de Hautecloque, Mézard), 1 non-inscrit, M. Marcilhacy) contre 117 (43 R.I. sur 51, 56 Union centr. sur 60, 11 CNIP sur 16 et 7 non-inscrits sur 9), le Sénat a repoussé l'ensemble du dispositif gouvernemental qui faisait l'objet de cette seconde délibération.

Le groupe R.P.R. s'est abstenu dans ce scrutin, ainsi que 7 R.I. (MM. Boyer, Descours-Desacres, Labonde, Larché, Louvot, Ruet, Sordel), 3 Union centr. (MM. Bajeux, Henry, Le Montagner) et 3 Gauche dém. (MM. Bonnefous, président de la commission des finances, Héon, Raybaud).

Commencé dans la routine et la résignation trois semaines plus tôt, le débat budgétaire s'est donc achevé au Sénat par cette manifestation de mauvaise humeur, dans la colère même et l'indignation, devant la désinvolture gouvernementale qui tendait à considérer comme nuls et non avenus les longues délibérations — souvent nocturnes — en séance publique et le travail des commissions.

Ce mécontentement, aggravé par l'abstention massive du R.P.R. et par certaines maladresses de procédure, s'était manifesté dès samedi et avait alors trouvé son expression dans le discours du président de la commission des finances dont le ton très vif devait ensuite devenir celui du débat.

M. EDOUARD BONNEFOUS, citant notre journal, qualifie d'abord de « démentes » les conditions du contrôle parlementaire qui ont été imposées aux Assemblées. *« Le désordre de l'activité gouvernementale et parlementaire*, déclare-t-il, *risque de devenir, à bref délai, aussi navrant que les crises ministérielles de la fin de la IVe République. »*

S'agit-il au moins d'un bon budget ? Le président de la commission des finances répond : *« On nous annonçait pour 1978 une croissance économique de 4,6 % ; elle ne dépassera pas 3,2 %. La hausse des prix ne devait pas dépasser 7,8 % : elle sera de 10 %. Les exportations devaient s'améliorer de 8,1 % ; le taux réel sera de 6,4 %. Espérons que les prévisions pour 1979 ne seront pas aussi irréelles que celles de la fin de 1977 ! Notre taux d'inflation est, en vérité, de 10 % par an depuis 1974. On veut nous consoler par des comparaisons avec l'étranger. Mais l'Angleterre, dont le taux d'inflation était de 24,3 % en 1975, est revenu à 8,8 % en 1978. En Suisse, il est de 1,5 %. En R.F.A., il est inférieur à 7 % depuis 1974, à 4 % depuis 1977. (...) On dit,* ajoute M. Edouard Bonnefous, *que notre monnaie s'est bien défendue par rapport au dollar ; c'est vrai ; mais parce que le dollar a subi une baisse notable. Mais si nous comparons avec les autres monnaies, la hausse du taux du mark allemand a été, de janvier 1973 à novembre 1978, de 44 % et celle du franc suisse de 87 %. Pendant la même période, le cours du lingot d'or a presque triplé, passant de 10 820 à 29 080 francs. »*

Pour M. BONNEFOUS, le budget manifeste donc un *« important glissement »*, et la France aura dépensé à la fin de l'année 40 milliards de francs de plus que ce qu'elle produit.

Il critique ensuite la procédure des « services votés », estimant qu'il est injustifiable d'en faire la base de la discussion budgétaire, plaçant le Parlement dans l'obligation de dire oui ou non à la reconduction massive des crédits de l'année précédente. Par suite de cette procédure, le gouvernement est devenu lui-même prisonnier d'une certaine forme d'inertie.

Le président de la commission des finances conclut en évoquant l'Europe : *« L'Europe, dit-on, va tout régler. Mais l'Europe qui se profile à l'horizon, j'ai le droit de le dire pour avoir joué quelque rôle dans son avènement, qui donc aujourd'hui pourrait croire que ce soit une solution de facilité ? Les récentes conversations de Bruxelles sur l'organisation monétaire devraient au moins nous ouvrir les yeux là-dessus. N'oublions pas que, par deux fois déjà, le franc a dû sortir du « serpent ». Qu'arrivera-t-il si nos prix continuent à monter ? Il faudra, répond M. Olivier Wormser, modifier « périodiquement » — mot terrible ! — la parité du franc, sans en obtenir d'ailleurs aucun résultat durable. »*

« Cette politique nous inspire, déclare-t-il, *les plus graves inquiétudes.*

Les sénateurs ont ensuite voté les crédits des charges communes, notamment ceux affectés aux rapatriés, lesquels, souligne le secrétaire d'Etat, M. JACQUES DOMINATI, ont été doublés. Dans ce budget « fourre-tout », qui représente 25,5 % du contenu de la loi de finances, le problème des retraites a également été discuté (rapporteur : M. Henri Tournan, P.S., Gers).

M. MAURICE PAPON répondant à M. Adolphe Chauvin (Union cent., Val-d'Oise), a indiqué qu'il s'employait à ce que la liquidation des pensions soit plus rapide et qu'il s'efforçait d'accélérer la mensualisation mais que ce système étant fort coûteux on ne pouvait que procéder par étapes. Toulouse et Tours sont inscrits au programme de 1979.

Après la « section commune » (dette publique, fonction publique, etc.) et les crédits des services généraux du premier ministre qui n'avaient pas encore été examinés, le Sénat vote ceux des « journaux officiels », du Conseil économique et social, ainsi que le budget annexe de l'Imprimerie nationale. Puis les dispositions portant récapitulation de l'ensemble des crédits budgétaires sont adoptées.

Dimanche, à 16 heures, le ministre du budget demande une deuxième délibération qui implique que les sénateurs reviennent, par un vote unique, sur plusieurs de leurs votes fixant notamment le taux des baux ruraux, les prélèvements sur le P.M.U. et le Loto. En contrepartie le ministre leur accorde quelques crédits supplémentaires.

M. DUFFAUT (P.S., Vaucluse) : *« Voilà des jours et des nuits que nous travaillons, et pourquoi ? Le gouvernement substitue à nos décisions les siennes et il apporte 2/10 000e du budget que nous avons examiné. Cette méthode est la négation du système parlementaire ; elle est humiliante pour le Sénat. On fait de nous l'équivalent moderne des Frères mendiants ! »* (Vifs applaudissements prolongés sur tous les bancs.)

M. DE MONTALEMBERT (R.P.R., Seine-Maritime) : *« L'un des doyens de notre Assemblée vous dit : « Je n'ai jamais vu un » débat budgétaire se dérouler de » cette façon ! » Comment ! Nous avions longuement débattu de cet article 5* [baux ruraux], *par exemple, avant de le supprimer, à la demande de M. Boscary-Monsservin. Nous étions quelques-uns à avoir préparé des amendements purement agricoles sur cet article : l'article est rétabli, et pourtant nous n'avons plus de possibilité de présenter nos amendements. Je dis qu'en régime parlementaire cela n'est pas tolérable ! »*

Les sénateurs entreprennent alors (pour la forme) l'examen de chacun des articles remis en question, puis expliquent leur vote.

M. CAROUS, président du groupe R.P.R. : *« Nous ne pouvons accepter ni le fond ni la forme de cette deuxième délibération. Le Sénat n'aime pas les votes bloqués. Lier quelques mesures favorables à des mesures inacceptables, non ! (...) »*

M. CHAUVIN, président du groupe de l'Union centriste, annonce qu'il votera les amendements du gouvernement, et M. DE BOURGOING, président du groupe des républicains indépendants, indique que son groupe est partagé : une partie s'abstiendra, *« geste grave*, souligne-t-il, *pour ceux qui soutiennent habituellement le gouvernement. »*

MM. VALLIN (P.C., Rhône) et SCHWINT (P.S., Doubs), dénoncent la transformation du Sénat en « chambre d'enregistrement ». Naturellement leurs amis voteront contre. Quant à M. DEVEZE (CNIP, Aisne), il annonce qu'il votera « blanc ».

Après le rejet des amendements gouvernementaux, le Sénat doit se prononcer sur l'ensemble de la loi de finances. De nouvelles explications de vote précèdent le scrutin général.

M. RIBEYRE (CNIP, Ardèche), exprime son inquiétude devant l'importance du déficit et *« l'augmentation du train de vie de l'Etat »*. Il votera néanmoins un budget qui renforce sereinement *« l'aide à la production »*. M. CHAUVIN votera un budget qui assure le maintien des grands équilibres et la place de notre pays dans le monde, singulièrement dans la Communauté européenne.

M. DUFFAUT déclare notamment : *« Que peuvent faire les libéraux ? Ce que font les Américains : exporter leur inflation ? Nous n'en avons pas la puissance. Restait la méthode des Suisses ou Allemands : des mesures draconiennes, mais brèves, après lesquelles on peut repartir. Mais vous préférez la méthode de M. Purgon :* primo seignare, deinde seignare, postea seignare, ensuita seignare... *Il n'en peut résulter que la langueur du malade, et une crise sociale larvée. C'est parce que pour notre jeunesse, nous ne voulons pas de cela, que nous voterons contre votre budget. »*

« Les radicaux de gauche, proclame M. MERCIER (Rhône), *ne voteront pas le budget. Des trois maux qui provoquèrent la Révolution française, le gouvernement en cumule deux : l'inflation et le veto. »*

M. JACQUET (R.P.R., Seine-et-Marne) : *« Vous annoncez 15 milliards de francs de déficit. On peut être assez sceptique sur le chiffre, mais, en tout état de cause ce déficit ne fera que couvrir l'augmentation des charges et le transfert des charges sociales. Bref, c'est la politique au fil de l'eau. Vous consacrez 22 milliards à l'indemnisation du chômage. Croyez-vous pouvoir poursuivre longtemps à ce train-là ? Financer le non-emploi, c'est accélérer l'inflation.*

Cela dit, nous ne voulons pas remettre en cause les choix économiques du gouvernement. Sans grande conviction, le groupe R.P.R. votera unanimement le budget. »

M. JARGOT (P.C., Isère) : *« Votre politique affaiblit la France sur le plan économique en concentrant l'activité sur quelques créneaux favorables aux monopoles, vous abandonnez des pans entiers de notre économie. Parallèlement, vous affaiblissez le pays socialement et culturellement. Vous l'humiliez dans sa dignité de nation indépendante, en la mettant à la remorque de l'Europe du mark. Est-ce un hasard si pendant que nous discutions de ce budget, le président de la République signait, après ceux de Brême et de Bonn, de nouveaux abandons de souveraineté à la R.F.A. ? (...). Nous voterons unanimement contre le déclin de la France. »*

M. de BOURGOING :

« Nous voterons les crédits proposés, mais en adjurant le gouvernement de mettre dans leur emploi une rigueur proportionnée aux sacrifices qu'il demande aux Français. Le souci qui doit soustendre constamment son action devra être de créer de l'emploi et de rendre notre industrie toujours plus compétitive. Au-delà des choses, nous voulons voir l'essentiel ! »

Dernier orateur avant le vote final, M. DAILLY (gauche-dém., Seine-et-Marne), annonce qu'il votera le budget.

« Seulement, ajoute-t-il, *il ne serait pa sadmissible que le Parlement continue d'être traité comme il l'a été cette année. Vous êtes déjà très armé contre le Parlement : article 40 de la Constitution, article 42 de la loi organique... Pourquoi a-t-il fallu que vous en inventiez une autre ? Vous voulez nous faire voter les budgets particuliers au bénéfice de quelques promesses d'amélioration au cours d'une deuxième lecture. Ainsi, contrairement à la tradiion, les budgets de chaque ministère ne sont plus étudiés en eux-mêmes. On ne conclut plus sur chacun d'eux. »*

En demandant une seconde délibération avant l'aboutissement de la première et pour en annuler certains efets, le gouvernement privait les sénateurs des ultimes possibilités d'amender une loi de finances qui leur restent. On pouvait prévoir le rejet qui advint. Peut-être le projet aura-t-il plus de chances devant la commission mixte paritaire ?

ALAIN GUICHARD.

A Nice

La liste de la gauche l'emporte au premier tour avec 50,91 % des voix

De notre correspondant régional

Les résultats de l'élection municipale partielle qui s'est déroulée dimanche 10 décembre dans le troisième secteur de Nice sont les suivants :

Inscr., 58 247 ; vot., 29 926 ; suffr. expr. 28 910. Liste « Nice-démocratie », conduite par MM. Virgile Pasquetti (P.C.) et Séraphin Pinto (P.S.), et composée de 5 P.C., 4 P.S., 2 écol., 1 M.R.G., 1 U.G.P. et 1 dém., 14 719 voix, élue ; liste M.E.D.E.C.I.N., présentée par ordre alphabétique et composée de 7 U.D.F. (6 P.R. + 1 Perspectives et réalités), 2 R.P.R., 1 P.S.D. et 4 sans étiq., 12 600 ; liste d'union pour la participation et la gestion, émanant de l'U.P.G. (Union populaire gaulliste), 1 591.

Nice. — Cette élection partielle concernait les électeurs du troisième secteur de Nice (8e, 9e et 10e cantons) où le scrutin du 20 mars 1977 avait été annulé, par le Conseil d'Etat, le 27 octobre 1978. En mars 1977, la liste MEDECIN (Mouvement pour l'expansion, le développement économique de la cité et des intérêts de Nice) l'avait emporté au second tour avec 19 120 voix contre 18 826 à celle de l'union de la gauche sur 53 434 inscrits et 37 946 suffrages exprimés. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : liste MEDECIN, 16 391 voix ; union de la gauche, 14 841 ; liste écologiste-jobertiste, 4 809 ; action royaliste, 421 sur 53 432 inscrits et 36 462 suffrages exprimés.

Alors qu'au second tour des élections municipales de mars 1977, le taux d'abstentions avait été inférieur à 30 %, cette fois, il est de 48,62 %. La liste « Nice-démocratie » ne dépasse d'ailleurs que de 157 voix le quart du nombre des électeurs inscrits qu'il lui fallait atteindre pour être proclamée élue au premier tour de scrutin, à partir du moment où elle obtenait la majorité des suffrages exprimés.

Par rapport au premier tour de mars 1977, la liste soutenue par M. Jacques Médecin enregistre une perte de 1,37 point en pourcentage (43,58 % contre 44,95 %). Ce recul, quoique modéré, confirme la dégradation des positions du maire de Nice dans sa propre ville, qui s'était déjà manifestée au second tour du scrutin de mars 1977 où, sur l'ensemble des trois secteurs, les listes qu'il présentait ne l'avaient emporté qu'avec 966 voix d'avance et 50,33 % des suffrages exprimés. Il est vrai aussi que ce scrutin partiel ne remettait pas en cause la majorité au sein du conseil municipal dont trente-quatre membres restent favorables à M. Médecin.

La gauche progresse de plus de dix points (50,91 % contre 40,70 %). C'est dans le deuxième canton, où sont implantés de nombreux logements H.L.M., que la liste « Nice-démocratie » a pris une avance décisive sur la liste invalidée de la majorité qu'elle bat de 1 395 voix sur 12 159 suffrages exprimés, en recueillant 53,10 % des voix contre 42,45 % en 1977.

Dans le huitième canton, le seul où elle arrive en tête, la liste MEDECIN obtient 51,58 % des voix contre 51,29 % en 1977 (soit 0,29 point de mieux). Elle limite son recul à moins d'un point dans le neuvième canton (39 % contre 39,95 % en 1977). Au total, la liste « Nice-démocratie » devance la liste MEDECIN de 2 119 voix, et paraît avoir mieux qu'elle mobilisé son électorat.

L'élection des candidats de la gauche, si elle ne remet pas en cause la majorité du conseil municipal de Nice, devrait modifier quelque peu le fonctionnement de celui-ci. Dans une déclaration faite à l'issue du scrutin, M. Séraphin Pinto (P.S.) a notamment précisé que la liste « Nice-démocratie » *« travaillera à l'instauration d'un contrôle de l'utilisation des fonds publics »*.

De son côté, M. Virgile Pasquetti (P.C.) a dit : *« A partir d'aujourd'hui, les portes sont entrouvertes à la mairie. Il reste à la population à les ouvrir toutes grandes. »*

Pour M. Médecin, la liste de gauche *« est soudée uniquement par la haine et la rancœur »*. Il a estimé que les nouveaux élus *« constitueront un élément permanent de perturbation au sein du conseil municipal, mais,* a-t-il ajouté, *nous nous y habituerons »*. Le maire de Nice devra, d'autre part, redistribuer les postes d'adjoints, puisque quatre adjoints sur les seize réglementaires 'u conseil figuraient sur la liste battue.

Le scrutin pourrait également ne pas être sans influence sur les élections cantonales qui se dérouleront *au printemps prochain*. Deux des trois cantons du troisième secteur, les huitième et dixième, sont en effet renouvelables. Si M. Fernand Icart, député (P.R.) de la troisième circonscription, ancen ministre de l'équipement, paraît très solidement implanté dans le huitième canton où il avait aisément triomphé au premier tour de scrutin en septembre 1973, les chances de la gauche pourraient être plus grandes de gagner le dixième canton. Le titulaire du siège, M. Antoine Martin, avait certes été élu confortablement sous l'étiquette « médeciniste » du Rassemblement républicain avec plus de 61 % des voix. Mais, depuis 1973, le nombre des inscrits est passé dans ce canton de 16 737 à 24 941 et la sociologie de l'électorat s'est profondément modifiée au profit de la gauche comme cette élection partielle vient de le montrer.

GUY PORTE.

● *A Mirmande (Drôme)*, commune de quatre cent sept habitants, les deux sièges restant en ballottage après le premier tour, qui avait vu le succès de M. Haroun Tazieff et de six de ses colistiers, ont été pourvus au second tour, dimanche 10 décembre, par les deux candidats soutenus par le vulcanologue. Ce scrutin avait été organisé à la suite de la démission de neuf conseillers municipaux sur onze, qui entendaient protester ainsi contre l' « autoritarisme »

Deux élections cantonales

CHARENTE-MARITIME : canton de Saintes-Sud (deuxième tour).

Inscr., 11 571 ; vot., 6 230 ; suffr. expr., 6 056. MM. François Vanneaud, P.S., 3 142 voix, *ELU* ; Alain Bougeret, U.D.F., 2 914.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Sorillet (M.R.G.), décédé, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de septembre 1973, comme centre gauche, avec 2 946 voix contre 1 687 à M. Georges Desclaudes (P.S.).

Les résultats du premier tour de cette élection partielle ont été les suivants : inscr., 11 572 ; vot., 5 145 ; suffr. expr., 5 037 ; MM. François Vanneaud, P.S., 1 537 voix ; Alain Bougeret, U.D.F., 1 341 ; Etienne Betizeau, R.P.R., 1 105 ; Francis Lafond, P.C., 882 ; Pierre Fougerat, écol., 172.]

MANCHE : canton de Saint-Jean-de-Daye (premier tour).

Inscr., 4 837 ; vot., 2 745 ; suffr. expr., 2 680. M. Gérard Kignon, sans étiq., 956 voix ; Mme Simone Gourdin, maire de Pont-Hébert, U.D.F.-P.R., 835 ; MM. Michel Vigot, P.S., 763 ; Jean-Pierre Lemarquant, P.C., 126. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'Antoine de Chocqueuse (U.D.F.-P.R.), décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973, avec 1 827 voix, contre 237 à M. Charles Cassirame (P.S.) et 72 à M. Daniel Hirch (P.C.).

P.C. et P.S. progressent tant en voix qu'en pourcentage. Le score du P.C., qui représentait 3,37 % des suffrages exprimés en 1973, est cette fois de 4,79 %. Le P.S. enregistre un gain de plus de 17 points, en passant de 11,89 % à 28,47 %.]

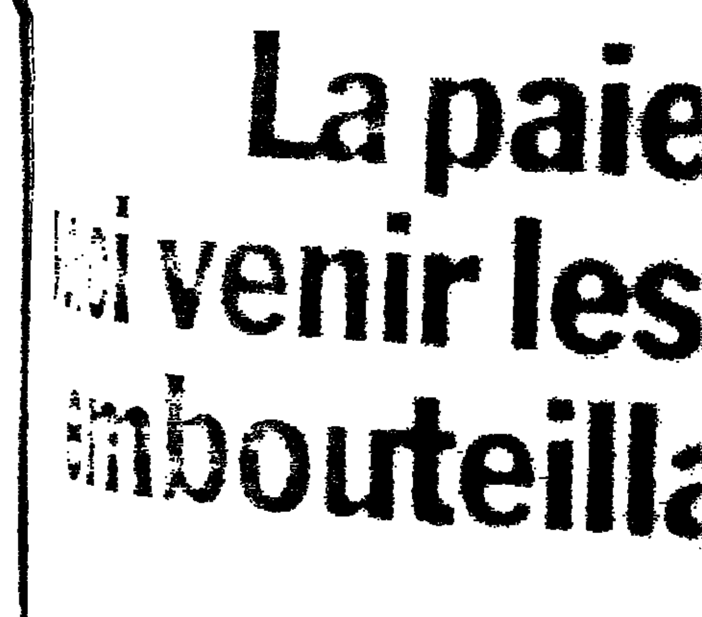

LES INTELLECTUELS ET LE P.C.F.

M. Marchais : une véritable guerre idéologique est aujourd'hui conduite

Dans son « information », à l'ouverture des deux journées de rencontre du bureau politique du P.C.F. avec quatre cents intellectuels communistes, M. Georges Marchais a expliqué que, depuis le mois d'avril, la direction du parti est convaincue de la nécessité d'un examen de la politique du P.C.F. vis-à-vis des intellectuels. Elle a renoncé à tenir une session du comité central sur cette question avant d'avoir rencontré les intellectuels. Le bureau politique prévoit cependant que le comité central adopte, après le XXIIIe congrès, un nouveau document sur les intellectuels et la culture qui se substituerait à la résolution adoptée en 1966 à Argenteuil.

Après avoir noté que « *la voie démocratique* » choisie par le P.C.F. n'est pas « *une sorte de voie royale (faut-il ajouter bordée de roses ?)* » mais qu'elle implique un « *contenu de classe* » et que « *faute de réformes démocratiques anticapitalistes il n'y a que verbiage pseudo-démocratique et soumission à la domination et aux objectifs du capital* », le secrétaire général a expliqué que l' «*impérialisme* » n'est plus en mesure de se lancer dans des conflits militaires, « *en raison d'un nouveau rapport des forces dont les pays socialistes constituent un élément décisif* ».

Il a ajouté :

« *Sur le plan de la lutte des idées, c'est une véritable guerre idéologique qui est aujourd'hui conduite par les représentants du capital. Comme toujours, l'anticommunisme en constitue le fer de lance.*

» *Je dirais qu'il a ceci de spécifique que c'est un anticommunisme adapté au vingt-deuxième congrès et aussi à ce qu'on appelle l'« eurocommunisme », un anticommunisme qui vise à discréditer une politique, un projet dont la bourgeoisie redoute qu'ils gagnent en audience.* »

M. Marchais a reproché, au passage à « *la bourgeoisie et au P.S.* » de «*dénigrer le socialisme existant* » en prétendant qu'il serait, en son principe, « *source de goulag* ». « *C'est le fond de leur ignoble campagne contre le Vietnam* », a-t-il noté. (...)

Le secrétaire général a expliqué : « *Pour atteindre ses objectifs, la bourgeoisie doit obtenir un soutien politique suffisamment large, c'est-à-dire ce fameux «consensus». La collaboration des travailleurs à leur surexploitation constitue aujourd'hui une condition essentielle du succès de la bourgeoisie dans la recherche d'issues à la crise préservant sa domination. C'est en fonction de ces impératifs que la social-démocratie représente dans les conditions de différents pays le recours nécessaire pour les forces du capital. (...) C'est, en définitive, en fonction de cette réorientation social-démocrate que le parti socialiste en est venu à prendre la responsabilité de briser l'union autour du programme commun. C'est le fond du problème.* »

Le bilan des pays socialistes est globalement positif

M. Marchais, après avoir rappelé que l'union de la gauche, « *et plus précisément l'union avec le P.S.* », constitue, dans la stratégie du P.C.F., « *l'axe de l'union des forces populaires, sa traduction politique* », a noté :

« *Il faut une bonne fois renoncer à l'illusion selon laquelle les problèmes de l'union pourraient se régler au niveau des états-majors, autour d'une table et entre gens de bonne compagnie. Il ne s'agit pas pour autant de se faire la guerre.* »

Le secrétaire général a abordé ensuite la question des pays socialistes. « *Nous repoussons*, a-t-il déclaré, *tout autant l'idée d'aller chercher ailleurs un modèle tout prêt de socialisme que celle d'imposer aux autres notre propre modèle, en considérant qu'il n'y a de socialisme que celui qui correspond à nos propres vues. (...) Il est inexact de prétendre que le socialisme n'existe pas sous prétexte qu'il revêt des formes qui ne correspondent pas à notre manière de voir les choses. Au surplus, le bilan des pays socialistes, leur activité quotidienne vérifient leur caractère original, leur supériorité sur le capitalisme pour assurer la solution des grands problèmes de la société, surtout si l'on tient compte des situations de départ et des conditions rencontrées. Nous considérons que ce bilan est globalement positif.* »

M. Marchais a rappelé ensuite les divergences qui existent entre son parti et les P.C. au pouvoir en particulier à propos des droits de l'homme et des libertés. Il a noté au passage : « *Il n'y a plus de centre du mouvement communiste international et, à nos yeux, il ne saurait y en avoir, quel qu'il soit.* »

Le secrétaire général a ensuite dressé le bilan du travail du P.C.F. parmi les intellectuels, indiquant qu'il existe cent huit cellules universitaires. Il a relevé que l'activité des communistes dans ce secteur est « *trop générale, insuffisamment différenciée* ». Les insuffisances sont particulièrement sensibles en ce qui concerne les techniciens, ingénieurs et cadres, et l'action, dans leur direction, sera désormais confiée au secteur « entreprises » du comité central.

« *Le bureau politique estime qu'il importe d'étudier les critiques, de corriger les défauts, de remédier aux insuffisances pour faire franchir une nouvelle étape à notre activité* », a précisé M. Marchais, avant d'appeler les intellectuels communistes à « *la lutte idéologique et non la simple confrontation* », en particulier pour dénoncer les thèses des « nouveaux philosophes » ou celles des « idéologues » sociaux-démocrates tels MM. Touraine, Revel et Duverger.

En ce qui concerne le travail de recherche du P.C.F., M. Marchais a rendu hommage aux publications de l'institut Maurice-Thorez sur l'histoire du parti communiste et sur le réformisme. Il a en outre annoncé la création auprès du comité central d'un groupe de travail consacré à l'étude des classes sociales dans la France d'aujourd'hui. Evoquant le cas de *la Nouvelle Critique*, le secrétaire général a souhaité une « *participation plus active des intellectuels communistes* » à l'élaboration de la revue, « *d'autant qu'elle a perdu des lecteurs dans la dernière période* ».

En conclusion, M. Marchais a rappelé que la règle de fonctionnement du P.C.F. demeure le centralisme démocratique. Il a ajouté : « *Dans le flot de ce qui se dit et s'écrit au sujet des intellectuels communistes, on nous accuse de mépris à l'égard des intellectuels. Ce qui saute aux yeux, au contraire, quand on prend connaissance de la réalité, c'est le caractère dénué de fondement d'un tel procès d'intention. Je repousse cette accusation que rien ne justifie.* »

Invitant les intellectuels à poursuivre la discussion, il a toutefois précisé que celle-ci « *sera d'autant plus féconde qu'elle se développera dans des conditions qui permettent au parti de progresser* ». « *Elle doit avoir lieu dans le parti et dans le parti d'abord*, a-t-il conclu. *Il s'agit là d'un droit, d'un avantage que chaque adhérent acquiert en devenant membre du parti. En toutes circonstances, c'est le parti qui doit conserver la maîtrise du débat nécessaire en son sein...* »

La rencontre de Vitry n'a pas dissipé tous les désaccords

Dans sa conclusion, brève et improvisée, de la rencontre entre le bureau politique du P.C.F. et quatre cents intellectuels communistes, samedi 9 et dimanche 10 décembre à Vitry, M. Georges Marchais a notamment déclaré : « *Les intellectuels communistes, en lisant* l'Humanité *demain, connaîtront la pensée profonde du parti, de sa direction, sur les problèmes concernant les intellectuels et sur ce que nous voulons faire.* »

Ces intellectuels ont eu une agréable surprise : l'organe de leur formation, qui consacre cinq pages aux débats de Vitry, donne de ceux-ci une idée assez précise, sans chercher à cacher les critiques qui ont été émises.

Tel n'avait pas été le cas lorsque les rapporteurs des quatre groupes de discussion avaient rendu compte, le dimanche, devant l'assemblée plénière. Les résumés présentés par MM. Guy Besse, Guy Hermier et Jacques Chambaz avaient été accueillis avec une certaine froideur. Le quatrième rapporteur, Mme Mireille Bertrand, avait reçu, à l'inverse, un accueil particulièrement chaleureux, la salle tenant à saluer l'effort d'honnêteté qu'elle avait accompli en s'attachant à n'escamoter aucun des aspects de la discussion.

C'est sans doute parce qu'il était conscient de cette morosité qui continuait de régner à l'issue de deux journées de travaux que M. Georges Marchais a clos la rencontre en déclarant :

« *Pour ce qui nous concerne, direction du Parti, nous connaissons beaucoup mieux ce que vous pensez, vos opinions, vos critiques, vos propositions.*

Je souhaite que, ni d'un côté ni de l'autre, les positions ne restent figées, mais que le débat prenne son véritable sens, c'est-à-dire que l'on tienne compte les uns et les autres des opinions émises. Autrement dit que l'on réfléchisse pour avancer.

» *Le Bureau politique, au nom du Comité central, a pris des engagements : cela ne se fera pas en un jour, cela ne se fera qu'avec vous, mais les engagements seront tenus.*

» *S'il y avait dans cette salle un seul camarade qui doute que nous ayons la volonté de mettre en œuvre le XXIIe Congrès, je pense que cette réunion a pu le convaincre qu'il se trompait.* »

A un type de rencontre qui ne correspond à aucune des normes habituelles au sein du P.C.F., a donc succédé un type de compte rendu qui échappe lui aussi aux règles qui ont trop souvent cours dans la presse communiste. Il est vrai que la direction du parti était sans illusion sur le fait que, compte tenu du nombre de personnes rassemblées et de la composition de la salle, le contenu des délibérations ne manquerait pas d'être rapidement connu.

Un effort s'imposait d'autant plus que le contenu de *l'Humanité* et son absence d'ouverture au débat en cours entre communistes ont été critiqués par plusieurs intervenants, qui n'ont pas hésité à contredire le secrétaire général, à contester certaines de ses affirmations et de ses analyses.

On n'avait jamais rien vu de tel au P.C.F., du moins depuis une quarantaine d'années. M. Balibar a pu dire que M. Marchais a une vision «*paranoïaque*» de la situation, et Mme Hélène Parmelin a pu reprocher au secrétaire général de se conduire en «*maître d'école*». Si personne n'a suivi Mme Parmelin quand elle a dénoncé une «*restalinisation*» du P.C.F. — processus que n'illustrait justement pas la réunion de Vitry. — plusieurs participants ont néamoins jugé insuffisante l'« information » présentée par M. Marchais au début des travaux. M. Jean Rony, par exemple, a parlé d'un «*discours clos*» surtout destiné à faire digérer l'échec électoral. Citant le roman de Milan Kundera, *la Plaisanterie*, il a conclu : «*L'optimisme est l'opium des imbéciles : vive Trotsky !*»

Le point qui a principalement fait obstacle concerne l'appréciation de M. Georges Marchais et du bureau politique sur les pays socialistes. Plusieurs intellectuels communistes ne sont en effet pas d'accord pour parler de «bilan positif». Tel a été le cas de «contestataires» connus comme, par exemple, Mme Christine Buci-Glucksman, mais aussi, et c'est plus important, d'un des auteurs de *l'U.R.S.S. et Nous*, M. Claude Frioux.

Si l'appréciation à porter sur les pays *socialistes continue* de diviser les communistes, le mode de fonctionnement du P.C.F. — qui constitue le second grand sujet de débat — suscite toujours des critiques. M. Labica, par exemple, a déploré que les intellectuels soient peu associés à l'élaboration de la ligne du P.C.F., le Centre d'études et de recherches marxistes n'étant, en réalité, qu'un «*défouloir*». Un avocat lyonnais, M. Ugo Ianucci, a tenu des propos similaires en constatant que, si des structures de discussion existent au sein du parti, il n'y a, en revanche, pas de structures de participation à l'élaboration des décisions

Le troisième sujet de discussion qui mobilise les communistes concerne le parti socialiste. Sur ce point les «contestataires» sont moins nombreux. M. Rony demeure isolé quand, s'appuyant sur les analyses des communistes *italiens et espagnols*, il *invite* ses camarades à nuancer leurs appréciations sur la social-démocratie et à éviter de l'associer systématiquement à la bourgeoisie. Toutefois, quand M. Jean Elleinstein déplore le ton dont a usé la direction du P.C.F., et plus particulièrement M. Gremetz, pour répondre à M. Rony, il traduit un sentiment largement partagé chez les intellectuels communistes. M. Alexandre Adler, qui est lui aussi l'un des auteurs de *l'U.R.S.S. et Nous*, a également regretté le comportement de la direction du parti à cette occasion, tout en reprochant à M. Rony d'avoir cherché à faire pression, de l'extérieur, sur sa formation.

On a pu constater à travers les discussions de Vitry que l'intervention de communistes dans la presse dite « bourgeoise » heurte la sensibilité de la plupart des militants du P.C.F., même s'ils admettent que ce type de débats doit avoir lieu. C'est pourquoi la revendication d'une plus grande ouverture de la presse communiste demeure toujours aussi vive. Il est vrai que la direction du P.C.F. fait jouer, face à ces interventions « extérieures », le réflexe de patriotisme de parti. M. Paul Laurent, par exemple, estime qu'il s'agit d'un « *phénomène d'une incontestable gravité* » mettant en cause la nature même du P.C.F.

L'affaire du Vietnam

C'est en partie sur le même réflexe que se fonde la campagne lancée par la direction du parti communiste en faveur du Vietnam. Elle sensibilise les membres du P.C.F. à l'idée que leur parti est la victime d'une véritable *agression et qu'ils doivent se mobiliser* pour le défendre. Elle permet de resserrer des liens passablement distendus depuis l'échec des élections législatives, en utilisant le dernier mythe révolutionnaire, en jouant d'un patrimoine historique des communistes enfin inattaquable. Cette campagne sur le Vietnam a l'avantage de permettre à la direction d'élargir le débat à la défense de l'ensemble des pays socialistes, ce qui serait certainement plus difficile si un pays de l'Est se trouvait en première ligne.

Quel bilan la direction du P.C.F. peut-elle dresser de ces deux journées de rencontre avec les intellectuels ? A l'évidence, elle peut constater que, sur l'essentiel de sa stratégie, elle est suivie puisque la dénonciation de la social-démocratie et de la campagne anticommuniste «passent» bien. En revanche, sur le fonctionnement du parti, les revendications demeurent, qu'il doit toutefois être possible de résorber, par quelques assouplissements. Le principal point d'achoppement semble devoir être l'analyse de la situation dans les pays socialistes, et sur cette question essentielle, aucun progrès n'a été enregistré.

La direction du P.C.F. a pu constater que peu d'intellectuels se sont mobilisés pour porter la contradiction aux contestataires. Il a fallu, le plus souvent, que les membres du comité central se chargent des répliques. A tel point d'ailleurs que si les membres du bureau politique étaient restés, à l'exception de M. Marchais, relativement discret le samedi, le dimanche, ils se sont montrés nettement plus offensifs. Il semble qu'il ne leur sera guère aisé d'enrôler les intellectuels communistes dans la guerre idéologique » *telle qu'elle a été décrite* par le secrétaire général du parti.

THIÉRRY PFISTER.

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., a déclaré samedi 9 décembre à Rennes : « *Nous ne sommes pas en situation d'élection présidentielle. En 1965, la décision a été prise deux mois avant ; en 1974, trois semaines avant. Le temps passe et je ne suis pas un candidat permanent ni un maniaque de la candidature. La prochaine échéance est constituée par les élections européennes, pour lesquelles nous allons nous battre. Nous examinerons après, à l'intérieur du parti socialiste, qui doit être le candidat.* »

● *Les textes du projet de loi-cadre sur l'accroissement des responsabilités locales* seront examinés par le conseil des ministres le 13 ou le 20 décembre, a déclaré M. Raymond Barre, vendredi 8 décembre, à Lyon, au cours d'une session de formation organisée par le Mouvement national des élus locaux (M.N.E.L.). Le premier ministre a précisé que ces textes seront immédiatement déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat (dans un *ordre à déterminer*), pour qu'ils puissent faire l'objet d'une réflexion dès le début de l'année prochaine.

SPORTS

ÉQUITATION

C.S.I. DE BORDEAUX

Le cheval à l'heure de la Coupe du monde

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Le jumping international de Bordeaux se présente et s'affirme comme le leader des concours hippiques en palais, et ce ne sont point les journées des 8, 9 et 10 décembre au Parc des expositions qui nous démentiront. En concours, l'amitié s'adresse souvent à des météores qui nous quittent au moment où l'on s'attache à eux. Les finances taries, l'âcre bouillon de la débine avalé, le trépas suit. A Bordeaux, nous avons affaire à des hommes de cheval doublés, ô miracle, de bons comptables. Les Bordelais ne caressant pas de chimères, le profit systématiquement n'est pas recherché, mais tout est mis en œuvre pour assurer une longue vie à la plus brillante manifestation équestre de fin d'année en France.

N'empêche que, malgré la certitude de boucler le budget sans surprise grâce à la participation massive d'un public en or, Bordeaux, qui surveillait d'un regard en coin l'activité débordante des annonceurs axés sur le cheval de luxe, a finalement prêté son nom et donné asile à une firme dont les représentants, munis de paires de cymbales et forts du soutien de la Fédération équestre internationale, en rajoutent plus qu'il ne convient. Que signifie exactement cette coupe du monde inventée par ces messieurs et dont l'itinéraire passait par Bordeaux ? Le règlement en est si complexe et les résultats si improbables que nous renonçons au commentaire.

Ce qui est clair et certain en revanche, c'est que l'équitation dans ses us et coutumes est en passe de virer sec. Nous verrons de plus en plus les jeunes cavaliers doués de talent se tourner vers le professionnalisme, estimant que l'utilitarisme, tout compte fait, vaut mieux que l'esvable à l'époque privilégiée où la vie était facile, où un cheval de selle se payait le prix que vaut un bourricot aujourd'hui.

Mais, de grâce, ne parlons plus de mécénat. Ce dernier est mort et enterré. Les grandes industries qui s'intéressent aujourd'hui à Pégase ont leurs juristes, leurs avocats, leurs experts, leurs relations, et ce n'est qu'après le « feu vert » de toutes ces compétences qu'elles manient et lâchent les grosses coupures.

Les cracks dont les jambes chauffent pour un galop de trop risquent, à force d'être sollicités tous azimuts, d'y perdre le goût à la vie, de s'acheminer vers la réforme. La Fédération française semble avoir adopté, en l'occurrence, une politique toute de prudence. Le docteur Philippe Jouy, directeur technique national, quant à lui, considère avec circonspection les épreuves figurant hors des circuits traditionnels.

Disputé dimanche devant des tribunes archicombles, le Grand Prix de Bordeaux réunissait vingt-quatre cavaliers représentant douze nations. Il est bon de n'attacher qu'une importance relative au résultat final. Il ne s'agit pas de diminuer le mérite du jeune Belge Christian Huysegoms, vainqueur du championnat sur l'alezan Katapulte, mais nous n'en sommes pas moins tenté de voir en ce couple les bénéficiaires innocents des forces mauvaises liguées contre les grands talents présents à Bordeaux. Le Britannique accablé de titres David Broome, dont le style fluide ne laisse jamais voir l'effort, dans les choux, voilà qui est navrant. Le Brésilien Nelson Pessoa à la quatrième place après l'Autrichien Hugo Simon imprimant à ses bras les mouvements alternatifs du piston, voilà qui dérange les partisans du classicisme. Le Britannique Harvey Smith, le colonel Raimondo d'Inzeo ravalés au rang de comparses, qui l'eût cru ? Décidément, il n'est guère de sport où les facteurs impondérables ne jouent un si grand rôle.

Rendons hommage pour conclure à la magnifique présentation de la garde royale marocaine à cheval et de sa musique offerte au public en bouquet final.

ROLAND MERLIN.

VOILE

Jacques Palasset est arrivé à Pointe-à-Pitre

Les recherches pour retrouver Alain Colas continuent

La marine nationale a lancé, lundi 11 décembre, la troisième phase de ses opérations de recherches pour essayer de localiser « Manureva », le trimaran d'Alain Colas qui reste désormais le seul navigateur de la Transatlantique française à n'avoir pas donné de ses nouvelles.

Jacques Palasset a en effet touché Pointe-à-Pitre dimanche 10 décembre. Son long silence radio a été provoqué, comme on pouvait le penser, par une panne d'émetteur, et son retard est dû à des ennuis de navigation dans le dernier tiers du parcours. Le 25 novembre, au cours d'un fort grain, Jacques Palasset cassait son mât, et c'est avec un gréement de fortune (un mât de 3,50 mètres au lieu de 13,80 mètres) qu'il a été contraint de rejoindre la Guadeloupe. Il semble que la solidarité des « gens de mer » laisse quelquefois à désirer. L'avant-veille de son arrivée, alors qu'à Pointe-à-Pitre chacun était de plus en plus inquiet sur son sort, Jacques Palasset a croisé un cargo étranger qui s'est approché à 50 mètres. Le navigateur solitaire a naturellement demandé que Pointe-à-Pitre soit prévenu de sa position et averti de sa proche arrivée. Aucun message n'a été reçu en Guadeloupe.

Birch confiant

La troisième phase des opérations de recherches décidées par la marine nationale pour retrouver Alain Colas est entreprise pour l'instant avec un seul Breguet-Atlantic. L'avion a pour mission d'effectuer de nouvelles explorations et d'intervenir aussi en n'importe quel point selon les informations qui parviendront à la marine. Jusqu'à ce jour, les zones ratissées au cours des deux premières phases de recherches représentent 2 millions de kilomètres carrés, soit à peu près quatre fois la superficie de la France.

Malgré l'inquiétude, un espoir demeure de retrouver Alain Colas. L'arrivée de Jacques Palasset, dont on était sans nouvelles depuis cinq semaines, et qui avait complètement échappé aux recherches de l'aéronavale, rassure ceux qui croient l'expérience de Colas assez grande pour lui permettre de se tirer d'affaire en toute situation. La première, la marine nationale reconnaît *« qu'en matière de recherches, il est difficile d'avoir une certitude. La mer est telle qu'une vague peut faire écran entre un bateau et le radar de l'avion au moment du survol »*. Sans avoir été repéré, Alain Colas peut donc fort bien se trouver dans des zones déjà explorées par les Breguet-Atlantic de la marine.

Pour l'heure, la seule certitude est que Alain Colas a connu de graves difficultés en haute mer. Le Canadien Michael Birch, vainqueur de la Transatlantique, a déclaré, dimanche 10 décembre à Paris, *« qu'il se refusait à imaginer la nature des difficultés qui ont à ce point retardé Alain Colas mais qu'il avai tla conviction qu'il était encore en vie »*.

Manureva, le grand trimaran de Colas (20 mètres sur 10,60 mètres) a été construit pour être théoriquement insubmersible. Le navigateur était parti de Saint-Malo le 5 novembre avec des vivres — et les médicaments qu'exige son état de santé — pour un mois. Le 16 novembre, il cessait de donner de ses nouvelles, mais l'on peut penser que c'est une avarie de radio qui l'a — comme Jacques Palasset — réduit au silence.

Pour ce qui concerne les vivres et les médicaments, on est sûr à Pointe-à-Pitre que son expérience de la mer l'aura poussé à rationner ses besoins en fonction de la gravité des difficultés qui ont retardé *Manureva*. — F. J.

TENNIS

Les États-Unis remportent la finale de la Coupe Davis

A l'issue de trois journées disputées sur le Central en dur de Mission Hills, le club situé à Rancho Mirage, aux alentours de Palm Springs (Californie), les Etats-Unis ont battu la Grande-Bretagne en finale de la Coupe Davis par quatre victoires à une. C'est le vingt-cinquième triomphe américain depuis la création de la coupe en 1900, le premier depuis 1972 (sur la Roumanie à Bucarest).

Le héros de la rencontre a été le jeune gaucher John McEnroe (dix-neuf ans), qui, pour sa première sélection, se montra un Daviscupman nullement noué par les nerfs et même irrésistible, écrasant tour à tour John Lloyd (6-1, 6-2, 6-2) puis le numéro un britannique Buster Mottram (6-2, 6-2, 6-1). Brian Gottfried, quant à lui, vit sa mécanique s'enrayer dès le premier jour : après avoir mené 6-4, 6-2 et une balle de match à 7-6, il se fit remonter et battre par Mottram. Il se rattrapa le troisième jour, c'est-à-dire dimanche 11 décembre, en battant nettement Lloyd (6-1, 6-2, 6-4). Dans le double, la paire américaine invaincue Lutz-Smith n'avait eu aucun mal à disposer de l'association formée par Mark Cox et David Lloyd (6-2, 6-2, 6-3).

La victoire de l'équipe des Etats-Unis est d'autant plus méritoire qu'elle a pu se passer des services de Jimmy Conors et de Vitas Gerulaitis. Un peu moins de cinq mille spectateurs — pour la plupart des vacanciers de la Californie du Sud — ont assisté aux matches que la Fédération américaine est accusée d'avoir fait disputer « au milieu du désert ».

— A Francfort, Nastase a retrouvé la forme en battant tour à tour Connors (6-1, 6-2) et Gerulaitis, celui-ci en finale (6-7, 6-3, 2-6, 6-1, 6-4).

FOOTBALL

Nantes menace Strasbourg

Les footballeurs strasbourgeois ont vécu une bien mauvaise semaine. Quatre jours après avoir été éliminés sans gloire de la Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.) par les Allemands de Duisbourg, ils ont été tenus en échec sur leur terrain, dimanche 10 décembre, par les Rémois, qui occupent pourtant la dernière place du championnat de France. Deux fois les leaders ont même été menés au score, avant d'égaliser (2 à 2) à six minutes seulement de la fin du match.

Cette contre-performance aurait pu avoir des conséquences plus fâcheuses encore si Monaco, face à Sochaux, et Saint-Etienne à Nancy n'avaient pas dû se contenter de résultats nuls (1 à 1). Les grands bénéficiaires de cette journée sont donc Lyon, vainqueur de Metz (3 à 1), Bordeaux, impressionnant en déplacement contre Paris-S.-G. (5 à 2), qui reviennent à trois points, et surtout Nantes, qui a disposé de Nîmes (4 à 0), et accède ainsi à la deuxième place du classement, à un point de Strasbourg.

La menace des Nantais est d'autant plus précise que cette dernière victoire est la sixième consécutive. Les Nantais sont d'autre part invaincus sur leur terrain en championnat depuis le 15 mai 1976, soit depuis cinquante-deux matches. Cette saison, il y ont remporté douze victoires, marquant trente-deux buts contre un seul encaissé, le premier jour, face à Laval.

Nantes est bien la seule équipe du championnat qui appréhende cette longue trêve hivernale (du 18 décembre au 28 janvier), susceptible de briser son bel élan. — G. A.

JEU A XIII

Confirmation des Français face aux Australiens

Le premier succès obtenu par l'équipe de France face aux Australiens, champions du monde en titre mais battus 13 à 10 le 26 novembre à Carcassonne, avait laissé pas mal d'observateurs sceptiques. L'excessive confiance des « Kangourous » australiens et un arbitrage favorable aux Français avaient facilité la réussite de Moya, auteur de cinq pénalités transformées.

A Toulouse, le 10 décembre, pour le deuxième test-match, les Australiens étaient sur leurs gardes. Or, s'ils ont marqué deux essais contre un aux Français, comme à Carcassonne, ils ont cette fois admis la régularité de leur défaite par 11 à 10. Déployant mieux leur jeu que lors du premier test, ils ont enfin offert un visage plus digne de leur titre mondial, même s'ils ont rarement pu déborder les Français. Plaquant à tour de bras, montant rapidement au ras du tenu, ces derniers ont démontré une condition physique et un esprit de corps supérieurs à ceux de leur rivaux, sans doute un peu émoussés par une trop longue tournée en Europe.

Le jeu à XIII français n'est certes pas devenu le meilleur du monde après ces deux succès, mais il semble bien en mesure de sortir enfin du tunnel (le Monde du 28 novembre) *pour se refaire une place au soleil.*

SKI

LA COUPE DU MONDE

Déjà Proell-Moser et Stenmark

Les compétitions comptant pour la Coupe du monde ont commencé ce week-end à Piancavallo, en Italie, et à Schladming, en Autriche. A Piancavallo, où ont eu lieu les courses féminines, l'Américaine Abi Fischer a remporté le slalom spécial en battant d'un centième de seconde la Française Perrine Pelen. Classée septième du slalom spécial, l'Autrichienne Anne-Marie Proell-Moser a nettement gagné la descente, devançant la Suissesse Doris de Agostini de 1 sec. 71/100. La Française Caroline Attia a pris la neuvième place (à 3 sec. 75/100 de Proell-Moser), obtenant ainsi le « meilleur » résultat dont l'équipe nationale peut se prévaloir depuis trois ans dans cette spécialité.

A Schladming, le slalom géant masculin est revenu au Suédois Ingemar Stenmark devant le Suisse Wescher, et la descente au Canadien Ken Read devant son compatriote Murray et l'inattendu Soviétique Makegv. Le premier Français, Franco Obert, est quarante-neuvième, à 4 sec. 35/100.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (douzième journée)

*Nice bat Le Mans	87-82
*Villeurbanne bat Antibes	82-74
*Caen bat Tours	101-65
*Monaco bat Orthez	78-70
*Berck bat Avignon	91-89
*Challans bat Limoges	82-80
Mulhouse bat *Clermont	94-90

Classement. — 1. Caen, Villeurbanne, Le Mans et Antibes, 32 pts ; 5. Tours et Monaco, 26; 7. Orthez, 24; 8. Mulhouse et Berck, 22 ; 10. Nice et Challans, 20 ; 12. Limoges, 18 ; 13. Avignon, 16 ; 14. Clermont, 14.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (vingt-troisième journée)

*Strasbourg et Reims	2-2
*Nancy et Saint-Etienne	1-1
*Nantes bat Nîmes	4-0
*Monaco et Sochaux	1-1
*Lyon bat Metz	3-1
Bordeaux b. *Paris-St-Germain	5-2
*Laval et Lille	3-3
*Bastia bat Angers	1-0
*Marseille et Paris Football-Club	1-1
Nice bat *Valenciennes	3-0

Classement. — 1. Strasbourg (22 matches), 31 pts ; 2. Nantes et Saint-Etienne, 30 ; 4. Monaco, 29 ; 5. Bordeaux et Lyon, 28 ; 7. Sochaux (22 m.), Lille et Metz, 25 ; 10. Bastia, 23 ; 11. Laval, 22 ; 12. Nîmes, 21 ; 13. Nancy, 20 ; 14. Paris-Saint-Germain et Angers, 19 ; 16. Marseille et Paris Football-Club 18 ; 18. Valenciennes et Nice, 17 ; 20. Reims, 13.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (dix-septième journée)

GROUPE A

Chaumont bat *Gueugnon	1-0
*Avignon bat Saint-Dié	3-0
Auxerre bat *Toulon	1-0
*Martigues et Montluçon	1-1
*Epinal bat Montpellier	1-0
Béziers bat *Toulouse	3-1
Besançon et *Ajaccio	0-0
*Troyes bat Arles	3-0
*Cannes bat Alès	3-1

Classement. — 1. Avignon, 25 pts ; 2. Gueugnon, 24 ; 3. Auxerre et Chaumont, 23; 5. Béziers et Martigues, 20;

GROUPE B

*Brest bat Châteauroux	2-0
*Lens bat Mulhouse	3-2
*Orléans bat Amiens	2-0
*Dunkerque bat Angoulême	1-0
*Rennes bat Blois	8-0
*Limoges bat Boulogne	2-1
*Rouen et Quimper	0-0
*Tours et Guingamp	0-0
*Lucé bat Melun	2-1

Classement. — 1. Brest, 27 pts ; 2. Lens, Orléans et Dunkerque, 22 ; 5. Rennes, 21; 6. Limoges, 20;

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (huitième journée)

POULE A

Toulon b. *Aurillac	16-8
Thuir b. *Gaillac	12-3
*Bagnères b. Béziers	16-9
Oloron b. *Auch	27-4
Graulhet b. *La Rochelle	12-7

Classement. — 1. Béziers et Toulon, 20 pts ; 3. Bagnères, Oloron, Graulhet et Auch, 18 ; 7. Aurillac, 16 ; 8. La Rochelle, 14 ; 9. Thuir, 10 ; 10. Gaillac, 8.

POULE B

Brive b. *Mauléon	11-3
*Bourg b. Avignon	29-15
*Romans et Carcassonne	10-10
*Perpignan b. Montauban	48-3
*R. C. P. et Montferrand	16-16

Classement. — 1. Perpignan, 20 pts; 2. Romans, 19 ; 3. Bourg et Brive, 18 ; 5. Montferrand et R. C. F., 17 ; 7. Avignon, 16 ; 8. Carcassonne, 13 ; 9. Montauban, 12 ; 10. Mauléon, 10.

POULE C

*Pau b. Stade montois	26-10
*Nice b. Toulouse	36-12
*Tulle b. Mazamet	18-4
*Agen b. Lourdes	15-6
*Castres b. Tarbes	12-6

Classement. — 1. Nice, 20 pts ; 2. Mont-de-Marsan, 19 ; 3. Toulouse, 18 ; 4. Agen, 17 ; 5. Tulle, Tarbes et Mazamet, 16 ; 8. Lourdes, 15 ; 9. Castres, 13 ; 10. Stade montois, 10.

POULE D

*Bègles b. Saint-Jean-de-Luz	30-12
*Narbonne b. Valence	20-6
*Bayonne b. Tyrosse	50-15
*Dax b. Bourgoin	32-6
Biarritz b. *Boucau	18-15

Classement. — 1. Narbonne, 22 pts ; 2. Bayonne, 20 ; 3. Biarritz, 18 ; 4. Bègles, Dax, Saint-Jean-de-Luz et Valence, 16 ; 8. Bourgoin, 13 ; 9. Boucau, 12 ; 10. Tyrosse, 11.

POULE E

Marmande b. *Condom	40-9
*Beaumont b. Millau	16-9
*Salles b. Grenoble	11-6
*Bédarrides b. Le Creusot	6-3
*Vic et Cahors	6-6

Classement. — 1. Salles, 22 pts ; 2. Grenoble, 19 ; 3. Beaumont, 18 ; 4. Vic, 17 ; 5. Marmande et Millau, 16 ; 7. Cahors, 15 ; 8. Bédarrides, 13 ; 9. Le Creusot et Condom, 12.

POULE F

*Mimizan b. PUC	13-9
*Chambéry b. Lannemezan	29-3
*La Voulte b. Périgueux	11-7
Orthez b. *Castelsarrasin	7-3
*La Seyne b. Rodez	21-4

Classement. — 1. La Voulte, 22 pts; 2. Chambéry, 20 ; 3. PUC et Périgueux, 18 ; 5. La Seyne, Rodez, Orthez, Lannemezan et Castelsarrasin, 14 ; 10. Mimizan, 12.

POULE G

*St-Claude-Mérignac, arrêté.	3-10
*Castelnaudary b. Limoges	14-9
Albi b. *Saint-Médard	30-3
*Bergerac b. Arras	35-19
Nîmes b. *Carmaux	15-13

Classement. — 1. Nîmes, 22 pts ; 2. Albi, Bergerac et Limoges, 18 ; 5. Castelnaudary, 16 ; 6. Mérignac, 15 ; 7. Carmaux, 14 ; 8. P.T.T. Arras, 12 ; 9. Saint-Claude et Saint-Médard, 11.

POULE H

*Montchanin b. Peyrehorade	24-7
Lombez b. *Vichy	14-9
Fumel b. *Angoulême	12-10
La Teste b. *Voiron	6-3
*Saint-Girons b. Dijon	13-9

Classement. — 1. Montchanin, 20 pts ; 2. Angoulême, 19 ; 3. Lombez, La Teste, Saint-Girons, Vichy et Fumel, 16 ; 8. Peyrehorade et Dijon, 14 ; 10. Voiron, 13.

Volley-ball

COUPES D'EUROPE (matches aller)

MESSIEURS

*AZS Olsztyn (Pol.) b. Racing C. F.	3-0
Prague bat *Asnières	3-0

DAMES

*Budapest bat Paris U.C.	3-0

PRESSE

● *La Fédération internationale des rédacteurs en chef*, que préside M. Henri Sacquet, a adopté deux motions à l'issue des *journées d'études qu'elle a tenues à* Paris : sur la sécurité des journalistes et sur le secret des sources d'information.

La FIRC affirme notamment que « *l'Etat se doit de garantir la sécurité des personnes sans laquelle il n'existe plus aucune liberté, même la liberté de la presse. Elle adresse à ses confrères, victimes d'attentats, l'expression de sa totale solidarité et demande aux rédacteurs en chef et correspondants responsables de dénoncer, chaque fois que possible, toute violence et plus particulièrement, celle qui vise corporellement les journalistes, plus directement exposés* ».

La motion sur le secret professionnel des sources d'information des journalistes demande que *« les règles d'éthique professionnelle soient scrupuleusement respectées et qu'un conseil de presse paritaire (éditeurs - journalistes) soit créé et habilité à arbitrer les manquements et les litiges nés des infractions à la déontologie ou au code d'honneur de la profession. En contrepartie, elle considère que le journaliste, exerçant son droit de ne pas communiquer ses sources d'information, demeure cependant responsable devant la loi, à la place de son informateur, pour ses écrits, au cas où le texte de ceux-ci constitueraient une infraction à la législation en vigueur »*.

● *M. Claude Vielfaure, membre de la commission des relations publiques du Syndicat de la vente par correspondance, nous écrit :*

J'ai beaucoup apprécié le point de vue de Denis Périer-Daville dans votre numéro daté du 16 novembre et intitulé « Aider les journaux ou les marchands de papier ? »

Le point de vue de M. Périer-Daville est très juste. A partir du moment où il a raison, on ne voit pas pourquoi une marchandise culturelle comme le livre par correspondance ne bénéficierait pas de tarifs destinés à soutenir sa propagation. Vous savez que c'est un des objectifs que le Syndicat national de l'édition, dans sa section vente par correspondance, essaie de promouvoir.

En effet, on ne voit pas pourquoi la poste considérerait que *Lui, Nous Deux*, etc., ont droit à des tarifs culturels et pas Stendhal ni Balzac, alors que le travail culturel fait en profondeur et non en surface par la vente de milliers de collections classiques à un public qui n'en aurait jamais entendu parler autrement devrait recueillir l'intérêt des administrations et des pouvoirs publics au lieu de susciter leurs critiques.

Fêtes et cadeaux

(Dessin de PLANTU.)

L'ancien au goût du jour

« Souvenirs, souvenirs... »

INSTANTANE récent brillant d'un glacis neuf ou portrait ancien sentimentalement jauni, les photographies toujours s'insinuent au présent qui se souvient. Poussières d'images découvertes dans quelque recoin de grenier, les albums de photos d'autrefois racontent une époque où l'on n'avait pas peur des conventions : de camper son personnage devant une toile de fonds peinte en trompe l'œil, de prendre la pose face à l'appareil à boîte du photographe de studio. Dans la conception des albums de photos actuels, mis au goût du jour, on soupçonne néanmoins une intention passéiste... Peut-être parce que la photographie, même si elle date d'avant-hier, prend un caractère nostalgique dès lors qu'on la recueille.

Raffinés, sobres, ainsi Laurent Tisné conçoit-il ses albums pour photographies exposés à « Papier + ». Faits main, toilés à la française (en hauteur) ou à l'italienne (toute largeur), à la palette précieuse (noir, havane, gris, chaudron), en tout format et d'épaisseur variable aménagée de façon à ne pas charger le volume, ces beaux albums incitent à recueillir photos récentes ou d'autrefois. Compte tenu de la qualité de l'ouvrage, les prix sont fort raisonnables (de 60 à 200 F). Suggestion originale pour les amateurs de photographies : des boîtes de transfert tant soit peu sophistiquées dans des tons choisis (marron, noir, gris, violet...), en dimensions variables (du 25/34,5 au 42/62) qui coûtent de 60 à 200 F. Elles peuvent contenir des planches-photos que l'on collera sur des feuilles que l'on pourra choisir à sa guise : la qualité « balkis » de 240 g la feuille, proposée en sept tons (ardoise, saphir, havane, grenat, noir et beige) est vendue 6 F pièce en dimension 700/100 ; en « kay color », un choix de quarante couleurs est proposé à 7 F la feuille. Chacun peut ainsi composer un recueil de photographies à son goût. « Marie-Papier », outre des albums faits main toilés ou à couverture de papier nuageux, aux tons foncés dès lors qu'ils sont unis, ou plus pastels pour albums de photos d'enfants ou pour polaroïds (de 58 F à 120 F selon les dimensions), propose aussi des boîtes dessinées (de 20 à 28 F). En guise d'albums, une idée originale à retenir : des cartons à dessins qui se ferment avec des rubans assortis aux tons du modèle (en format demi-raisin ou 23/33, proposés à 52 F et 33 F). Là aussi, les photos pourront être collées sur des feuilles aux couleurs choisies (la palette comprend une quarantaine de couleurs).

Il arrive que telle photographie, par sa qualité ou simplement parce qu'on la trouve réussie, s'impose parmi d'autres. Plutôt qu'enfouie dans un album, on souhaiterait la voir à part, encadrée, fixée au mur ou posée sur une table. Certains effets spéciaux peuvent à l'occasion accentuer telle qualité, améliorer l'image si elle est ancienne. Certains laboratoires spécialisés s'y emploient. « Central Color » effectue des tirages manuels à partir d'un négatif, en noir et blanc, en couleur et aussi monochrome : un portrait noir et blanc pourra, par exemple, être teinté d'une couleur « rétro » vieux rose (prix hors taxe : 38 F en 13/18, 60 F en 18/24) ou en sépia (même prix). « Pictorial Service », qui réalise ces travaux à des prix presque similaires, propose également un « tirage prestige » en grand format 30/40 : à partir d'un modèle type, un tirage est réalisé selon les suggestions du client ; l'ensemble du travail coûtant 200 F (en couleur) et 50 F (en noir et blanc).

Telle photographie, une fois magnifiée par les soins des laboratoires, peut ensuite faire l'objet d'un encadrement de diverses manières. La « Boutique Dunoyer de Segonzac » expose pendant la période des fêtes une variété de petits cadres en argent massif, perlés à la Louis XVI, pourvus de petits nœuds finement ciselés ou unis, parfois gainés de daim, en toutes formes (ovale, ronde, carrée) et toutes dimensions (de 58 à 250 F). En métal coulé au four, d'autres médaillons « rétro » sont proposés au « Présent composé », qui dispose aussi de cadres ronds en céramique (115 et 160 F). Les cadres classiques « Métra » sont diffusés chez « Sennelier » et à la « Galerie la Tortue », en métal doré, argenté mat au noir (environ 150 F en moyenne dimension), en bois naturel à des prix inférieurs, et aussi les cadres « Ralux », qui sont constitués de fines baguettes en plastique blanc ou noir à bon marché. Récemment installé dans la cour du Palais-Royal, Remi Deramond crée à la demande des cadres qu'il conçoit selon le type de la photographie qui lui a été confiée : métalliques, en acier brossé (à partir de 150 F), dorés à la feuille, brunis argent ou patinés vieil or (premier prix, 200 F), gainés en tissu dans la matière souhaitée (soie, velours, lamé, à partir de 300 F), en boîtes en relief avec chevalet (à partir de 300 F) ou encastrés dans un double verre à bord craft (à partir de 400 F). Les délais de fabrication, selon la complexité de l'ouvrage, varient de dix jours à quinze jours.

EVELITA MOOD.

★ « Papier + », 9, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris (4e) ; « Marie-Papier », 26, rue Vavin ; « Boutique Dunoyer de Segonzac », 17, rue de l'Annonciation, Paris (16e) ; « le Présent composé », 38, rue Henri-Barbusse, Paris (5e) ; « Sennelier », 3, quai Voltaire, Paris (7e) ; « Galerie la Tortue », 11, rue Jacob ; « Remi Deramond », atelier d'encadrement, 33, galerie Montpensier, Palais-Royal ; « Central Color », 10, rue Pergolèse, Paris (16e) ; « Pictorial-Service », 9, rue Delambre, Paris (14e).

Une boutique au musée

Avoir chez soi, comme objet, le coq d'un clocher, ce rêve bien français est possible. Cette pièce (1 600 F), qui provient de l'église de Faverolles, en Côte-d'Or, figure cette année parmi les nouveaux cadeaux du Louvre.

Pour élargir son éventail, le musée a fait appel au Musée des arts et traditions populaires. Celui de la céramique de Sèvres, de son côté, s'est distingué en envoyant la copie d'une de ses pièces maîtresses, le célèbre bol en forme de sein d'époque Empire (1 500 F). Au terme d'un échange, enfin, le Metropolitan Museum de New-York expose certains de nos objets et nous envoie quelques-uns des siens : une petite coupe en porcelaine de Chantilly au décor de perdrix (90 F), un sucrier à pied en verre taillé (190 F), et un acrobate étrusque en bronze (400 F).

∴

Au hasard des siècles, cette année, les cadeaux du Louvre sont petits et grands. Utile et amusant, ce bloc de papier à lettres composé avec les en-tête de factures du siècle dernier (40 F), et la série des trois « carnets de colportage » reliés dans des copies de papier ancien (520 F).

Petits trésors : flacons égyptiens remplis de sable coloré (65 F), souris-biberon de Béotie (100 F) et cheval des steppes (500 F). Objet chargé d'histoire : ce presse-papier en bronze doré (170 F) est, en fait, un bordereau sumérien accusant réception de marchandises — trois boisseaux de dattes, dix paquets d'abricots, vingt ballots de figues, livrés par les horticulteurs du domaine royal à la reine Shagshag.

Les bijoux sont des sculptures : on peut les porter ou les poser sur une table, comme ce poids Ashanti provenant du Musée des arts africains et océaniens (240). Certains originaux ont été réédités en miniatures : le plus réussi est ce disque lydien (150 F). Enfin, pour passer au doigt de quelqu'un, un anneau de mariage du dix-neuvième siècle, où deux mains s'enlacent (160 F).

Cette année, les cadeaux du musée lancent une série de lampes montées à partir de moulages (de 200 F à 2 000 F) : tête égyptienne, bouddha laotien, tête royale (de 200 F à 2 000 F). Le montage permet de changer de sculptures. Celles-ci coûtant de 200 F à 280 F, on peut donc, à peu de frais, varier son décor.

Fl. B.

★ Ces cadeaux sont disponibles au musée du Louvre, salle du manège (de 9 h. 45 à 20 h., sauf le mardi) ; à la boutique « le Musée », 8, avenue Victor-Hugo (de 10 h. à 19 h., sauf le dimanche) ; à la Bibliothèque nationale (de 11 h. à 18 h., sauf le dimanche) ; au château de Versailles, enfin (de 10 h. à 17 h., sauf le lundi).

Bouteilles pour les amis

LES fêtes sont l'occasion de sortir de sa cave « la » bonne bouteille. Ou, si l'on n'a pas de cave, de l'acheter dans une épicerie fine ou chez un marchand renommé (Les vieilles bouteilles de Nicolas, dans le catalogue que sort cette maison chaque fin d'année, sont à prix généralement honnête).

Si vous vous y connaissez peu, choisissez toujours un vin mis en bouteille « au château » ou « au domaine ». L'étiquette doit l'indiquer. Ne vous laissez pas abuser par les millésimes. Il est certes de petites années qui, chez certains, ont donné un grand vin et il est de fastueuses années dont le prix est néanmoins trop cher. Ne choisissez pas non plus de trop vieux millésimes, vous risqueriez le désastre.

∴

Notez donc que les bonnes années en bordeaux rouge sont 1962, 64, 66, 67, 70, 71, 75, 76 (ces deux dernières un peu jeunes) ; en bordeaux blanc : 1962, 67, 75. En bourgogne rouge : 1961, 64, 66, 67, 69, 76 ; en blanc : 69, 70 et 76. Dans les côtes-du-rhône, vous apprécierez les 1969, 70 et 76, dans les alsaces les 1966, 67, 70, 71 73 et 76. Dans les pouilly et sancerre : 1973, 75 et 76, dans les anjou et touraine, il est difficile de retrouver un succès aussi éclatant que celui de 1959... et c'est évidemment trop vieux, sauf pour les blancs liquoreux. Et les champagnes, direz-vous ?

Ici nous nous trouvons devant des cuvées et des assemblages. De plus, la vinification actuelle fait que les champagnes « madérisent » plus vite qu'autrefois (il en est de même des autres vins vinifiés de façon qu'ils puissent se mettre tôt sur le marché et qui sont de moins bonne garde, en général, qu'autrefois. Mais les millésimes 1973 de champagne sont en général les derniers mis sur le marché, et il vous faut ici vous fier bien plus à la marque... et à votre goût !

Je ne suis pas complètement pour les cuvées spéciales (mises à la mode par le dom pérignon de Moët il y a quatre ou cinq lustres), mais une belle bouteille (ou mieux un magnum) de cuvée belle époque fait « joli » sur la table. Les vins signés Krug sont en général exceptionnels. La bouteille — blanche — de cristal-roderer attire l'œil. Les crémants sont agréables en apéritif ou en début de repas. Le bouzy rouge a ses amateurs, dont je suis : J. Vaisselle, Brice, Bara, etc. Sans oublier le champagne marie de france (à Bouzy).

Mais surtout, si vous n'avez pas les moyens ou la possibilité d'une grande bouteille, chercher le plaisir de la fête dans des crus inconnus ou mal connus.

A défaut d'un grand sauternes (avec le foie gras et si vous ne voulez pas innover en proposant porto, pineau des Charentes, que sais-je), cherchez un rarissime anjou de la coulée de Serrant (Mme Joly à Savennières). Ou encore un vin de paille jurassien (le château châlon fait merveille sur les fromages à pâte cuite et, en Comté, on trempe volontiers son fromage dans un verre de ce vin prestigieux !), un tokay hongrois...

∴

Cela m'amène à parler des vins étrangers. Il faut se méfier : on vinifie de mieux en mieux aux Etats-Unis, et les vins américains sont souvent de très bonne qualité. Là encore ce sera fête de surprendre les amis avec un vin de Californie, un vin de Moselle, un vin hongrois, un vin italien, espagnol ou encore portugais (le vinho verde sera pour les amateurs de vins frais une découverte). Mais méfiez-vous des vins australiens, pas encore au point !

∴

Revenons en France pour pallier la pauvreté du porte-monnaie par l'imagination. Vos invités découvrirons peut-être avec plaisir le bellet niçois (Bagnis), le vin de palette aixois, le beaumes-de-venise vauclusien et, dans un domaine mineur, le vin « sablé » de l'île de Ré, le villaudric et le fronton du Sud-Ouest, les vins de la Côte-Saint-Jacques vers Joigny.

Un excellent provence : le château vignelaure (à Rians, 83560), un excellent domaine des hautes-cornières à Santenay, un vin d'Argenteuil amusant (Jacques Defresne), souligneront l'exceptionnel du repas.

LA REYNIÈRE.

Fêtes et cadeaux

Quarante-cinq tours et puis s'en vont...

La création contemporaine et l'interprétation de qualité (Max Rongier, Jeanne-Marie Sens, Françoise Moreau, François Imbert, Mannick et Jo Akepsimas, etc.) prennent cette année 1978 une place de choix dans la chanson pour enfants, notamment pour ceux de six à dix ans. L'univers quotidien de l'enfant demeure le thème dominant, d'où la poésie et l'humour ne sont pas absents. Les tentatives de création sont plus timides dans le domaine des contes ; toutefois, certains conteurs, tel Charles Bru, commencent à s'imposer.

CHANSONS

Quatre ans, chante ! de Christine Fontane.

Dix chants très courts sur cinq notes pour raconter l'univers des tout-petits : le pyjama, le manège, la poupée... (De trois à cinq ans.)

★ Un livre-disque 45 t. R.C.A. Colin PW 8160 : 19,50 F.

Delphine, de Jacky Galou.

Delphine est une joyeuse petite fille haute comme trois pommes qui mène son papa par le bout du nez. On retrouve aussi « Taupinette » et bien d'autres amis : le renard, le sanglier et le carcajou (élan) du Grand Nord canadien. Des thèmes pour tous les âges et beaucoup d'entrain. (A partir de quatre ans.)

★ Un disque 33 t. Monde Melody MM 3472 : 35,80 F.

Comptines, de Roland Topor, chantées et mises en musique par Max Rongier.

Max Rongier est l'un des meilleurs chanteurs pour enfants contemporains ; une bonne humeur irrésistible s'empare de l'auditeur. (De quatre à dix ans.)

★ *Un livre-disque 45 t. Philips 6274056 : 19,50 F.*

Dis ! on dort déjà ? par Françoise Moreau et François Imbert.

Des histoires... en chansons pour ne pas dormir ! En voilà une aubaine ! Et puis, pourquoi ne pas dormir tout nu ou dans le lit des parents ? Une des réussites de l'année. Le ton est toujours juste et le rythme étonnant. (De quatre à dix ans.)

★ Un livre-disque 45 t. « Chant du monde », collection Chevance, 10ᴾ 155 : 19,50 F.

Mannick chante pour les enfants, n° 2.

Les nouvelles chansons de Mannick sont toujours aussi jolies : poésie, tendresse et mélodies *comme les aiment les enfants*. (De six à dix ans.)

★ Un disque 33 t. Arc-en-ciel SM 30875 : 38,60 F.

Le Secret d'Anatole, d'Anne Sylvestre, chanté par Marèn Berg.

Pauvre Anatole, quel prénom difficile à porter et que d'aventures ! Marèn Berg les chante avec beaucoup de dynamisme et d'entrain. Diplôme Loisirs-Jeunes. (De six à dix ans.)

★ Un disque 33 t. Arc-en-ciel SM. 30877 : 41,10 F.

Chansons pour de vrai, n° 3, de Jeanne-Marie Sens.

Une souris danse le rock dans un placard ; on s'y croirait. Des chansons très rythmées. (De huit à douze ans.)

★ Un disque 33 t. Atlantic 50543 : 45,70 F.

Berceuses noires, de Naomi Moady.

Pour endormir les enfants, des berceuses tirées du folklore noir américain et chantées (en anglais) par Naomi Moady : l'interprétation est très belle. (Pour tous.)

★ Un livre-disque 45 t. « Chant du monde », collection Chevance, 100 114 : 19,50 F.

CONTES, RECITS, CONTES MUSICAUX

Le Rossignol de l'empereur de Chine, d'après Andersen, dit par Catherine Cadet.

Un « gentil rossignol » parvient à guérir le redoutable empereur de Chine. (De cinq à neuf ans.)

★ *Un livre-disque 45 t. Pontans 6281025 : 10,20 F.*

Les Evadés de la Noël, de Charles Bru, dit par Daniel Gélin.

Les « jouets en colère » de la chanson ne veulent plus rentrer dans leur placard mais s'évadent ; quant aux pinsons « qui se sont cassé l'aile, ou tordu le pied », ils partent en stop sur l'autoroute du Sud. (De six à dix ans.)

★ Un disque 33 t. Hachette « Encyclopédie sonore » 320 E 987 : 35,40 F.

Petite table, couvre-toi ! d'après Grimm, joué par la Compagnie Jacques Fabbri.

Un conte plus classique bien mené et bien raconté. (De cinq à neuf ans.)

★ Un livre-disques 2×45 t. Philips 6199060 : 16,20 F.

Quatre contes, de Jean Marais.

Noël, le jeune héros de ces histoires presque vraies, vit divers moments dramatiques : une rencontre avec le diable, un accident, la guerre, le maquis... mais tout est bien qui finit bien. Un disque original. Mais pourquoi faut-il, pour vaincre, anéantir tous ses *ennemis. (A partir de dix ans.)*

★ Un livre-disque 33 t. AB.BLD 7807 : 45,70 F.

Alice au Pays des Merveilles, de Lewis Carroll, raconté par Wertheimer.

Un enregistrement de qualité où François Wertheimer restitue « merveilleusement » l'étrange atmosphère de l'œuvre de Lewis Carroll. Les effets sonores entraînent irrésistiblement l'auditeur dans ce pays magique. Le récit est très vivant. Un des meilleurs disques de l'année. Diplôme Loisirs-Jeunes. (A partir de huit ans.)

★ Un disque 33 t. Philips 9101181 : 45,70 F.

Pierre et le Loup, de Prokofiev, fait l'objet de deux disques. (A partir de sept ans) : une réédition de *Pierre et le Loup*, dit par Gérard Philipe, Orchestre *symphonique* de l'U.R.S.S.

La célèbre version de *Pierre et le Loup* est accompagnée d'un splendide livre illustré par Jiri Trnaka.

★ Un livre-disque 33 t. La Parandole - Le Chant du monde LDX-8187 : 52 F.

Un nouvel enregistrement de *Pierre et le loup*, dit par Jacques Martin, Orchestre philharmonique de Strasbourg.

L'interprétation de l'orchestre dirigé par Alain Lombard est excellente. La seconde face du disque est consacrée à la « présentation de l'orchestre » de Benjamin Britten sur un thème de Purcell.

★ Un disque 33 t. Erato STU 71 177 : 55 F.

(Les prix des disques mentionnés sont indicatifs, ceux-ci ayant été libérés.)

ANNE-MARIE MATTHIEU.

Le Monde de l'éducation présente, dans son numéro de décembre, une sélection de livres, jouets et disques pour les enfants, choisis parmi la production de l'année 1978.

Le contenu d'un grand nombre de livres et de disques y est analysé. On y trouve en outre une liste d'une centaine d'ouvrages et autant de jeux et jouets classés par âge avec toutes les références nécessaires : titre, auteur, illustrateur, éditeur, collection, prix pour les livres, description, marque et prix pour les jouets. Ceux-ci ont été sélectionnés par le centre pédagogique du jouet qui les a testés auprès d'enfants et a recueilli les remarques des parents.

★ N° 45, décembre 1978, 6 F.

CHROMOS, CARTES POSTALES...

Vieux et tendres papiers

« TRESORS de rien du tout », *selon l'expression de Paul Eluard, chromos, étiquettes et cartes postales de tout temps ont séduit enfants et adultes.*

Parce qu'elle propose une lecture multiple, selon qu'elle est « de fantaisie » ou qu'elle témoigne du quotidien, la carte postale est souvent conservée par son destinataire à titre de souvenir. Elle est aussi prisée des collectionneurs, dès lors qu'elle est ancienne. Le regard du photographe ou le trait de l'illustrateur constitue pour l'amateur une documentation savante, tandis que certains s'intéressent davantage à la carte d'art, que peintres et affichistes ont utilisée comme support. Elle fait l'objet d'une cote déterminée avec soin et communiquée dans des catalogues de références, tel le « Neudin ».

De la carte-poste, qui apparut en 1870, à la carte postale illustrée, qui connut son apogée à la Belle Epoque, son histoire (qui est contée au Musée des arts et traditions populaires jusqu'au 5 mars) est liée à celle de la photographie et des techniques d'impression. L'invention de la phototypie, permettant des tirages en série à bon marché, incite une multitude de petites entreprises à éditer des cartes à profusion. Au début du siècle, tout est prétexte des cartes postales. Brodées, dessinées, peintes, photographiées, les images sont envoyées à tout propos.

Pendant la période des fêtes, certaines boutiques spécialisées dans l'imagerie ne se contentent pas toutefois d'exposer leurs fonds de cartes anciennes, mais proposent aussi des séries de cartes contemporaines qui traduisent un certain renouveau.

« A l'image du grenier sur l'eau », aux côtés des cartes de charme 1900, brodées, dentelées, peintes sur bois, sur celluloïd ou gravées sur cuir (proposées à partir de 20 F) et des cartes-réclame, de caricature politique ou documentaires (à partir de 3 F, coûteuses dès lors qu'il s'agit d'une collection rare), figurent également des séries éditées par le « Grenier sur l'eau » sur les dessinateurs de presse et illustrateurs de notre temps (à partir de 5 F). Outre une kyrielle de cartes postales éditées de 1880 à la seconde guerre mondiale, « La Dernière Carte » propose des collections contemporaines d'illustrateurs français et américains (à partir de 5 F également)

Ephémères, précieux, les chromos invitent à la rêverie. Après l'invention de la chromolithographie, en 1857, calendriers des postes, boîtes de cigares, produits de beauté, jeux d'enfants et produits alimentaires se couvrent de motifs colorés, floraux, naïfs. Le Bon Marché en édita par milliers. Le soir, on les découpe, on les colle. Sur papier, sur bois ou sur verre. La Grande Guerre mettra fin à cette période florissante. A l'approche des fêtes, pour enluminer cartes de vœux, papiers à lettres, menus ou albums, de nombreuses boutiques proposent un choix de chromos d'autrefois vendus à la pièce (de 4 F à 20 F chez « Naphtaline », 10 F chez « Actua ») ou encadrés (de 35 F à 200 F, « A l'image du grenier sur l'eau »). Rééditées récemment en Grande-Bretagne d'après des modèles originaux, les chromos sont également vendus par planches de décalcomanie (à 15 F chez « Diptyque », à partir de 20 F chez « Pain d'épice »).

Des étiquettes-réclame du début du siècle sont proposées pour décorer pots de confitures et de conserves ainsi que liqueurs par « Tiany Chambard » (à partir de 4 F). Tandis qu'à « l'Imagerie » on peut trouver un choix d'images d'Epinal sur les décors de théâtre (20 F) ou d'étiquettes 1925-1930 pour boîtes à cigares, poudriers et coffrets de beauté (à partir de 20 F). — E. M.

★ « La Dernière Carte », 20, rue Serpente, Paris-6ᵉ ; « A l'image du grenier sur l'eau », 9, rue du Grenier-sur-l'Eau, Paris-4ᵉ ; « Actua », 42, bd Saint-Germain, Paris-5ᵉ ; « Diptyque », 34, bd Saint-Germain ; « Tiany Chambard », 32, rue Jacob, Paris-6ᵉ ; « Naphtaline », 9, allée Riesener ; « le Louvre des Antiquaires » place du Palais-Royal ; « Pain d'épice », 29-31, passage Jouffroy, Paris-9ᵉ ; « l'Imagerie », 9, rue Dante, Paris-5ᵉ.

Fêtes et cadeaux

Adresses surprises

TISSUS TRÈS ANCIENS

Une restauratrice de tissus anciens, Mlle Margarita Classen-Smith, et un fondeur d'art M. Lucien Thinot, sont les lauréats 1978 du Grand Prix du président de la République pour les métiers d'art. Les prix ont été remis le 1er décembre par M. Valéry Giscard d'Estaing. Mlle Classen-Smith, qui est née en Russie en 1897, travaille depuis plus de trente ans pour les monuments historiques. Parmi ses réalisations les plus appréciées il convient de citer la restauration des broderies de l'Arsenal (chapelle de l'ordre du Saint-Esprit, musée de Cluny) et celle des vêtements de cour portés au couronnement de Charles X (palais du Tau à Reims). M. Lucien Thinot, né en 1905, pratique la fonderie d'art depuis l'âge de treize ans.

Deux étapes ont marqué sa carrière : son travail pendant vingt ans chez Alexis Rudier, fondeur exclusif du musée Rodin — où il réalisa notamment le moulage des *Bourgeois de Calais* — et sa rencontre avec Germaine Richier. De ce mariage professionnel naîtront *la Chauve-Souris, l'Aile du moulin* et *Don Quichotte*. En 1957, M. Lucien Thinot a effectué la fonte du cheval offert à la reine d'Angleterre lors de sa visite officielle. Pour la première fois cette année des prix des métiers d'art seront décernés aux échelons départemental et régional. Cinq régions dont l'Auvergne seront récompensées. La France entière sera à l'honneur en 1980.

TRICOTS - PAYSAGES

Jeanne Loriol réalise des tricots-paysages. Paysages abstraits que l'on devine à peine. Végétation moussue travaillée au point jersey à l'envers et au point mousse. Elle tient elle-même ses laines et arrive à « placer » jusqu'à trente coloris différents dans un même pull. Jeanne Loriol a fait naître, comme cela, sous ses aiguilles un arbre japonais, dans un jardin rose, vert mousse, mauve et banane. Ses teintes douces et aquatiques sont inimitables (650 F). Elle a tricoté une campagne avec des nuages, un soleil blanc et des champs bleu gris.

La mer doit être proche, car le gilet se boutonne avec des coquillages (600 F). Pour l'hiver, elle, qui est du Nord, a travaillé des couleurs fortes : une terre labourée, des maisons blanches, un ciel mauve. Et, enfin, pour l'été provençal, un pull éclatant où se mêlent la terre cuite, le jaune de la garrigue et le mauve de la lavande. Tricots-paysages, tricots des saisons.

★ L'Herbe folle, 9, rue Laplace, 75005 Paris, de 12 h. à 19 h.

MEUBLES PEINTS

Jean de la Lune, malgré son nom charmant, n'est pas un rêveur. Il peint des décors et des meubles. A Montparnasse c'est lui qui a décoré une taverne célèbre. Statues polychromes, inscriptions gothiques, blasons et mobilier orné de cœurs, tout est de sa main. A l'hôpital Necker, dans le pavillon des enfants, il a créé un décor animé. Des animaux articulés, découpés et peints : un papillon qui téléphone à une fleur, un petit garçon qui se balance sur un escargot. C'est dire si la palette est vaste. Jean de la Lune peint donc sur commande, soit les meubles qu'il fabrique, soit sur ceux qu'on lui apporte. Il travaille à la colle. La décoration une fois terminée, est cirée et elle s'entretient facilement au chiffon de laine.

Cabinets italiens avec portiques et perspectives dallées pour dissimuler la télévision, bonnetières fleuries de bouquets bavarois, paravents, portes en métal des appartements modernes sur lesquelles le peintre déroule des ronds enfantins, commodes qui deviennent un port, une baie, une ville, poutres décorées, plafonds à caissons, voici quelques exemples de ses talents.

★ Jean de la Lune 24, rue Tiquetonne, 75002 Paris, tél. : 233-40-19. A partir de 2 000 F.

LE SCULPTEUR ET LE BIJOUTIER

Une femme sculpteur et un bijoutier se sont rencontrés. Des sculptures de Diem Phung Ti, petite vietnamienne aux cheveux gris dans un kimono rouge, Jean Dinh Van, le joaillier aux yeux bridés, a fait des bijoux. Leurs créations, en effet, se ressemblent : elles utilisent des modules épais, taillés dans la masse et assemblés. Pas d'évasion dans ces morceaux de métal polis mais l'assurance de formes pures, simples, sobres et finies.

Les sculptures monumentales de Diem Phung Ti, qui s'élèvent un peu partout en France dans les écoles maternelles, emploient le bronze, l'aluminium, le polyester. Dinh Van les a traduites en or, en argent et en palissandre.

Le monument est devenu un pendentif. Petit, compact, portable. Accouplement évident de deux formes ou de deux matériaux. Parfois, les formes assemblées deviennent un homme ou une femme sans visage. Parfois, elles restent des signes échafaudés en déséquilibre. « *Ce sont des calligraphies dans l'espace* », déclare Diem Phung Ti. Signes en argent. Ecriture devenue sculpture.

★ Jusqu'au 8 décembre 1978. Jean Dinh Van, 7, rue de la Paix. Pendentifs à partir de 610 F.

TRÉSORS EXOTIQUES

Roberta Rivin explore volontiers les Amériques : les réserves indiennes, des Grands Lacs, le Guatemala, l'Amazonie, le Brésil sont des régions qu'elle connaît bien. Qu'ils soient anciens et modernes, les objets qu'elle rapporte sont toujours traditionnels. Objets indigènes peu connus et peu coûteux. Une satisfaction rare pour le chasseur de Noël.

La galerie Urubamba contient donc d'étranges trésors : limes à ongles taillées dans des écailles de poissons (5 F), flûte trouée dans la graine du fruit okaki (12 F), peignes bigarrés dont les dents sont des aiguilles de palmier (110 F). Les blouses brodées du Guatemala sont éclatantes (625 F), les mocassins indiens, tannés à la fumée des campements, conservent toute leur souplesse (de 95 à 300 F). Le nécessaire à couture des Esquimaux surprend (110 F) : le dé est en peau de phoque, l'aiguille en cuivre ou en ivoire. Et le tout bien rangé dans un os.

★ Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie, 75005 Paris. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 h. 30. Tél. : 033-08-24.

ROBES DE POUPÉES

Les poupées ont désormais en ville leurs couturières. A l'ombre de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, sous l'enseigne « le Petit Tailleur de poupées », se cachent en fait quatre petites mains, celles de Patricia Thomas et de Dominique Chaslin. Ces deux amies ont décidé de travailler pour celles que l'on voit encore trop souvent dévêtues dans les squares et jardins. Une étude de marché leur ayant appris que poupées et baigneurs faisaient de 33 à 55 centimètres de haut, c'est en fonction de ces tailles qu'elles ont conçu leur prêt-à-porter. Mais elles travaillent aussi sur commande pour les poupées de collection.

Ce petit monde trouvera sur les tringlages une collection complète et qui suit la mode. chemisiers sport (29 F) et pantalons « grand-père » assorti (39 F), salopette en jean et rayée (49.50 F). Pour l'hiver, des vestes-ponchos (23 F), des ensembles « total look » en tricot avec le bonnet et le sac coordonnés (75 F) et un bon choix de manteaux en chevrons avec poches et martingales (59 F). Pour la pluie, un « imper » amusant en plastique transparent (49 F).

La lingerie a aussi son rayon. Du plus urgent — couches-culottes et culottes en caoutchouc — au plus raffiné. Pyjamas à brandebourgs (49 F) et déshabillé rose bordé de croquet. Si l'ensemble est cher (61 F), c'est que le haut est entièrement travaillé avec des pinces en biais.

Patricia et Dominique aiment aussi créer des déguisements pour enfants. Plutôt que les panoplies stéréotypées, elles préfèrent les robes de fée qui volent dans les tissus brillants. De toutes manières, elles entendent discuter les costumes avec leurs jeunes clients.

★ Le Petit Tailleur de poupées, 18, rue des Feuillantines, 75005 Paris. Pendant le mois de décembre, tous les jours de 10 heures à 19 heures. Tél. : 329-31-26.

FLORENCE BRETON.

Service-service

Ludéric, 11, rue Pétrarque (505-93-93, 553-20-65) est une organisation de services et de promotions, à facettes multiples, créée en 1972 par Thierry de la Brosse et Olivier Maurey, alors étudiants. Le système marche à travers un abonnement annuel de 250 F pour un particulier, qui trouvera un baby sitter, un maître d'hôtel, une femme de ménage, voire un chauffeur ou un coursier à titre temporaire. Il en coûte 9 F de l'heure pour un baby sitter, 15 F pour un maître d'hôtel ou une femme de ménage à payer directement, 25 F pour un chauffeur ou un coursier. *Ludéric* propose, en outre, des promotions de cadeaux pour les fêtes : saumon norvégien, tranché à la main, à 130 F le kg ; foie gras frais entier de canard, des Landes, à 245 F ; le même, d'oie, 345 F. Il y a aussi des huîtres, des confitures, des champagnes, des alcools fins, des écharpes de Cachemire à 120 F et des cravates Philippe Venet à 65 F.

Racines du terroir, 9, rue Fondary, 75015 Paris (577-94-43 et 579-84-91), est une société de vente par correspondance de « produits de culture ou d'élevage biologique », ainsi que de vins de petits propriétaires, fondée par Nadine Bessard. Tous les produits sont livrables entre huit et quinze jours, à l'exception de certains vins qu'il faudra, en tout état de cause, laisser reposer après le voyage. Nous avons sélectionné le jambon cru de Louis Canestrier, près de Carcassonne, à 294 F t.t.c. (8 kg environ), entier, ou 184 F, le demi, desossé. La dinde fermière des Landes, prête à cuire, coûte 144 F (4 kg). Enfin, les pâtés de campagne pur porc de la ferme de Cuzorn, à Montcabrier, près de Cahors. Ils sont présentés en boîtes de 125 grammes vendues par dix, 95 F. Tous ces prix s'entendent port en sus.

Landarce, domaine de L'Arce, 16250 Blanzac (45-60-32-81) est aussi une petite affaire artisanale de foies gras et de pâtés « mis en boîte à la propriété ». Il s'agit de produits locaux comme le foie gras d'oie truffé entier à 400 F le kg t.t.c. ; le pâté de canard du Périgord truffé à 90 F les 400 g., et la ballotine de dinde fourrée au foie gras à 85 F les 800 g., frais d'expédition en sus.

Les quatre mille cinq cents fleuristes, membres d'*Interflora* à travers la France, proposent un bouquet de Noël, à disposer dans une entrée ou sur la table de réveillon. C'est une composition plutôt rectangulaire, à base de branchages de différents résineux, une branche de houx, quelques brindilles de bois mort, trois ou quatre pommes de pin, un champignon plat, le tout adouci de lichens. Il est livré à 50 F environ et on peut y ajouter du brillant ou l'éclairer de bougies.

Madame Service, 76, rue Lemercier, 75017 Paris (228-15-30), imagine un repas de réveillon « prêt à consommer », froid. Son assiette nordique comprend une tranche de saumon fumé, un filet de truite, de l'anguille fumée, un hareng de la Baltique et une tranche de terrine de saumon : 60 F par personne pour un minimum de vingt. A déguster, accompagnée de vodkas variées, mises à rafraîchir au congélateur, bière, voire de vin blanc. Une alternative antillaise est à réchauffer au four : quiche au crabe, poulet Colombo, en sauce épicée au riz pilaf, suivi d'une tarte à la goyave : 100 F par personne pour vingt couverts, punch antillais et vin rosé compris.

N. M.-S.

Fêtes et cadeaux

Les magasins du joueur

LOIN de la cohue que connaissent déjà la plupart des rayons spécialisés des grands magasins, les amateurs de jeux, qu'ils soient à la recherche d'un cadeau intelligent ou d'une nouveauté originale, trouveront dans un certain nombre de boutiques parisiennes un accueil cordial et des conseils souvent éclairés de nature à les aider dans leurs choix. C'est d'autant plus vrai que beaucoup d'entre elles occupent un créneau bien déterminé dans le monde du jeu de société, ce qui est généralement une garantie de qualité pour des acheteurs encore mal informés.

Leur terre d'élection, à quelques exceptions près, semble se situer, pour des raisons mystérieuses, sur la rive gauche, dans des rues dont la topographie constitue le plus souvent une invitation à la marche. Exhibant parfois une façade grise et rebutante, elles savent aussi, à l'occasion, prendre des allures de drugstore où le laqué noir rencontre l'acier frotté...

Ainsi, dans le magasin de M. Laubert, les jeux de société les plus classiques côtoient, sur des étagères métallisées du plus bel effet, des genres moins connus comme les executive games (sorte de jeux d'adresse manuelle pour cadres surmenés), les jeux de science-fiction (dont les règles sont en partie à inventer par les joueurs eux-mêmes), ou les derniers jeux vidéo, qui sont maintenant à cassettes ; on y trouve également, comme dans certaines librairies, des jeux de cartes et des puzzles illustrés de manière originale par certains dessinateurs (Zac, Mordillo...). Mais on bénéficie surtout des « lumières » du propriétaire, qui permettra, par exemple, aux acheteurs peu avertis de faire leur « bon choix » parmi la dizaine de jeux de batailles navales disponibles sur le marché...

Si, du 24 de la rue Linné, dans le cinquième, on parcours quelques centaines de mètres, on arrive au 40 de la rue des Ecoles, qui abrite les « Jeux Descartes » de Peter Watts. Celui-ci, critique de jeux à Science et Vie, importateur et éditeur, offre d'autres avantages : un catalogue trimestriel présentant des jeux « testés » par des consommateurs, un club qui permet de rencontrer d'autres joueurs et un éventail assez large de productions étrangères presque totalement inconnues en France. En outre, son magasin, moderne et bien décoré, recèle de nombreux « war games », jeux de simulation historiques (« Avec les mêmes forces, auriez-vous fait mieux que Napoléon à Austerlitz ? ») très prisés dans les pays anglo-saxons, dont la librairie des Armées (rue du Louvre, dans le deuxième) assure également la distribution. Sa « Sélection » de jeux, matérialisée par une bande-annonce sur les boîtes, n'est pourtant pas exempte de reproches (le très médiocre « Jeu du Président » méritait-il vraiment d'y figurer ?) et elle est loin d'être complète, au moins en ce qui concerne la production française.

Ceux qui s'intéressent à un jeu précis auront intérêt à se diriger vers des détaillants plus spécialisés. Les joueurs d'échecs sont, à cet égard privilégiés : la Galerie Saint-Germain (140, boulevard Saint-Germain. 326-99-24), sous une apparence peut-être trop monacale, met en effet à leur disposition plus d'une trentaine de modèles différents, fonctionnels et bien présentés, dans toutes les tailles et à tous les prix ; c'est un atout appréciable, surtout en ce qui concerne le « nec plus ultra » en la matière, les jeux d'échecs électroniques (1 600 à 2 400 F), qu'il sera d'ailleurs quelquefois préférable de louer (100 F le week-end, 150 F la semaine, 300 F le mois) pour évaluer la force de l'ordinateur et suivre les progrès techniques, particulièrement rapides dans ce domaine pour quelque temps encore... Les passionnés de cette discipline découvriront d'autre part une extraordinaire variété d'ouvrages, aux titres parfois inquiétants (ainsi celui de D. Allix, « L'interzonal de Bienne : 20 fauves pour 3 places »...) et qui sont, de surcroît, disponibles dans presque toutes les langues, que ce soit l'allemand, le russe ou même... le serbo-croate !

Le billard français

Dans un style très différent, le magasin Hector Saxe (40, boulevard Henri-IV, dans le quatrième) expose des jeux d'échecs surprenants qui sont au moins autant des éléments de décoration intérieure, voire des objets d'art, que des jeux proprement dit ; à côté de certaines productions d'origine anglaise dont les pièces sculptées attirent l'œil du connaisseur (500 à 700 F), on remarque un jeu aux formes ultra-modernes, alliant le verre fumé pour l'échiquier et le bronze pour les pièces et qui présente de plus l'avantage d'exister dans des tailles et des prix différents (800 à 3 600 F) ; le même fabricant, français, et a d'ailleurs dérivé deux autres versions pour les Dames et le Back-gammon, mais seulement, malheureusement, dans la dimension la plus réduite. Spécialiste du billard, français ou américain (à partir de 6 000 F), cet établissement pourra, d'autre part, satisfaire vos désirs les plus excentriques, que vous souhaitiez l'objet de vos rêves tout en acier ou tout en laque, ou même avec une forme inédite : ainsi, il a récemment réalisé pour un de ses clients, pianiste de son état et sans doute soucieux de symétrie, un billard ayant la forme d'un piano Steinway... pour la modeste somme de 50 000 F !

Celui que l'on découvre avec amusement dans la devanture de la « Toupie savante » (7, rue Frédéric-Sauton, dans le cinquième) est tout de même moins encombrant puisqu'il ne mesure qu'une trentaine de centimètres, pour un prix (plus de 500 F) qui reste confortable... Située dans une ruelle escarpée où les commerces les plus inattendus foisonnent, cette boutique de jeux anciens, dernièrement rénovée, illustre l'évolution des jeux de société depuis un siècle ; on y trouve de petits jeux d'échecs de voyage, très « britannique » d'aspect (200 à 1 000 F), de plus grands en nacre d'origine afghane (600 F), des bilboquets de toutes les tailles et à tous les prix, en ivoire et en bois de chêne, et des jeux de dés de toutes sortes dont un, thaïlandais, présente la particularité d'être réalisé en bronze selon une forme rectangulaire et creuse imaginée pour éviter toute manipulation... et toute tricherie ! Chez Pierre Sieur, qui se présente joliment comme « marchand de rêves et d'évasion » (3, rue de l'Université), les collectionneurs de jouets anciens devraient trouver de quoi assouvir leur passion s'ils y consacrent le temps nécessaire, étant donnée l'incroyable densité d'objets exposés ; ceux qui s'intéressent aux jeux de cartes apprécieront probablement certaines rééditions récentes (« Jeu de l'An II »...) mais seront surtout émerveillés de la taille minuscule de plusieurs d'entre eux (deux centimètres sur quatre...), sans doute les seuls à pouvoir être considérés comme de véritables « jeux de voyage... ».

Ce survol des quelques lieux de prédilection des « ludophiles » de tous âges ne saurait, à l'évidence, être exhaustif ; il appartient à chacun de se mettre en chasse pour dénicher d'autres bonnes adresses afin d'éviter que la « fête » des jeux ne se transforme, comme c'est trop souvent le cas chaque année, en « défaite » des joueurs...

ALEXANDRE WICKHAM.

DE VITRINE EN VITRINE

Bric-à-brac chic

Nadine Samson, 52, rue de Passy, joue les accessoires pailletés et rebrodés, dont des gilets à 455 F, des « *bibis rétro* », 205 F, et des ceintures laquées, 450 F.

Jacques Pergay, 206, boulevard Saint-Germain, se spécialise dans les importations d'Extrême-Orient, avec des bracelets rigides en écaille, à partir de 30 F, des bagues à 15 F, des coraux beiges ou roses, de 9 à 15 F, enfin des dessous d'assiette en laiton doré et verni à 110 F, assortis à des verres à pied à 88 F.

L'ibis rouge, 17, rue de Vintimille, 75009 Paris. Il s'agit d'un genre de brocante avec des *bijoux* anciens, entre 100 F et 600 F, des fume-cigarettes Arts déco, de 60 F à 280 F, incrustés d'or, enfin des cache-corset brodés, à partir de 100 F.

Au *Cadran solaire*, 27, rue Saint-Jacques, *Maïté Bengaray* a réuni toutes sortes d'accessoires de mode, à prix abordables. Les bijoux fantaisie commencent à 30 F, les besaces en cuir naturel à 450 F.

La galerie *La Serrure*, au 40, rue Saint-Honoré, se consacre à la fois aux expositions de peinture et aux cadeaux, avec bon nombre d'animaux de fabrication artisanale en céramique ou en argent, de 20 F à 500 F.

Cerruti Femmes, 15, place de la Madeleine, alterne les classiques avec les accessoires extravagants. Les colliers fantaisie commencent à 320 F, les grands fichus en étamine de laine imprimée à 165 F, comme les écharpes en cachemire. Les chandails, toujours dans ce fil luxueux, existent dans une bonne palette de coloris à 500 F, tandis que des sacs du soir en renard enroulé sont vendus 3 600 F.

Du nouveau rue Saint-Sulpice : *Soi-Même*, au 40, propose des chemisiers de soie lavables à 149 F, des tricots à partir de 80 F et des tee-shirts à 49 F.

Toujours au 40, *ATC* se révèle à la fois magasin et galerie vouée à l'artisanat. De Pologne arrivent de vifs tapis et tapisseries au point de Kilim, à partir de 60 F, des pantoufles brodées à 125 F, des châles imprimés de roses sur fond rouge, 123 F. De hiératiques poupées mexicaines en papier mâché raviront les collectionneurs, autour de 200 F, comme les colonnes lumineuses en papyrus malgache formant des bouquets en transparence, à partir de 140 F. Enfin, *les photophores* de Biot existent en sept couleurs et trois tailles, à utiliser en vases d'hiver, à *partir* de 87 F.

Studio Enes, 2-4, place Saint-Sulpice, complète d'objets d'art sa boutique consacrée à l'architecture intérieure : de belles boîtes en marqueterie de bois exotiques, à partir de 99 F, ou des œufs en céramique, de quatre tailles, à partir de 150 F.

Pisanti, 59 *bis*, rue Bonaparte, met en vedette des colliers serre-tête rouge ou ocre à bourrelet se terminant en longue frange nouée, 195 F, des broches ou des colliers en galalithe à motifs de fleurs ou d'oiseaux, 90 F, des peignes de côté dorés à 5 F ou 6 F l'unité. Parmi les petites pièces amusantes, les gilets de satin, en six coloris, ont des bordures surpiquées et deux poches latérales.

La galerie *Nails et Primitifs*, 9, rue du Dragon, réduit en format de cartes postales les affiches de ses expositions qui font de charmantes cartes de vœux. Il en existe quatorze, toutes différentes ; 1,50 F la carte. (De 13 à 21 heures, du mardi au samedi, dimanche, de 15 à 20 heures.)

FRIDA (Fonds de recherche et d'investissement pour le développement de l'Afrique), 9, rue du Dragon, est un boutique toute en profondeur, aux murs gris éléphant, où on fait d'étonnantes découvertes de coupelles en noix de coco vernies, 9 et 10 F, de la vaisselle en plein *bois passé au même vernis* alimentaire, de 25 à 35 F. Des colliers en pierres dures, en coraline, en améthyste ou en bronze et en coquillages sont offerts de 90 à 210 F environ. De précieuses portes de case sont ciselées en or à 18 carats, 2 200 F, en provenance de Côte-d'Ivoire. Les boîtes en papier mâché oscillent entre 35 et 170 F, *tandis que les boubous du Sénégal*, de 140 à 600 F, feront d'amusantes *robes de réveillon*.

Grès installe au 17, place Vendôme, une boutique carrée pour abriter sa gamme d'accessoires, *dont* une *superbe série* de foulards-tableaux à dessins botaniques, animaliers ou géométriques. Ils existent en voile de coton, 75 F, crêpe de Chine, de 160 à 290 F, et en écharpes ou châles de voile ou crêpe de soie, 330 et 460 F. Ses cravates sont coupées en quatre dans de grands carrés de crêpe de Chine, dont elles gardent les bordures. Elle les a voulues discrètes, à petits dessins cachemire, de fins treillis, mêlant les pois et les motifs d'arabesques. En 9 cm de large, elles sont vendues 130 F.

Chez *Chanel*, 31, rue Cambon, Philippe Guibourgé inaugure sa première série d'accessoires ; les sacs classiques sont toujours en jersey matelassé, à bandoulières de chaînes dorées et cuir, autour de 1 500 F, comme les modèles marines à grandes incrustations de *chevreau*, 1 540 F. *Une chaîne* à nœuds apporte une note originale aux pochettes de lézard, 2 220 F. Les bijoux sont importants, comme ces boucles d'oreilles à gros cabochons de ton corail ou d'émail vert, 360 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.

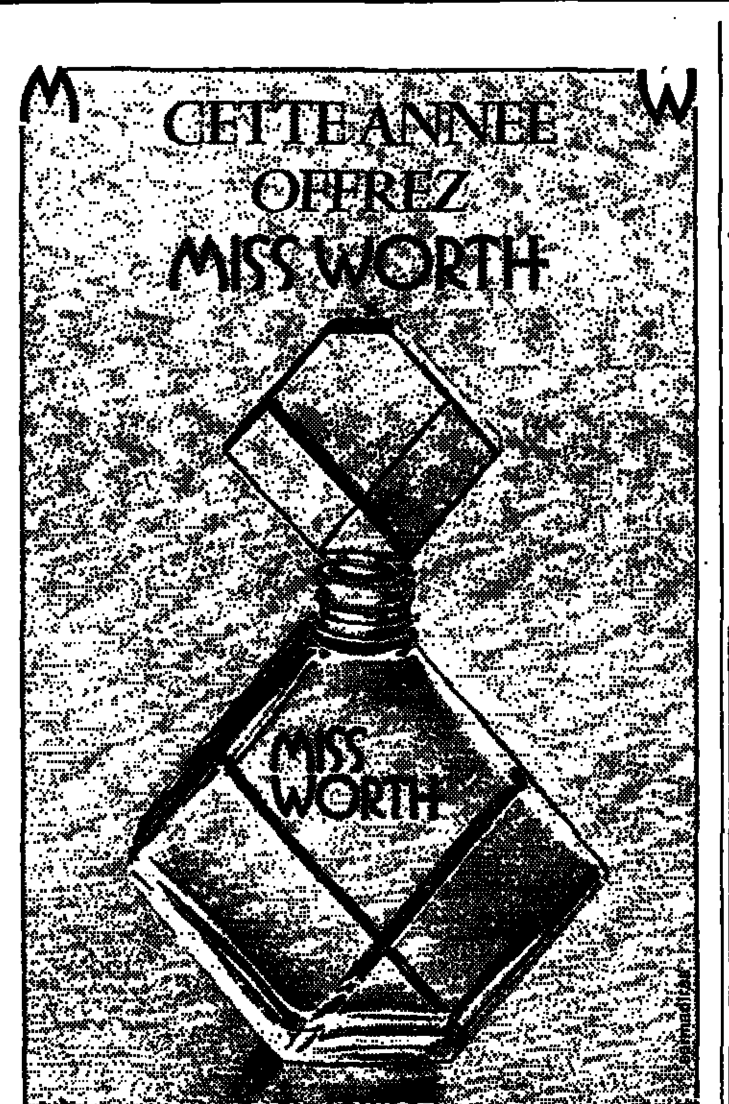

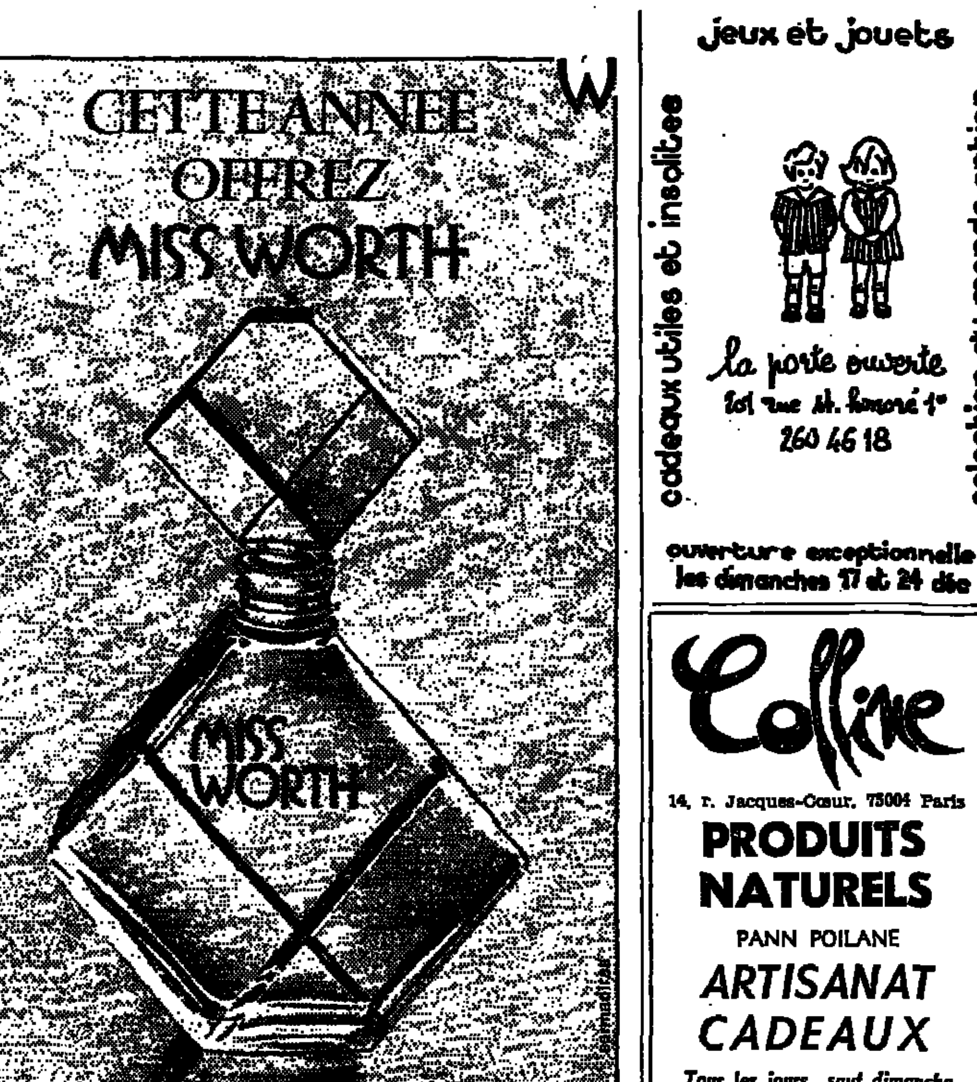

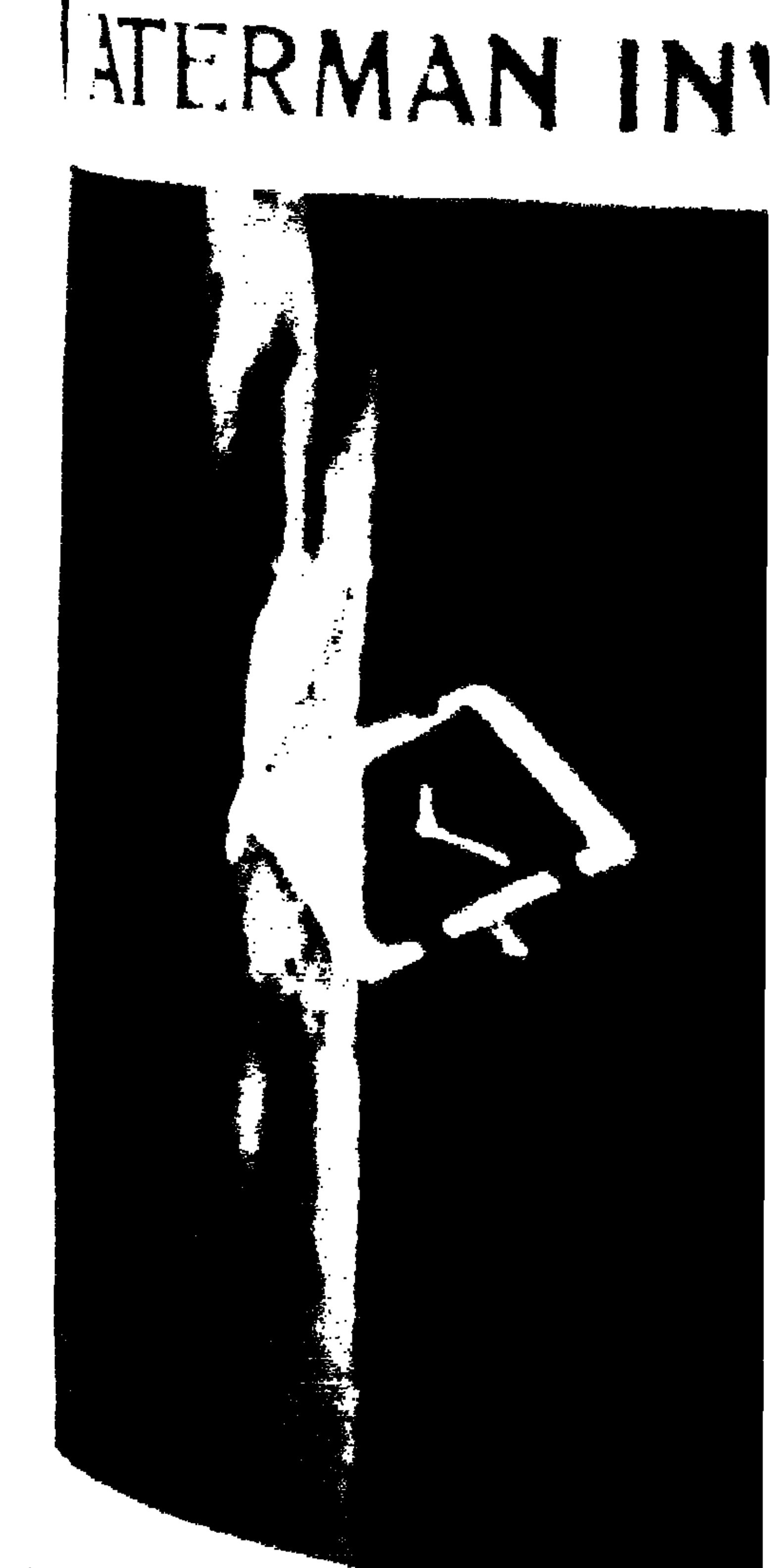

Le Monde

société

LA RÉFORME DE LA FORMATION DES MAITRES

Inquiétude dans les écoles normales

Evreux (Eure). — Les professeurs d'écoles normales d'instituteurs se sentent menacés. Quatre cents postes ont été supprimés au budget 1979 de l'éducation, et mille deux cents élèves instituteurs de moins ont été recrutés cette année. En raison « de la situation très grave » ainsi créée dans les écoles normales une assemblée générale extraordinaire du Syndicat national des professeurs d'écoles normales (S.N.P.E.N.-FEN) s'est réunie du 6 au 8 décembre à Evreux. Plusieurs sections départementales avaient demandé la convocation de cette assemblée à laquelle cent vingt personnes ont participé.

De notre envoyé spécial

Un *« gâchis »*, c'est le mot qu'emploie le S.N.P.E.N. pour dénoncer la politique de recrutement des futurs instituteurs qui se fait, dit-il, *« au jour le jour »*. Le ministère ne tient aucun compte des estimations établies par les conseils départementaux de l'enseignement primaire, présidés pourtant par les préfets. Ainsi celui de l'Eure fixait à 89 le nombre d'élèves instituteurs à recruter cette année : il y en a eu 16, qui prendront leurs fonctions en 1980, alors que 80 instituteurs partiront en retraite cette année-là. Le S.N.P.E.N. cite d'autres exemples : 200 postes demandés par le conseil départemental des Yvelines, 80 accordés ; 300 demandés en Seine-et-Marne, 25 accordés. Huit départements n'ont recruté aucun futur instituteur, dont quatre pour la seconde année consécutive, ce qui menace de fermeture l'école normale. Ainsi, selon les dirigeants du S.N.P.E.N., sous le prétexte d'une pause démographique, on s'empresse de renvoyer des professeurs d'écoles normales expérimentés, dont on aura bien besoin dans quelques années, et *« on liquide des établissements, pourtant indispensables à la formation initiale comme à la formation continue »*, au moment où le gouvernement engage des discussions sur la formation des maîtres.

Le S.N.P.E.N., qui revendique *1 600 adhérents sur 2 300 professeurs* d'écoles normales, entend être associé à ces discussions, comme *« un interlocuteur à part entière »*. Reçu le 4 décembre au ministère de l'éducation, il le sera de nouveau le 20 décembre.

« Transformer ce qui existe »

S'il estime qu'à terme, tous les maîtres devraient être préparés à leur métier en cinq années après le baccalauréat et obtenir une maîtrise, dans l'immédiat l'instituteur doit bénéficier au moins de trois ans de formation. Une formation enrichie et comportant la préparation d'un diplôme d'études universitaires générales (DEUG). Les écoles normales doivent devenir des centres universitaires de formation des maîtres implantés dans chaque département pour être proches du terrain d'application et de recherche. Car ce syndicat insiste sur la nécessité de constituer des équipes cohérentes de formateurs où travailleraient ensemble professeurs d'université, instituteurs de classes d'applications, inspecteurs départementaux et professeurs d'écoles normales, pour qu'un lien se crée entre le savoir qui s'élabore à l'université et l'enseignement dans les classes élémentaires.

Pour le S.N.P.E.N., la réforme de la formation des maîtres doit s'appuyer sur le potentiel déjà en place. *« Nous ne défendons pas les structure du passé,* a déclaré M. Guy Bouillon, secrétaire général, *mais la tranformation de ce qui existe pour améliorer la formation des instituteurs. »*

Certains participants à l'assemblée d'Evreux (un tiers environ) auraient voulu que le syndicat s'engage dans une action destinée à faire revenir le ministère, avant toute autre discussion, sur la suppression des quatre cents postes de professeurs d'écoles normales au budget 1979. La majorité a refusé ce préalable. Ses revendications seront soutenues par trois « temps forts » — dont les modalités *n'ont pas été précisées — en janvier,* au printemps et à la fin de l'année scolaire, et des « comités de défense » des écoles normales seront mis en place dans chaque département.

CHARLES VIAL.

POINT DE VUE

Instituteurs, professeurs, même combat !

par GÉRARD ALAPHILIPPE (*)

A quelque niveau qu'ils exercent, les enseignants demandent l'amélioration de leur formation initiale et l'organisation d'une vraie formation continue. Les formations initiales sont, à l'heure actuelle, très inégales : deux ans après le baccalauréat pour les instituteurs ; trois ans pour les professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) avec équivalence d'un DEUG (diplôme d'études universitaires générales) : quatre ans pour les professeurs de lycées d'enseignement professionnel ; cinq ans pour les professeurs certifiés avec acquisition de la licence ; six ans pour les agrégés dont la maîtrise. Aucune de ces formations n'a, à des degrés divers, un contenu vraiment satisfaisant.

Pour une formation professionnelle initiale répondant aux besoins d'aujourd'hui, le SNES considère qu'il faut cinq ans minimum incluant l'acquisition d'une maîtrise à l'université. C'est à ce niveau que doit être unifiée la formation initiale des maîtres exerçant de la maternelle à la fin du second degré. Mais qui peut croire qu'on pourrait tout de suite, et d'un seul coup, améliorer, élever et unifier la formation et la situation de tous ces maîtres ? Alors, quelles étapes ?

Le SNES considère — il le disait déjà il y a dix ans ! — qu'il faut en même temps relever la formation des instituteurs au moins au niveau actuel du DEUG et unifier au niveau maîtrise celle de tous les enseignants des deux cycles du second degré. La formation des instituteurs serait organisée de façon à leur permettre — tant que l'unification générale n'aura pas été réalisée — d'acquérir ultérieurement une maîtrise par simple complément de formation ; l'arrêt de tout recrutement pour le second degré au-dessous de la maîtrise permettrait d'engager l'intégration des personnels en exercice.

Le gouvernement ne l'entend pas du tout ainsi. Conscient de ne pouvoir, pour la formation des instituteurs, rester encore longtemps aux derniers rangs des pays développés, il voudrait tout à la fois en limiter l'indispensable élévation et en faire payer le coût aux enseignants du *second degré. Le* SNES *n'est plus* seul à dire (cf. l'article de Charles Vial dans *le Monde* du 30 novembre) que M. Christian Beullac veut reprendre à son compte la « grande idée » de M. Joseph Fontanet : chasser les agrégés et les certifiés du premier cycle du second degré. Comme disait M. Fontanet, cela demandera *« plusieurs lustres »*. Mais M Beullac a déjà engagé le processus en interdisant la nomination d'agrégés dans les collèges. On ressort aussi le projet d'imposer sans attendre à tous les professeurs de collège deux heures de cours hebdomadaires de plus que le service actuel des professeurs certifiés.

Depuis déjà plusieurs années, les maîtres auxiliaires, licenciés ou titu*laires d'une maîtrise, ne peuvent plus* être titularisés comme professeurs certifiés. Ils viennent grossir les rangs de la catégorie des adjoints d'enseignement et celle des P.E.G.C., catégories dont les salaires sont du même ordre. Ainsi, adjoints d'enseignement, P.E.G.C., maîtres auxiliaires — comme dans le second cycle les professeurs de lycées d'enseignement professionnel, — verraient leur situation bloquée, leurs conditions de travail et d'emploi, comme celles des certifiés, continueraient à se dégrader, par exemple avec la quasi-suppression des dédoublements de classe pour travaux dirigés, ou l'imposition de services ne respectant pas leur spécialité même lorsqu'elle est bivalente. Le déclassement salarial des enseignants du second degré s'accélérerait. Et progressivement les certifiés, après les agrégés, seraient chassés du premier cycle.

Une prétendue priorité

En échec depuis des années pour couper le premier cycle du second cycle du second degré, rencontrant de sérieux obstacles dans leur entreprise de transformation de ce premier cycle en plaque tournante de leur école de base du minimum de savoir et du maximum de barrages à l'acquisiton de formations générales et professionnelles qui ne soient pas tronquées, MM. Barre et Beullac atteindraient ces objectifs au nom du redéploiement que leur imposerait une prétendue priorité donnée à la formation des seuls instituteurs. Au nom des difficultés de ce redéploiement, ils enfermeraient cette priorité dans le carcan de l'austérité partagée : tout en s'en réclamant pour s'opposer à la demande de revalorisation de la fonction des certifiés comme des autres professeurs du second degré, ils en limiteraient à l'excès les effets attendus par les instituteurs.

C'est l'intérêt des instituteurs comme de tous les autres enseignants de faire échouer toute tentative de les dresser les uns contre les autres. Et s'ils manquaient d'enthousiasme pour lutter ensemble, il faut bien qu'ils sachent que c'est par des luttes complémentaires, à défaut d'être communes, qu'ils pourront obtenir une véritable revalorisation du métier d'enseignant sans laquelle ne saurait exister un enseignement de qualité pour tous les jeunes.

(*) Secrétaire général adjoint du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES).

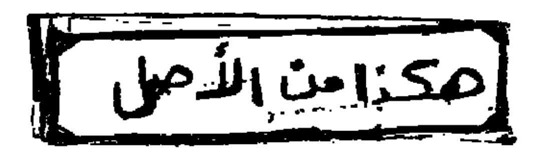

DROITS DE L'HOMME

Le trentième anniversaire de la Déclaration universelle

AU PALAIS DE CHAILLOT

Amnesty International a exposé les principes de son action en faveur des prisonniers

C'est au palais de Chaillot, à Paris, que la section française d'Amnesty International (1) — présidée par M. Léaud — a célébré, dimanche 10 décembre, le trentième anniversaire de la Déclaration universelle des *droits de l'homme*.

Répondant aux questions de huit journalistes, M. Martin Ennals, secrétaire d'Amnesty international, a exposé les principes du fonctionnement de l'organisation : pragmatisme avant tout, actions ponctuelles sur les cas individuels, rappel systématique du droit, dénonciation de la torture et de la peine de mort. L'équipe internationale établie à Londres se livre à des enquêtes dans les pays où des abus ont été constatés, signale aux gouvernements intéressés la situation des prisonniers incarcérés indûment, ou demande la cessation des traitements dégradants. Les prisonniers, dont le cas a été ainsi étudié, sont pris en charge par des « groupes d'adoption », répartis à travers le monde, qui s'attachent — parfois pendant des années — à obtenir leur libération, au moyen notamment de lettres adressées aux autorités des pays en cause. Deux prisonniers ainsi « adoptés » par Amnesty International et relâchés, MM. Abdelaziz Menebhi (Maroc) et Paul Goma (Roumanie), ont témoigné dimanche de l'efficacité de ce type d'action.

La peine de mort et la situation des objecteurs de conscience

Interrogé sur la situation de la France à l'égard des droits de l'homme, M. Ennals a rappelé que « *les allégations de torture n'y étaient pas si anciennes* » et que deux points obscurs, pour le moins, subsistaient : la peine de mort et la situation des objecteurs de conscience, dont certains sont incarcérés. Il s'est demandé si le traitement réservé aux prisonniers correspondait toujours, en France, aux standards « *minima* » fixés par les Nations unies, et a noté qu'« *une société si riche pouvait dépasser de loin, dans ce domaine, les règles minima...* ».

Au sujet du Vietnam, M. Ennals a déclaré que, quelle que soit la terminologie utilisée — camps de concentration et de détention, ou « *camps de rééducation ou de réhabilitation* », — le résultat pour l'individu est le même.

Or, dans nombre des cas, les détenus ne sont pas des criminels de guerre, mais « *des bouddhistes, des religieux, des gens qui ont combattu la guerre, des nationalistes vietnamiens...* » « *Nous essayons de persuader les autorités de ce pays que, trois ans après la fin de la guerre, ce n'est pas le moment de mettre les gens en prison ; il faut entreprendre une réconciliation nationale* », a-t-il ajouté.

« *D'une manière générale*, a conclu M. Ennals, *nous ne sommes efficaces que parce que nous avons su accepter nos limites. Nous ne sommes pas les pompiers du monde, nous n'allons pas à la recherche des crises. Nous nous limitons à travailler pour ceux qui sont emprisonnés.* »

C. B.

(1) 18, rue de Varennes, Paris (7e). Tél. : 222-91-32.

A Moscou

UNE VINGTAINE DE DISSIDENTS ONT ÉTÉ APPRÉHENDÉS PENDANT UNE MANIFESTATION SILENCIEUSE

(De notre correspondant.)

Moscou. — Une vingtaine de dissidents ont été appréhendés dimanche 10 décembre à Moscou, sur la place Pouchkine, où ils s'étaient réunis pour la traditionnelle manifestation à l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. (Jusqu'à l'année dernière, cette célébration avait lieu le 5 décembre, le jour de la Constitution.) Entouré, puis bousculé par des policiers en uniforme et en civil, et par des auxiliaires de la milice, le groupe d'une trentaine de personnes, tête nue et immobiles, a pu néanmoins observer cinq minutes de silence.

Parmi les personnes appréhendées figurent le chanteur contestataire Piotr Startchik, Felix Serebrov, membre du groupe contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques, et Youri Kisselev, fondateur du groupe de défense des invalides.

D'autre part, les prisonniers politiques du camp de Mordovie ont commencé dimanche une grève de la faim qui durera jusqu'au 13 décembre. Dans ce camp se trouvent notamment Alexandre Guinzbourg, Oleg Tikhy et Lev Loukanenko. — D. V.

[Le physicien Iossif Zissels, qui gérait partiellement le fonds d'aide Soljenitsyne aux prisonniers politiques et à leurs familles, a été arrêté en Ukraine. Il a été inculpé de « propagation » de « documents antisoviétiques ». Bien que juif, il n'a nullement l'intention d'émigrer. Il résidait à Tchernovtsi où il travaillait dans une station de radio.]

● *Perturbations à Notre-Dame.* Une vingtaine de jeunes gens, garçons et filles, d'un groupe traditionaliste parisien ont perturbé la cérémonie œcuménique organisée à Notre-Dame à l'occasion de la journée des droits de l'homme et présidée par le cardinal Marty, le 10 décembre.

Les manifestants ont entonné des cantiques traditionnels alors que le Père Carré, de l'Académie française, allait prendre la parole devant le micro du chœur. Le grand orgue a rapidement couvert les voix des perturbateurs, qui ont quitté la cathédrale sans intervention extérieure. Après leur sortie, le Père Carré a pu prononcer sa conférence sans faire aucune allusion à l'incident.

● *Manifestation contre le néo-nazisme et le racisme à Tulle.* — Trois mille anciens résistants, déportés et anciens combattants ont manifesté dimanche 10 décembre à Tulle (Corrèze) contre le néo-nazisme et le racisme. Les participants entendaient ainsi protester contre la venue à Tulle de Frau Geissler, la « chienne de Tulle », le 23 septembre dernier (*le Monde* du 26 septembre) et les déclarations de Darquier de Pellepoix. Dans leur motion finale, les manifestants ont demandé : « *Le rétablissement du 8 mai comme fête nationale, l'interdiction du sol français aux criminels de guerre, l'abolition de la prescription des crimes de guerre en Allemagne.* » Le représentant de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, M. Louis Blésy, compagnon de la Libération, a évoqué le dépôt d'une gerbe sur la tombe du maréchal Pétain, le 11 novembre, « *à la demande du premier des Français* » et a déclaré : « *Il ne peut y avoir de réconciliation entre ce qui fut l'honneur de la France et la trahison.* » La manifestation s'est terminée par le dépôt d'une gerbe au monument des quatre-vingt-dix-neuf pendus de Tulle.

DÉFENSE

Dans le lagon de Mururoa

LES TIRS NUCLÉAIRES DE PLUS FORTE PUISSANCE QUE LES ESSAIS SOUTERRAINS

(De notre correspondant.)

Papeete. — Directeur des Centres d'expérimentations nucléaires (CEP), le général Dubost a confirmé que les techniciens français s'orientaient vers le creusement de puits au fond du lagon de Muruora, et non plus sur la partie émergée de l'atoll.

Les responsables des tirs avaient déjà annoncé à plusieurs reprises, en particulier en juin dernier, à l'occasion de la visite de plusieurs journalistes sur ces sites, qu'ils procéderaient à des essais *off shore*, une expression assez impropre pour désigner, à l'intérieur du lagon, l'emploi d'une technique utilisée déjà couramment pour les forages pétroliers.

En octobre, M. Pecqueur, administrateur délégué général du Commissariat à l'énergie atomique, avait précisé devant la commission de la *défense nationale* que des matériels seraient commandés à cette fin en 1979.

Le général Dubost a révélé à Papeete que bien qu'aucun essai n'ait encore eu lieu à l'intérieur du lagon, des forages de reconnaissance ont déjà été entrepris. Ces forages sous 30 mètres d'eau sont parfaitement maîtrisés et « *nous bénéficions de toute l'expérience déjà acquise en ce domaine* », a poursuivi le général Dubost.

Cette nouvelle technique, dont l'amiral Leenhardt, commandant du CEP, ne cache pas qu'elle entraîne des problèmes nouveaux, au plan logistique, doit permettre, selon les responsables des essais, une meilleure utilisation de la surface disponible de l'atoll. On pense à Papeete, que ce passage à une technique plus onéreuse, alors que les responsables se défendent d'avoir épuisé les possibilités de la bande coralienne, pourrait se justifier par le désir de procéder à des essais plus nombreux ou de charges plus puissantes.

PHILIPPE GUESDON.

SCIENCES

QUATRE CAPSULES ONT ATTEINT, SAMEDI 9 DÉCEMBRE, L'ÉTOILE DU BERGER

La mission américaine Pioneer-Vénus est un plein succès

Les *lois de la mécanique* céleste sont d'une implacable précision : c'est à l'heure dite que samedi 9 décembre, cinq mois après avoir quitté la Terre, les quatre capsules bourrées d'instruments de mesure que transportait la sonde Pioneer-Vénus-2 ont pénétré dans l'atmosphère de Vénus. Elles ont parfaitement fonctionné, l'une d'elles résistant même au choc final et prolongeant plus d'une heure sa mission. Celle-ci est donc un plein succès, et l'on peut affirmer que les 225 millions de dollars consacrés par la NASA à l'étude de Vénus n'auront pas été inutilement *dépensés*, même s'il est encore trop tôt pour juger des résultats.

Depuis le début de l'ère spatiale, les vols vers Vénus ont été nombreux. Mais ils sont essentiellement le fait de l'U.R.S.S., qui a lancé au total douze sondes Vénus. Les premières eurent peu de succès, mais, en 1967, Vénus-4 entrait dans l'atmosphère de la planète et faisait quelques mesures avant d'être détruite par la température et la pression. Le résultat principal était de savoir que l'atmosphère de Vénus est à plus de 90 % formée de gaz carbonique — comme l'est l'atmosphère de Mars, à la différence de la Terre.

Avec une sonde tous les ans ou tous les deux ans — chaque fois que la position relative de Vénus et de la Terre se prêtait à un lancement, l'U.R.S.S. continua son exploration systématique et obtint des résultats de plus en plus précis sur la composition de l'atmosphère et sur celle des roches en surface. En octobre 1975, Vénus-9 envoyait la première photographie du sol vénusien. Du sable et des rochers sont le seul décor de cette fournaise où la température avoisine 500° Celsius, et où la pression est quatre-vingt-dix fois supérieure à celle de notre atmosphère.

Les 21 et 25 décembre prochains, deux nouvelles sondes soviétiques atteindront Vénus ; il sera intéressant de comparer leurs mesures à celles que viennent de faire les capsules de Pioneer-Venus-2.

Les Américains, en revanche, n'ont que peu étudié Vénus. Trois sondes Mariner ont survolé la planète, mais les Etats-Unis n'avaient encore jamais, contrairement aux Soviétiques, satellisé un véhicule autour de la planète, ou fait pénétrer une sonde dans son atmosphère. C'est ce que vient de réaliser la double mission Pioneer-Vénus.

Depuis le 4 décembre, Pioneer-Vénus-1 tourne autour de l'étoile du Berger. Il va pendant huit mois étudier l'interaction de l'atmosphère vénusienne avec les particules qui sont éjectées du Soleil. Celles-ci frappent la planète de plein fouet, puisque Vénus, contrairement à la Terre, n'a pas de champ magnétique pour les dévier. Les premières mesures ont mis en évidence une compression de la haute atmosphère par ce « vent » solaire. Pioneer-Vénus-1 doit aussi photographier l'épaisse couche nuageuse qui entoure Vénus et étudier la rotation rapide de ces nuages qui font le tour de la planète en quatre jours environ. Enfin, la sonde percera les nuages à l'aide d'un radar, et devrait donner une première cartographie grossière du relief vénusien (*le Monde* du 24 mai).

Mais le « clou » de la mission américaine fut, samedi 9 décembre, l'entrée de Pioneer-Vénus 2 et des quatre capsules qu'elle a transportées dans l'atmosphère vénusienne.

Les quatre capsules ont commencé leurs mesures en pénétrant dans l'atmosphère, samedi vers 19 h. 30 (heure française) ; elles les ont poursuivies durant toute leur descente, qui a duré une heure environ pour un trajet de 200 kilomètres. Fortement freinées par la très dense atmosphère, elles n'avaient qu'une vitesse inférieure à 40 kilomètres/heure en touchant le sol, ce qui fait qu'une des capsules a résisté au choc ; plus d'une heure après l'impact, elle continuait ses mesures ; c'est d'une part un bonus supplémentaire par rapport à la mission théorique ; c'est d'autre part l'indication qu'étaient amplement suffisantes les précautions prises pour protéger les appareils contre *la température, la pression, et* la corrosion. L'information est précieuse pour la préparation de futures missions.

Quant à la sonde Pioneer-Vénus-2 proprement dite, elle a aussi joué son rôle en entrant dans l'atmosphère une heure après les capsules et en faisant des mesures à haute altitude avant de se désintégrer.

Deux expériences françaises

Les scientifiques réunis au centre spatial Ames, en Californie, sont donc parfaitement satisfaits du déroulement de l'expérience, même s'ils sont quelque peu soumis au supplice de Tantale : ce n'est que dans deux semaines que les ordinateurs auront décodé toutes les informations envoyées par les capsules, et qu'ils donneront des résultats complets. Mais ils ont déjà fourni des données préliminaires. Ainsi une température de 116° Celsius a-t-elle été mesurée à 40 kilomètres d'altitude, contre 482° au sol, résultat qui est en accord avec les prédictions. D'autre part, il apparaît que, en proportion, l'atmosphère vénusienne contient cent fois plus d'argon 36 que les atmosphères terrestre et martienne. Ce qui pourrait signifier que la formation de l'étoile du Berger s'est déroulée dans des conditions fort différentes de celle de la Terre ou de Mars.

Les scientifiques français ont participé à la réalisation de deux expériences montées à bord des capsules. L'une étudie la densité et la taille des particules qui forment les nuages de Vénus, en mesurant la lumière qu'ils diffusent. L'autre fait le bilan entre le rayonnement solaire reçu par Vénus et le rayonnement propre de la planète, en mesurant les flux totaux de lumière visible et infra-rouge à chaque altitude.

Que peut-on attendre de cette mission ? D'abord une connaissance plus précise de l'atmosphère : ainsi pourra-t-on vérifier si les nuages sont vraiment formés de gouttelettes d'acide sulfurique, ce qui est la meilleure des hypothèses, mais rien qu'une hypothèse. On connaîtra mieux l'altitude des couches nuageuses et comment elle varie dans le temps et dans l'espace. C'est ici que l'utilisation simultanée de quatre capsules prend toute sa valeur : deux d'entre elles ont atteint l'atmosphère « de jour » quand cette atmosphère est *chauffée par le soleil* ; deux autres se sont présentées « de nuit » au-dessus de la face obscure. La grosse capsule est descendue au dessus de l'équateur : deux petites capsules ont atterri l'une de jour et l'autre de nuit, par 30 degrés de latitude sud ; la dernière se présentait par 60 degrés de latitude nord. Les heures locales et les latitudes étant différentes pour les quatre sondes, on s'attend à des différences dans les mesures, dont on espère pouvoir tirer un modèle de l'évolution de l'atmosphère.

Le comportement de l'atmosphère terrestre est rendu complexe par deux effets : la rotation de la Terre dévie les vents, l'évaporation océanique absorbe d'énormes quantités de *chaleur, qui sont ensuite libérées* ailleurs quand les nuages retombent en neige ou en pluie. Or il n'y a pas d'océans sur Vénus, et la rotation est si lente (un tour en deux cent quarante-trois jours) qu'on peut négliger son effet. La modélisation est donc plus simple sur Vénus. Elle pourrait être une étape préliminaire pour la mise au point du bon modèle de l'atmosphère terrestre que tous les météorologistes attendent impatiemment.

MAURICE ARVONNY.

UNE RENCONTRE A TOULOUSE ENTRE INDUSTRIELS ET CHERCHEURS

Les recherches françaises sur les piles solaires sont en plein essor

Toulouse. — Une des branches de la recherche sur l'énergie solaire, celle qui concerne les systèmes photovoltaïques (convertissant directement la lumière solaire en électricité), est actuellement en plein essor : en témoigne la participation de plus de cent trente personnes, dont de nombreux industriels, à une rencontre destinée à faire le point sur les travaux dans ce domaine et organisée les 4 et 5 décembre à Toulouse par le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.), le Centre national de la recherche scientifique (programme interdisciplinaire de recherche et de développement sur l'énergie solaire) et le Commissariat à l'énergie solaire (COMES).

De notre envoyé spécial

Plusieurs équipes en France travaillent activement sur les matériaux semi-conducteurs capables de réaliser la conversion de l'énergie lumineuse en énergie électrique : il s'agit essentiellement du silicium (soit sous forme de monocristal, soit sous forme polycristalline, soit amorphe), mais aussi d'alliages très particuliers comme l'arséniure de gallium, le sulfure de cadmiun ou le tellurure de cadmium. Mais les équipes de plus en plus nombreuses, tant dans les laboratoires publics que privés, s'intéressent, par delà la matière de base qui assure la conversion photovoltaïque, à l'ensemble des composants, structures, supports, dispositifs de régulation électrique, *batteries de stockage, etc. En* d'autres termes, on parle de plus en plus de systèmes photovoltaïques complets.

Faut-il, par exemple, concentrer la lumière solaire sur les piles grâce à des lentilles de Fresnel peut coûteuses (elles sont réalisées en plastique) au lieu de laisser les piles telles quelles face au soleil ? On pourrait théoriquement, comme essaie de le démontrer un prototype réalisé à Toulouse par le laboratoire d'automatique et d'analyse des systèmes du C.N.R.S., arriver ainsi à abaisser considérablement le coût du kilowatt solaire installé. Mais au prix de certains problèmes technologiques : il faut, notamment, assurer un pointage face au Soleil avec une erreur nettement inférieure au degré d'angle.

De même pour les piles utilisées sans concentration : selon les travaux du C.N.R.S., le fait de déplacer le panneau solaire en le repositionnant face au Soleil par un mouvement de 15 degrés toutes les heures, et en modifiant son inclinaison suivant les saisons — au lieu de le laisser fixe sur une position moyenne optimale, — permet, sur l'année, un gain d'énergie d'environ 32 % à la latitude de Toulouse. Dans les zones tropicales, ce gain serait de l'ordre de 50 %.

Selon les équipes du C.N.E.S., ce gain compense largement le coût supplémentaire que représente le système d'asservissement mécanique du panneau solaire. Mais des inconnues subsistent, que seule l'expérience permettra, à la longue, d'éclaircir : ainsi les problèmes de maintenance qui peuvent se révéler essentiels dans les sites isolés des pays en voie de développement.

Plusieurs travaux réalisés ou en cours ont été présentés à la réunion de Toulouse. Il s'agit, par exemple, d'étudier la manière de stocker l'électricité produite ou de la convertir en un courant alternatif à tension définie, ou encore de mettre au point des systèmes photovoltaïques destinés à l'usage domestique.

Au total, pour 1978, une quarantaine de contrats de recherche et de développement ont été signés par les pouvoirs publics dans le domaine de l'électricité photovoltaïque. En 1979, le COMES compte consacrer une quinzaine de millions de francs à des travaux dans le même secteur. D'autre part, pour promouvoir au niveau industriel la fabrication des photopiles solaires, et ainsi faire baisser les coûts (actuellement 100 francs le wat[t] pour les piles seules), le COMES a décidé de garantir à la Radiotechnique - Compelec (R.T.C.), filiale française du groupe Philips, qui travaille depuis de nombreuses années dans ce domaine, que 30 % de sa productio[n] en 1979 (soit une soixantaine d[e] kilowatts) seraient, par son intermédiaire, absorbés par des sociétés françaises.

Le COMES est d'ailleurs dé[jà] engagé dans plusieurs proje[ts] photovoltaïques à l'étranger : [il] financera ainsi en 1979 l'équipement solaire de l'hôpital [de] San, au Mali, où devrait êt[re] installé un ensemble de photopiles d'une puissance supérieu[re] à 10 kilowatts. En 1980, estim[e] M. *Henry Durand, président* [du] COMES, la baisse des prix (environ 20 % par an) devrait permettre de rendre, pour des sit[es] isolés des pays en voie de développement, les installations solaires de 100 kilowatts compét[i]tives par rapport aux actue[ls] électro-générateurs utilisant d[es] moteurs Diesel.

XAVIER WEEGER.

Le Comes : 100 millions de francs en 1979

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Le budget propre du Commissariat à l'énergie solaire (Comes) pour 1979 sera d'environ 100 millions de francs ; sur cette somme, a précisé à Toulouse M. Henry Durand, président du Comes, dont le rôle est celui d'une « agence d'objec*tifs* », *ne dépensera pour lui*-même que 8 millions.

Le reste, soit 92 millions de francs, servira à financer des travaux réalisés dans des laboratoires et entreprises publics ou privés. Trente pour cent des sommes devraient être consacrés à l'énergie solaire thermique à *haute température (centrales* solaires), 25 % à l'habitat solaire, un peu moins de 20 % au photovoltaïque. Le reste des crédits permettra au Commissariat de participer à des actions de démonstration dans les DOM-TOM, à des recherches sur l'utilisation de la biomasse (l'essentiel de l'effort étant réalisé par l'Institut national de la recherche agronomique), à des travaux dirigés par le Centre national pour l'exploitation des océans sur l'énergie thermique des mers, et de mener des actions de promotion (missions, *colloques*, « *journée du soleil* », documentation, études de marchés, etc.).

D'autre part, le Comes, en tant que coordonnateur des recherches solaires, a un droit de regard sur tous les crédits correspondants affectés au budget des autres organismes de l'enveloppe-recherche (notamment Commissariat à l'énergie atomique, CNES, C.N.R.S., Centre scientifique et technique du bâtiment). Les sommes correspondantes s'élèveront, pour 1969, à environ 65 millions de francs.

X.W.

Aux États-Unis

Essai réussi d'accident provoqu[é] dans une centrale nucléaire

Un « accident » s'est produit dans la soirée du samedi 9 décembre sur un réacteur nucléaire d'appoint du laboratoire national de l'Idaho. Une canalisation d'eau, chargée du refroidissement du « cœur » du réacteur, s'est « rompue ». A en croire les « modèles », la température du cœur monte alors en dix secondes à 712 degrés centigrades et atteint finalement — limite maximale autorisée par la commission de sécurité nucléaire américaine — 1 190 degrés. Que le système de sécurité défaille et, dans une région peuplée, les radiations qui résulteraient d'une telle rupture tueraient des dizaines de milliers de personnes.

Mais non loin d'Idaho-Falls, dans ce désert de broussailles à peine peuplé de *coyotes* et d'antilopes, il n'y a pas eu le moindre mort. « *Les dispositifs de sécurité ont parfaitement fonctionné* », ont précisé, avec soulagement, les chercheurs américains qui ont conduit cette expérience pour tester l'efficacité de la sécurité. Et parce que la sûreté du système de refroidissement du cœur du réacteur a toujours été l'un des *sujets principaux de discussion* entre partisans et adversaires [du] nucléaire, de nombreux obser[va]teurs étrangers — japonais, sc[an]dinaves ou autrichiens — s'étai[ent] déplacés pour assister à [l']« accident » provoqué, le prem[ier] d'une série de vingt [qui] devraient être réalisés au c[ours] des années 80.

Ces expériences « en situa[tion] réelle » ont pourtant bien [des] adversaires. *Certains des pa[rti]*sans du nucléaire, confiants [dans] les modèles mathématiques [et] dans les simulations sur ordi[na]teurs, les jugent inutiles et d[an]gereuses. Quant aux oppos[ants] farouches de l'énergie d'ori[gine] nucléaire, ils ont déjà fait sa[voir] qu'ils n'accordaient auc[une] importance à une expérience [réa]lisée sur un réacteur cinqu[ante] fois plus petit que ceux des [cen]trales commerciales, et dans [les] meilleures conditions possible[s].

On ne saurait pourtant conclure que ces accidents si[mu]lés sont inutiles. Un défaut [dans] le système de refroidissem[ent] aurait pu être décelé. Or il [y a] aux Etats-Unis soixante-d[...] centrales nucléaires qui fonct[ion]nent avec un tel système. — B

Pioneer-Vénus est un plein succès

Essai réussi d'accident provo
dans une centrale nucléair

JEUNESSE

A LA CLOTURE DE LA SEMAINE DE LA JEUNESSE

Mon objectif est que tous les jeunes Français disposent d'une même formation culturelle et d'une préparation à la vie professionnelle

déclare M. Giscard d'Estaing

Il n'y avait pas, samedi 9 décembre, au parc des expositions de la porte de Versailles, « trente mille jeunes » devant le président de la République, comme l'a affirmé, en accueillant celui-ci, M. Hugues Dewavrin, animateur du mouvement des jeunes giscardiens Autrement. Dix mille garçons et filles, peut-être, étaient venus entendre M. Valéry Giscard d'Estaing. Le chef de l'Etat annonce d'entrée de jeu le style de son discours par un « Salut ! » qui soulèvera une première ovation. Il y en eut bien d'autres, dominant un brouhaha que perçait parfois l'éclatement d'un pétard, si bien que M. Giscard d'Estaing dut demander « un peu de silence pour que tout le monde puisse écouter ».

Le président de la République souhaitait, en effet, être écouté de ces jeunes « avides d'idéal, généreux, ironiques et profondément sérieux » qu'aucun conflit de générations, selon lui, n'oppose aux adultes. Pendant près d'une heure, M. Giscard d'Estaing a parlé de la liberté, de l'école et du chômage, de l'Europe (voir page 8) et de la coopération entre les peuples, mais aussi de la moto, des centres d'information jeunesse et du service national. Une partie de son auditoire espérait peut-être un discours plus polémique : invités à réfléchir, certains paraissaient s'ennuyer un peu. Mais « la Marseillaise », puis une rengaine à la gloire de la France, chantée avec M. Giscard d'Estaing et Gérard Lenorman, ont refait l'unanimité.

M. Giscard d'Estaing a notamment évoqué le chômage. Il a déclaré : « *Une société qui laisse ses jeunes sans travail est une société condamnée. Il ne peut pas y avoir de résignation, de bonnes raisons, devant le chômage des jeunes. Cela dit, le chômage ne se combat pas principalement sur les estrades et pas principalement par les mots. Pour bien comprendre le problème de l'emploi, il faut se rappeler deux choses : d'une part, progrès technique et emploi sont solidaires et non pas ennemis ; d'autre part, la course au développement est partout engagée. Les sociétés occidentales sont discutées, mais imitées. Et, naturellement, les pays en développement commencent par accéder aux techniques les plus simples. Dans cette course au progrès, la France est dans le peloton de tête. Elle conservera sa place à deux conditions : maintenir son rang dans la technologie — ses ouvriers et ses ingénieurs savent bien travailler : c'est pour cela que la France est le troisième ou le quatrième exportateur du monde ; créer un climat de stimulation tel que chaque entreprise soit portée à l'effort, incitée à investir et à innover. C'est pourquoi la formation des jeunes est si importante. Il faut savoir que les jeunes les mieux formées trouvent un emploi, même dans les situations économiques difficiles. Mon objectif est que demain tout jeune puisse aborder la vie active avec un diplôme professionnel correspondant à un métier d'avenir.* »

» *Dans le monde moderne, qui est celui de la compétition internationale, la qualification, l'ingéniosité, le sens de l'organisation seront les conditions de la croissance, et donc de l'emploi. La jeunesse française doit reconquérir des terrains que les générations précédentes n'ont pas su occuper. La France, à l'heure actuelle, importe plus de la moitié des machines de ses usines au lieu de les fabriquer elle-même. Pourquoi ? La France, qui a la première agriculture d'Europe, n'a pas la première place dans l'industrie alimentaire. Pourquoi ? Notre pays crée trop peu d'entreprises industrielles : mille cinq cents par an. Le gouvernement se préoccupe d'aider à en créer de nouvelles. Si nous rejoignons le taux d'industrialisation de nos principaux concurrents, il n'y aura plus de problèmes d'emploi en France. Les professions libérales, l'artisanat, les services, les commerces sont des professions où excelle l'entreprise individuelle, et où il existe de nombreux emplois à créer.*

» *Enfin, le monde est vaste, et il faut le conquérir. Nous sommes insuffisamment présents sur les grands marchés extérieurs. Et pourtant, pour vous tous, quelle aventure de commencer sa vie dans un pays à découvrir et à conquérir ! Pour le destin du pays, l'Airbus, la recherche pétrolière, les marchés d'Extrême-Orient et d'Afrique, la pénétration sur le marché américain, brésilien, mexicain, sont plus importants que les victoires militaires d'autrefois. C'est là qu'il faudra montrer votre vitalité.*

» *Mon objectif est que tous les jeunes Français et que toutes les jeunes Françaises disposent de deux atouts à la fois : une même formation culturelle et une préparation à la vie professionnelle. Alors, vous pourrez gagner.* »

Au sujet du service national, le chef de l'Etat a déclaré : « *Nous vivons dans un monde tendu et dangereux. Il est même probable que la tension grandira dans les années 80, en raison des modifications d'équilibre dans le monde. La France doit assurer sa sécurité. Si elle ne le faisait pas, elle prendrait une responsabilité qui pourrait être tragique, à l'image de celle des années 30. Or, quelle est la situation dans les deux grandes puissances militaires d'Europe : l'Union soviétique et l'Allemagne fédérale. Les jeunes Soviétiques, comme tous les Européens de l'Est, font vingt-quatre mois de service obligatoire, les Allemands quinze mois.*

Je vous le dis franchement : aussi longtemps que cette situation durera, la France, si elle ne veut pas paraître en position de faiblesse et d'effacement, aura besoin de l'effort de sa jeunesse.

Mais ce service doit être égal et utile. Egal, pour éviter les combines et les privilèges. Utile, pour vous donner un entraînement physique, la connaissance de matériels modernes de conduite ou de transmission. Le nouveau règlement de discipline est fondé sur la recherche de l'adhésion, l'explication plutôt que la contrainte. Enfin, le service national ne doit pas vous couper de votre environnement familial ou affectif. C'est ainsi que les dispositions prises pour vous permettre, en pratique, de retourner gratuitement chaque mois à votre domicile.

» *Le jour où les données de la sécurité dans le monde auront évolué, les modalités du service national pourront être réexaminées. Mais je pense que dans la société future il y aura toujours des tâches collectives qui devront être assumées, sous une forme ou sous une autre, pour une durée limitée, et de manière désintéressée.* »

UN PRÉTEXTE

Depuis ce jour de mars 1968 où, presque seul, il avait prédit que la jeunesse française ne tarderait pas à mettre en cause « *les opinions routinières et les situations acquises* », M. Giscard d'Estaing s'est toujours flatté de comprendre les jeunes. Ses appels à ceux-ci, comme chef de l'Etat, ont été nombreux. On y retrouve une idée développée à nouveau samedi : le refus « *d'insérer la jeunesse de notre pays dans un système totalitaire* » (discours à la Réunion le 20 octobre 1976) et une exhortation à « *se méfier des sociétés d'enrégimentement* » (allocution à l'Elysée le 12 février dernier).

Sa nouvelle allusion à « *l'autoritarisme* » ne saurait donc surprendre. La jeunesse a beau être « *adulte* », elle demeure, en dépit de l'attrait que devrait exercer sur elle notre société d'abondance (ou peut-être à cause de cette abondance), perméable aux idées des « *ennemis de la liberté* ».

Cette attaque ne vise pas simplement la gauche et le parti communiste, qui a réalisé en mars, auprès des moins de vingt-cinq ans, un score électoral supérieur à celui des autres formations politiques (1).

Le chef de l'Etat ne peut pas ne pas avoir noté la fascination que semble exercer sur une partie de la jeunesse occidentale la violence aveugle et ce qu'il appelle l'« *enrégimentement* ». Il n'est que d'observer la montée du terrorisme en Allemagne et en Italie et le développement des sectes. Ce grippage des rouages traditionnels s'accompagne d'une méfiance certaine à l'égard de la politique. Inscrit dans la proportion de 75 % seulement sur les listes électorales, les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans s'abstiennent en plus grand nombre que les adultes (20 % au premier tour des dernières élections législatives contre 9 %, selon le sondage Sofres d'avril). Pire, 5 % seulement des quatorze-vingt-quatre ans appartiennent à un syndicat et 2 % à un parti politique (2).

Cette indifférence est un danger pour la démocratie. Le chef de l'Etat semble en être persuadé lorsqu'il exhorte les jeunes à participer en plus grand nombre à la vie collective et locale.

L'intervention du président de la République avait aussi un but politique. Elle précède de quelques semaines une campagne nationale des socialistes sur les jeunes et répond aux attaques dont il a été l'objet à la convention nationale des jeunes du R.P.R., le 2 décembre (le Monde du 5 décembre). Une offensive des partis politiques semble aujourd'hui se dessiner, dont les jeunes sont à la fois le prétexte et l'enjeu. La présence du chef de l'Etat à la fête d'Autrement apporte, en pleine lutte d'influence, un renfort sérieux aux jeunes giscardiens.

Cette offensive ne s'explique pas seulement par la proximité du scrutin européen et par l'appoint que pourraient constituer deux millions et demi de « nouveaux électeurs » de dix-huit à vingt et un ans. Il semble que les partis aient perçu le risque de « déstabilisation » que fait peser sur la société française l'existence d'un nombre important (et permanent) de jeunes chômeurs, moins enracinés encore dans la vie sociale que les étudiants et les lycéens.

Sur ce plan, les déclarations du chef de l'Etat selon lesquelles « *une société qui laisse ses jeunes sans travail est une société condamnée* », ne sauraient apaiser leur angoisse ni remplacer une analyse sérieuse de la situation. Faut-il rappeler que le 8 juin 1977, le chef de l'Etat avait assuré, à la télévision, à des élèves d'une classe terminale de Lyon, que la situation s'améliorerait « *à la fin de l'année* » ?

Huit mois plus tard, le 12 février 1978, le chef de l'Etat recevait des mains de trois cent cinquante jeunes, invités à l'Elysée, un épais catalogue de suggestions couvrant tous les domaines ou presque de leur vie. Résultat d'une vaste consultation organisée par le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, ce catalogue dort aujourd'hui dans les archives présidentielles. A moins qu'il faille considérer comme une réponse à ces suggestions les promesses du chef de l'Etat de multiplier les centres d'information et de documentation jeunesse, de renoncer à l'application de mesures limitant la circulation des deux-roues et d'améliorer sur un point limité (les permissions) la condition des appelés.

Samedi, au Palais des expostions, le chef de l'Etat n'a guère parlé des jeunes ni de leurs préoccupations. Prenant prétexte de la présence d'un très grand nombre d'entre eux réunis pour lui à des fins politiques, il a saisi l'occasion pour répondre sur le sujet de l'heure (l'Europe) à ses adversaires de la majorité et de l'opposition. Cela ne constitue en rien le discours qu'on attendait sur la jeunesse.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Selon un sondage SOFRES publié par *le Nouvel Observateur* du 2- avril 1978.

(2) Sondage IFOP réalisé pour le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports en août 1977.

● *Une réaction des Jeunes communistes.* — M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, juge « *impudente* » la détermination du chef de l'Etat « *à escamoter les vrais problèmes, à taire ses responsabilités dans le fait que huit cent mille jeunes sont chômeurs, des centaines de milliers victimes d'un immense gâchis à l'école, au lycée, à l'université, et dans le fait que la plupart des jeunes voient l'avenir avec crainte, angoisse même* ».

LES PROPOSITIONS DU P.S. EN FAVEUR DES FEMMES

Mme Yvette Roudy, secrétaire nationale du parti socialiste, chargée de l'action féminine, a écrit à Mme Monique Pelletier, ministre déléguée à la condition féminine, pour lui demander de mettre en œuvre une série de mesures visant à supprimer les discriminations qui frappent les femmes.

Mme Roudy se félicite du fait que Mme Pelletier se soit « *ralliée* » à l'idée de faire figurer 30 % de femmes sur la liste U.D.F. aux élections européennes, décision qui avait été prise auparavant par le parti socialiste pour sa propre liste.

Elle attire son attention sur la nécessité de réduire le temps de travail à trente-cinq heures hebdomadaires *pour tous* et de faire appliquer un quota garantissant dans un certain nombre d'entreprises pilotes un minimum de 40 % de postes identiques pour les deux sexes.

Mme Roudy considère que l'encouragement du travail à mi-temps est un leurre. Elle préconise d'élargir et de démocratiser la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse et sur la contraception, et elle réclame l'extension au sexisme de la loi sur le racisme et une répression plus sévère du proxénétisme.

JUSTICE

AUX ASSISES DES YVELINES

Mohamed Yahiaoui est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

La cour d'assises des Yvelines, que présidait Mme Jacqueline Cochard, a condamné, samedi 9 décembre, après une heure trois quarts de délibération, Mohammed Yahiaoui, un ouvrier tunisien âgé de vingt-cinq ans, à la réclusion criminelle à perpétuité pour avoir tué et volé, dans la nuit du 26 au 27 décembre 1975, M. et Mme Faye, un couple de boulangers de Vigneux-sur-Seine (Essonne) qui l'avaient employé peu de temps auparavant (« le Monde » des 9 et 10-11 décembre). Jugé une première fois, et condamné à mort pour ces faits, par la cour d'assises de l'Essonne le 25 novembre 1977 (« le Monde » daté 27-28 novembre 1977). Mohammed Yahiaoui avait vu cet arrêt annulé six mois plus tard par la chambre criminelle de la Cour de cassation en raison d'une minime erreur de droit (« le Monde » du 13 mai).

Deux petites choses

Une petite phrase d'expert psychiatre au cours du procès : une petite note d'humanité simple à sa fin : ces deux petites choses ont le plus contribué à empêcher le retour de Mohammed Yahiaoui dans une cellule de condamné à mort. Qu'un expert psychiatre ait pu se faire entendre avec attention et modifier à ce point le cours des choses fut le premier sujet d'étonnement de ce procès. Quand le docteur Yves Roumajon est venu dire : « *J'ai l'intime conviction que cet homme est un épileptique, mais je ne peux vous en apporter la preuve formelle* », tout le monde a eu le sentiment qu'on ne pouvait négliger cette *impression*, à cause de la fermeté avec laquelle elle avait été formulée, et parce que la cour d'assises de l'Essonne avait été privée, il y a un an, de cet élément.

Même l'avocat général, M. Georges Meurant, a été troublé. Il voulait que la cour ordonne un supplément d'information pour tirer, avec d'autres experts, la chose au clair. Les juges le lui ont refusé. Il a, pour finir, distillé son trouble dans un réquisitoire incompréhensible et confus. Il a appelé Hegel à son secours pour les idées, mais oublié, pour les faits, d'esquisser la *reconstitution* rigoureuse — une gageure peut-être — qui a manqué au cours des débats.

Et pour conclure, au moment d'être précis, il a été moins clair que jamais. La peine de mort ? « *Ç'aurait été la première fois* » qu'il aurait requis le « *châtiment suprême* », si... Si quoi ? Alors, la réclusion criminelle à perpétuité ? « *J'étais prêt à réclamer cette peine mais...* » Mais l'avocat général, ne sachant plus où il en était, fournissait la posologie : pour de légers troubles, un vague fond d'épiléotoïde, sans plus, la réclusion criminelle à perpétuité ; et si les jurés partageaient l'impression du docteur Roumajon et en épousaient la conclusion possible — un double meurtre commis au cours d'une crise, — alors, à eux de se débrouiller avec le choix d'une peine criminelle à temps.

Le revers de cette incertitude pathétique, c'est que l'équilibre d'ensemble du procès a été quelque peu compromis. Peu importait à la défense, à qui revenait l'avant-dernier mot — avant le monocorde : « *Je regrette, je regrette, je regrette* » proféré par Mohamed Yahiaoui. Une bonne part du travail de Mes Paul Mauriac, Jean-Pierre Novat et Robert Badinter était déjà fait. Tous l'ont successivement reconnu. Le second, en effet, a mentionné « *le malaise du ministère public* » pour étayer sa thèse : « *La fragilité de l'humain* » accrue chez Yahiaoui par la « *présence de la pathologie dans ce crime.* »

Me Badinter ne revenait que pour la forme à « *l'instant décisif* » de la déclaration du docteur Roumajon ; pour la forme encore sur « *cette sorte de galop de précipitation de chasse à courre* », à quoi auraient ressemblé, selon lui, l'enquête et l'instruction hâtives et incomplètes. Des faits tels qu'il les voit, l'avocat tire ensuite une série « d'évidences » : « *Mohammed Yahiaoui n'est pas venu cette nuit-là pour tuer les époux Faye. Pourquoi ? Il connaissait M. Faye, homme robuste, tendu. Il n'avait pas d'arme. (...) Deuxième évidence : s'il avait eu ce projet-là pour surprendre, il ne serait pas venu à cette heure où les époux Faye sont éveillés.* » Car, pour l'avocat, de plusieurs indices matériels on peut tirer cette certitude : vers 1 heure du matin, peu avant la venue de Yahiaoui, M. et Mme Faye ont pris ensemble une collation. Une maisonnée éveillée, pas d'arme : qui donc serait venu se fourrer dans cette galère avec des intentions pareilles ?

Rancœur diffuse

Puis l'avocat se tait. Par sa voix persuasive au débit heurte ce n'est plus qu'un homme qui raconte à d'autres une histoire d'hommes pour expliquer ce qui s'est passé « *entre le moment où Yahiaoui a frappé à la porte des Faye et celui où il est ressorti* ». Il y a le boulanger : « *A cet instant il devait être fatigué, il devait être si fatigué* ». Et l'autre, qui l'a laissé tomber au pire moment de l'année et qui recommence, buté, avec son histoire d'augmentation. « *Alors, il y a eu l'explosion et, bien sûr, il y a eu les insultes. (...) Les adjectifs ont volé. Il y a eu une empoignade. Et, à partir de là, c'était fini.* » Parce que d'un côté il y avait la colère toute bête de M. Faye et, de l'autre, chez Yahiaoui, « *la virtualité de l'explosion terrible* ».

Oui, comme il l'explique, là on veut bien le comprendre, que ce soit vrai ou non, et même — miracle — on veut bien obéir un instant à son injonction : « *Regardez Yahiaoui. Regardez-le tel qu'il était.* » Tout seul. « *On perd tout ce qui est le cœur d'un homme quand on quitte sa terre.* » La tête pleine d'une rancœur diffuse, convaincu qu'il est, à tort ou à raison, qu'on le roule.

Oui, décidément, tout ce que l'homme vient de dire est concevable : « *Jamais on n'aurait dû condamner à mort Yahiaoui* », a-t-il conclu. D'accord. Mais l'avocat s'est réveillé. Il a ajouté : « *Et il ne serait pas juste de le condamner à la réclusion criminelle à perpétuité.* » Alors là, non !

MICHEL KAJMAN.

FAITS ET JUGEMENTS

Dix ans de réclusion criminelle pour coups et blessures volontaires.

La cour d'assises d'Ille-et-Vilaine a condamné par contumace, vendredi 8 décembre, M Abdelkader Alaoui, trente-six ans, de nationalité tunisienne, à dix ans de réclusion criminelle pour coups et blessures volontaires, ayant entraîné la mort sans intention de la donner, et violences volontaires avec armes. Il lui est reproché d'avoir, le 6 décembre 1975, à Rennes, frappé à coups de marteau et de bouteille MM. Gérard et Raoul Meret, le premier ayant succombé quatre mois plus tard des suites de ses blessures.

M. Alaoui devait comparaître le 25 septembre dernier (*le Monde* du 30 septembre 1978). Or il avait été expulsé le 14 mars précédent, en application d'un arrêté du *ministre de l'intérieur en* date du 15 février. Son absence à l'audience du 25 septembre déclenchait la procédure de contumace. — *(Corresp.)*

● *Le Syndicat de la magistrature* a élu son nouveau bureau. Président : M. Dominique Coujard, juge d'instruction à Evry ; secrétaire général : M. Michel Marcus, juge d'instance à Béthune ; trésorier : Mlle Elisabeth Vieux, substitut à Paris ; vice-présidents : MM. Maurice Zavaro, juge à Béthune ; Michel Imbert-Quaretta, substitut à Dijon ; et Pierre Moreau, auditeur de justice à Pontoise.

● *Le nouveau bureau du Syndicat des avocats de France.* — Le conseil syndical du Syndicat des avocats de France (S.A.F.) a élu son bureau, composé de onze personnes : MM. Claude Michel, Bobigny (président) ; Serge Gomez Del Junco, Paris (trésorier) ; Jean-Louis Brochen, Lille ; Gérard Boulanger, Beordeaux ; Alain Chapuis, Grenoble ; Armand Dimet, Paris ; Tiennot Grumbach, Versailles ; Francis Jacob, Paris ; Catherine Maisse, Paris ; Sylviane Mercier, Pontoise, et Philippe Vouland, Marseille.

● *Naufrage à Ouessant : un mort, un disparu.* — Une vedette du service des phares et balises de Brest, l'*Ouessantine*, a chaviré samedi 9 décembre dans des parages dangereux de l'île d'Ouessant. Le naufrage s'est produit au cours de la relève du phare du Four dans le chenal du même nom. Cet accident a fait un mort et un disparu. — *(Corresp.)*

Quatre étrangers menacés d'expulsion en Haute-Saône.

Une commission spéciale de trois membres, présidée par le président du tribunal de grande instance de Vesoul (Haute-Saône), et comprenant le chef du bureau du service des étrangers à la préfecture et un conseiller de préfecture, a examiné à huis clos, vendredi 8 décembre, le recours de quatre immigrés contre la procédure d'expulsion les frappant. Pour trois d'entre eux — MM. Albino Pinto, vingt ans, Portugais ayant quitté son pays à l'âge de sept ans, qui fait l'objet d'une procédure pour rixe dans un lieu ouvert au public ; Joseph Linarès, vingt-deux ans, exilé espagnol né en France, incarcéré pour vol ; Abdelkader Dribel, trente ans, Marocain, accusé d'être sans emploi depuis très longtemps et de n'en pas chercher, — la commission s'est déclarée favorable à un ajournement de la décision allant jusqu'à un an. Pour ce qui concerne la quatrième personne, M. Mustapha El Choukri, trente-deux ans, Marocain, invalide intempérant, la commission a donné un avis défavorable à l'expulsion. Ces décisions n'ayant valeur que d'avis, il revient au ministère de l'intérieur de trancher.

A l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, un comité de soutien aux travailleurs immigrés et de vigilance contre le racisme s'est formé, comprenant neuf autres organisations départementales. — *(Corresp.)*

● *Notaires condamnés à Toulouse.* — La cour d'assises de la Haute-Garonne a condamné, vendredi 8 décembre, à cinq ans d'emprisonnement chacun, dont deux avec sursis, deux anciens notaires associés de Toulouse, MM. Jean-Henri Roques, cinquante-six ans, et Daniel Vié, trente-cinq ans, poursuivis pour avoir, de 1965 à 1974, altéré ou contrefait, dans l'exercice de leurs fonctions d'officier ministériel, cent quarante-cinq actes authentiques ou actes d'obligation portant sur environ 11 millions de francs, au bénéfice de promoteurs immobiliers, lésant ainsi les intérêts de cent quatre-vingts petits clients de leur étude (*le Monde* du 7 décembre). Six de ceux-ci, qui n'ont pas été désintéressés par la caisse de garantie des notaires, se sont constitués partie civile. — *(Corresp.)*

● *Un enseignant condamné pour usage de haschisch, dans la Meuse.* — Un professeur de dessin du collège de Thierville-sur-Meuse, M. Simon Sautier, trente et un ans, a été *condamné*, vendredi 8 décembre, à un an d'emprisonnement avec sursis, cinq ans de mise à l'épreuve et 1 500 F d'amende pour avoir fumé du haschisch à son domicile à plusieurs reprises en compagnie de trois de ses élèves âgés de quinze à dix-sept ans. Une plainte de parents d'élèves était à l'origine de l'enquête. M. Sautier a toujours nié les faits et une perquisition effectuée à son domicile n'a pas permis de retrouver de drogue.

E. D. F. A VOTRE SERVICE

(De notre correspondant.)

La Roche-sur-Yon. — Challans, petite ville du marais vendéen. Mme Fort, la soixantaine, y tient depuis longtemps une épicerie. En juin 1977, les services de l'E.D.F. s'aperçoivent que son compteur d'électricité est mal réglé. En effet, il débite des hectowatts-heures au lieu de kilowatts-heures. Elle ne paie donc que le dixième de sa consommation réelle. L'E.D.F. lui propose alors de rattraper son retard au moyen de plusieurs traites de 4 000 francs par trimestre. Mme Fort, après avoir réuni toutes ses économies, paie la première traite, mais ne peut faire plus.

L'E.D.F. coupe alors l'électricité. Elle ne veut avertir personne autour d'elle, ni même ses enfants. Pendant quatorze mois, l'épicière s'éclairera à la bougie. Son mari, handicapé, grabataire, connaîtra lui aussi un hiver difficile.

Ce n'est seulement qu'en ce début de décembre 1978 que certaines associations de bienfaisance alertent les élus municipaux et saisissent l'E.D.F. Celle-ci, fort ennuyée, rétablit le courant sans qu'aucune somme supplémentaire ne soit versée. Elle offre à Mme Fort la possibilité d'un règlement beaucoup plus espacé dans le temps. Si personne n'avait rien dit, l'épicière de Challans se préparait à passer un deuxième Noël sans chauffage ni éclairage. — H. L.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 11 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiju Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, L'avenir du futur. FILM : DE LA TERRE A LA LUNE, de B. Haskin (1958), avec J. Cotten, G. Sanders, D. Paget, D. Dubbins, P. Knowles, C. Esmond. (Rediffusion.)

Un inventeur et un industriel américains s'associent pour construire une fusée et la propulser sur la Lune.

Illustration appliquée du roman de Jules Verne. Il y manque le charme de la collection Hetzel.

Vers 22 h., Débat : L'espace an 2001.

Des scientifiques répondent à quelques-unes des questions que pose la conquête de l'espace. Que nous a-t-elle appris depuis vingt ans et qu'en attend-on encore ?

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Tino Rossi et Dalida) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Avec... Starmania.

L'opéra-rock de Michel Berger.

21 h. 35, Magazine : Cartes sur table.

M. René Monory, ministre de l'économie, interrogé par Alain Duhamel et Jean-Pierre Elkabbach.

22 h. 35, Bande à part : Raffaelle, de D. Page.

Une femme, dont le visage a été défiguré par une tache de vin, part à la conquête d'elle-même. Après une intervention chirurgicale, elle devient comédienne et revit sur scène son passé. Traité sous forme de petite dramatique, un passé reconstitué avec ses blessures et ses défenses, ses photos. Le monologue intérieur débouche brusquement sur une interview impressionnante.

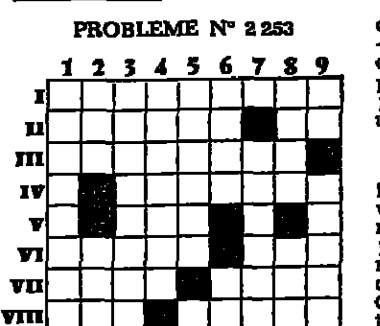

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 55, Tribune libre : la Croix-Rouge française ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : CA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES, de N. Trintignant (1971), avec C. Deneuve, M. Mastroïanni, D. Labourier, D. Lebrun, C. Allégret, S. Marquand.

La mort d'un bébé réduit au désespoir un couple qui s'enferme dans son appartement et refuse de communiquer avec le monde extérieur.

Un drame vécu personnellement par la réalisatrice, qui l'exorcise dans ce film pudique et déchirant.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (la passe d'arme) ; 19 h. 25, Présence des arts : Leonor Fini ;

20 h., « La Mémoire de Ketermann », de J. Bosquet. Réalisation E. Frémy. Avec A. Doat, Y. Arcanel, P. Garin, etc. ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Faut-il baptiser Heidegger ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Musique de chambre : « Sonate en fa majeur » (Brahms) ; « Marinas de Talaris » (F. Vercken) ; « Monogatari pour douze voix » (Kelemen) ; « Lacrymae Mariae pour ensemble vocal et orgue » (Vaillant) ; « Prélude pour quintette de cuivres » (Chostakovitch) ; « Stances minoennes » (Tisné), par le quintette de cuivres de l'Orchestre national de France ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Lille ; 1 h., Douces musiques.

MARDI 12 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 17 h., Série policière : Rendez-vous en noir ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : la planche à roulettes ; 19 h. 45, L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Autour du chapiteau ; 21 h. 30, Documentaire : Les Méos.

L'une des plus importantes populations montagnardes de l'Asie. On les trouve éparpillées entre le Vietnam, le Laos, la Birmanie et la Thaïlande. Leur sort, hier et aujourd'hui, avec la guerre.

22 h. 25, La musique est à tout le monde : « le Beau Danube bleu », de J. Strauss ; « Quatuor pour saxophones » (deuxième mouvement), d'A. Desenclos, et « Pacific 231 », d'A. Honegger, par le quatuor de saxophones et l'orchestre symphonique de la garde républicaine, dir. R. Boutry.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Roger Planchon) ; 15 h., Série : Opération danger ; 15 h. 55, Défilé sur la place Rouge de Moscou ; 16 h. 35, Magazine : Découvrir ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Ku San, le maître des neuf montagnes ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Tino Rossi) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dossiers de l'écran, montage de documents : Le massacre de la Guyana.

Vers 21 h. 10, Débat : L'Amérique malade de ses sectes.

Avec Mᵉ Laine, avocat de J. Jones, MM. Kilduff, Javers et Krause, journalistes, E. Hamel et A. Vivien, députés, Jutwirth, ethnologue.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 55, Tribune libre : Association pour une renaissance démographique ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE GRAND PASSAGE, de K. Vidor (1940), avec S. Tracy, R. Young, W. Brennan, R. Hussey, N. Pendleton, L. Hector.

En 1759, un chef d'éclaireurs de l'armée anglaise organise une expédition punitive, à la frontière du Canada, contre une tribu indienne alliée des Français.

Film d'aventures épique, marqué par l'obsession d'un héroïsme inhumain. Une hallucinante scène de massacre.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Métail (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le marbre de l'horloge ou le temps et ses limites ; à 8 h. 32, Les relations internationales : un domaine à déchiffrer ; 8 h. 50, Les ombrages du rêve ; 9 h. 7, La matinée des autres : astronomie et astrologie chez les Mayas ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, L'INA - G.R.M. présente : « Images, mirages acoustiques », par F. Bayle ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Dent d'Adèle », de M.-L. Audiberti ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Le monde merveilleux païen avant Noël ;

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Nouvelle Révélation) ; 19 h. 25, Aux limites de l'esprit : entretien avec O. Costa de Beauregard ;

20 h., Dialogues avec R. Garaudy et le R.-P. Biot : prophètes, révolutionnaires et politiciens ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec B. Mather ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : de l'autre côté du miroir (portraits du Portugal).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, *Quotidien musique* ; 9 h. 2, *Le matin des musiciens* ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les orchestres de Earl Hines ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 30, Oratorio : « Histoire de Jonas », « le Livre de Jonas » ; 16 h. 30, Musiques rares : Mikhaïl Glinka et Georges Auric ; 17 h., La fantaisie du voyageur : musiques populaires religieuses... Peter Maxwell-Davies ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Royaume de la musique ;

20 h. 30, Opéra à la Scala de Milan... « le Bal masqué » (Verdi), par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre de la Scala de Milan, dir. C. Abbado, chef des chœurs R. Gandolfi, avec L. Pavarotti, P. Cappuccilli, M. Zampieri, E. Obraztsova ; 23 h., Ouvert la nuit : Lille ; 1 h., Jazz Pastel : trajet.

D'une chaîne à l'autre

R.T.L. : BEAUCOUP DE CANDIDATS ET D'AMBITIONS, SELON M. THORN

● Interrogé, dimanche 10 décembre, au Club de la presse d'Europe 1, sur les « frictions » entre les gouvernements français et luxembourgeois, à propos de la succession de M. Christian Chavanon au poste d'administrateur délégué de R.T.L., M. Gaston Thorn, président du conseil du grand-duché de Luxembourg, a déclaré : *« Chaque fois qu'il y a un problème, une discussion, sur un poste ou sur une personne, les mots « friction », « querelle », « opposition » viennent facilement aux lèvres. Disons que le départ de M. Chavanon pose une problème d'importance, surtout que ce départ a coïncidé avec celui du chef d'antenne* [N.D.L.R. : M. Jean FARRAN] *et de certaines autres personnes. Comme l'on ne veut pas désigner des gens seulement pour six mois ou un an, le choix doit être mûrement réfléchi et, je l'avoue, nous avons ici, été un peu pris de court. Comme la société est de droit luxembourgeoise, que c'est une concession de l'Etat luxembourgeois, le cahier des charges précise que je dois donner mon aval sur la personne.*

» Par ailleurs, comme l'actionnariat est en majorité français, nous considérons que l'administrateur délégué doit représenter les actionnaires, voire les actionnaires français. Comme nous voulons éviter qu'un procès d'intention puisse nous être fait, si nous imposions à la tête du poste une équipe dirigeante de notre choix, qui, alors qu'elle émet sur la France, peut y jouer un certain rôle, nous entendons aussi recueillir l'assentiment du président de la République, voire des autorités françaises. Les négociations sont en cours, mais elles sont difficiles car il y a beaucoup de candidats et d'ambitions. Quoi qu'il en soit, on ne peut absolument pas parler de querelle. J'ai eu l'occasion de m'en entretenir avec le présideInt de la République en marge du dernier conseil. Nous ne sommes pas au bout de nos peines, mais je crois que nous réussirons. »

RADIOS LIBRES : CONDAMNATIONS

● Le tribunal correctionnel d'Anvers vient de condamner dix-sept radio-amateurs belges qui émettaient sur la Citizen Band, surnom de la bande-fréquence 27 mégahertz. Estimant que ces radio-amateurs, tous membres de la Belgian Citizen Band Association, perturbaient gravement les émissions de radio et de télévision des chaînes nationales détentrices du monopole des ondes en Belgique, il leur a infligé 8 000 francs belges d'amende (1 200 F.F.) et ordonné la saisie de tout leur matériel. Il y a une semaine, le tribunal d'Anvers, saisi d'une affaire semblable dans laquelle seize radio-amateurs sont impliqués, avait décidé de surseoir à sa décision en demandant un complément d'information. Depuis plusieurs mois, la Belgian Citizen Band Association s'efforce vainement d'obtenir l'autorisation d'émettre librement sur cette longueur d'onde.

D'autre part, un estivant de l'été dernier, à l'île d'Yeu (Vendée), a fait savoir, dimanche, qu'il avait été condamné, le 7 décembre, à 1 000 francs d'amende, avec sursis, confiscation de son matériel et 1 franc de dommages-intérêts à T.D.F., par le tribunal des Sables-d'Olonne, pour entraves au monopole de la radio-diffusion. Il avait installé, au cours de l'été, à l'île d'Yeu, une station locale, Radio-Oya, qui avait fonctionné pendant trois semaines.

s- céf.s

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ
1977

AUJOURD'HUI

Formalités administratives

LA NOUVELLE ÉDITION DU « GUIDE DE VOS DROITS ET DÉMARCHES »

L'édition 1979 du *Guide de vos droits et démarches*, ouvrage réalisé à la demande du premier ministre pour *« informer les Français de leurs droits et simplifier leur vie quotidienne »*, vient de paraître.

Réalisé pour la seconde année consécutive par le service d'information et de diffusion du premier ministre, avec le concours de l'ensemble des administrations, ce guide a pour objectif de renseigner sur les formalités administratives et de signaler les « relais d'information » disponibles dans la région, leur département, leur commune.

Il est accompagné cette année *de neuf suppléments régionaux* concernant l'Aquitaine, l'Auvergne, la Bourgogne, le Centre, la Franche-Comté, la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et la région Rhône-Alpes, qui, dans chaque région concernée, seront distribués aux acheteurs du guide.

★ En vente dans les librairies et les kiosques, 25 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 253

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III									■
IV		■							
V		■				■		■	
VI						■			
VII					■				
VIII				■					
IX					■				
X			■				■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Est généralement plus attiré par de jolies dents que par un ballon. — II. Qui ne réfléchissent pas ; Peut être contre. — III. Mot qui peut évoquer la patience. — IV. Pour l'ouvrir, il faut avoir au moins une pièce. — V. Promis quand il est heureux. — VI. Qui n'ont donné aucun mal ; la moitié d'un héritier. — VII. Pour être bons, ne doivent pas être trop durs ; Bâtons dans les roues. — VIII. Au retour, a toujours perdu sa fleur ; Comme de mauvaises imitations. — IX. En Moldavie ; Qui vient juste de passer. — X. Ne fait pas de remous ; Son esprit est de mauvais goût ; Appris. — XI. Dans un duché incorporé aux Pays-Bas Procéder à une dispersion.

VERTICALEMENT

1. Risque d'exploser à tout instant. — 2. On admet qu'il savait se défendre ; Sorte de cornichon. — 3. Qui ne foncent donc pas. — 4. Placés devant des rayons ; Ville dont on peut dire que c'est un bout de bois. — 5. Centaure ; Renseigne sur la matière. — 6. Jadis consultée ; Parfois au bout d'une descente. — 7. P eêuettoopsrreépnéMB —p'tè veulent le quart. — 8. Abattue ; Qui aime donc les éclats. — 9. Conjonction ; Peut faire tache.

Solution du problème nº 2 252

Horizontalement

I. Répugnant. — II. Emotion. — III. Peu ; Butin. — IV. Ers ; Œil. — V. Ris ; Elu. — VI. Iléon. — VII. Ote ; Urnes. — VIII. Rares ; Ecu. — IX. Irénée ; RL. — X. Esse ; Trie. — XI. Ré ; Etain.

Verticalement

1. Répertorier. — 2. Emeri ; Tarse. — 3. Poussières. — 4. Ut ; Enée. — 5. Giboyeuse. — 6. Noue ; Or ; Eta. — 7. Antienne ; Ri. — 8. Ill ; Ecrin. — 9. Ton ; Ursule.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

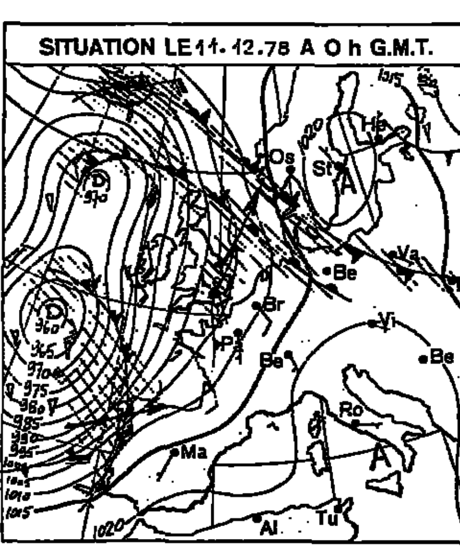

PRÉVISIONS POUR LE 12.12.78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 11 décembre à 0 heure et le mardi 12 décembre à 24 heures :

Des perturbations venant de l'Atlantique affecteront l'Europe occidentale lundi et mardi ; elles seront accompagnées de tempête sur l'océan, la Manche et la mer du Nord.

Mardi 12 décembre, les vents, de sud à sud-ouest, assez forts avec rafales sur l'ensemble de la France, seront souvent très forts près des côtes. Le matin, le temps sera doux, couvert et pluvieux sur la moitié est du pays, variable et plus frais sur la moitié ouest. Au cours de la journée, ce temps variable et plus frais s'étendra progressivement à toute la France ; les averses seront assez nombreuses et parfois orageuses. Enfin, dès le soir, une nouvelle zone de temps doux, couvert et pluvieux atteindra nos régions de l'Ouest.

Lundi 11 décembre 1978, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 003,9 millibars, soit 753 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 17 et 6 degrés ; Biarritz, 21 et 18 ; Bordeaux, 19 et 9 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 15 et 9 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 17 et 10 ; Dijon, 14 et 2 ; Grenoble, 13 et —1 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 16 et 9 ; Marseille, 19 et 13 ; Nancy, 13 et 2 ; Nantes, 18 et 11 ; Nice, 16 et 8 ; Paris - Le Bourget, 15 et 10 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 13 et 11 ; Rennes, 16 et 10 ; Strasbourg, 12 et 0 ; Tours, 17 et 10 ; Toulouse, 17 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 7 degrés ; Amsterdam, 10 et 8 ; Athènes, 12 et 7 ; Berlin, 9 et 5 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 13 et 11 ; îles Canaries, 23 et 14 ; Copenhague, 2 et 1 ; Genève, 14 et —2 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 14 et 9 ; Madrid, 18 et 10 ; Moscou, —8 et —10 ; New-York, 0 et —5 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, —4 et —5.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 décembre 1978 :

DES DECRETS

● Relatif au contrôle de qualité des analyses de biologie médicale prévu par l'article L. 761-14 du code de la santé publique.

● Fixant les modalités de règlement des frais occasionnés par les missions effectuées dans les territoires d'outre-mer par les personnels civils et militaires en service sur le territoire métropolitain de la France et un *arrêté* fixant les taux des indemnités de mission dans les territoires d'outre-mer.

Transports

CARTE INTER-RAIL POUR LE TROISIÈME AGE

Une nouvelle carte « inter-rail service », permettant aux personnes âgées de voyager pendant un mois à demi-tarif sur leur réseau national et gratuitement sur dix-sept autres réseaux européens, sera mise en vente à partir du 1ᵉʳ mars 1979, annonce l'Union internationale des chemins de fer. Les personnes âgées pourront bénéficier de cette carte à partir de soixante-cinq ans pour 720 F en deuxième classe ou 1 080 F en première classe.

Les réseaux qui proposeront cette carte sont ceux de Suisse (C.F.F. et B.L.S.), Luxembourg, Roumanie, Grèce, Portugal, Allemagne fédérale, Danemark, Italie, Yougoslavie, Pays-Bas, Norvège, Autriche, Espagne, Suède, Belgique, France et Finlande.

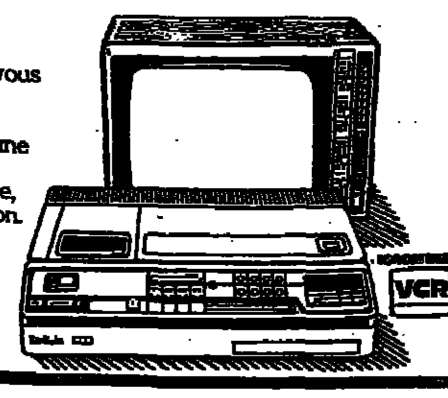

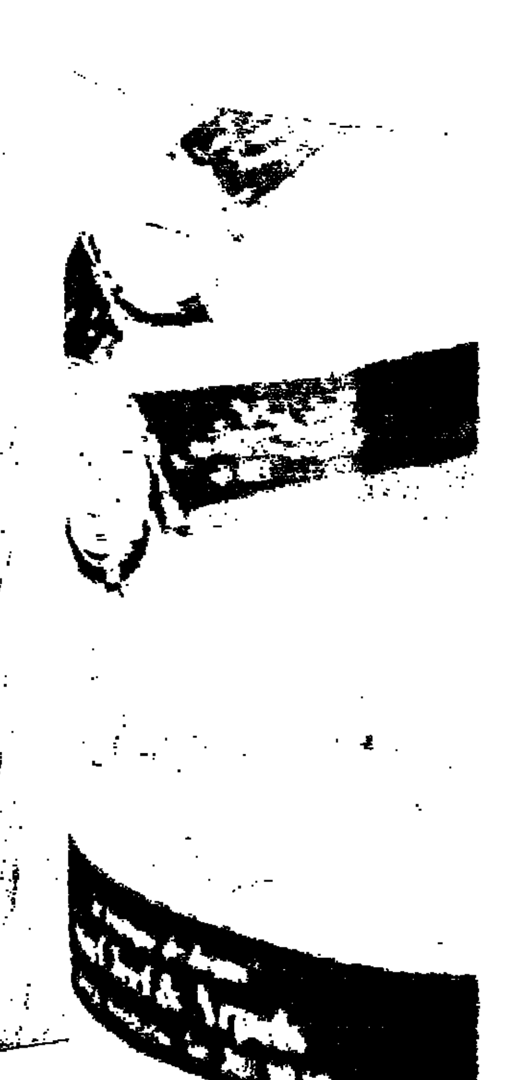

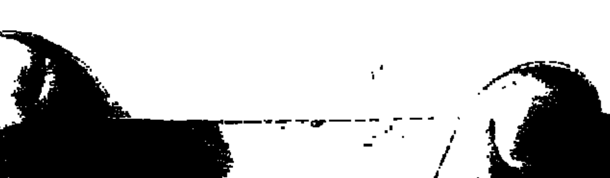

Les mots et l'enrichissement de la nation

par MICHEL CICUREL (*)

Il y a, en France, une sorte de loi de Gresham des mots et des choses. La mauvaise monnaie, les mots, chasse la bonne, les choses. On imprime beaucoup de mots ; il en circule beaucoup ; on thésaurise les choses. Les électeurs parlaient de la victoire de la gauche, et ont voté à droite. Les corporations parlent de leur cœur, invoquent la liberté, la dignité, la fraternité, et défendent leur portefeuille.

Le danger est de croire que parce qu'il y a une inflation verbale, parce que le verbe en France se dévalue, il ne vaut plus rien, et qu'on peut, sans dommage, dépenser des sommes impressionnantes de mots pour obtenir peu de chose. Tel n'est pas le cas. Les mots ont une signification et une portée, singulièrement dans le domaine économique.

Dans une économie sophistiquée, où les centres de décision se multiplient, les mots deviennent le principal véhicule des choses. Les pouvoirs publics ne peuvent tout contrôler, tout décider, tout gérer. Ils ne peuvent qu'orienter, inciter, susciter, prévenir, informer. Le discours est ainsi l'instrument privilégié de la politique économique. La vie *économique, en outre, se nourrit* largement d'anticipations : dans un monde où l'information se multiplie, s'accélère, et s'étend, l'influence des anticipations devient spectaculaire. Le marché international des changes en est un théâtre caricatural. De la sorte, les mots, quelles que soient les réalités qu'ils masquent, sont des choses économiques en eux-mêmes. L'activité économique est un bal masqué.

Contresens lourds de conséquences

Les contresens, même lorsqu'ils ne dépassent pas le stade des paroles, peuvent avoir dans ce contexte des conséquences importantes. L'opposition entre « industrialisation », assimilée au capitalisme sauvage et rétrograde par certains, et développement des services, notamment collectifs, considéré par les mêmes comme le moyen d'instaurer la douceur de vivre en est un de taille. L'improductivité tertiaire condamnerait l'ensemble de l'économie française ; le prétendu choix entre industrie et services, étroitement liés en fait, est un faux débat ; le vrai débat est entre la paresse et le tonus national. Et de ce débat, c'est le langage collectif quotidien qui décide l'issue pour une bonne part.

Il est bien évident que les dirigeants gouvernementaux, politiques, syndicaux, professionnels, portent une responsabilité particulière dans la fabrication du langage économique ambiant. Parmi les mots qu'ils prononcent, deux sortes ont une importance particulière : ceux qui interprètent la réalité d'aujourd'hui et ceux qui interrogent celle de demain.

Le cas de la Chine est, à cet égard, particulièrement significatif. La Chine populaire a constitué une sorte de laboratoire de l'anti-économique. Refus de l'endettement ; rejet de l'ouverture sur l'extérieur et de l'interdépendance économique internationale ; suppression des stimulants matériels ; suprématie donnée à l'objectif politique sur les préoccupations économiques ; révolution permanente et condamnation de toute continuité dans l'action, de toute hiérarchie dans *l'organisation. La Chine populaire* s'est longtemps offert le luxe de condamner des siècles de science économique traditionnelle. Elle a obtenu, de cette façon, des résultats qui, sans être exemplaires, ne sont pas catastrophiques. Le plus surprenant n'est pas que la Chine n'ait pas atteint le niveau de développement des économies classiques, mais qu'elle ait malgré tout supprimé la famine et le péril démographique. Simplement parce que les mots d'un certain petit livre rouge lui ont servi de science économique. Que les dirigeants chinois actuels aient choisi de prendre en considération les règles économiques traditionnelles pour développer le pays n'infirme en rien, au contraire, le contrepoids qu'ont constitué durant trente ans le verbe et la propagande face au mépris des choses et des mécanismes que personne ne conteste sérieusement.

Le pouvoir véritable de l'opposition

En France, bien entendu, la magie du verbe dans l'alchimie économique est moins spectaculaire. Mais sa place demeure. Vérités ou mensonges, les mots de quelques-uns ont une formidable influence sur la vie économique de la nation.

L'opposition politique en France ne participe ni au pouvoir exécutif, ni véritablement au *pouvoir législatif, ni même au* pouvoir de contrôle. Elle n'a qu'un pouvoir : celui des mots. Il est considérable.

Parce qu'elle dispose, légitimement, des moyens de s'adresser à l'opinion et de la convaincre, l'opposition détient un moyen essentiel d'orienter la vie économique et sociale du pays. Bien qu'elle s'en défende, elle détient une part de responsabilité dans l'évolution économique nationale. Il y a une méthode Coué de la désespérance, de l'échec et de la crise, comme il y en a une de la dynamique, du succès et du progrès.

C'est pourquoi l'évolution du langage économique des leaders de l'opposition mérite d'être suivie avec beaucoup d'attention.

Lorsque Michel Rocard parle d'« archaïsme », peu importe ses arrière-pensées politiques et le caractère tactique évident de son propos. Il balaye les nationalisations, le dirigisme, le protectionnisme, le nationalisme et le paternalisme économiques. D'un mot, d'un seul, il se range du côté des modernes, avec Giscard, Barre, Maire, les jeunes agriculteurs, les jeunes patrons, les nouveaux économistes. D'un mot, d'un seul, il condamne les « anciens ». Son langage bouscule la gauche et séduit la droite. Et ce qu'il condamne c'est un langage plus qu'une pratique ou une politique. Peu importe que ce qu'il proposait, le socialisme autogestionnaire, ne soit guère réaliste. Peu importe que ce qu'il rejette ne soit pas condamnable en bloc, qu'il pratique l'amalgame entre les idées et les hommes. Peu importe qu'il n'ait pas plus de moyens réels que l'actuel premier secrétaire pour faire appliquer la politique économique musclée et cohérente qui s'impose. Notre civilisation est pressée. Elle se nourrit de slogans plus que de démonstrations patientes. Michel Rocard a « choisi » son camp dans le débat économique. Il s'est collé une étiquette d'économiste sérieux. Pour cela, il a cru devoir reprendre à son compte certaines analyses gouvernementales sur l'économie de marché et décentralisée, le commerce extérieur ou les charges salariales. Ce soutien involontaire à la politique économique du gouvernement n'est pas négligeable. Que le vrai motif de ce nouveau langage soit une véritable conviction économique, ou un souci habile de se démarquer de François Mitterrand en soulignant la différence d'âge, de formation, d'itinéraire politique, et même de physique, n'a guère d'importance. L'hypocrisie est un hommage du vice rendu à la vertu.

Ce que l'histoire retiendra de M. Barre

Ce que l'histoire retiendra de Raymond Barre, ce sont ses mots. Pas seulement parce qu'il est économe de ses propos. Ni parce que son langage n'a pas varié depuis deux ans. Mais parce que son discours constitue une sorte de révolution du vocabulaire gouvernemental. Le premier ministre est, en effet, plus sévère en paroles qu'en actes. Le « plan Barre » est sensiblement plus modéré que ne l'était le « plan de refroidissement » de juin 1974. Le maintien du pouvoir d'achat contraste avec le comportement de nombre de nos partenaires qui l'ont sévèrement amputé, et les comptes de la nation, pour 1977, montrent que le « maintien » des propos gouvernementaux est une augmentation de 3,5 % dans la réalité ; le sauvetage quotidien des entreprises, voire des secteurs, adoucit singulièrement le redéploiement industriel ; l'indemnisation généreuse du chômage n'est pas remise en cause dans les faits et nuance la rigueur des chiffres de sans-emplois ; les déficits réels des finances publiques soutiennent l'économie beaucoup plus largement que ne l'annoncent les projets gouvernementaux de lois de finances initiales ; de nombreux crédits à l'investissement, aux exportations, aux économies d'énergie, à l'agriculture, au logement, échappent aux normes annoncées de progression de la masse monétaire. Mais la politique économique des années 1974, 1975, 1976 s'accompagnait d'un *langage douillet* : toujours à la veille de « voir le bout du tunnel ».

Raymond Barre a effectué une percée psychologique dans le langage des pouvoirs publics. Les maîtres mots sont devenus « effort », « continuité » et « compétitivité ». Pourquoi ce décalage entre les mots, rigoureux, et les choses, raisonnables ? Sans doute pour deux raisons.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

(Lire la suite page 22.)

L'OPEP, emprunteur net

A L'OCCASION de la conférence des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui doit se tenir à Abou-Dhabi à partir de samedi prochain pour décider vraisemblablement d'une augmentation des prix du « brut », un certain nombre d'entre eux ne manqueront sans doute pas, pour appuyer leurs revendications, de se prévaloir des chiffres les plus récents publiés par la Banque des règlements internationaux (B.R.I.). En dehors de l'utilisation tactique qui peut éventuellement en être faite, ces statistiques sont de nature à modifier l'image simpliste, et par conséquent fausse, que l'opinion publique continue à se faire de la situation financière des pays producteurs de pétrole, sous l'influence, il faut tout de même le rappeler, des *analyses pseudo-scientifiques produites au lendemain de la décision* prise par l'OPEP au quatrième trimestre de 1973 de quadrupler le prix de l'or noir.

Des estimations effectuées par les experts de la B.R.I., il ressort que, pour la première fois depuis cette époque, les pays exportateurs de pétrole ont été, globalement, au cours du deuxième trimestre 1978, les plus gros emprunteurs nets sur le marché international des capitaux, c'est-à-dire que, pendant cette période, le total de leurs emprunts et des retraits qu'ils ont effectués sur leurs avoirs en banque a dépassé le montant de leurs nouveaux dépôts.

Par conséquent, le schéma du « recyclage » selon lequel les grandes banques occidentales (américaines, anglaises, allemandes, suisses, etc.), prêtent, notamment aux pays déficitaires, des fonds qui leur ont été confiés par les pays bénéficiaires des « surplus pétroliers » considérés comme « structurels » ; ce schéma, popularisé par les études de la Banque mondiale et du F.M.I., semble correspondre de moins en moins à la réalité.

D'un pays à l'autre, la situation est évidemment différente. Ce sont surtout le Venezuela et l'Algérie qui ont contracté de nouvelles dettes. Parmi les membres de l'OPEP qui ont prélevé sur leurs dépôts, on trouve non seulement des pays à population relativement nombreuse, et supposés comme tels plus dépensiers que les autres, l'Iran et le Venezuela en l'occurrence, mais aussi des pays traditionnellement considérés comme excédentaires comme la Libye, le Koweït et l'Arabie Saoudite elle-même (laquelle pourrait connaître en 1979 un budget en déficit !).

Il est probable qu'au cours de la deuxième partie de cette année les besoins de crédits extérieurs se soient encore accrus pour certains de ces pays, et en particulier l'Iran, à cause de la diminution de la production pétrolière et de l'exode probablement massif des capitaux.

On est loin des prévisions faites naguère par les services de M. McNamara, et selon lesquelles les surplus pétroliers devaient atteindre des chiffres astronomiques : quelque 200 milliards de dollars à la fin de cette décennie et peut-être 650 milliards en 1985.

N'en tirons cependant pas la conclusion que le « fardeau » du pétrole a cessé de peser sur les économies des pays importateurs. Même si le prix du brut a eu tendance à diminuer depuis 1974 en termes réels à cause de l'inflation occidentale, il reste que, pour les pays importateurs, le coût de l'énergie est beaucoup plus élevé (trois fois plus en termes réels) qu'il y a quatre ans, et que le nouvel « ajustement » qui résultera de la réunion d'Abou-Dhabi sera un facteur de ralentissement pour l'activité économique dans le reste du monde.

DÉJA LE REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL EN ASIE DU SUD-EST

Une chance pour l'Europe ?

par MICHEL GODET et OLIVIER RUYSSEN (*)

LA nouvelle concurrence industrielle du tiers-monde provient pour l'essentiel de quelques pays d'Asie du Sud-Est et d'Extrême-Orient : actuellement plus de la moitié des exportations des pays en voie de développement est le fait de quatre pays sans matières premières : Hongkong, Taiwan, Corée du Sud et Singapour. Demain, il faudra compter avec les pays du Sud moins développés, mais disposant de ressources naturelles : Philippines, Malaisie, Indonésie et Thaïlande.

La croissance rapide de ces pays — les taux de croissance du revenu annuel par habitant atteignent des régimes de croisière de 8 % en Corée du Sud, de 7 % à Singapour — sert d'exemple au tiers-monde, mais inquiète l'Occident.

Les ressorts de ce développement à la japonaise sont bien connus (1) : esprit d'entreprise, respect des délais, recours systématique à la sous-traitance, mobilisation des esprits, projet national..., toutes ces composantes expliquent qu'en général les objectifs ne sont jamais atteints, mais toujours dépassés. Témoin, par exemple, Ulsan en Corée du Sud, le plus grand chantier naval du monde, construit en dix-huit mois, pour répondre à la commande de deux pétroliers géants : ceux-ci ont été livrés avant que *le chantier ne soit terminé.* Depuis, en quatre ans, cent navires ont été lancés.

La croissance engendre ses propres limites, les pays développés en font aujourd'hui l'amère expérience. Les pays du Sud-Est asiatique n'échappent pas à cette règle et, pour écarter les menaces qui se profilent à l'horizon, ils préparent déjà leur redéploiement industriel. Tel est le nouveau défi auquel l'Europe devra répondre dans les prochaines années.

Main-d'œuvre de plus en plus chère et exigeante

Considérons, par exemple, un pays dit à « bas salaires » comme la Corée du Sud : les salaires coréens rappellent ceux de la France du milieu des années 60. Théoriquement, le salaire maximum est d'environ 450 F par mois, un ouvrier qualifié débute à 1.000 F et un jeune cadre à 2.000 F. En fait, il y a un tel manque de spécialistes que les ouvriers insuffisamment augmentés vont travailler ailleurs, au Moyen-Orient, par exemple. Les entreprises se livrent à la surenchère, payant six à neuf mois de salaires supplémentaires et offrent des avantages considérables pour freiner la fuite des cerveaux. Ainsi, les jeunes cadres du Korean International Economic Institute sont payés 5 000 F par mois et ont logement et voiture à leur disposition. Autres précisions, en Corée, les grèves sont interdites, les tâches mal payées sont confiées à la sous-traitance et les congés sont réduits.

A terme, cependant, et bien que la productivité s'améliore de 7 % par an, la hausse des coûts salariaux, qui, en 1978, a dépassé 20 % dans de nombreux secteurs, menace la compétitivité de l'industrie coréenne.

L'évolution est assez comparable à Hongkong, où le salaire journalier est d'environ 35 F avec des écarts allant de 29 F à 60 F. Les ouvriers travaillent quarante-huit heures par semaine et n'ont droit qu'à douze jours de vacances par an (à Singapour, le salaire mensuel le plus bas est de 350 F, et pour un cadre d'environ 4 000 F). Aujourd'hui, les employeurs de Hongkong se plaignent que les jeunes ne veulent pas travailler le samedi. Il y a quelques années pourtant, les employés d'une entreprise textile avaient presque fait grève pour travailler le dimanche.

Autre menace, l'inflation. En Corée du Sud, à Hongkong et à Singapour par exemple, celle-ci a atteint des sommets de 20 % à 25 % en 1974 et 1975. Aujourd'hui, en Corée du Sud, les nombreuses mesures prises contre l'inflation — on a même recours à l'épargne forcée : pour avoir un appartement construit par l'Etat, il faut acheter des bons du Trésor — ne suffisent pas à l'enrayer (15 à 20 % en 1978). Ailleurs, la forte ouverture à l'extérieur, ou une politique plus judicieuse — autre point commun à ces pays, — joue depuis 1976 un rôle stabilisateur : plus le pays est ouvert (ratio export/PIB, élevé), plus le taux d'inflation est faible. Le taux d'inflation est aujourd'hui quasi nul à Hongkong et négatif à Singapour. Il est très faible à Taiwan.

Conséquence la plus visible de ces nouvelles contraintes, partout le rôle de l'Etat se renforce ; il contrôlait déjà, par l'intermédiaire des banques, la plupart des grands projets industriels ; il cherche souvent, aujourd'hui, à régenter les salaires et les prix, comme il est parvenu hier à maîtriser la démographie.

Dans la plupart de ces pays, la croissance démographique s'est ralentie. Parfois, très fortement comme à Singapour, où l'Etat possède tout l'immobilier : le taux de natalité a été ramené de 4 % à 1,4 % en dix ans, sous l'effet d'une grande campagne publicitaire (« Two is enough » : deux, c'est assez) et de mesures financières extrêmement dissuasives : plus de soins médicaux gratuits, scolarité payante, plus de sécurité sociale à partir du troisième enfant. Néanmoins, la situation reste préoccupante en Thaïlande, le grenier de la région (deuxième exportateur mondial de riz et sixième de céréales), où la croissance démographique élevée s'accompagne d'une stag*nation des rendements agricoles.*

Hongkong apparaît à maints égards un cas à part. Ses 4,4 millions d'habitants, dont 98 % de Chinois, font triompher le libéralisme quasi absolu : aucun contrôle des prix ou des activités, aucune limitation des importations d'où qu'elles proviennent, pas de contrôle des changes, un taux d'imposition deux fois plus faible qu'à Singapour (au maximum 15 % pour les particuliers et 17 % pour les entreprises).

(*) Directeur de SEMA-Prospective et ingénieur principal à SEMA-Prospective.

(1) Cf. notamment les articles du *Monde* consacrés à ces pays. Numéro daté du 26 juillet 1978.

(Lire la suite page 23.)

	Corée du Sud (*)	Taiwan	Hongkong	Singapour	Malaisie (**)	Thaïlande
Population (en millions)	36	16,5	4,4	2,3	12	44
Croissance démographique (pourcentage annuel) : 1960-1975	2,3 %		2,3 %	2 %	2,8 %	3,1 %
1970-1975	1,8 %	1,9 %	1,9 %	1,7 %	2,7 %	2,9 %
P.N.B./tête (en dollars E.-U.)	864	809	2 200	2 300	950	450
Croissance moyenne du P.N.B./tête 1970-1975	8,2 %	7,7 %	4,2 %	7,3 %	5,3 %	3,6 %
Taux d'inflation	15 à 20 % par an	3 % à 4 %	nul	Faible (négatif en 1976)	Inférieur à 5 %	Inférieur à 10 %
Ratio export / P.I.B.	30 %	51 %	90 %	118 %	50 %	20 %

(*) Corée du Nord : P.N.B./tête = 450 dollars et 0,9 % par an de 1970-1975.
(**) Indonésie : 132 millions d'habitants, P.N.B. de 250 dollars par tête augmentant de 3,5 % par an.

Les mots et l'enrichissement de la nation

(Suite de la page 21.)

La première de ces raisons est de bien marquer, aux yeux de l'opinion, que la « crise » n'est pas passagère : il est révolu cet âge d'or de croissance rapide et facile, d'approvisionnement en énergie et en matières premières à bon marché, d'exportations sans véritable concurrence internationale sur un marché extérieur élastique. La deuxième est de modifier profondément l'image de marque internationale de la France. Ce sont les mots de Raymond Barre qui traversent les frontières, soutiennent notre monnaie, modifient la méfiance traditionnelle des Allemands à l'égard des fantaisies de leur voisin latin. La monnaie européenne est plus un succès du langage du premier ministre que de nos indices de prix. Et le décalage existant entre la fermeté orale du chef du gouvernement et le pragmatisme nuancé de sa politique lui donne de la réserve de rigueur pour l'avenir, qui ne peut que rassurer nos partenaires d'outre-Rhin : ils savent maintenant que les Français sont plus sensibles aux exigences du commerce extérieur et d'une monnaie forte.

Les mots sont les choses de la vie économique quotidienne. Les mots d'aujourd'hui sont aussi les choses de demain.

Il est assez surprenant de constater que l'opinion perçoit les réflexions de l'an 2000 comme une sorte de poésie économique, une manière de luxe verbal pour intellectuel. La myopie serait-elle une pathologie de l'opinion en temps de crise ? Keynes disait, dans les années 30, que, dans le long terme, nous serions tous morts. C'est Keynes et toute une partie de son enseignement qui sont aujourd'hui bien morts.

Le temps qui nous sépare du prochain millénaire est approximativement celui qui s'est écoulé depuis le début de la V[e] République. Personne ne doute que les décisions prises en 1958, celles notamment d'appliquer le traité de Rome ou d'assainir nos finances publiques et internationales, ont largement déterminé notre situation économique actuelle. Il est clair que c'est dès maintenant qu'il faut parler des problèmes de la France de l'an 2000. Les défis à relever sont redoutables. Défi démographique : le président de la République a rappelé que la France représentera, en l'an 2000, 1/100 de la population mondiale. Défi énergétique : chacun sait que la crise de l'énergie qui menace l'économie mondiale aux alentours de 1990 est d'une ampleur sans comparaison avec celle de 1973. Défi économique international : il faut définir la place des pays riches dans un monde où s'affirment de nouvelles puissances industrielles et militaires. Défi socio-culturel : un modèle de société et de régime économique reste à inventer, qui concilie le charme des sociétés archaïques et l'efficacité des économies surdéveloppées.

Il est manifeste que ces défis réclament avant tout beaucoup d'information, alors que l'information objective en matière sociale et humaine fait cruellement défaut dans notre pays, et d'imagination, tandis qu'on accuse l'imagination, lorsqu'elle est au pouvoir, d'esquiver les « vrais » problèmes des Français.

Il faut que les Français de 1978 sachent que c'est de leur avenir dont on parle, lorsqu'on évoque l'an 2000. La démographie est de ce point de vue éloquente.

Le nombre des décès d'ici à l'an 2000 sera de l'ordre de 13 millions de personnes. Par conséquent, approximativement 40 millions de Françaises et de Français, vivants aujourd'hui, le *seront encore* en l'an 2000. Le début du second millénaire ne les concerne pas seulement par intérêt pour leur descendance : il les intéresse directement.

Le taux d'actualisation psychologique

Certes la tradition nationale est d'affecter les préoccupations d'un taux d'actualisation très élevé. Tout montre, dans le comportement économique et financier de nos compatriotes, une préférence marquée pour le présent : préférence des ménages pour l'épargne liquide, comportement *nominaliste en matière* de rémunérations, tendance permanente à un excès de la consommation sur l'investissement, qui n'a été heureusement compensée que par le recours à des mécanismes « d'épargne *forcée* », retard très net de la France dans le phénomène de l'accession à la propriété d'un logement, les ménages commençant néanmoins à comprendre que l'effort immé*diat* d'investissement est largement compensé ensuite par les économies de charges de loyer. C'est ce taux d'actualisation psychologique qui affecte les réflexions sur le futur d'un caractère verbeux et immatériel.

La structure de la pyramide des âges en l'an 2000 est connue à peu de chose près, et les difficultés ou les atouts pour l'économie française qui en résultent aussi. La population d'âge actif (20 à 64 ans) augmentera de 15 % d'ici à l'an 2000, et l'augmentation concerne presque exclusivement les moins de 55 ans. Le « problème » de l'emploi de cette population active jeune appelle donc une réflexion de long terme : ce n'est pas une difficulté, ou un atout potentiel, conjoncturel et propre à la décennie 1970-1980. La population de 65 ans et plus augmentera d'un million de personnes en l'an 2000, après un décrochement en 1980 et 1985 en raison de l'arrivée à cet âge des classes creuses nées pendant la première guerre mondiale. Le problème des retraités et, de façon générale, de la place des personnes âgées dans l'économie et la *société* risque d'être oublié durant l'accalmie des prochaines années, et de devenir rapidement insoluble à la fin du millénaire, et surtout vers l'an 2020 lorsque les générations importantes d'âge *actif atteindront le troisième* âge sans avoir été remplacées. Ces propos, n'en doutons pas, seront reçus comme des « paroles verbales ». On écoutera les « futurologues » avec goguenardise au pire, curiosité au mieux.

Les problèmes de demain sont bien connus de quelques-uns, qui savent que plus une automobile va vite, meilleure doit être sa visibilité, si elle doit assurer la sécurité des passagers. Le temps est passé où les choses changeaient si doucement qu'il n'était pas besoin de prévenir l'avenir. Mais parce que la grande majorité des individus sont inconscients de la rapidité des changements à venir, alors même qu'ils ressentent douloureusement ceux déjà intervenus, les hommes qui en ont conscience doivent en parler haut et fort pour faciliter la préparation collective du lendemain.

Ce sont des mots qui pèsent lourd dans le sens d'une participation collective à la stratégie *nécessaire du futur.*

MICHEL CICUREL.

La natalité reste à un niveau très bas dans tous les pays occidentaux

L'évolution de la natalité reste hésitante depuis deux ans dans la plupart des pays développés. Commencée presque partout en 1964, la chute de *la fécondité*, qui s'était accélérée au début des années 1970, s'est ralentie ou arrêtée vers 1975. Prémices d'un renversement de tendance ? En fait, celui-ci ne s'est clairement manifesté qu'en République démocratique allemande. Ailleurs, on assiste à des mouvements oscillatoires, difficiles à interpréter. Ainsi en France, après une légère reprise de la natalité, une nouvelle baisse devrait être enregistrée en 1978 : 730 000 *à 735 000 naissances au lieu de* 745 000 en 1977, et 719 000 en 1976. Inquiet de cette situation, le gouvernement français a décidé, à la fin du mois de novembre, de réactiver le Haut Comité de la population créé au lendemain de la libération, mais qui ne s'était plus réuni depuis 1970. Un de ses objectifs, a déclaré le ministre du travail, est d'aider le gouvernement à « *réhabiliter l'image ternie de la famille de plus de deux enfants* ».

M. Giscard d'Estaing doit prononcer, jeudi 14 décembre, un discours sur la politique familiale à l'occasion de l'inauguration à Paris du nouveau siège de la Caisse nationale des *allocations familiales*.

LE nombre moyen d'enfants par femme, appelé aussi taux de fécondité du moment, est désormais, dans presque tous les pays du monde capitaliste développé, très inférieur à 2,1, chiffre jugé nécessaire pour assurer le simple renouvellement des générations (1). Entre la République fédérale d'Allemagne, qui a atteint en 1977 le plus bas niveau de fécondité jamais observé en temps de paix (1,41), et l'Italie, dernier pays à être passé sous le seuil de renou*vellement des générations* (1,93), on trouve aussi bien la Suisse, le Luxembourg et les Pays-Bas, avec des taux de l'ordre de 1,5 à 1,6, que les Etats-Unis, le Canada et le Japon, avec des moyennes de 1,8 *enfant par femme.*

Cette étonnante similitude des comportements dans des pays de religion, de culture, de politique familiale différentes, a des effets *démographiques immédiats* très variables. Des pays comme l'Autriche, le Luxembourg, l'Angleterre, enregistrent d'ores et déjà une légère baisse de leur population. En Allemagne fédérale, cette baisse est constante depuis cinq ans ; le nombre des décès était, en 1977, supérieur de 120 000 à celui des naissances. En revanche, en Italie comme en France, l'écart est du même ordre, mais... en sens inverse. Aux Etats-Unis, le nombre des naissances est encore supérieur de 75 % à celui des décès et au Japon de 150 % (1 800 000 naissances pour 700 000 décès).

Le ralentissement de la baisse de la fécondité constaté dans de nombreux pays occidentaux en 1975-1976, s'il s'est confirmé depuis, ne s'est pas traduit par un clair renversement de tendance. Ainsi, en 1978, la fécondité a continué de baisser en Suède, au Danemark, en Autriche, où les taux sont voisins de 1,6 ; *mais* elle avait tendance à remonter légèrement dans les quatre pays où le taux était, en 1977, le plus bas : l'Allemagne fédérale, le Luxembourg, la Suisse et les Pays-Bas.

En France, la légère reprise qui s'était manifestée dès la fin de 1975 et avait abouti à une augmentation du nombre des naissances en 1977 ne s'est pas confirmée en 1978 ; comme dans le même temps l'effectif des femmes en âge de procréer a légèrement augmenté, le taux de fécondité devrait être tombé au niveau le plus bas que la France ait enregistré depuis la fin de la dernière guerre : de l'ordre de 1,80.

Les mouvements oscillatoires de la natalité constatés depuis dix-huit mois rendent impossi*ble tout pronostic sur l'évolution* à court terme. Les démographes de l'INED et de l'INSEE se bornent à constater « *un retard très net et très régulier depuis quelques années dans le calendrier de constitution des familles* ».

La cohabitation des jeunes entre dix-neuf et vingt-cinq ans se généralise ; conséquence : l'âge moyen du mariage s'élève. C'est un premier renversement de tendance par rapport à l'évolution constatée entre 1950 et 1970. Second changement de comportement et second renversement de tendance : une *fois* mariés, les couples retardent l'arrivée du premier enfant. Ils préfèrent, semble-t-il, privilégier pendant leurs premières années de mariage la vie à deux, les loisirs et les relations sociales, la poursuite d'une double activité professionnelle. La baisse du nombre des naissances entre huit et dix-huit mois de mariage est sensible depuis quelques années et rien n'indique pour le moment que ce « déficit » soit compensé ultérieurement (2).

Quelle politique démographique ?

Cette évolution des comportements des jeunes devrait conduire à un renforcement du mo*dèle de la famille à deux enfants*, qui tend déjà depuis quelques années à s'imposer dans toutes les catégories de la population. Ce n'est pas sans incidences irréversibles sur la vie du pays, comme l'a bien montré un rapport de Mme Evelyne Sullerot, discuté en juin 1978 au Conseil économique et social (3). Mais, à supposer qu'on le veuille, peut-*on contrecarrer par des mesures* dites natalistes des comportements qui traduisent une modification générale des aspirations et des modes de vie des nouvelles générations ?

Aucun pays de l'Europe occidentale n'a, pour le moment, expérimenté une politique démographique de nature à enrayer la baisse de la fécondité. En revanche, plusieurs pays de l'Europe de l'Est ont eu recours, ces dernières années, à des mesures d'encouragement à la natalité, qui allaient au-delà d'une simple manipulation de la législation *sur l'avortement*. La Hongrie d'abord, dont le taux de fécondité était descendu, dès la fin des années 60, sous le seuil de 2,1 enfants par *femme* ; la République démocratique alle*mande ensuite qui, au début des* années 70, a vu sa fécondité tomber à un niveau voisin de celui de l'Allemagne fédérale (1,54 enfant par femme en 1974). Dans les deux cas, les gouver*nements ont non seulement* augmenté sensiblement les allocations familiales, mais encore pris des mesures en faveur du logement et surtout des femmes au travail : congé maternité porté à un an et prolongement possible jusqu'à trois ans, avec maintien du contrat de travail et d'une partie du salaire antérieur.

Prises en 1973, en Hongrie, ces mesures ont certainement contribué à faire remonter le taux de fécondité de 1,95 à 2,31, puis à 2,37. En R.D.A., les dispositions arrêtées en 1976 ont accompagné le mouvement de reprise constaté. Mais déjà les démographes s'interrogent sur l'effet durable de telles mesures ; elles contribuent à l'évidence à avancer le calendrier de constitution des familles, mais rien ne dit qu'elles modifieront la tendance qui commence aussi à se manifester dans quelques pays de l'Est, à limiter la famille à deux enfants. Après une reprise en 1974-1975, ne constate-t-on pas que le taux *de fécondité baisse* à nouveau, depuis deux ans, en Hongrie ?

Ce constat et cette interrogation ne signifient pas que toute politique visant à enrayer la baisse de la fécondité *soit* vouée à l'échec. Mais elle en montre les difficultés et peut-être les limites. Plutôt que de vouloir contrecarrer les phénomènes psycho-sociaux qui sont à l'origine de *l'évolution de la fécondité, faut*-il, comme le reconnaît Mme Sullerot dans son rapport, chercher à les prévoir et à mieux les comprendre, « *afin d'envisager très vite les mesures d'accompagnement nécessaires pour que leurs conséquences démographiques soient minimisées* ».

JEAN-MARIE DUPONT.

(1) *L'Irlande*, l'Islande, l'Espagne, le Portugal et la Grèce sont les seuls pays occidentaux à avoir encore un taux de fécondité supérieur à 2,1.

(2) Voir l'étude de M. Michel de Saboulin, *Economie et Statistique* de mai 1978.

(3) *Le Monde* du 27 juin 1978.

DIX ANS DE CHUTE DE LA FÉCONDITÉ DANS LES PAYS OCCIDENTAUX

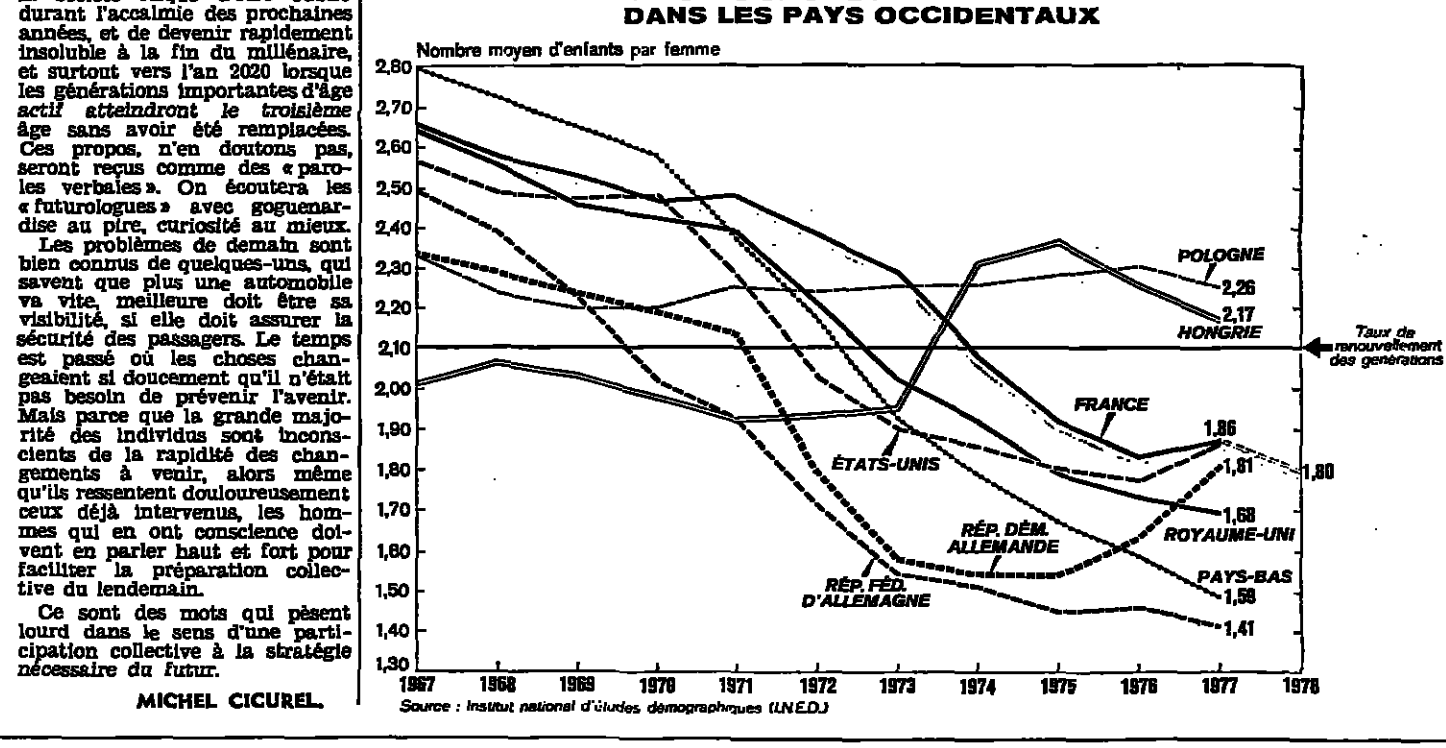

Source : Institut national d'études démographiques (I.N.E.D.)

UNE ENQUÊTE DE L'INSEE

Une maison individuelle sur six a été construite depuis 1968

Près de la moitié des logements recensés en France en 1975 sont des maisons individuelles, ce qui manifeste l'engouement certain pour cette forme d'habitat. Les premières exploi*tations faites par l'INSEE (et qui sont* loin d'être terminées) des résultats du recensement sur ce « parc » d'habitation permettent de tracer un « portrait-robot » de la maison individuelle française que l'on rencontre le plus souvent : c'est une résidence *principale, elle est située en province*, dans une unité urbaine, elle date d'avant 1948, 17 % d'entre elles ont été construites depuis 1968, elle est confortable, elle est occupée par son propriétaire, qui est soit un retraité, soit un ouvrier, elle est moins surpeuplée que le logement en immeuble collectif.

SUR 21 millions de logements, on a, en 1975, dénombré *9,6* millions de maisons individuelles, soit près de 46 % de l'ensemble.

Ces maisons individuelles sont essentiellement des résidences principales : 12 % seulement *d'entre elles (1 140 000) sont* des résidences secondaires. La multiplication des petites maisons de vacances et de week-end serait-elle un mythe ? On pourrait le croire puisque, si les maisons individuelles constituent près de 67 % des résidences secondaires (les pied-à-terre en ville, à la montagne ou à la mer regroupant le reste en immeubles collectifs), ces demeures de loisirs ne représentent, avec moins de 1,7 million de logements, que 8 % du nombre total d'appartements. Pourtant, quelques considérations peuvent tempérer ce juge*ment : certaines maisons* individuelles ont été, depuis vingt ans, choisies artificiellement — et parfois un peu abusivement — comme résidences principales, pour bénéficier de modes de financement avantageux (épargne logement, prêts du Crédit agricole) ; telle résidence secondaire devient, au moment de la retraite, une résidence principale, tandis que l'un au moins des enfants continue d'habiter, en ville, l'ancien appartement ; enfin, de nombreux couples peuvent bénéficier, durant leur *temps de loisirs*, de la maison qu'habitent leurs parents âgés. Tous ces facteurs, sans qu'on puisse en préciser l'importance, expliquent sans doute en partie la différence entre la *réalité statistique* et celle observée en regardant vivre nos concitoyens.

Près de la moitié de ces maisons individuelles (48,8 %) sont situées dans *ce que l'INSEE* appelle les « *unités urbaines* », c'est-à-dire les agglomérations de plus de deux mille habitants, tandis que 43,6 % sont implantées dans les communes rurales et *6,6* % dans la région parisienne. A cet égard, il faut garder présent à l'esprit le fait qu'une « maison individuelle », au sens statistique du terme, n'est pas forcément assortie d'un jardin, d'espace ou de verdure, et ne correspond pas à la vision quelque peu idyllique qu'en donnent les promoteurs : il s'agit simplement d'une construction *qui abrite un seul* logement ; à ce titre, les corons du Nord sont composés de maisons individuelles, tout comme une gentilhommière au milieu d'un parc en est une...

On s'explique mieux alors l'ancienneté de ce parc des maisons individuelles : près de 6 millions d'entre elles (soit *61 %) ont été construites avant* 1948, et ce taux atteint 69 % dans les communes rurales. Cependant, le goût croissant des Français pour ce type d'habitat apparaît dans les chiffres : *1 650 000 de ces maisons* (soit *17 %*) ont été construites depuis 1968 : environ une *sur six*.

Quant au confort, même si l'on s'en tient aux définitions quelque peu spartiates de l'INSEE, il a beaucoup progressé, même dans le parc ancien : 44 % des maisons individuelles en résidences principales sont dotées de l'eau courante, de w.c. intérieurs, d'une baignoire ou d'une douche ; 19 % ont en outre le chauffage central. Ces pourcentages atteignent 93 % et 21 % pour les maisons construites depuis 1948. C'est évidemment dans le parc ancien que l'on trouve encore la plus grande absence de confort : 5,2 % d'entre elles n'ont pas l'eau courante et 32 % *ont des W.-C.* extérieurs.

Occupées par leurs propriétaires

De plus, les *maisons individuelles* sont deux fois moins surpeuplées que les immeubles collectifs : 15 % d'entre elles sont en état de surpeuplement, selon les normes de l'INSEE, tandis qu'il s'élève à 29 % pour les logements situés dans les immeubles collectifs de plus de dix appartements. Cela n'a rien d'étonnant puisque l'installation dans une maison individuelle traduit assez souvent une amélioration de la situation d'un ménage et que 71 % des maisons construites actuellement comportent cinq *pièces. En outre, l'âge venant*, les enfants quittent le domicile de leurs parents, qui continuent *à habiter* leur maison : 35 % des maisons individuelles sont occupées par des retraités.

Dans la population active, ce sont les ouvriers qui sont les plus *nombreux à habiter* des maisons individuelles : 28,5 %, contre 6 % pour les employés, tandis que 8 % des maisons individuelles sont habitées par des chefs d'entreprise et des travailleurs indépendants, 5 % par des cadres supérieurs, 5,5 % par des cadres moyens.

Enfin, on est souvent propriétaire de sa maison : 70 % des maisons individuelles sont occupées par leur propriétaires.
— J. D

Aux États-Unis : investissements massifs des étrangers dans l'immobilier

Inaperçue dans le fouillis des innombrables lois adoptées par le Congrès américain en fin de session, s'en trouve une qui vise les investissements étrangers. Etant donnée l'accélération notable du rythme auquel se font ces nouveaux investissements provoqués, entre autres causes, par le prix avantageux du capital-dollar, faut-il voir dans ce geste des législateurs américains le signe *avant-coureur de restrictions là où le capital international* a, jusqu'à présent, eu pratiquement champ libre ?

Correspondance

New-York. — Dans l'immédiat, seuls les achats de terres agricoles semblent menacés d'une surveillance plus étroite. Toutefois, le quatre-vingt-seizième Congrès qui se réunira en janvier doit prendre en considération l'imposition des plus-values résultant de la vente de propriétés immobilières de toutes sortes, *agricoles ou non*, à des ressortissants étrangers. Quant aux investissements industriels et commerciaux, il semble, tout compte fait, qu'on les favorise à tous les échelons (villes, comtés, Etats, gouvernement fédéral), dans la mesure où ils ne contreviennent pas aux complexes *règles de la concurrence sur le* marché américain.

Il est fort possible que l'achat de terres agricoles aux Etats-Unis par des non-résidents ne représente, en réalité, qu'un investissement très modeste, dénué de conséquences économiques ou sociales, faible en comparaison des investissements industriels étrangers dans les domaine commercial et bancaire. *Nul ne le sait exactement.* Car rien n'interdisait, jusqu'à présent, aux étrangers d'acheter des terrains sous le couvert d'une personne, physique ou morale, domiciliée aux Etats-Unis. Tel était le procédé utilisé pour tourner les lois d'une douzaine d'Etats qui avaient tenté de tenir *les capitaux extérieurs à l'écart* de leurs terres agricoles.

Déclaration obligatoire

Le cas des terres agricoles est d'autant plus controversé qu'il est mal connu. Ainsi le public croit-il *savoir que des particu*liers disposant de revenus élevés, principalement des Allemands, des Français, des Argentins et des Italiens en ont acquis d'importantes superficies. Mais, en cherchant à se renseigner plus précisément, on tombe invariablement sur deux ou trois exemples *cités dans la* presse, exemples flagrants puisque les investisseurs n'ont pas cherché, comme ils auraient pu le faire, à dissimuler leur origine. Dans un cas, l'Allemand August F. von Twickal a payé 2 millions de dollars pour 1 000 acres de terres de labour en Iowa ; dans un autre, un groupe français représenté par Vendome Farming a acquis un peu plus de 1 000 acres de rizières en Arkansas pour 1,4 million de dollars.

Le problème, s'il y en a un, serait aggravé par le fait que les terres qui tombent en main étrangère changent très souvent de propriétaire, d'autant plus fréquemment, peut-être, que les plus-values réalisées échapperaient dans certains cas à l'impôt. Cette spéculation gonflerait *anormalement le prix des terres* au grand dam des jeunes fermiers américains qui aspirent à devenir cultivateurs-propriétaires.

Le gouvernement fédéral va désormais exiger que les étrangers déclarent l'achat, la vente ou la possession des terres agricoles *(farm land)* dont ils sont effectivement propriétaires. Le département de l'agriculture, muni de ces déclarations, sera chargé d'étudier l'effet de ces placements sur la petite exploitation agricole et sur la vie des communes rurales.

De leur côté, plusieurs des Etats affectés — notamment l'Iowa — ont adopté récemment des dispositions tendant à limiter ou à contrôler à divers degrés les achats de terres par les étrangers. Cependant, ces mesures, applicables seulement dans les limites d'un Etat, devront encore subir l'épreuve de la constitutionnalité, sinon de la comptabilité avec les traités internationaux.

A la périphérie des grandes villes

Bien que l'ampleur du mouvement des capitaux étrangers en *direction de la propriété immo*bilière non agricole dépasse manifestement celle des acquisitions dans le domaine de l'agriculture, on ne s'en inquiète guère. Au contraire, les placements importants qu'effectuent les grandes banques européennes (pour leur propre compte ou celui de clients), les sociétés d'assurances canadiennes, les caisses de retraites britanniques, entre autres, dans le financement des immeubles de bureaux, des hypermarchés, des centres commerciaux, des quartiers résidentiels planifiés, ces placements s'effectuent *pour la plupart au sein ou à* la périphérie des grandes villes américaines. Les municipalités de ces grandes villes, dont beaucoup traversent une période de crise, sont ravies de cet apport. De son côté, le gouvernement de Washington ne peut que voir d'un bon œil un mouvement qui se traduit par des rentrées d'eurodollars. Enfin, le Congrès, facilement ému par les problèmes des cultivateurs, se désintéresse des locataires de bureaux et d'appartements de luxe.

Tout concourt donc à attirer le capital étranger, qui, selon une grande agence immobilière, non seulement trouve des placements relativement bon marché mais encore se montre satisfait de rendements de l'ordre de 6 % à long terme, alors que les Américains attendent au minimum 10 % à court terme de leurs investissements dans ce secteur.

New-York et San-Francisco attirent une bonne part de ces investissements immobiliers, mais c'est au Texas et, en particulier à Houston, qu'ils sont le plus « visibles ». *La chambre de com*merce de Houston s'efforce de tenir à jour une carte de la ville montrant l'emplacement des buildings appartenant aux étrangers, de la même façon que d'autres villes montreraient avec fierté l'emplacement de leurs monuments historiques. L'immeuble qui abrite la poste ? il a été financé par les Anglais à concurrence de 8,5 millions de dollars ; les appartements de luxe O'Henry ? Les Mexicains y ont placé 6 millions de dollars ; l'immeuble américain ? 5,8 millions de dollars venus d'Australie ; les pavillons Parktow ; 5,5 millions de dollars en capitaux suisses. Mais ce sont les Allemands qui ont misé la part du lion à Houston : 40 millions de dollars apportés, dès 1975, par le groupe Flick, pour l'achat du building qui abrite la *société* de production et de distribution de gaz naturel ; 100 millions pour une part de 90 % dans la Place Pennzoil ; 62,5 millions (50 %) pour l'immeuble One Shell Plaza, qui domine la ville (ces deux derniers investissements sous l'égide de la Deutsche Bank) ; et des sommes qui n'ont pas été rendues publiques pour l'acquisition du building occupé par I.B.M. et les magasins de la B. F. Goodrich.

On estime, de source officielle, que, compte tenu des investissements immobiliers des étrangers qui ne se déclarent *pas comme* tels, 25 % environ des capitaux étrangers se placent actuellement dans ce secteur.

OPEP : moins de 1 % du total

Les menaces de contrôle qui, il y a plusieurs années, semblaient viser certains rachats d'entreprises dans le secteur industriel se sont évanouies. Comme l'exprime avec humour un observateur bien placé, *« après la cartellisation des producteurs de pétrole, nous avons tous eu le même cauchemar : les Arabes achètent I.B.M. Le Congrès a alors vite ordonné qu'on fasse une étude (1). La conclusion en a été que les investissements étrangers en général, et Arabes, en particulier, ne constituaient en aucune façon une menace pour la nation ».*

Les statistiques américaines concernant les investissements étrangers dans les secteurs industriel et commercial sont très imprécises. Le gouvernement publie, en effet, des chiffres nets, qui renseignent sur la balance des paiements mais non sur l'activité réelle des entreprises. Par exemple, la pratique, aujourd'hui avantageuse, des firmes japonaises implantées aux Etats-Unis d'emprunter le maximum de dollars auprès de leurs filiales américaines (ces emprunts apparaissant comme une sortie de capitaux) a pour résultat de dissimuler l'ampleur des investissements japonais courants. Pareillement, depuis que les grandes banques, les municipalités et les gouvernements loucaux prêtent des fonds à long terme aux sociétés étrangères, et cela sur une grande échelle, le montant des transferts de l'étranger ne représente plus qu'une partie de l'investissement mis en œuvre par ces sociétés sur le territoire des Etats-Unis. C'est le cas des nouvelles usines Volkswagen en Pennsylvanie parmi beaucoup d'autres.

Sous ces réserves, le chiffre officiel des investissements directs (10 % de participation ou plus) des étrangers aux Etats-Unis dépassait légèrement les 34 milliards de dollars à fin 1977. *La part des différents pays étrangers* change peu d'une année sur l'autre. L'Europe apporte les deux-tiers du total. Le Canada, avec 6 milliards investis, dépasse encore de beaucoup le Japon, qui n'aurait que 1,75 milliard d'investissements directs. Et les pays de l'OPEP ont investi, au total, moins de 1 % de l'ensemble.

Pour améliorer la connaissance des tendances de l'investissement dans le secteur industriel, l'organisme de recherches privé Conférence Board se fait, depuis 1968, un devoir d'enregistrer *toutes les annonces* publiques d'investissements étrangers dans ce seul secteur. La C.B. rapporte qu'au cours du premier trimestre 1978 on a annoncé quatre-vingt-un nouveaux investissements industriels, le plus grand nombre qui ait été enregistré jusque-là. Au cours du second trimestre, le chiffre en est monté à cent un, dont dix-neuf sociétés allemandes et le même nombre d'entreprises canadiennes, quinze sociétés anglaises, quatorze japonaises et neuf françaises. La C.B. y voit le signe d'une progression rapide de l'appareil de production des sociétés étrangères aux Etats-Unis, production qui tendrait, à longue échéance, à réduire les *importations.*

Au rythme actuel, les sociétés étrangères emploieront bientôt 5 % de la main-d'œuvre industrielle aux Etats-Unis, contre 3 % en 1975. Comme elles emploient presque exclusivement des Américains, il n'existe pratiquement *pas de problème d'importation de* main-d'œuvre.

Peu à peu, riches d'expérience et mieux conseillées, les firmes étrangères semblent apprendre à éviter certains problèmes propres au système économique américain. En particulier, elles se gardent d'initiatives qui puissent être interprétées par la Federal Trade Commission comme une atteinte à la libre concurrence. 60 % des investissements industriels étrangers représentent des achats d'usines et installations existantes. Mais, à l'encontre de ce qui se passait préalablement, les sociétés étrangères tendent à acheter des actifs, de préférence à des participations, et évitent ainsi certains écueils de la réglementation américaine.

JAY McCULLEY.

(1) *International Investment Survey Act.*, 1976.

Le redéploiement en Asie du Sud-Est

(Suite de la page 21.)

Paradoxalement, ce temple du capitalisme (même la Banque centrale est en partie privée) se développe avec la bénédiction et l'appui de la Chine communiste, qui y trouve une vitrine technologique et un relais pour ses échanges avec l'Occident.

Ce développement industriel rapide pose de multiples problèmes : hausses des coûts, formation, manque de cadres, croissance urbaine, épuisement de ressources naturelles, mais aussi, déjà, redéploiement industriel ! Les pays les plus avancés, comme la Corée du Sud, Hongkong, Singapour, craignent beaucoup la concurrence de Taiwan, des Philippines, de la Malaisie, de l'Indonésie, de l'Inde... pays à bas salaires, ainsi que le protectionnisme des pays développés. La Corée du Sud a donc décidé d'abandonner progressivement les secteurs les moins rentables, comme le textile, qui représente 40 % de ses exportations actuelles, et de rechercher de nouveaux créneaux à l'exportation et de nouveaux partenaires pour investir dans les pays en développement.

A Singapour, la tendance actuelle est de s'orienter vers les industries non polluantes et les produits à haute technicité, car les bas de gamme (textiles, électronique grand public) sont atteints par les mesures protectionnistes. A ce propos, il convient de souligner que certaines implantations industriel*les occidentales visent* un transfert technologique du Sud vers le Nord, et non l'inverse : Thomson a choisi Singapour pour créer une unité de montage de téléviseurs (European Standard Electronics), moins pour des raisons de coût et de docilité de la main-d'œuvre que pour assimiler la technologie japonaise, qui fabrique des téléviseurs couleurs moins chers et quatre à cinq fois plus fiables qu'en Europe.

Sur le plan géopolitique, la « théorie des dominos » semble démentie par les faits et, en tout cas, *ne rencontre guère d'écho* sur place. Après le Vietnam du Sud, la Thaïlande devait, disait-on en Occident, basculer dans le camp communiste, et la Malaisie ne mettrait pas longtemps à suivre.

En réalité, la Thaïlande n'a *jamais été colonisée et a toujours* montré une souplesse diplomatique à toute épreuve ; de plus, la religion et l'attachement au roi cimentent l'unité nationale d'un peuple qui mange largement à sa faim.

La Malaisie, pour sa part, a habilement *rompu* ses *relations* avec Taiwan pour développer ses liens avec la Chine. En outre, tant que les Indochinois se battent entre eux, les dominos sont tranquilles. Enfin, l'ASEAN (2) représente un facteur de stabilité politique de la région : on notera, cependant, que cette association progresse peu sur le plan économique (les cinq projets industriels communs piétinent faute de consensus) en raison du nationalisme des pays membres, qui se traduit curieusement par une régression de la langue commune : l'anglais.

Pour l'avenir, deux autres facteurs de changements méritent d'être pris en compte :

- L'Australie et la Nouvelle-Zélande, depuis que la Grande-Bretagne a rejoint la C.E.E., relâchent leurs liens avec l'Europe et se redéploient vers l'ASEAN, le Japon et la Corée du Sud ;
- La Chine communiste pourrait devenir un redoutable exportateur de produits manufacturés. C'est le seul moyen dont elle dispose à terme pour financer son développement industriel (les exportations de matières premières resteront limitées par la croissance des besoins intérieurs).

Cette dernière perspective ne doit pas être prise à la légère si l'on considère ce que font déjà quatre millions de Chinois à Hongkong et deux millions à Singapour. N'y a-t-il pas d'ailleurs en Asie une étroite corrélation entre le niveau de *développement d'un pays* et l'importance de la colonie chinoise ?

D'un autre côté, des pays comme la Corée du Sud veulent s'appuyer sur l'Europe, et notamment sur la France, pour pénétrer les marchés africains et améliorer leurs relations avec les pays socialistes. La réalisation d'opérations conjointes, par exemple au Proche-Orient, ne serait-elle pas le meilleur moyen de rendre les firmes européennes plus compétitives face aux projets américains ou japonais ? C'est sans doute ce que pense P.U.K., qui vient de s'associer à Hyundai (Corée du Sud), pour construire une usine d'aluminium en Malaisie (*le Monde* du 5 octobre 1978). Mais cette nouvelle forme de coopération reste exceptionnelle. En réalité, la France est surtout présente dans la ré*gion en tant qu'exportateur de* culture et de produits de luxe (cognac (3), haute couture). Il n'y a que trois cent cinquante Français en Corée du Sud, treize cents à Hongkong, quinze cents au Japon, huit mille à Singapour, alors qu'il y en a plusieurs dizaines de milliers dans de nombreux pays d'Afrique.

Mais l'absence relative de l'Europe dans la région constitue paradoxalement son principal atout. La plupart de ces pays cherchent à diminuer le poids écrasant des Etats-Unis et du *Japon, tant en ce qui concerne* les investissements que les relations commerciales. L'Europe est attendue comme facteur d'équilibre. Saura-t-elle jouer cette « nouvelle donne » ?

MICHEL GODET et OLIVIER RUYSSEN.

(2) ASEAN : Association of South-East Asean Nations, regroupe cinq pays : Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Singapour et Philippines.

(3) Si la France enregistre un excédent commercial avec Hong-Kong, *c'est en raison de la consommation* de cognac qui, par habitant, est la plus élevée du monde.

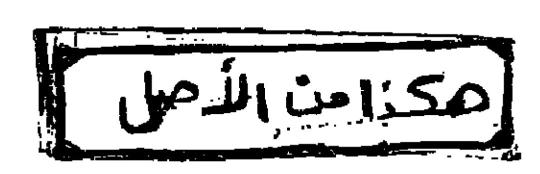

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

Xavier GREFFE

• L'IMPOT DES PAUVRES. NOUVELLE STRATÉGIE DE LA POLITIQUE SOCIALE.

Le titre pourrait prêter à confusion : il s'agit de l' « impôt négatif », lui-même mal nommé, par une sorte de coquetterie ; le sujet, c'est l'octroi d'un revenu minimal à tous les citoyens. Il n'existe, pour le moment, dans la plupart des pays socialement avancés, que pour les personnes âgées.

M. Stoléru nous a montré déjà les difficultés à surmonter pour satisfaire cet objectif, dont le principe ne semble pas contesté : remplacer la charité par un droit. Ce n'est pas absolument une nouveauté, puisque ce droit était reconnu, certes modeste, par la loi des pauvres en Angleterre, héritée d'Elisabeth et rejetée par Malthus.

La pauvreté dans les pays riches et « l'inefficacité interne de la politique sociale » sont-elles vraiment des paradoxes, comme il est indiqué ? L'ouvrage semble donner une réponse *négative. Agir sur les causes de la* pauvreté serait sans doute prioritaire, mais il faut bien tenir compte des résultats.

Laissons de côté les analyses mathématiques, qui, une fois de plus, contribuent plutôt à effacer la difficulté, au lieu de la prendre à bras-le-corps. Il s'agit d'une grande question sociale et non d'un exercice pour économistes, si captivant soit-il.

Le fond de l'affaire est d'ailleurs bien souligné plus loin, à l'examen des divers projets, notamment celui de l'administration Nixon : c'est le *vieux conflit entre la protection et* l'incitation au travail. Si importante que soit la fixation du revenu minimal elle n'est pas la seule : des conditions d'octroi peuvent intervenir, ce qui peut conduire à compromettre le projet le plus généreux.

Le revenu minimal aurait pour conséquence, est-il signalé, de faire disparaître les allocations actuellement personnalisées et motivées, comme l'allocation de chômage, les secours en cas de maladie, infirmité, etc. L'on est étonné de voir mettre en cause ici les allocations familiales. C'est oublier le souci le plus impérieux de toute œuvre sociale : les besoins. Quatre personnes n'ont-elles pas plus de besoins vitaux qu'une seule ?

Ce panorama brillant, à l'intérêt soutenu, se termine par des vues sur les équipements collectifs, mais laisse un point dans l'ombre : savoir si l'existence, en France, de titres au porteur, de bons, etc., favorisés par l'anonymat « officiel », ne nuit pas, en définitive, à un projet qui honorerait la société.

★ Dunod, Paris 1978, 23,5 cm., 336 p., 79 F.

Fernando Henrique CARDOSO et Enzo FALETTO

• DÉPENDANCE ET DÉVELOPPEMENT EN AMÉRIQUE LATINE.

Regrettons, une fois de plus, de voir un livre de grand retentissement séjourner plusieurs années au purgatoire avant d'être présenté aux lecteurs français. La première édition *de ce presque classique remonte, en* effet, à 1969, et sa rédaction à 1965-1967, en écho et en réplique aux travaux de la CEPAL. Faute de mise à jour, un post-scriptum a été ajouté, non daté, mais récent et plein d'intérêt.

Il est vrai que l'historique, qui remonte à peu près à l'indépendance politique, nous apporte un précieux ensemble de vues et de documents.

L'insertion de cet ouvrage dans la collection « Politiques » suffirait à nous montrer qu'il ne s'agit pas d'un éloge, même nuancé, du développement capitaliste. Les deux célèbres sociologues politiques s'attachent, avant tout, aux problèmes de la dépendance, intérieure ou extérieure. Cette dernière peut prendre deux formes, selon que le système productif national est contrôlé dans la nation ou dépend directement de capitaux étrangers. Il y a lieu, en *outre, de distinguer les pays sous-développés* et les pays *sans développement*, c'est-à-dire sans relations commerciales avec les pays industriels. Question de degré aujourd'hui.

La partie la plus digne d'intérêt, en dehors du post-scriptum, est l'historique — du pacte colonial à la seconde guerre — de ce que l'on n'appelait pas encore le développement. La suite est malheureusement quelque peu confuse ; elle ne permet pas, par exemple, de bien expliquer le recul économique relatif de l'Argentine par rapport au Brésil, alors que la première satisfaisait les conditions classiques de l'essor. Le populisme n'explique pas tout, non plus que G. Vargas.

De façon générale, d'ailleurs, le récit des imbrications socio-politiques ne s'accompagne pas suffisamment de faits concrets, en particulier *chiffrés*.

Lecture instructive, quelque peu desservie par le renvoi des notes en fin de volume et par une traduction lourde, qui a dû passer largement par l'anglais.

★ PUF. Politiques, Paris 1978, 22 cm., 233 p., 65 F.

Claude MÉNARD

• LA FORMATION D'UNE RATIONALITÉ ÉCONOMIQUE : A. COURNOT.

La fécondation, l'hybridation *culturelle, la migration intellectuelle*, ne donnent pas à chaque fois un produit de haute qualité, mais les réussites peuvent avoir, comme en génétique, une valeur exceptionnelle. C'est le cas d'A. Cournot, contemporain et compatriote de Victor Hugo, qui, mathématicien, ne s'est intéressé que tardivement à l'économie, si peu illustrée en France, à cette époque. Les « recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses » n'étaient pas la première apparition des formules en économie, N. Canard ayant, par ce moyen, fait quelque peu scandale, sous le Consulat et l'Empire. Mais la plate-forme ainsi établie allait permettre à Walras et à tant d'autres illustres économistes de bâtir plus solidement, comme nous le montre, d'une plume experte, le maître québécois.

★ Flammarion, Paris, 1978, 21 cm, 327 p., 98 F.

René DUMONT

• PAYSANS ÉCRASÉS, TERRES MASSACRÉES : ÉQUATEUR, INDE, BANGLADESH, THAILANDE, HAUTE-VOLTA.

C'est un vif réconfort que de voir, au milieu de tant de calamités et de menaces, un homme utiliser à l'extrême ses forces, son savoir et sa voix, non seulement pour lancer le cri d'alarme, mais pour proposer les moyens pratiques de conjurer les catastrophes que préparent l'ignorance et la cupidité. Il est rare de voir la foi sociale coexister, à ce point, avec la science et la technique. Ces pays tropicaux ou équatoriaux, ces populations soumises à une servitude, *souvent plus dure que l'esclavage*, nous suivons leur vie, dans les détails les plus directs et trouvons à leur propos des comptes aussi minutieux qu'accablants.

C'est avec une grande satisfaction que nous retrouvons l'agronome, le frère des hommes, l'amant de la terre et de la nature, présenter les moyens de ne pas détruire celle-ci et de la mieux mettre au service de l'homme. Nous le suivons sans peine, tant les vues sont claires, mais non sans irritation, contre tant de malfaçons et, faut-il ajouter, avec un certain remords devant le sort infligé à ces hommes de notre temps et de notre monde.

En dehors même de la grande leçon, retenons aussi quelques enseignements bien utiles dans nos propres pays : les drames résultent de la gratuité de l'eau, et l'inexistence ou la faiblesse de l'impôt foncier (le géorgisme (1) est bien oublié) sont *deux malfaçons bien peu apparentées*, l'une étant d'intention sociale et l'autre protégeant le non-travail. Mais toutes deux concourent à réduire la nourriture des travailleurs, objectif fondamental.

Bien que ces deux réalités que sont l'écrasement des paysans et le mas*sacre des terres cheminent côte* à côte, tout le long de l'ouvrage, y a-t-il toujours entre elles identité absolue ? De plusieurs passages de cette lecture passionnante et combien instructive, se dégage la conclusion que production de nourriture aussi élevée que possible et justice sociale ne s'identifient pas toujours. Quoi qu'il en soit, les doubles fautes contre l'homme et contre la nature sont si accablantes qu'un chemin commun considérable s'ouvre aux deux objectifs.

Sur la population, par contre, formulons de sérieuses réserves : l'auteur a certes le grand mérite d'avoir nuancé ses vues sur la réduction des naissances et de mettre, cette fois, au premier plan, l'enseignement des filles ; mais il reste peu informé des conditions de l'Europe et moins encore des conséquences du vieillissement. Les excuses ne manquent pas, dans une population et une université ignorantes. D'ailleurs, si cet étrange globalisme mondial l'emporte ainsi, dans son esprit, c'est que, en fin d'ouvrage, le cœur, quelque temps contenu, ce grand cœur, l'emporte à nouveau sur la raison. Faut-il s'en alarmer, dès lors que le cri lui-même est à peine entendu ?

Un grand sujet, un grand livre, un grand homme.

(1) Du nom d'un économiste américain, Henry George qui, au début de ce siècle, préconisait une réforme agraire radicale.

★ Robert Laffont, Paris 1978, 21 cm., 359 P., 49 F.

Habib el MALKI

• SURPLUS ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT. CAS DE L'ÉCONOMIE MAROCAINE.

L'optique du surplus nous éloigne parfois quelque peu des résultats statistiques de la comptabilité nationale. Allant des idées du grand Ibn Khaldoun à Sraffa et aux marxistes contemporains, en passant par l'inévitable *produit net* de Quesnay, le maître de Rabat nous livre une *excellente étude théorique. L'application* faite ensuite au Maroc nous laisse, par contre, un peu sur notre faim. Les phosphates, par exemple, ne sont pas mentionnés et le facteur population l'est à peine. D'un homme de cette valeur, nous attendons une vue générale concrète de cette économie marocaine, qui recèle tant de *surplus* et plus encore de possibilités.

★ Préface de René Passet, professeur à Paris-I. Editions Cujas, Paris 1978, 21,5 cm., 280 p., 88 F.

Lionel MONNIER

• CAPITAUX PUBLICS ET STRATÉGIE DE L'ÉTAT. LE ROLE ÉCONOMIQUE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE L'ÉTAT.

Dès la préface, nous sommes avertis du faible cas qui est fait de l'expérience. Cette lacune fondamentale de l'école française, nous la retrouvons effectivement dans l'ouvrage, heureusement atténuée par quelques sérieuses recherches d'observation.

Ouverture, ou à peu près, sur une citation sensationnelle de Raymond Barre, en passe de devenir classique, *sur le caractère mythologique du* libéralisme du dix-neuvième siècle. Et plus loin, M. Allais surenchérit encore. Pour faire équilibre, peut-être, est reproduite entre-temps une boutade outrancière de Keynes, où son humour habituel est bien dissimulé.

Que les théories du capital soient insuffisantes peut se dire de toutes les théories, mais les méthodes empiriques sont condamnées plus encore, de façon trop sévère, avant d'en arriver aux vues néo-classiques. La distinction entre public et privé est rendue de plus en plus difficile, par l'enchevêtrement des filiales.

Vient ensuite une analyse serrée, qui, sans s'imposer absolument, s'explique par la complexité de la matière. Néanmoins, l'abstraction l'emporte toujours sur le devenir probable, présenté sous forme de « redéploiement » vers une économie mixte. Les exemples sont trop rares, alors que l'économie italienne aurait permis de curieux éclairages.

Il est dommage que cette œuvre réfléchie et pénétrante de l'assistant rouennais soit compromise par cet attrait de l'abstraction, aggravé par un style surchargé, susceptible d'écarter des lecteurs non familiarisés avec le langage économique. Ils auraient tort, car le fond mérite examen. Les thèses présentées à un professeur, en toute solennité de l'appareil, ont besoin, il est à peine besoin de le répéter, d'un aménagement propre à une plus grande diffusion.

★ Préface de Christian Goux, PUF 1977, Paris, 24 cm., 259 p., 75 F.

Christian MEGRELIS

• DANGER : PROTECTIONNISME.

A l'éloge inattendu d'un néo-protectionnisme par *J.-J. Jeanneney*, une *réponse était dans l'ordre* : Ch. Schmidt a eu, une fois de plus, la main heureuse en confiant cette réplique à un spécialiste confirmé des échanges internationaux.

Après quelques amuse-gueules d'hier et surtout d'aujourd'hui, allant des Meadows (hélas !) à H. Kahn *(holà !), en passant par les vues* plus sérieuses de J. Tinbergen (rapport Rio), de W. Léontief (scénario volontariste), du Club de Dakar, couronnées par le Stabex, nous est servie sur un plateau l'année de départ, l'année zéro 1980. Inutile de philosopher, nous est-il dit, sur le « bonheur national brut », puisqu'il s'exprime en tonnes, en kilomètres carrés ou en kilomètres-heure.

Le libre-échange, si appréciable, que nous avons connu depuis 1960, est compromis dans le monde ou, plus exactement, dans l'ensemble des cinq mondes (en comptant à part les pays arabes super-riches et les pays néo-industriels). Jamais autant de liberté n'a été assortie d'autant de menaces.

Peut-être la partie la plus intéressante est-elle l'expérience : les résultats cités sur la C.E.E. surprennent cependant par leur modestie ; l'occasion eût été belle, à ce propos, de souligner les réalisations manquées, telles que l'aéronautique ou l'électronique. Et dautre part, les critiques des Etats-Unis contre la politique agricole commune subsisteraient-elles, si cette même politique « commune » devenait « fédérale » ?

La réponse à la grande question du titre est fournie par les deux scénarios (non chiffrés bien sûr) : le protectionnisme contre les pays néo-industriels et le libéral. Austère, étudié, le déroulement indiqué est loin de l'opposition complaisante qui résulte trop souvent de telles constructions guidées. Le protectionnisme ne pourrait pas, en somme, « s'en sortir », mais la solution libérale serait bien éloignée de Cobden et de Michel Chevalier. En dehors de l'accord multifibres, peu heureux, mais significatif, se nouent d'étranges relations, même en dehors des multinationales, des conventions localisées par-dessus les frontières, qui ont déjà suggéré le nom de « protectiolibéralisme ».

Une réserve, toutefois, sur les développements concernant les termes de l'échange. L'auteur ne semble pas avoir discerné l'erreur permanente mondiale, commise sur les indices de prix des produits fabriqués.

Il paraît, par ailleurs, surprenant de lire que le tiers-monde fournira toujours les matières premières des pays riches. Dans certains cas, la tranformation pourra se faire sur *place, comme aujourd'hui* pour le coton ou le fer, demain pour le phosphate ou le zinc, avec ou sans le concours des multinationales.

Dans l'enchevêtrement qui va se tisser, créateur de conférences, de bureaux et de nouveaux systèmes, une certitude, dit l'auteur : l'infla*tion*. Mais qui pouvait en douter depuis 1971 et surtout depuis 1931 et la révolte de la Home Fleet ? Que nous soyons « entre deux âges » ne paraît pas plus pénétrant ; c'est dans le corps même du livre, c'est en pleine chair qu'il faut voyager.

★ Calmann-Lévy, Paris, 1978, 20 cm., 256 p., 44 F.

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Le Capitole comme un miroir.

L'histoire du Capitole, tour à tour glorieuse, sombre ou truculente, ce n'est pas seulement la chronologie des représentations : ce théâtre est un miroir où se reflètent la vie, les crises et les passions d'une ville de province. Lorsqu'on l'interroge — et il y faut beaucoup de patience car les archives n'existent pas, — ce qu'on découvre va beaucoup plus loin que la petite histoire et débouche sur une réflexion générale touchant aussi bien les problèmes artistiques, administratifs, voire sociologiques posés par le théâtre lyrique depuis 1735.

Dans un style alerte, parfois ironique mais jamais superficiel, Auguste Rivière (administrateur du Capitole depuis trente ans) et le musicologue Alain Jouffrcy, parviennent à faire oublier qu'ils sont deux à tenir la plume, tandis qu'une centaine d'illustrations, inédites pour la plupart, retracent en portraits, affiches et décors l'évolution des goûts et des idées. G. C.

★ Le Théâtre du Capitole, 288 pages, 148 F. Ed. Privat, 14, rue des Arts, à Toulouse.

Un requiem pour Gounod.

En 1893, l'année même de sa mort, Gounod adressait à la Société des concerts du conservatoire une messe de requiem, lui demandant « d'en accepter la dédicace et de l'exécuter l'an prochain, que je sois ou non de ce monde ». *L'œuvre devait être donnée, en effet, l'année suivante, puis il semble qu'elle ait été oubliée puisque c'est tout récemment que Joachim Harvard, l'actuel maître de chapelle de La Montagne, a retrouvé les parties d'orchestre dans la chaufferie de l'église et les a enregistrées avec les chœurs de l'ensemble instrumental dont il a la charge. S'il fallait jouer au jeu des comparaisons entre les requiems, c'est peut être à celui de Fauré qu'on penserait. Cette sécurité confiante devant les mystères de l'au-delà,* « le caractère musique de chambre », *une certaine suavité des concours mélodiques et des modulations, c'est sans doute ce que les deux œuvres ont en commun ; mais les rapprochements s'arrêtent là, c'était seulement pour donner une idée.*

Si agacé qu'on soit par la faveur systématique que connaissent les requiems depuis quelques années, on peut pourtant se réjouir qu'elle permette de faire découvrir un aspect trop oublié de la sensibilité de Gounod.

★ Requiem de Gounod, disques Arion, ARN 38 443.

A la faveur des chiffres.

Le service des études et de la recherche du ministère de la culture et de la communication s'exprime volontiers par des chiffres, de vieux chiffres en général puisque les statistiques sont toujours longues à venir.

C'était il y a quatre ans : pendant la saison musicale 1974-1975, on a compté un peu plus de 800 000 entrées aux concerts des grandes formations symphoniques (Orchestre de Paris, orchestres régionaux, associations parisiennes) et près d'un million et demi de spectateurs pour les spectacles lyriques et chorégraphiques (Opéra, Opéra Studio et treize théâtres de province rattachés à la R.T.L.M.F.).

Entre 1970 et 1975, le nombre de concerts classiques est passé de trois mille à six mille tandis que les spectacles de variétés plafonnaient à cinquante mille. Enfin, la SACEM indique une progression constante des œuvres déposées chez elle : 42 000 en 1971, 56 000 en 1975 ; la proportion des partitions symphoniques de musique de chambre ou électro-acoustique est tombée de 3,5 % à moins de 2 %...

Le ministère s'occupe aussi de ce qu'il appelle les « machines culturelles » avec lesquelles chacun de nous passe en moyenne cinq heures par jour : en 1975, 94 % des Français possédaient un récepteur radio (c'est-à-dire au moins deux par foyer), 61 % un électrophone et 27 % un magnétophone ; il indique aussi que si 65 % des Français regardent la télévision, ils ne lui consacrent que seize heures par semaine contre dix-sept à la radio.

Musique

Messiaen célébré par Boulez

Olivier Messiaen n'aura pas eu la joie d'assister dimanche au concert donné à l'Opéra le jour de son soixante-dixième anniversaire, lui qui est si fidèle à l'exécution de la moindre de ses œuvres. Alité à la suite d'une intervention chirurgicale, il aura du moins entendu, grâce à France-Musique, l'hommage exceptionnellement vibrant que lui a rendu Pierre Boulez et les longues ovations qui ont salué sa dernière œuvre, Des canyons aux étoiles.

Boulez a célébré, en substance, « le maître incomparable et unique par son rayonnement personnel, qui s'est enrichi en nous enrichissant, nous ses élèves ». Messiaen, a-t-il dit, « a eu le mérite de sortir la musique française d'une tradition affaiblie, de considérer la musique, à une époque de nationalisme exclusif, comme un phénomène global et universel, ouvrant ses fenêtres sur le monde entier. Il a agrandi son registre expressif par ses recherches sur les sonorités instrumentales, le rythme et le temps musical, qui ont eu une influence immense ». Et Boulez a conclu en insistant sur « l'amour de Messiaen pour la nature, si peu courant chez les musiciens », se réjouissant qu'il ait su « préserver sa naïveté et son émerveillement ».

Tous ces titres de gloire se retrouvent dans l'œuvre énorme (une heure quarante-cinq sans interruption) que Boulez avait magistralement dirigée auparavant, déchaînant un déluge de couleurs éblouissantes, une orgie de rythmes fantastiques de précision et un lyrisme d'une vigueur transcendante, à la tête de l'Ensemble intercontemporain, renforcé par des instrumentistes de l'Opéra, avec la toujours éblouissante Yvonne Loriod et un admirable corniste anglais, David Wetherhill, pour le magnifique solo d'un Siegfried à la conquête des espaces interstellaires.

Car c'est une épopée que chante Des canyons aux étoiles, *où Messiaen veut rivaliser avec les déserts de l'Utah, les canyons du Colorado* « en s'élevant jusqu'aux étoiles — et plus haut jusqu'aux ressuscités du Paradis — pour glorifier Dieu dans toute sa création : les beautés de la terre, ses rochers, ses chants d'oiseaux, les beautés du ciel matériel, les beautés du ciel spirituel ». *Sans revenir sur toutes ces péripéties (cf. le Monde* du 1er novembre 1975), *disons que ces extraordinaires richesses « minérales », de ces accumulations de chants d'oiseaux, dont certains* (le Moqueur polyglotte, la Grive des bois) *sont parmi les plus beaux qu'il ait « composés », de ces processions solennelles et mystiques, naissent des visions impressionnantes, même si elles vous écrasent par leur démesure.*

On n'oubliera pas pour autant les œuvres anciennes que nous a rendues ces jours-ci cette rétrospective Messiaen : les Offrandes oubliées *(1930), fraîches comme un conte de fées, un jardin féerique, malgré une évocation du péché un peu naïve où s'agitent des diablotins qui crient et qui sifflent, avant le retour à une évocation séraphique de l'Eucharistie ;* le Réveil des oiseaux *(1953), qui fit scandale à l'époque, un fouillis d'oiseaux saisis sur le vif, en une sorte d'« art brut » qui donne une image stylisée de la nature, dans une ivresse de rythmes irréguliers, de formules musicales nouvelles, créés à profusion par la nature elle-même, dont Messiaen découvre alors la fécondité ; et puis* Chronochromie *(1959-1960), la plus parfaite peut-être de ses œuvres orchestrales, quelque chose comme son* Sacre du printemps, *qui intègre les chants d'oiseaux comme des structures rythmiques et colorées dans une grandiose macrostructure cosmique d'un lyrisme dru et fort, donnant sa « couleur au temps ». Toutes ces pages, remarquablement dirigées par Michel Tabachnik, avec au piano, évidemment, Yvonne Loriod, et l'excellent Orchestre philharmonique, un peu dépassé seulement en quelques passages complexes de* Chronochromie.

A l'Espace Cardin, on retrouvait enfin un des chefs-d'œuvre de Messiaen : Harawi, chant d'amour et de mort *(1945), une œuvre de soixante-quinze minutes pour chant et piano, son* Tristan et Yseult. *Sur des textes s'inspirant du folklore péruvien, mais très marqués surtout par le surréalisme, cette prodigieuse musique d'amour revêt mille formes : belles mélodies pleines de langueur et visions de vitrail, formules cabalistiques et psalmodies sur des rythmes incantatoires, tourbillons joyeux et adieux solennels, lyrisme jaillissant en images de lumière et contemplation extatique sous les étoiles, jusqu'à cette fin paisible, adorante, adorable, au-delà de la vie et de la mort. La voix de tourterelle d'Alessandra Althoff, bien que dangereusement à l'épreuve dans les aigus si violents, donnait une intensité prenante et mystérieuse à ces pages, admirablement accompagnée par Günter Reinhold, au jeu aussi précis que vigoureux et chatoyant.*

JACQUES LONCHAMPT.

De l'atelier à la prison

Un mardi sur deux, depuis le début de septembre, Jean-Pierre Lartigot va finir sa journée en prison. Animateur à plein temps à l'Atelier régional de musique du Nord-Pas-de-Calais, il est responsable des séances d'éveil au centre de détention de Loos, près de Lille. La moyenne d'âge y est de vingt-deux ans et, bien sûr, seuls les volontaires participent. Ils sont douze actuellement qui, selon leurs goûts, travaillent autour d'un magnétophone, construisent des instruments ou se contentent d'écouter des disques.

Les outils sont rudimentaires : quelques livres, une scie à bois et une autre pour le métal, de la colle, des clous et un marteau. Certains ont entrepris de réaliser une contrebasse à cordes... C'est un projet à long terme, mais, avec une barre de fer qu'on sectionne judicieusement, un mètre pliant et des élastiques, on peut, en quelques séances, fabriquer un métalophone très convenable. Il ne restera plus qu'à l'accorder et on pourra, par exemple, le faire sonner devant un micro ; un second magnétophone permet de réaliser des mixages — on mélange des accords de guitare, des bruits divers — puis on écoute, on discute le résultat...

Ce soir, un peu sans doute à *cause de la présence de* quelques journalistes, il y a eu un certain flottement au départ, et le résultat final, assez maigre, s'en est ressenti. Pourtant Jean-Pierre Lartigot paraît presque étonné : non seulement les cinq visiteurs ont été infiniment mieux accueillis que lui-même, lorsqu'il était venu la première fois, mais, à la fin de la séance, les jeunes détenus ont accepté, pour élargir l'éventail des timbres à enregistrer, de travailler aussi sur la voix, de chanter... ce qui, les premiers temps, semblait absolument exclu.

Tout cela se passe dans un climat de libre adhésion en évitant, autant que possible, une attitude directive qui fausserait la spontanéité et l'imagination auditive, alors que c'est cela qu'il faudrait développer ; reste à savoir, et c'est l'une des questions que se posent les animateurs, s'il ne risque pas d'y avoir une trop grande opposition entre ces quelques heures de pratique musicale où les « interdits » semblent s'abolir, et la réalité de tous les jours, en prison.

Les séances d'animation au centre de détention de Loos ne sont, naturellement, qu'une petite partie des activités de l'atelier régional de musique créé conjointement par l'Office culturel régional et le ministère de la culture et de la communication, et inauguré en juin dernier (*le Monde* daté 4-5 juin 1978). Circonscrite jusqu'ici à Lille et ses environs, son action s'étendra dès 1979 au secteur côtier et Valenciennois, et, en 1980, à l'ensemble de la région. Les musiciens animateurs (musiciens de formation classique en général, mais parfois de la chanson folk) interviennent dans les collectivités — maternelles, foyers de jeunes, hôpitaux, clubs du troisième âge — la seule condition étant d'y trouver une personne qui soit susceptible de prendre le relais au bout de deux ans.

Il s'agit non pas d'interventions ponctuelles, mais de cycles de dix séances au moins d'une durée moyenne de deux heures et demie. Grâce aux subventions venues principalement de l'Etat et du Fonds d'intervention culturelle, le prix de chacune a pu être fixé à 100 F, ce qui les rend facilement accessibles. L'atelier possède un musibus spécialement aménagé qui transporte du matériel (magnétophones, micros, enceintes, projecteur 16 mm), un instrumentarium, où figurent aussi des instruments extra-européens, des films musicaux, et comporte un service de prêt : discothèque, bibliothèque.

Tout cela n'est qu'un début, car l'Atelier attend encore une reconnaissance de la part des conseils généraux et du conseil régional, car c'est de leur participation financière, encore mo*deste actuellement, que dépen*dra l'extension normale de ses activités et, surtout, leur portée.

GÉRARD CONDÉ.

Cinéma

Le court métrage sur la sellette

(Suite de la première page.)

Un rôle capital est réservé à ces derniers : des ciné-clubs seront créés à destination des enfants, du troisième âge, des comités d'entreprise. Le C.N.C. doit coopérer, aider financièrement pareille initiative, capable, sur la durée, de renouveler notre regard sur le cinéma français.

Parallèlement, un second colloque s'était attelé à la tâche de définir les rapports du court métrage et de la fiction : « *...Le court métrage de fiction agonise. Manque de talent ? Manque d'imagination ? Manque d'argent ?* », écrivait le bulletin officiel du Festival. Le jury, les jurys (officiel, presse) semblent partager ce point de vue, qui ne retinrent aucun des douze films français de moins d'une heure de la compétition officielle. Seul le treizième film, un documentaire de deux heures très personnel, *Genèse d'un repas*, de Luc Moullet, sauva l'honneur français en remportant, il est vrai, les deux plus importantes récompenses : le Prix spécial du jury (qui regroupe tous les genres, animation, documentaire et fiction) et le prix Jean-Nadal, décerné par la critique française à un film français.

Le film de Luc Moullet offre le double mérite d'analyser avec clarté et humour l'échange économique inégal entre les pays du tiers-monde et l'Europe, tout en parlant toujours au nom de l'auteur, un Français venu sur place, à Dakar, en Bretagne, à Rungis, à Quito, poser ses questions. Un autre film français, de fiction, *Images de femmes*, montrait le cinéaste, Noël Simsolo, décrire lyriquement, en un long monologue, sa passion du cinéma, cependant que des jeunes femmes sortent l'une après l'autre de l'ombre. *Scopitone*, de Laurent Perrin, vingt-trois ans, révèle un Paris fantastique, Belleville d'hier et de demain où la jeunesse traîne son ennui. Les deux films, curieusement, deux fictions, étaient montrés hors compétition.

Présence de l'Amérique latine

La force de la sélection officielle — cent trente-trois films, près de cinquante heures de projection, tâche démente pour le jury — reposait incontestablement sur les films étrangers, choisis par le seul délégué général : Atahualpa Lichy. Est-ce parce qu'A. Lichy, Vénézuélien d'origine, quoique Parisien d'adoption, comprend naturellement l'Amérique latine ? Presque tous les films qui touchaient à ses problèmes sonnaient remarquablement justes. Et, d'abord, l'œuvre qui a peut-être dominé le Festival, avec le film de Moullet, *Los muertos no callan (Les morts ne se taisent pas)* du tandem est-allemand Heynowski-Scheumann : les épouses de deux anciens ministres de la défense de l'Unité populaire, Moy de Toha et Isabel Letelier, font le récit tragique, shakespearien dans sa démence, de leur rapport avec le général Pinochet, familier de leurs maisons avant le coup d'Etat : portrait terrible de la médiocrité bourgeoise et de la lâcheté, où toute caricature semble absente. Film au moins aussi capital pour comprendre le Chili d'aujourd'hui que ne l'est le dernier film de Syberberg pour analyser le nazisme.

Autre film documentaire, court cette fois, d'une force exceptionnelle : *Quand on vieillit*, du Hongrois György Dobray. Trois vieilles dames disent la dureté des rapports familiaux dans une société qui vit depuis trente ans dans un système socialiste. *Attendons jusqu'à demain*, film d'animation chinois sans générique, daté de 1962, est un petit chef-d'œuvre de graphisme, en rupture avec tout ce qu'on associe à l'art maoïste dit naïf. *Come gli altri*, de Gioia Benelli, détonne dans le cinéma de fiction italien aujourd'hui : d'abord par l'emploi d'un son direct d'une totale pureté ; ensuite, par l'écriture très littéraire, le jeu au ralenti. Il marque les débuts d'une cinéaste, ancienne collaboratrice de Godard sur *Vent d'est*, dont on reparlera. Autre premier film, *Veterani (Anciens Combattants)*, d'Arkadi Cirenko, U.R.S.S., conte en un seul flash-back la guerre, bien modeste, d'une jeune femme soldat, aujourd'hui bourgeoise décorée. L'émotion a la qualité de *Vingt Jours sans guerre*, d'Alexis Guerman, les jeunes comédiennes s'en donnent à cœur joie : du cinéma soviétique non publicitaire, amical, proche.

LOUIS MARCORELLES.

PALMARÈS

GRANDS PRIX : *El Domador*, de Joaquin Cortes, Venezuela (documentaire). *La Boîte dans le désert*, de Brahim Tsaki, Algérie (fiction). *Rapid Eyes Movements*, de Jeff Carpenter, Etats-Unis, (animation) ; prix spécial du jury et prix Jean-Nadal (décerné par la critique française) : *Genèse d'un repas*, de Luc Moullet, France ; prix de la première œuvre : *Come gli altri*, de Gioia Benelli, Italie ; prix FIPRESCI (presse internationale) : *la Résistance du 2 septembre*, d'Ishak Isitan, Turquie ; prix Novais-Teixeira (décerné par la critique française à un film étranger) : *Agarrando Pueblo*, de Carlos Mayolo et Luis Ospina (Colombie).

■ Une « Semaine du cinéma français » a été inaugurée le 8 décembre en R.D.A., et deux villes françaises accueilleront sept films est-allemands en 1979. C'est la première fois qu'un échange culturel de ce genre est organisé, depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la R.D.A.

Rock

Bijou à Mogador

Si le rock français a connu un développement salutaire depuis un peu plus d'un an, c'est sans doute à Bijou qu'il le doit. Bijou qui le premier a tenu le pari de jouer du rock en chantant en français, à une époque où les groupes vivaient le paradoxe d'exprimer leurs sentiments dans une langue qui n'était pas la leur et que leur public ne comprenait pas toujours. Bijou a voulu retrouver l'effervescence qui s'est créée au début des années 60 autour de groupes tels que les Chaussettes noires et les Chats sauvages, tout en tenant compte de l'actualité musicale. Il fallait pour cela, d'une part, proposer des textes qui soient directement compréhensibles par le public, de façon à répondre à ses besoins d'identification et, d'autre part, projeter une image qui soit en liaison directe avec l'univers décrit.

Palmer (guitariste et chanteur), Dauga (bassiste et chanteur) et Dynamite (batteur) se plaisent à croire qu'il existe une relation entre la musique et son contexte visuel : la rigueur. Leur tenue vestimentaire, chemise blanche et cravate noire, ainsi que leur influence musicale font des clins d'œil aux années 60. Bijou pratique un rock populaire dans l'esprit avec des mélodies sucrées qui retiennent facilement l'attention et des textes adolescents qui n'ont d'autre ambition que celle d'évoquer des situations familières. Les interventions sont rapides et percutantes, sur des compositions simples et efficaces.

Pour sa rentrée parisienne, le groupe a mis au point un spectacle complet qui mettra en scène une section de cuivres et de choristes. Serge Gainsbourg, qui vient de leur composer spécialement un morceau, les rejoindra exceptionnellement à cette occasion (Bijou avait réalisé une excellente version des *Papillons noirs*). Le groupe anglais Pleasers, une fois n'est pas coutume, assurera la première partie.

ALAIN WAIS.

★ Théâtre Mogador, 11 décembre, à 20 h. 30.

Petites nouvelles

■ Un grand prix national de la photographie vient d'être institué par le ministère de la culture et de la communication. Le jury, composé de sept personnalités nommées par le ministre, est présidé par le directeur du patrimoine et décernera un prix, chaque année, à un photographe français, pour la qualité de l'ensemble de son œuvre.

■ Le Prix de portrait *Paul-Louis Weiller* 1979 (peinture), d'un montant de 20 000 francs, sur concours ouvert aux artistes de tous pays sans limite d'âge, sera décerné en février par l'Académie des beaux-arts. Date limite des inscriptions : 15 janvier 1979. Règlement et bulletin d'inscription uniquement par correspondance au secrétariat de l'Académie, 23, quai de Conti, 75275 Paris Cedex 06.

■ Une bourse internationale des scénarios est organisée pour le sixième Festival de cinéma de Bruxelles, du *18 au 22 janvier 1979. Les textes doivent être envoyés avant le 31 décembre.* (Renseignements : avenue de l'Astronomie, 32, 1 030 Bruxelles.)

Variétés

Zouc à Bobino

On peut y aller, Zouc emporte tout. Qu'on lui donne une foule, elle l'attire et ne la lâche plus. On disait Zouc vouée à l'intimité des cafés-théâtres, Bobino, aujourd'hui, est assez grand pour elle.

Personne ne s'appelle Zouc. A la rigueur on s'appelle comme ça — comme Plic et Ploc ou Rouletabosse — dans les livres. Ici, sur une scène, une forme noire renvoyée par un fond blanc lumineux se remplit des autres, point de départ pour une transformation continuelle. Que cette forme soit ronde, habillée d'une robe-sac, d'un gilet et de bas de laine, avec des chaussures modestes, compte pour la générosité, rend la métamorphose plus spectaculaire, et l'on garde à l'esprit que c'est un jeu.

Zouc a bon dos. Elle prend sur elle les malheurs, les ridicules, les travers, les concentre pour les rendre plus vrais, et les renvoie à la figure des gens qui ne peuvent pas s'en plaindre, puisque les voilà délivrés d'eux-mêmes par leur propre rire, et celui du voisin, qui ne va pas tarder à servir de modèle. Zouc attrape le méchant petit dragueur, le jeune narcisse désespéré, le monsieur tellement fatigué d'attendre le bébé de sa femme.

Elle a écouté les voisines raconter l'opération de madame Untel, elle a surpris leur délire d'exagération, et ce qu'elles disent quand quelqu'un meurt. Rien n'échappe à Zouc, et parfois elle s'autorise un prolongement logique et comique du détail, comme un trait qui souligne. Les mères et les enfants sont ce qu'elle sait le mieux. Avec les premières, elle est terrible, elle montre les bêtises et les chantages égoïstes. Les seconds sont charmants ou cruels, ils font des mines, ils appellent papa, ils écrasent la fourmi, ils pleurent. Dans la salle, les spectateurs sont bouleversés, ils rient aux larmes en disant que c'est vraiment ça. Ils sont très surpris aussi, émerveillés, par la vieille marraine, par les mains déformées et les gestes tremblants.

Mais il n'y a pas toujours de quoi rire. Zouc fait attention. A l'asile, les folles se tapent la tête contre les murs.

Dans ce spectacle, Zouc descend dans dans les hôpitaux et en remonte de l'angoisse. Elle y applique rondement la férocité de l'humour pour sauver les malades, pour exorciser le sordide. Et tout cela, on a beau le décrire, reste mystérieux puisque, du mime à la comédie, Zouc ne cesse d'aimer ses personnages.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Bobino, 20 h. 45.

مكرر من الأصل

MERCREDI

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ballets Kenneth *Mac Millan.*

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.

Centre Pompidou, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : le Diatope de Xenakis ; 18 h. 30 : Rencontre musicale avec R. de Cande ; 19 h. : Revue parlée (littérature).

Les salles municipales

Carré Silvia Monfort, 20 h. 45 : Concerts Lamoureux, dir. J. Mercier ; C. Helffter, piano (Milhaud, Stravinski).

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.

Daunou, 20 h. 45 : Ulysse au pays des merveilles.

Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel.

Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.

Gymnase, 21 h. : Coluche.

Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la *Leçon.*

Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chair chaude; 20 h. 30 : la Shaga; 22 h. : Carmen City. — II, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.

Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.

Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.

Oblique, 21 h. : le Malade imaginaire.

Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.

Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontres.

Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.

Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.

Ranelagh, 20 h. 15 : Aide-toi, le ciel t'aidera !

Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.

Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.

Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.

Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.

Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.

Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

La danse

Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Kirov (deuxième acte du Lac des cygnes, les Sylphides, Paquita).

Théâtre Campagne-Première, 18 h. 30 : Kukara, danse buto.

Les théâtres de banlieue

Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Arthur Rimbaud.

Lundi 11 décembre

Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Danse contemporaine.

Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 19 h. : le Journal d'un fou ; 21 h. : l'Ombre.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-10)

EXPOSITION

Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 20 h. : Ma, espace-temps au Japon.

THEATRE

Centre Pompidou, 20 h. 30 : l'Exécrée.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : la Femme rompue.

Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus.— II, 20 h. 15 : Du dac au dac ; 21 h. 30 : la Nouvelle Star ; 22 h. 30 : A. Valardy.

Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.

Cour des Miracles, 20 h. 30 : M. Bernard ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.

Dix-Heures, 20 h. 30 : Roméo et Georgette ; 22 h. 15 : France Léa.

Fanal, 21 h. 15 : le Président.

Manuscrit, 21 h. : Paris-Munich.

Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.

Sélénite, 20 h.30 : Rictus, le make-up des rongeurs ; 22 h. : le Troisième Œil sur mon béret.

Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 23 h. 30 : Poubelle girl.

Jazz, pop', rock et folk

Mogador, 20 h. 30 : Bijou ; The Pleasers, rock.

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Chute libre, rock.

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Synchro Rythmic Electric Language, avec J. Maka, A. Winkler, G. Ed Nouel, L. Xavier, M. Cinelu.

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.

Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Serge Kerval, folk.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Trio à cordes Borsarello (Boccherini, Auber, Lemeland) ; 21 h. : S. et C. Fournier, piano et violon (Debussy, Ives, Schoenberg, Berio, Boulez, Ravel, Stockhausen...).

Salle Gaveau, 21 h. : B. Job, piano ; M. Grasbeck, violon (Beethoven).

Café d'Edgar, 18 h. 30 : les Elèves du Conservatoire de musique de Paris (Dufour, Oleszkowicz, Yoshida).

Théâtre Essaïon, 21 h. : Ensemble vocal de Versailles, dir. Th. Rudelle-Moreau ; sol. K. Besson, luth.

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Mozart).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : W. Ashkenazy, piano (Beethoven, Schumann, Chopin).

Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Quintette de cuivres de l'Orchestre national de France ; Ensemble vocal des chœurs de Radio-France, dir. P. Bilger (Brahms, Vercken, Kelemen, Vaillant, Chostakovitch, Tisné).

Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : Chorale et Orchestre de chambre J. von Websky (Bach).

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : l'Amant déserté, opéra-théâtre d'A. Bancquart, par l'Ensemble de l'Itinéraire.

Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : les Musiciens de France, dir. M. Bigot (Purcell, Chevalier Saint-Georges, Vivaldi, Mozart, Haydn).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Ensemble Ars Nova, dir. M. Constant, sol. S. Gualda (Constant).

Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Stoll ; sol. A. R. El Bacha, piano (Panagolopoulous, Mozart, Beethoven).

Athénée, 21 h. : Musique américaine, avec G. Frémy et six pianistes (Reich, Riley, Frémy).

Salle Cortot, 21 h. : D. Markevitch, violoncelle (Kodaly, Xénakis, Bach, Prokofiev).

MERCREDI

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h., Cinéma japonais : Nous sommes vivants, de T. Imai ; 17 h. et 19 h., Cinéma d'artistes et expérimental italien (17 h. : Sculture filmate antropologiche, d'A. Paradiso ; 19 h. : Geometro continuo ; . Ispezione e Tracciamento di un rettangolo...) ; 21 h., Films allemands, 1912-1932 : Berlin, symphonie d'une ville, de W. Ruttman.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v. o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Ternes, 17e (380-10-41).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), 14 h., Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Marignan, 8e (359-92-82), Pagode, 7e (705-12-15), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARRET DU MILIEU ; LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G C.-Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) , Berlitz, 2e (742-60-33); Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. amér. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43)
DERNIER AMOUR (It., v.o) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
L'EMPIRE DU GREC (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G C Gare de Lyon, 12e 343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Wepler, 18e (387-50-70).
GREASE (A., v o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v f. : U G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
JUKE BOX (A., v.o) (*) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri-Grands-Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v. o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v. o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359 - 49 - 34) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073 - 34 - 37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540 - 45 - 91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62 - 34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Cinoche - Saint - Germain, 6e (633-10-82).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
PASSE-MONTAGNE (Fr) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C -Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (272-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

INSIANG, film philippin de L. Brocka (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE GOUT DU SAKE, film japonais de Yasujiro Ozu (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE, film américain de Blake Edwards (v o.) : Quintette, 5e (033 - 35 - 40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Madeleine, 8e (073 - 56 - 03) ; George V, 8e (225-41-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES DENTS DE LA MER, 2e partie, film américain de J. Szwarc (v.o.) : U.G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DELUGE SUR LA VILLE, film américain de Earl Bellamy (v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222 - 72 - 80) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Capri Grands Boulevards, 2e (508 - 11 - 69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaité, 14e (326-99-34) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Max-Linder 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326 - 22 - 17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
POINT OF ORDER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REMEMBER MY NAME (A.) v o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52)
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-(Belg.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18); Colisée, 8e (359-29-46); Olympic, 14e (542-67-42).
LES REQUINS DU DESERT (It.), v.f. : Maxéville, 9e (770 - 72 - 86); Mistral, 14e (539-52-43).
RUE DE LA JOIE (Jap) (**) v.o. : Cinéma de l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA (It.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
SARAH (A.) v.o. : Le Paris, 8e (359-53-99)
SCENIC ROUTE (A.) v o. : Le Seine, 5e (325-95-99)
LE SECOND EVEIL (All.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90)
SONATE D'AUTOMNE (Suéd) v o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd) v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42)
LE SUCRE (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
UNDERGROUND (A.) v o. Olympic, 14e (542-67-42) H sp
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : *Richelieu*, 2e (233-56-70) · Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN MARIAGE (A.) v o : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P L M St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

Les grandes reprises

BRANCALEONE (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
CENDRILLON (A., v.o., v.f) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539 - 52 - 43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LES CHEYENNES (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76) (70 mm).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
FRANZ (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., It.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e.
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
HAROLD LLYOD (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Action - Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re époque) : Calypso, 17e.
LE BUS EN FOLIE (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e, D., Mar.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Mer., Sam.
MORE (A., v.o.) (**) : Cocteau, 5e (033-47-62).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Hausmann, 9e.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v o.) (*) : Dominique, 7e (705-04-55), sauf Mar.
LA PASSAGERE (Pol., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
PORTIER DE NUIT (It., All., v.o.) (*) : Champollion, 5e (033-51-60).
PROVIDENCE (Ang., v.f., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SPARTACUS (A., v.f.) : Haussmann, 9e
THEOREME (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
WIZARDS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) ; Olympic, 14e (542-67-42), heure spéciale.

Les festivals

PASOLINI (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : Accatone ; Théorème.
J. RENOIR, Panthéon, 5e (033-15-04), en alternance : la Chienne ; Une partie de campagne ; Direction d'acteurs par J. Renoir.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
MIZOGUCHI (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Contes de la lune vague après la pluie.
FESTIVAL DE LA DANSE (v.o.), Cosmos, 6e (548-62-25).
SIX FILMS A VOIR OU A REVOIR (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), en alternance, tous les jours : Queimada ; Nous sommes tous des voleurs ; Missouri Breaks ; Portier de nuit ; Un dimanche comme les autres.
THRILLER STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Inconnu du Nord-Express.
HAS (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 30 : la Clepsydre.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : les Damnés ; Mort à Venise ; Un tramway nommé Désir ; Répulsion ; Chiens de paille.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v. o.), I : A l'est d'Eden ; Let it be ; Géant ; la Fureur de vivre ; Salo. — II : Girl Friends Frankenstein Jr. ; Jeremiah Johnson ; Délivrance.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o) : l'Amour en question.
CYCLE M. DURAS, Action - République, 11e (805-51-33) : Détruire, dit-elle.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFITTI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
BILLY LE CAVE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 21 h.
LA CLASSE OUVRIERE VA AU PARADIS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h. Balzac, 8e (359-52-70), perm.
L'ETERNEL RETOUR (Fr.), F.I.A.P., Mar 21 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. 24 h.
INDIA SONG (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
MACADAM A DEUX VOIES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (*) : Le Seine, 5e, 21 h. 45.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.f.) : les Tourelles, 20e, mard. 21 h.
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83).
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : le Seine, 5e 12 h. 30.

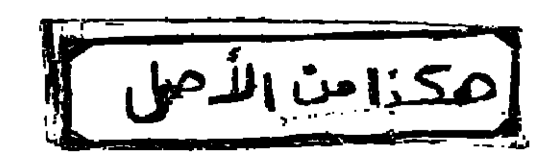

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	8,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

ENGINEERING OPPORTUNITIES U.S.A.

Cummins Engine Company, the world's largest independent manufacturer of diesel engines, is seeking qualified and experienced English-speaking Engineers.

With 1977 sales of over US$ 1.26 billion, we are headquartered in Columbus, Indiana, USA, a small community of 35,000 situated 35 miles south of Indianapolis. The following positions are available:

Chief Engineer

An immediate opening is available for a Chief Engineer with Director level responsibilities, which would involve leading a team through the design and development stages of the production of a diesel engine series.

Applicants must have led a team through the design and/or development stage of a now commercially successful engine and should have experience in high speed diesel engines suitable for high volume production. The Chief Engineer will be required to have a working knowledge of finite element and similar stressing techniques and their applications to design. Applicants should have experience of working closely with manufacturing experts to produce a cost effective design. Candidates must have a University Degree *in Engineering plus at least ten years' relevant experience.*

Director of Manufacturing

Required for a planned expansion program. Responsibilities involve leading a manufacturing team through conceptual studies, cost parameters, equipment selection and procurement to a completed manufacturing facility.

Candidates should have an Engineering Degree or equivalent, with at least ten years' industrial and management experience, which should include high volume reciprocating engines, compressors or components. They must have demonstrated ability and experience in the above responsibilities and be able to express analytical assessments in written reports.

Analytical Stress Engineers

Job responsibilities include solving preliminary design, development and field problems using numerical stress and vibration analysis techniques.

Applicants must have experience with finite element methods for stress and vibration analysis, preferably with reciprocating engines. Experience with noise would be an advantage but is not essential. Individuals should have worked in the diesel engine, gasoline engine or aerospace industry. Applicants should have a minimum of three years' work experience and possess a University Degree in Enginering or equivalent.

Design Engineers

Immediate openings are available for Senior Design Engineers responsible for the conceptual and preliminary design of engine packaging, systems and components for a family of diesel engines. Engineers will direct drafting to obtain final layout, drawing and release action and follow through prototype procurement and design refinement.

Applicants should have an Engineering Degree, plus a minimum of five years' of reciprocating engine related design experience. Experience in design for high volume production and analytical stress capabilities would be an advantage, but is not essential.

Quality Engineers

Needed to develop and implement total quality plans for the *manufacturing of a range of diesel engines. They will need to work* with Engineering to determine controllability of new designs and with Manufacturing Engineering to develop total quality planning for new machines and processes. Other responsibilities will involve evaluating supplier process and control capabilities, and co-ordinating collective actions.

Applicants must have at least five years' relevant experience and possess a University Degree in Engineering or equivalent, plus *organising and coordinating ability. Experience in setting up and* operating quality control and quality assurance systems for high volume precision mechanical components is essential.

Noise Reduction Engineers

Mechanical Engineers are required to apply reciprocating engine noise reduction technology to the preliminary design and development of a family of diesel engines. Applicants should be experienced in the latest analytical and experimental techniques used to ensure compliance with legislative requirements.

A minimum of three years' experience in industry or university research is required as well as a University Degree in Engineering or equivalent. Familiarity with Free Field Test (FFT), finite element, model analysis, and test cell experimentation is highly desired. Previous experience should be related to analysis of noise and vibration from reciprocating machinery.

Mechanical Development/ Test Engineers

Immediate openings are available for Senior Engineers to plan and conduct engine mechanical (durability and reliability) development test projects for a family of diesel engines and to plan and supervise engine assembly for mechanical development tests. Responsibilities include test, analysis, evaluation and implementation of specific corrective action for development problems.

Applicants must have experience in development and testing of dynamic mechanical systems and components, preferably reciprocating engines or compressors. At least three years' engine hardware development experience with a University Degree or equivalent.

Application Engineers

Senior Engineers are required to perform preliminary engine application analysis for on-highway and industrial diesel engines. Duties will include definition, analysis and correction of installation and performance problems associated with specific engine applications. Additional responsibilities are to establish and maintain engine specifications; to perform design work related to specific engine installations; to perform installation reviews and testing as required.

Applicants should have at least five years' experience with on-highway and/or industrial powered equipment. Engineering degree or equivalent is required.

Performance Analysis Engineers

Senior Engineers are required to perform engine system performance analysis in support of design and development of diesel engines. They will also provide assistance in selection of appropriate design parameters for required ratings and applications of engines and in defining the appropriate design requirements for engine sub-systems and components.

Applicants should have an Engineering Degree with three years' *industrial experience on high speed diesel engines. An in-depth* knowledge of at least one of the following areas: thermodynamics; heat transfer; fluid flow; or cycle simulation is required.

Manufacturing Engineers

Immediate openings are available for Manufacturing Engineers. Responsibilities include planning and implementing manufacturing *processes for diesel engine production, including selection of* equipment and machine tools. Responsibilities include conducting machine run-offs; co-ordinating installation and start-up of machines, processes, and tooling.

Applicants should have a Bachelors or Masters Degree in Mechanical or Industrial Engineering or equivalent with at least three years' relevant work experience. They must have high volume machine processing experience with one or more of the following: cast iron, *steel, aluminium, metal forming, moulding and fabrication.* An in-depth understanding of automated manufacturing techniques is also necessary.

All relocation expenses to the United States will be paid and the Company also offers an excellent benefit plan.

Applicants, men or women, should send full resumé and salary requirements in confidence to Miss E. De Wit at *Cummins Engine Company Limited,* Coombe House, St. Georges Square, New Malden, Surrey, KT3 4HQ, England.

Cummins

S.A. FERMIERS REUNIS
recherche pour sa
FILIALE ANGLAISE DE DISTRIBUTION

Le Responsable Commercial et Marketing

26 ans minimum

•Poste à pourvoir rapidement.
•Résidence LONDRES, banlieue.

Env. CV, prétentions + photo (retournée) à : S.A.F.R 44 rue Louis Blanc 75010 PARIS

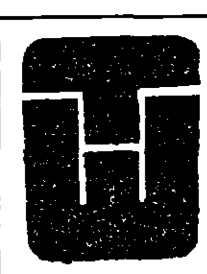

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
L'Entreprise Nationale d'Études et de Réalisation

ECOTEC

RECRUTE

Parmi les Algériens émigrés :

DIRECTEURS DE PROJETS
CHEFS DE PROJETS
DIRECTEURS D'UNITÉS

Conditions :

- Diplômes d'Ingénieurs ;
- Diplômes d'Architectes ;
- Licences d'Économie ;
- Expérience professionnelle souhaitée ;
- Dégagés de toutes obligations;
- Nationalité algérienne exigée.

Avantages :

- Salaire intéressant ;
- Logement assuré ;
- Prise en charge du déménagement ;
- Prime d'installation.

SE PRÉSENTER muni des Diplômes et Références professionnelles à l'adresse ci-dessous :

OFFICE NATIONAL ALGÉRIEN DE MAIN-D'ŒUVRE (ONAMO)
8, rue Guenot, PARIS-11e
Entre le 18 et le 30 décembre 1978 de 9 heures à 11 heures et de 15 heures à 17 heures.

BIENS D'EQUIPEMENT
G.I.E. 6 entreprises
500 personnes
C.A. 100 millions
Siège Rhône Alpes
cherche pour poste à créer

RESPONSABLE DE SES VENTES EN ALGÉRIE

MISSION :
introduire et développer les ventes en Algérie.

Vous apportez :
formation technique exigée par technicité des produits et clientèle industrielle, expérience commerciale réussie sur le terrain, pratique récente Algérie.
Anglais apprécié.

Nous vous offrons :
- éventail biens d'équipement recherchés,
- large initiative et perspectives d'avenir,
- fixe important + commissions toniques,
- voiture Algérie + frais sur justificatifs,
- *retour mensuel sur France.*

Adresser lettre manuscrite C.V., photo, à :
M. J. M. LETANG
14 La Grand-Terre
30800 SAINT-GILLES

Société cherche pour le GABON et le CAMEROUN

CHEFS COMPTABLES

HOMMES, libres rapidement, logement assuré, 2 mois de congés annuels. Adresser C.V. détaillé (indiquer âge et prétentions) sous no 68 016 à :
PUBLICITE ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, PARIS.

Important bureau d'études Paris exerçant une activité d'assistance technique auprès des pays en développement recherche un

INGÉNIEUR ROUTIER

Diplômé, âgé d'au moin 28 ans. Ayant une première expér. professionnelle dans le domaine des études urbaines. Cet ingénieur s'intégrera dans une *équipe au sein de laquelle* il devra faire autorité pour ce qui concerne sa spécialité. Le lieu d'affectation se situe dans la capitale d'un pays du bassin méditerranéen. Le séjour prévu, qu'il est préférable d'envisager en célibataire, est assorti des avantages liés à l'expatriation. Merci de prendre contact en écrivant (joindre C.V. et indiquer rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référence 1289 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Importante société à vocation internationale sect. équipement infrastructures recherche pour séjour en *Afrique noire francophone*

CONDUCTEUR DE TRAVAUX ROUTE

Ayant une expérience confirmée en particulier dans le domaine des routes en terre, acquise si possible à l'étranger dans un poste comportant un aspect de formation. Ce technicien qui devra être libre sous peu bénéficiera d'un contrat d'expatrié. Merci d'écrire (joindre C.V. et préciser votre dernière rémunération) en indiquant sur l'enveloppe la référ. 1331 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra.

Importante société d'ingénierie française recherche pour une assistance technique auprès d'un pays d'Afrique noire francophone un

ÉLECTROMÉCANICIEN

ayant une expérience d'au moins 5 ans dans l'entretien des équipements de STATION DE POMPAGE. Outre cette activité spécifique, il aura également à assurer l'entretien de matériels agricoles et de terrassement ainsi qu'à gérer l'atelier central de réparations. Il est prévu pour ce poste un séjour de longue durée auquel sont attachés les avantages de l'expatriation. Vous voudrez bien écrire (joindre C.V. et indiquer votre rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référence *7.247* à MEDIA P.A., 9, b. des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

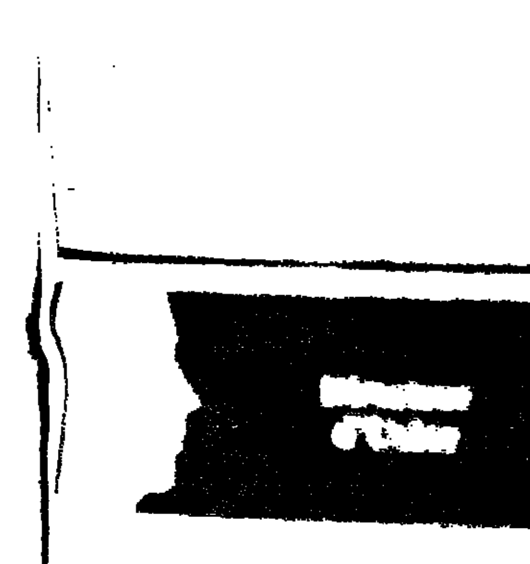

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées.

Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec.)
Dégagé des obligations militaires.
Agé de moins de 28 ans.
Vous avez de bonnes notions d'Anglais.

Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures. Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entrainement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité - laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.

Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, *des déserts arabes à la Mer du Nord.* Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.

Ils viendront s'insérer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.000 et 12.000FF par mois, suivant affectation géographique.

Adresser demande de candidature, C.V. et photo à *ST Schlumberger, Département Recrutement,* 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

Schlumberger

Pour Bureau de Représentation à MOSCOU
Banque recherche

cadre

- 30 ans minimum ;
- spécialiste des opérations internationales ;
- aptitudes aux relations humaines de haut niveau ;
- RUSSE PARLÉ ET ÉCRIT EXIGÉ ;
- Anglais apprécié.

Envoyer curriculum vitae et photo.
HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008, PARIS - Réf. 31167.
DISCRÉTION ASSURÉE

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 81). 14, r. Clauzel, Paris-9e

---

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

emplois régionaux

CHEF DE FABRICATION — Conditionnement Produits de la Terre
60 000 F/an — Auvergne

Une petite société française spécialisée dans le conditionnement et la commercialisation de produits de la terre recherche un Chef de Fabrication. Sous les ordres du P.D.G., il assumera les responsabilités suivantes : contrôle des matières premières, planning des fabrications, *contrôle de la productivité et de la qualité,* gestion des stocks, entretien des matériels, direction et animation d'une quarantaine de personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation technique type B.P. Mécanique, possédera une expérience professionnelle de plusieurs années en organisation du travail et animation de personnel.
Ecrire sous référence 222 M à :

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

CADRE FINANCIER

La Société CRISWELL S.A., 38530 Pontcharra (ISERE), *Média Filtrants* pour le dépoussiérage. C.A. : 14 MF - Filiale 100 % d'un groupe américain impt.

rech. CADRE 28 ans minim. Pour gestion financière et administrative en équipe avec D.G. et rapports avec société mère américaine.

Bonne pratique anglais exigée. Expérience avec comptabilité américaine souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé en anglais, *photo, prétentions et délai de* disponibilité à :
W.W. CRISWELL S.A.
Z.I. 38530 Pontcharra

---

emplois internationaux emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

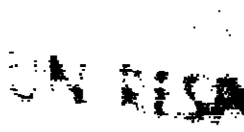

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CONSULTANT.
plan informatique contre plan de carrière

Précurseur en matière sociale (bilan social, actionnariat, semaine de 4 jours 1/2,...), le Groupe Maison Familiale a su également devenir le premier promoteur français de maisons individuelles en habitat groupé et isolé.
Sa forte expansion nécessite de donner aujourd'hui une autre envergure à ses moyens informatiques.
Vous avez au moins 30 ans, une formation du type Centrale ou Grande Ecole d'Ingénieurs et une expérience de 2 à 4 ans acquise dans une société de Conseil en Informatique.
Nous vous proposons de participer à la conception d'un grand projet sur un ordinateur IBM du haut de la gamme.
Après quelques années, il est prévu une évolution de carrière sur des postes opérationnels comportant de plus larges responsabilités.
La rémunération importante est fonction de la valeur des candidats.
Le poste est à pourvoir à Cambrai (facilités de logement).

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 1703 à Monsieur Y. CREN
GROUPE MAISON FAMILIALE - Boite Postale 18 - 59403 - Cambrai Cedex.

---

superior

BAGAGES et MAROQUINERIE

BAGAGES JEAN TOURNIER

Nº 1 Français en pleine expansion, recherche pour
BESANÇON

JEUNE INGÉNIEUR

de formation mécanique ou/et de matière plastique, capable de s'intégrer à son équipe de Développement des Nouveaux Produits.

Le candidat retenu devra être à même de prendre totalement en charge l'étude, la mise au point et le démarrage de produits et d'installations nouvelles.

Une importance toute particulière sera attachée aux qualités suivantes : précision, sens pratique et du concret, aptitude à mener un projet à bonne fin.

Adr. C.V. avec photo récente et prétentions à : M. GANDELET
Centre Médico Pédagogique Fontaine Argent
11, chemin de Brûlefoin. — 25000 BESANÇON.

CCMC informatique de gestion

1200 personnes
C.A. en progression de 30% par an depuis 1962.

Solidement implantée dans toute la France.
Nos ambitions de demain sont internationales.
Notre Direction des services et progiciels – véritable carrefour de nos activités informatique, gestion et vente de services – recherche pour la création et le développement de nos produits :

■ chef de produits senior
CREATION COMPTABILITE GENERALE

■ chef de produits junior
DEVELOPPEMENT COMPTABILITE ANALYTIQUE/ STATISTIQUES.

■ chef de produits junior
DEVELOPPEMENT COMPTABILITE GENERALE

Ces postes conviennent à Ingénieurs Commerciaux :
– diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce ou d'un 3° cycle universitaire de gestion;
– possédant une expérience de 2 à 5 ans dans la vente ou la mise en place de progiciels (chez un constructeur ou une S.S.C.I.);
– motivés par la création et le développement d'applications nouvelles. Capables de former le réseau commercial à leur(s) produit(s).

Prière d'envoyer votre candidature avec C.V., photo et salaire actuel, sous réf. 5509, à Jean-Pierre POHU - Service du Personnel - B.P. 621 - 38207 VIENNE, qui vous garantit la plus grande discrétion.

CCMC informatique de gestion

HAVAS CONTACT

Mieux qu'une opportunité... un avenir !
Participez à la révolution électronique du futur.

premier fabricant mondial de Semi-conducteurs..., pionnier du développement et de l'introduction des technologies et des systèmes du futur, TEXAS INSTRUMENTS vous invite à participer à sa stratégie et croissance et offre de nombreuses possibilités de carrière à des

DEBUTANTS DIPLOMES

DE GRANDES ECOLES DE FINANCE/COMPTABILITE
(HEC — ESSEC — MBA. . .)
pratiquant couramment l'anglais.

Après une période de formation de 6 mois à un an, il leur sera proposé des postes soit au niveau de l'entité française ou soit au niveau européen.

Ces postes sont à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET (Nice).

Ecrire avec C.V., photo, prétentions de salaire, date de disponibilité sous référence SC 978/691 à Madame LE GUET - T.I.F. - Boîte Postale 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET - Tél. : (93) 20.01.01.

SOCIETE DE CONSTRUCTION MATERIEL ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE
dans le cadre de son développement recherche pour la Région Nord de la France

Un Ingénieur technico-commercial

appelé à prendre après une période de formation la direction d'une succursale de vente.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, de formation ingénieur en électrotechnique, devra posséder une expérience approfondie dans les études d'automatismes et d'installations électriques et une pratique des affaires à un niveau élevé.

Envoyer CV, photo et prétentions à no 90294 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

filiale du plus grand constructeur d'ordinateurs interactifs
Département Systèmes Spéciaux, **Annecy**

Responsable Production

Il aura la responsabilité d'une équipe composée actuellement d'une vingtaine de personnes (cablage, plate-forme de mise au point, magasin, contrôle qualité...) réalisant des équipements prototypes et petites séries dans le domaine de la mini-informatique.

Ce poste conviendrait à un **ingénieur électronicien diplômé** ayant 7 à 8 ans d'activité industrielle. Une expérience dans le même domaine est souhaitée, l'anglais est indispensable pour évoluer dans la fonction.
Lieu de travail : Annecy-le-Vieux.

Ecrivez sous la réf. M19 au Responsable du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital — ZAE Les Glaisins 74000 Annecy le Vieux

Directeur d'Usine

Nous sommes un important Groupe Pharmaceutique, en expansion régulière, et nous recherchons le DIRECTEUR de l'une de nos usines (120 personnes) située à 190 km de Paris.
Ce collaborateur, entièrement responsable de l'activité de l'usine sur le plan Industriel, assurera de plus la coordination des différentes activités de production, la gestion du personnel, l'animation de l'encadrement, l'établissement et la gestion du budget.
Ce poste conviendrait soit à un pharmacien soit à un cadre de l'industrie ayant déjà acquis une solide expérience d'usine.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 71015 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

HOTCHKISS-BRANDT SOGEME (CA 300 millions), Groupe THOMSON, dans la vallée du RHONE à Valence, crée un poste supplémentaire

INGENIEUR
MARKETING INDUSTRIEL

Convient à personnalité réaliste possédant au moins 3 ans d'expérience dans l'industrie, attirée par des techniques nouvelles.
Formation généralement scientifique et technique, dont automatisme, de haut niveau (*Grandes Ecoles d'Ingénieurs*).
Des compétences complémentaires en ou marketing industriel sont souhaitées.
Voyages ponctuels à l'étranger avec anglais courant.

Ecrire au CABINET GATIER, Service D. 24, 32, rue Barrême, 69006 LYON.
Réponse assurée et motivée.

MEDIA-SYSCOM

Cabinet Gatier

DIRECTEUR D'USINE
OUEST ATLANTIQUE - 180.000 F. +

Les produits de cette Société (Biens d'équipements industriels) sont mondialement connus: 42% de son C.A. à l'exportation.
Nous recherchons, pour diriger un ensemble industriel performant et bien équipé, comprenant plus de 500 personnes, un Ingénieur AM, ICAM, IDN ... de plus de 35 ans.
Le candidat retenu aura déjà plusieurs années d'expérience de la Direction (Production, gestion, personnel) d'une unité de taille similaire (usine autonome ou filiale).

France Cadres — 22 rue Saint Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 885 M.

ASCINTER OTIS **N°1 MONDIAL DE L'ASCENSEUR**

vous propose de
FAIRE CARRIERE DANS UNE DE SES AGENCES DE :
BORDEAUX - CAEN - LYON - NANTES - ORLEANS - ROUEN - TOURS
en qualité de

INGENIEURS de vente

- Formation Ecole Ingénieurs, E.S.M.E., T.P. Bâtiment, etc. - Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
- **POUR EXERCER ACTIVITE COMMERCIALE SUR LE TERRAIN.**
- Evolution possible dans filière commerciale ou autres branches d'activité.
- Stage d'intégration + formation permanente.

Adresser C.V. détaillé et photo à :
Direction des Relations Humaines
141, rue de Saussure - 75017 PARIS.

amp

Directeur administratif
130.000 F — Auvergne

Une société importante (750 personnes) et dynamique fabricant et distributeur de biens d'ameublement, vous propose ce poste.
Sous l'autorité du président-directeur général, vous aurez la responsabilité des affaires sociales et juridiques ainsi que du secrétariat général :
• mise en œuvre de la politique sociale, relations avec les partenaires, • recrutement, promotion, rémunération, formation, • représentation de l'entreprise à l'extérieur, • contrats et contentieux (brevets, immobilier, assurances, entretien), • gestion de l'actif foncier de l'entreprise.
Vous avez au minimum 32 ans, une formation et une expérience solides, le goût des initiatives et souhaitez participer à une croissance séduisante et motivante.
Si vivre dans une ville de province vous attire, nous devons nous rencontrer.
La prise de fonctions interviendra dans le courant du premier trimestre 1979, notre entretien se déroulera à Paris ou sur place, à votre choix.

DOCUMENTATION A TOUT CANDIDAT PRESELECTIONNE

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (retournée), sous réf. 712
39, rue Étienne-Marcel, 75001 PARIS

INSTITUT MERIEUX

RECHERCHE

POUR SON DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE
I.F.F.A. - MERIEUX - LYON

VÉTÉRINAIRE

Pour un poste de chef de laboratoire de recherche-développement en immunologie bactérienne.
Le candidat, homme ou femme, diplômé de l'Institut Pasteur in microbiologie générale ou systématique et en immunologie, nécessairement intéressé par l'application de la recherche, devra s'intégrer à une équipe existante et avoir le sens des relations humaines tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

Envoyer C.V. et photo, à IFFA - MERIEUX, Service du Personnel - B.P. nº 9 - 69342 LYON CEDEX 2.

Importante Association Familiale en Moselle
278 salariés - 20 millions de budget
cherche

DIRECTEUR

- Sous l'autorité directe du conseil d'administration, son rôle consistera d'une part à exécuter la politique définie en conseil, et d'autre part à diriger l'ensemble des établissements et services.
- La préférence sera donnée à un homme de 40 ans, de formation supérieure qui a su pendant 10 ans au moins affirmer ses compétences au sein d'une P.M.E.
- Cet homme a le sens des contacts et un goût certain pour la vie associative.
- Rémunération : 80.000 F et plus.

Envoyer C.V.+Photo+lettre manuscrite sous réf. 7502 M
Nous avons confié ce recrutement à :

EST CONSEIL
30 rue des CLERCS
57000 METZ

BANQUE PRIVÉE
recherche

DEUX CADRES COMMERCIAUX
CREDITS PROMOTEURS

Pour ses agences de Nantes et Nice.
— Niveau Etudes Supérieures :
— Connaissances Droit immobilier :
— Connaissances du milieu professionnel de la région.
— Expérience bancaire souhaitée.

UN GUICHETIER, classe IV

Pour son Agence de Nancy.
Pour encadrer une équipe de 3 ou 4 personnes.
Niveau B.P. + expérience bancaire de plusieurs années.

Adresser C.V. + photo nº T 9.984 M.
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ALLIED CHEMICAL
recherche pour sa filiale française, leader dans le matériel sécurité automobile, (région normande)

UN RESPONSABLE
MATERIEL CONTROLE

Profil :
- Formation supérieure commerciale ou technique, - 28 ans minimum
- Expérience de la fonction matériel contrôle,
- Habitué aux négociations, aux contacts extérieurs et au commandement,
- Nécessairement et obligatoirement bilingue : Français-Anglais.

Sa mission consistera en :
- Suivi des magasins : Stocks - Approvisionnements - Achats - Expéditions - Ordonnancement Planning,
- Coordination entre les approvisionnements, les clients et les stocks, avec le staff et le Siège.

Sa rémunération sera parfaitement compétitive et attrayante pour un candidat de valeur.

Larges possibilités d'évolution de carrière à l'intérieur d'un groupe multinational.

Adresser CV manuscrit, photo et salaire actuel à
MARKET'APPRO - SELECTION
212, rue Lecourbe 75015 PARIS qui, chargée de la sélection, garantit réponse et discrétion.

RESPONSABLE D'AGENCE
Biens d'équipement industriels et T.P.

Société Internationale implantée en France depuis plus de 30 ans, nous sommes leaders dans plusieurs spécialités.

Pour prendre en charge notre agence de
LIMOGES
(11 personnes), nous voulons recruter :
un Animateur d'équipe de vente

gestionnaire compétent, organisateur efficace, possédant des connaissances sérieuses en mécanique générale.

Nous souhaitons rencontrer des hommes de 30 ans au moins, ambitieux, ingénieurs T.P. ou A.M. de préférence, rompus aux contacts technico-commerciaux

Adresser lettre de candidature motivée et manuscrite, C.V., photo et prétentions - Nº 90.083, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

DIRECTEUR D'USINE
GRANDE VILLE SUD-EST

La Société, travaillant dans le secteur agro-alimentaire, occupe l'une des premières places du marché national.
Elle exporte 15% de sa production.
Elle dispose d'équipements modernes très automatisés qui la classent parmi les plus performants de la profession.
Elle recherche un INGÉNIEUR - Arts et Métiers ou similaire - âgé optimum 35 ans - ayant l'expérience de la direction d'une unité autonome de production pour coordonner les activités de l'usine, assurer la maintenance de l'outil de production, proposer les investissements nécessaires à la poursuite de son développement.

France Cadres — 22 rue Saint Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 850 M.

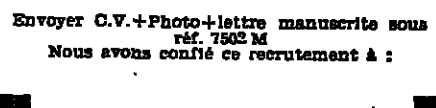

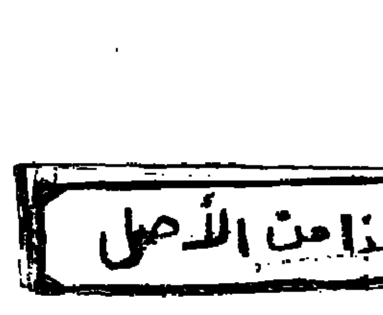

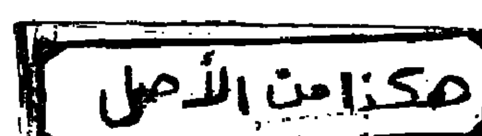

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Le groupe bancaire
crédit universel
développe son réseau actuel et recherche :

jeunes diplomés

ESSEC-EDHEC-ESC-Sc.Pô.Paris (Éco.fi)

Vous ne demandez qu'à nous prouver concrètement sur le terrain votre dynamisme commercial puis vos qualités de patron.
Nous pourrions peut-être vous offrir cette opportunité sur PARIS et Région parisienne.

Écrivez nous avec C.V. et photo, il vous sera proposé rapidement un entretien sur Paris.

Il suffira alors de nous convaincre.
GROUPE DU CREDIT UNIVERSEL
Direction de l'exploitation - 152, Bd Haussmann 75008 Paris.

P.LICHAU

emplois régionaux

Société spécialisée dans la fabrication de films adhésifs en grande largeur pour la protection des métaux, recherche :

UN RESPONSABLE SERVICE EXPORTATION

PARLANT ET ECRIVANT
ANGLAIS et ALLEMAND

Cette personne aura à développer l'activité exportation dans les pays de la C.E.E., PAYS DE L'EST, U.S.A., SCANDINAVIE.

Elle sera appelée à effectuer des déplacements dans ces pays afin d'amener un C.A. export de 22 à 45 % en 2 ans.

SIEGE SOCIAL ET USINE SITUES DANS LA REGION LYONNAISE.

Très bon salaire avec intéressement sur C.A. après période d'essai.

Adresser C.V. avec photo ss réf. 25.904 à : HAVAS CONTACT, 49, r. du Pdt-Herriot, 69002 LYON

THOMSON-CSF

BREST
rech. pour son service QUALITE

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

auquel sera confiée la responsabilité hiérarchique des groupes « contrôle entrées » et « qualification des composants ».

Les postulants, âgés d'au moins 30 ans et diplômés d'une ENSI d'électronique, devront impérativement avoir acquis plusieurs années d'expérience dans une fonction d'homme qualité composants.

Adresser C.V., photo et prétent. à THOMSON-C.S.F. route du Conquet, 29200 BREST.

Cabinet d'Ingénieurs Conseils
de grande notoriété, ayant une bonne implantation en ALSACE, recherche :

PSYCHOLOGUE CONSULTANT

Très expérimenté dans la recherche et la sélection de cadres pour lancer et prendre en charge une cellule « recrutement ».

Responsable du développement commercial, il disposera dans sa région d'une large autonomie. Il doit être rodé aux méthodes et techniques psychologiques à mettre en œuvre, bien connaître les problèmes de structure dans les entreprises et avoir acquis une très bonne expérience, soit dans un service de personnel, soit (de préférence) dans un cabinet de conseils.

RESIDENCE STRASBOURG.

Ecrire à nº 6.597 - COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra, en précisant sous double enveloppe les Sociétés auxquelles on ne doit pas soumettre le C.V.

Le département de la Vendée recrute un spécialiste en Tourisme pour :

— définition et mise au point des méthodes de gestion des ensembles touristiques existants ou à créer,
— conception d'opérations favorisant :
- la diffusion touristique vers l'arrière-pays,
- le développement d'activités permanentes.

En raison de son caractère opérationnel, ce poste s'adresse plus spécialement à une personne ayant quelques années d'expérience dans la gestion globale de stations touristiques ou dans un système de gestion évoluée.
Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae devront parvenir avant le 22 décembre à M. le Directeur Départemental de l'Équipement
19, rue Montesquieu,
85021 LA ROCHE-SUR-YON

La ville de LA ROCHE-SUR-YON recrute pour la maîtrise d'ouvrage de zones d'aménagement

AMÉNAGEUR

ayant une expérience de la maîtrise d'ouvrage de ZAC, dans une société d'équipement, ou dans une municipalité.
— Statut : fonctionnaire ou contractuel.
Envoyer curriculum vitae et prétentions à M. le Secrétaire général, Hôtel de Ville, 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Constr. Maisons Individuelles recherche

INFORMATICIEN

— Pr responsab. service info.
— Bnes connaiss. en gestion.
— Conn. matériel D.E.C. (357) souhait. mais non indispens. Libre rapidement.
Lieu de résidence Haute-Marne. Adr. C.V. + prét. à l'attention de M. PILC, G.B., 4, rue de l'Abbé-Cornu, 52100 ST-DIZIER

Cabinet d'expertise comptable Littoral BRETAGNE-NORD recherche

Jeune Expert Comptable

diplômé ou mémorialiste pour poste d'encadrement.
Form. HEC, ESSEC, SUP de CO et expér. cab. anglo-sax. apprec. Poste évolutif pr candid. dynamique et ayt expér. indiscutable.

REVISEUR COMPTABLE N 3

3 ans de pratique de la fonction exigée. Formation : ESC ou licence droit appréciée.
Env. C.V. détaillé, photo, prét., no T 09990 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

INGENIERIE INFORMATIQUE TEMPS REEL

FACE A SON IMPORTANTE EXPANSION DANS LES DOMAINES SUIVANTS :
• NUCLEAIRE ET PRODUCTION D'ENERGIE • CONDUITE DE RESEAUX ELECTRIQUES • TRANSPORTS SUR RAIL, REGULATION • TRI ET MANUTENTION AUTOMATISES • RESEAUX DE TELETRANSMISSIONS • COMMUTATION DE MESSAGES • AUTOMATISMES DIVERS AVEC ORDINATEURS *recherche*

INGENIEURS EN CHEF (Direction d'importants Projets) *réf. M/A*

Ils assureront la responsabilité complète de la direction d'une ou plusieurs affaires. Leur mission couvrira sous tous ses aspects (technico-commercial, technique, méthode, budget, humain,...) l'ensemble des phases et des opérations de définition, de mise en œuvre et de suivi de réalisation de projets en France ou à l'étranger.

INGENIEURS SYSTEME (Logiciel) *réf. M/B*

Leur mission couvrira, selon leur niveau de compétence : la responsabilité de la conduite technique de projets, ou la réalisation de logiciels d'application dans nos différents domaines d'intervention. Une expérience d'au moins un an des systèmes d'informatique en temps réel et de téléinformatique est nécessaire.

INGENIEUR PLATE FORME (Matériel) *réf. M/C*

Il assurera la responsabilité totale d'une très importante plate-forme d'intégration de systèmes d'informatique (encadrement d'équipes techniques, suivis des réalisations, plannings, relations avec les constructeurs...).

Tous ces postes nécessitent : une formation de niveau supérieur (ingénieur diplômé ou équivalent, universitaire), une réelle expérience informatique, plus particulièrement en mini-informatique temps réel (conception de système, contrôle de processus, études, matériels, logiciel...).

TECHNICIENS (Niveaux IV2 à V3) *réf. M/D*

Ils auront une bonne pratique des matériels mini-informatiques (plus particulièrement de MITRA, SOLAR) et une formation de niveau BTS, DUT ou équivalent.
Deux des postes (niveau V) comportent des séjours périodiques en AFRIQUE du NORD et au MOYEN-ORIENT.

* *

La pratique de l'anglais, l'aptitude aux déplacements, aux séjours en France et à l'étranger sont des atouts supplémentaires pour les postes offerts.
Base du travail : BUC (Yvelines) - Transports assurés - Restaurant d'entreprise.
Nombreuses possibilités de formation et d'évolution de carrière.
Merci d'adresser votre candidature - qui sera étudiée confidentiellement - comprenant sous la référence du poste choisi : un C.V. avec vos compétences détaillées, vos prétentions, votre délai de disponibilité, une photo à

SODETEG T.A.I. *Service du Personnel-Route de Guyancourt B.P. 11 - 78530 BUC*

UTA Compagnie Aérienne Française
recrute

HOTESSES NAVIGANTES

- excellente présentation
- taille 1m.62/1m.72
- agées de 21 à 25 ans

STEWARDS

- libérés des obligations militaires
- taille 1m.72/1m.85
- âgés de 21 à 28 ans
- une expérience acquise dans le secteur hotelier ou commercial sera exigée

Pour ces 2 postes :

Indispensable :
- le niveau bac
- l'anglais courant
- une acuité visuelle minimum de 7/10 à chaque oeil, sans correction
- être de nationalité Française ou Ressortissant d'un Etat de la Communauté Economique Européenne

Les candidats de la Région Parisienne munis d'une photo d'identité, pourront se présenter :
- les 13 - 14 - 15 Décembre 1978 de 9h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

UTA 50, rue Arago PUTEAUX
ou bien adresser, ainsi que les candidats de Province, leur demande accompagnée d'un C.V. et d'une photo à l'adresse ci-dessus, à l'attention du Service du Recrutement.

programmeurs

ayant au moins 2 ans d'expérience langage COBOL ANS (réf. 19.000)

analystes-programmeurs

expérience en développement d'applications de gestion sur mini-ordinateurs (expérience PDP 11 ou BASIC sous CTS 500 appréciée) (réf. 19.001)

analyste confirmé

diplômé d'études supérieures avec 1 à 3 ans d'expérience. Connaissance base de données. (réf. 19.002)

ingénieur système

diplômé d'études supérieures. Connaissance approfondie du moniteur CICS-VS sous OS-VS 1, pratique de la langue anglaise. Connaissance CICS-VTAM appréciée. (réf. 19.003)

Les candidats sont invités à adresser CV détaillé, photo et prétentions en précisant la référence :

SKF France

Service du Personnel, 1, avenue Newton - 92142 CLAMART

Emplois et Entreprises

DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A. recherche pour son département Produits et matières plastiques un

ingénieur technico-commercial

dont la mission est d'assurer et de promouvoir la vente de produits industriels de haute technicité en France et éventuellement à l'Étranger.

Jeune et aimant la vente, le candidat doit justifier d'une formation d'ingénieur mécanicien ou chimiste, parler et écrire couramment l'anglais, la connaissance d'autres langues est un atout supplémentaire.

Un stage de formation précédera sa prise de fonction.

Ses activités vont l'amener à se déplacer : il lui faut aimer voyager et être prêt à accepter éventuellement une offre d'emploi au sein de la société à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature et votre rémunération actuelle, sous référence 315 M, à DU PONT DE NEMOURS FRANCE S.A., Service du Personnel, 9, rue de Vienne, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES
proche gare de Lyon, recherche

PROJETEUR Electricien Bâtiment

5 ans d'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 90.348, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

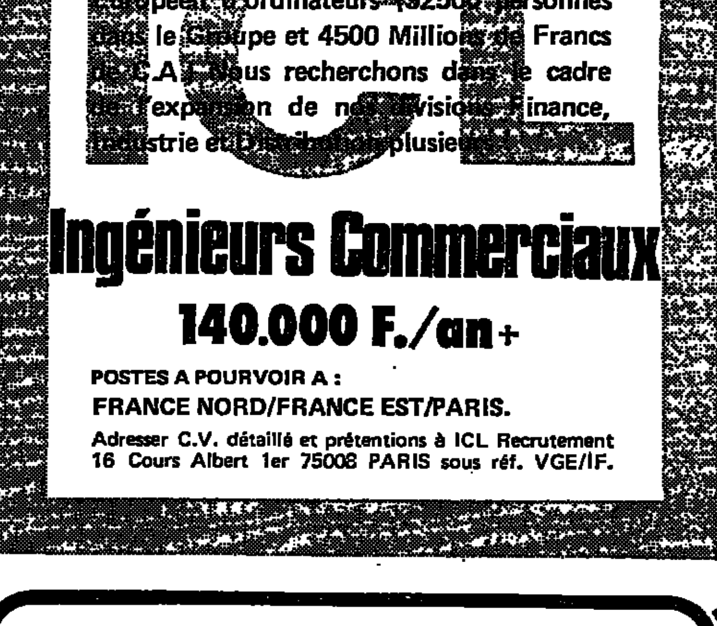

Filiale Française du premier constructeur Européen d'ordinateurs (32500 personnes dans le Groupe et 4500 Millions de Francs de C.A.) Nous recherchons dans le cadre de l'expansion de nos divisions Finance, Industrie et Distribution plusieurs

Ingénieurs Commerciaux

140.000 F./an+

POSTES A POURVOIR A :
FRANCE NORD/FRANCE EST/PARIS.
Adresser C.V. détaillé et prétentions à ICL Recrutement 16 Cours Albert 1er 75008 PARIS sous réf. VGE/IF.

INGENIEURS ANALYSTES
Futurs Chefs de Projets

Pour faire face à son expansion, un des premiers Groupes Français d'Assurances développe les services études de ses départements informatiques et crée des postes d'ingénieurs analystes. Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs diplômés de grandes écoles, débutants avec une bonne culture informatique, ou ayant entre 1 et 3 ans d'expérience d'analyste. Ils évolueront rapidement suivant leur expérience vers des responsabilités de Chefs de Projets et, à plus long terme, les possibilités de carrière existeront pour les éléments de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence M/1219M à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL
Dans le cadre de notre Division «Organisation et Systèmes», notre nouveau Centre Européen (basé à Paris) de
CONSEILS EN INFORMATIQUE, GRANDS SYSTEMES
recherche :

jeunes ingénieurs grandes écoles

Débutants, ou jusqu'à 2 ans d'expérience professionnelle informatique.
Connaissances appréciées :
- Assembleur I.B.M. 370
- V.S. et I.M.S. ou C.I.C.S.
- mini-ordinateurs

Ils participeront, en équipe, à la promotion, à la conception et à la réalisation de projets informatiques en clientèle, et au développement de nouveaux logiciels.
- Pratique courante de l'anglais parlé indispensable (formation permanente assurée aux Etats-Unis).
- Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 2169 à:
INTER P.A. B.P. 508, 75066 Paris Cédex 02 qui transmettra
Il sera répondu à toutes les candidatures.

ingénieur technico-commercial

Ingénieurs Commerciaux 140.000 F. an

INGÉNIEURS ANALYSTES

Futurs Chefs de Projets

Jeunes ingénieurs grandes écoles

Banlieue Nord-Ouest

Dans le cadre du développement de son activité « Robots Industriels »

ACMA CRIBIER

Filiale du Groupe Renault, recherche

Plusieurs INGÉNIEURS

de formation supérieure A.M., SUPELEC ou équiv.

A) UN CHEF DE PRODUIT
qui en assurera le développement technique et l'industrialisation, sera un homme de 30 ans minim. très attiré par le marketing.

B) UN TECHNICO-COMMERCIAL
expérimenté dans le soudage des métaux et traitements de surface, ayant de bonnes connaissances en construction électro-mécanique, asservissements hydrauliques, pneumatiques et électroniques.
Anglais indispensable.

C) UN RESPONSABLE FORMATION
ayant une expérience minim. de 5 ans.
Anglais souhaité.

D) 2 ÉLECTRONICIENS-AUTOMATICIENS
spécialistes asservissements, automatismes et mini informatique.

La préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience acquise dans le domaine machine-outil.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à ACMA, 3 à 15, rue Denis-Papin - 95250 BEAUCHAMP.

DIRECTEUR COMMERCIAL

MEUBLES
PARIS

Implantée en province, disposant d'un outil de production récent et très performant, la Société fabrique du mobilier de grande diffusion.
Pour franchir une nouvelle étape de son développement, elle a besoin d'un DIRECTEUR COMMERCIAL qui, basé à Paris, aura pour mission d'étudier le marché des produits existants et de créer une *nouvelle ligne de produits intéressant une clientèle plus exigeante.*
Expérience indispensable de la vente du meuble et connaissance des différents circuits de distribution.

France Cadres 22 rue Saint Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 849 M

Dans l'industrie alimentaire, notre groupe – 450 M. de C.A. – fabrique et commercialise des produits de notoriété à couverture nationale et internationale (vocation exportatrice), ainsi que des produits actuellement à caractère plus régional (diversification avec des produits du terroir). Notre expansion constante nous entraîne à parfaire notre décentralisation, et nous recherchons, pour franchir cette nouvelle étape, un cadre de très haut niveau auquel nous confierons la

DIRECTION DES FILIALES

Votre formation supérieure s'est enrichie au cours de votre carrière, et vous avez développé vos qualités relationnelles et vos aptitudes de manager. Vous êtes un spécialiste des produits de grande consommation (si possible alimentaire) et un homme de marketing et de vente qui a intégré progressivement l'ensemble des problèmes de gestion. Vous assurerez la direction, la coordination et le développement de nos filiales – aujourd'hui 150 M. de C.A. – en ayant pour principal objectif de promouvoir les produits sur un plan national et international. Vous serez responsable devant la direction générale du groupe des résultats, et du climat social et humain. Vous bénéficierez de l'appui et de l'assistance des structures de notre groupe. Vous serez sûrement amené à résider en province (200 km de Paris-Ouest) et à vous déplacer fréquemment.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5245 M.

Second œuvre – Nous sommes la filiale, spécialisée dans le second œuvre bâtiment, d'une très importante entreprise industrielle française. Notre position de leader sur nos marchés est incontestable. Suite à une promotion interne nous recherchons un

CHEF DE PRODUIT

Vous êtes jeune, ingénieur de formation, vous parlez anglais et vous avez acquis une première expérience professionnelle si possible dans le secteur plomberie, climatisation ou conditionnement d'air. Nous souhaitons vous *confier la responsabilité devant le Directeur Commercial, des performances et de l'animation de l'un de nos secteurs* d'activité, tant au plan technique que commercial. Votre mission sera vaste : contrôle de la conception technique des projets, études de prix des projets importants, liaisons avec notre usine, conseil et assistance aux unités décentralisées chargées de la commercialisation et de la mise en œuvre, suivi de l'exécution des chantiers, formation des techniciens. De plus vous assurerez personnellement les négociations commerciales importantes. Nous vous demandons également d'être créatif afin de faire bénéficier "votre produit" de l'évolution incessante des technologies. Prévoyez de fréquents mais courts déplacements en France et à l'étranger.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6243 M.

Nous sommes un groupe très important, et un des tout premiers dans notre domaine. Notre esprit de décentralisation nous a conduit à ne conserver au siège du groupe à Paris qu'une structure restreinte. Notre conception du contrôle de gestion dépasse de beaucoup la technique pour être un esprit et un langage communs. Nous vous proposons de rejoindre notre équipe de

CONTROLE DE GESTION

Vous avez été très jeune diplômé d'une Grande Ecole – d'ingénieurs (avec si possible un complément en économie) ou de commerce –, et vous pouvez déjà faire la preuve d'expériences réussies après 3 à 5 ans de vie professionnelle. Vos qualités de manager et votre tempérament opérationnel ont pu s'y exprimer, même dans des domaines non professionnels. Vous souhaitez aujourd'hui parfaire votre approche de la gestion avant d'accéder à un poste de direction. Vous serez responsable des études des documents de gestion – centralisation, états de synthèse, analyse critique... – qui vous permettront de formuler des recommandations à notre Direction Générale. Votre participation à ce niveau vous amènera à intervenir dans des missions opérationnelles auprès de nos filiales. Votre potentiel et votre réussite seront les garants de votre évolution dans notre groupe.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5244 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de Sérifo, en précisant la référence ; ils examineront avec vous les possibilités d'une future collaboration.

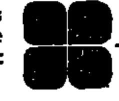

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS

Plein Champs

LES LABORATOIRES DE COSMÉTOLOGIE YVES ROCHER

poursuivent leur expansion et ouvrent chaque mois 6 à 7 CENTRES DE BEAUTÉ. Ils recherchent pour leur DIRECTION MAGASINS un

CADRE OPÉRATIONNEL

Responsable du Développement

Basé à PARIS, il animera un service chargé de la recherche, du recrutement et de l'implantation des nouveaux franchisés.

Le candidat retenu (35 ans mini) possèdera une solide expérience de la distribution par magasins exclusifs appuyée par une bonne connaissance de leur gestion.

Ce poste nécessite une réelle disponibilité pour de fréquents déplacements de courte durée.

La pratique de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Adresser sous réf. 8121, C.V. + rémunération actuelle et souhaitée au :

C.E.I.P. 35 - CONSEIL D'ENTREPRISES
20, rue de Brest
35000 RENNES

qui garantit réponse et discrétion.

Les entretiens se dérouleront à PARIS.

RESPONSABLE COMMERCIAL

Recherché par société de services, C.A. 4 M.F., filiale groupe international, bilingue anglais-français avec une grande expérience de la vente.

Probablement âgé de plus de 30 ans.

Rémunération fixe plus commissions.

Envoyer C.V. plus prétentions à nos conseils :
J. WILLIS / MICHAEL RULE S.A.R.L.,
5, rue Vernet, PARIS (8e).

GRANDE BANQUE PRIVÉE
à Paris, engage un

CADRE COMMERCIAL CONFIRMÉ Classe VII

pour lui confier le poste de

SOUS-DIRECTEUR DE SUCCURSALE

Diplômé de l'enseignement supérieur, il a une expérience réussie de cette fonction de 6 à 7 ans.

Son goût prononcé pour l'action commerciale et la démarche, sa connaissance des problèmes relatifs aux entreprises et au crédit (tant en France qu'à l'Étranger) lui permettront de gérer avec la plus grande efficacité un portefeuille de clientèle d'entreprises.

Adresser c.v. détaillé, lettre manuscrite avec photo et prétentions sous n° 782 025 M à RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra les candidatures.

LE DEPARTEMENT INFORMATIQUE
(télétraitement, base de données, réseau de mini-ordinateurs)
D'UNE SOCIETE DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
LEADER DANS SES MARCHES
recherche

UN CHEF DE PROJET

pouvant prendre en charge dans un premier temps les applications informatiques actuelles et futures liées à la Politique des Relations Humaines : Gestion du personnel, de la formation, de la paie...

Agé d'au moins 30 ans, diplômé Grande Ecole ou équivalent, vous devrez avoir cinq années d'expérience en informatique et organisation au cours desquelles vous aurez eu à concevoir ou à gérer des systèmes complexes.

Nous attachons beaucoup d'importance à la qualité de vos relations et à votre expérience du commandement.

Votre rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 135.000 F.

Lieu de travail : PARIS OUEST.

Adresser lettre, CV et photo sous le No 90.304 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

contrôleur de gestion

Franche-Comté

Nous sommes un groupe industriel important (4 usines, 3 filiales en France et à l'étranger). Notre directeur financier *cherche un contrôleur de gestion pour animer les services spécialisés* (élaboration et contrôle des budgets, analyse des écarts, aide à la décision), améliorer les procédures et l'organisation, assurer l'audit comptable des départements et des filiales, suivre les opérations financières et la trésorerie du groupe.
A 30 ans environ, de formation supérieure (Sup de Co. + DECS par exemple), vous avez 4 à 5 ans d'expérience de contrôle de gestion, de comptabilité industrielle ou d'audit dans une entreprise industrielle et connaissez si possible une langue (anglais ou allemand).
Les possibilités d'évolution au sein du groupe sont réelles.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3496 LM.

chef de projet

Nous sommes le conseil informatique interne d'un grand groupe bancaire français. Nous concevons, réalisons et installons des applications dans des centres informatiques équipés souvent d'IBM ou de CII-HB.
Vous avez une formation scientifique (ingénieur ou universitaire), une bonne culture bancaire acquise, pourquoi pas en SSCI, la maturité d'un chef de projet et n'hésitez pas à payer de votre personne. Ce poste, basé à Paris, suppose de courts mais fréquents déplacements.
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3492 LM,

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

1979 une bonne année celle de mon premier job

«*Mes études d'ingénieur à l'X, à Centrale, aux Mines m'ont bien préparé à l'industrie lourde. Je veux prendre très vite des responsabilités opérationnelles, dans une unité à taille humaine. Je souhaite mettre en œuvre des techniques variées sans m'enfermer dans une spécialisation étroite. Par contre, je veux contribuer à l'amélioration des méthodes, au succès de mon unité et de ma société. Au début, ma femme et moi souhaitons vivre en province et y être bien logés. Après, on verra..*»

Si vous avez envie de commencer votre CV de cette façon, il vous reste à nous convaincre que vos motivations se traduiront vite dans les faits. En effet, le Président du Groupe (6000 personnes) engage quatre jeunes ingénieurs qui devront évoluer rapidement. La procédure d'engagement prévoit pour vous : CV, rencontre avec les consultants, visite d'usine, interview par le Directeur d'Etablissement, le Directeur du Personnel et le Président Directeur Général. Vous ne serez donc pas un matricule mais n'oubliez pas la référence 784 175 M.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION sur le PLAN NATIONAL de MATIERES PREMIERES pour

BOULANGERIES - PATISSERIES

cherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

pour renforcer son SERVICE VENTE dans la REGION PARISIENNE.

Il sera chargé, dans un premier temps, de coordonner et animer une équipe de vente de 5 personnes.

CE POSTE SERA UN TREMPLIN VERS DES FONCTIONS DE

DIRECTEUR DE VENTES

- Nous cherchons un homme de terrain ayant des qualités de vendeur et de meneur d'hommes.
- Nous offrons un poste très évolutif en salaire et en responsabilités.
- Une formation en gestion commerciale, type Ecole Nationale de Commerce, serait un atout apprécié.

Salaire annuel de départ : 80.000 F et +.
apprécié.

Ecrire avec curriculum vitae à Mlle D'ORNANT,
FIDAL PARIS
18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Une société de gestion administrative et financière (système informatisé) spécialisée dans la gestion de la vente par courtage et par correspondance recherche ce Directeur pour prendre la responsabilité de l'ensemble des départements : Services généraux - Service clients - Comptabilité.
Son rôle sera celui d'un contrôleur de gestion : surveiller et analyser la trésorerie, préparer et négocier les dossiers de financement ; et d'un secrétaire général : gestion quotidienne de plusieurs sociétés.
Profil : il est âgé de 30 ans environ, il possède une solide formation de la gestion (ESSEC, ESC, par exemple) et, surtout, une expérience de 5 années de gestion administrative et financière dans une société de ce type.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 81160 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Sté américaine, composants électroniques & électriques, cherche

responsable comptabilité

capable d'assurer la tenue, la préparation des situations mensuelles, le bilan, les déclarations, les statistiques, etc. Anglais indispensable.
Connaissance comptabilité américaine appréciée.
Ce poste, rattaché directement au Président, offre de bonnes perspectives d'avenir.
Envoyer C.V. et prétentions à THOMAS & BETTS
55-57, place de la Seine SILIC 120 - 94513 RUNGIS CEDEX.

Auditeur Interne

Le candidat disposant d'une excellente formation *comptable D.E.C.S. et/ou diplômé d'une école* supérieure de commerce (option finances comptabilité) devra posséder obligatoirement une expérience de 2 à 3 ans en cabinet ou en entreprise, pour réussir dans le poste.

La lecture de l'anglais est également indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions à M. Colombert sous réf. 11/C.

3M France
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy-Pontoise
Cedex

3M

LogAbax informatique — PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recrute pour son centre de Recherche et Développement situé à EVRY (91)

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Mini-Systèmes et Périphériques

Les différents postes à pourvoir imposent 2 à 3 années d'expérience dans les domaines suivants :
— circuits logiques avec microprogrammation ;
— compilateurs interpréteurs ;
— protocoles de communications.

Adresser C.V. et prétentions à la Direction du Personnel Recrutement, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL, sous référ. 290.

مكبرة من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

gestion et organisation comptables

Le Logement Français, Société anonyme d'H.L.M., a réalisé 25.000 logements locatifs et accession à la propriété, dans la Région Ile de France et en assure la gestion. Nous vous proposons de prendre le poste de

CHEF DES SERVICES COMPTABLES.

Dépendant directement de la Direction Générale, vous aurez la responsabilité complète des services comptables (clients, fournisseurs, comptabilité générale). Mais dans le cadre du développement et de la diversification des activités de la Société, il vous faudra : • adapter la comptabilité générale au nouveau Plan Comptable, • établir et organiser les comptabilités annexes (comptabilité analytique, comptabilité par programme et par activité), • établir et organiser au plan fonctionnel les méthodes et procédures comptables, • assurer le passage sur informatique des chaînes de traitement comptable. Vous avez au moins 33 ans ; une formation juridique de base (licence en droit) et une connaissance des problèmes immobiliers seront un atout. Une formation comptable (DECS ou expertise comptable) complétée par une expérience pratique de gestion comptable et de mise en place de systèmes informatiques est indispensable. Le sens des relations humaines est une condition essentielle pour réussir à ce poste de cadre supérieur.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 40.78-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

Filiale française du premier producteur mondial de mousse de polyuréthane, nous occupons en France, avec 360 Millions de CA, une place de leader dans les diverses applications de ce produit : ameublement-literie, bâtiment, automobile, industries diverses.

Notre Division Ameublement-literie, outre ses activités matière brute et produits semi-finis, veut développer son activité "produits finis" et créer une gamme assez révolutionnaire de literie. Nous vous proposons de participer au lancement de cette marque nationale appelée à prendre une place très significative sur ce marché "matelas-sommiers" et produits annexes destinés au confort en devenant pour cette opération le

responsable développement

130 000

Sous l'autorité du Directeur Commercial de la filiale concernée et en étroite liaison avec le département marketing du groupe, vous participez à l'élaboration des plans de développement et au choix des moyens d'action, vous en assurez la mise en application en dirigeant une force de vente d'une douzaine de personnes et en négociant vous-mêmes les marchés importants.

La réussite dans cette fonction suppose des qualités d'animateur et d'homme de terrain, ainsi qu'un esprit marketing alliant analyse et méthode. Vous aurez donc une formation supérieure type Ecole de Commerce, une expérience de Chef de Produit et celle d'animation de réseau de vente de produits de grande consommation.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. B 3602 à Monsieur Collet 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

JEUNE INGENIEUR SYSTEME

Pour faire face au développement de son service informatique, un des premiers groupes d'assurances français, crée un poste d'Ingénieur Système.

Après une période de formation, il sera responsable d'une étude prospective destinée à préparer un changement de matériel.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une grande école d'Ingénieur (Centrale, Télécom., Supelec ou équivalent).

Les possibilités de carrière dans le groupe peuvent être très intéressantes pour un candidat de valeur.

Le poste est à pourvoir à Paris-Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence M 1219 N à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

2000 PERSONNES
LEADER EUROPEEN DE L'IMPRIME EN CONTINU
recherche

un chef de produit

ayant 3 ans d'expérience si possible dans le domaine des biens de consommation industrielle, et de solides connaissances en économie, gestion et Vente.

Une bonne maîtrise de l'anglais est un facteur de réussite dans le poste.

un(e) assistant(e) de contrôle budgétaire

qui participera à l'élaboration des budgets et à leur suivi, animera et améliorera les procédures, conseillera les responsables dans leur gestion.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une formation supérieure de type ESC et une première expérience de 1 à 2 ans dans une société industrielle de préférence anglo-saxonne.

Adresser vos lettres, CV et photo (retournée) à MOORE PARAGON - Service Développement de l'Encadrement - 22/24, rue de Sèvres 92102 BOULOGNE BILLANCOURT.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
spécialisée dans la production de Matériels Electroniques
recherche

Chef de Service Achats

(Référence TIB/79)

Le candidat retenu aura pour première mission la création d'un réseau d'importation de composants électroniques et électromécaniques.

Il devra en particulier posséder une parfaite connaissance du marché Américain.

Une expérience minimum d'acheteur de 10 ans et plusieurs années passées chez un constructeur Américain seront exigées.

Fréquents voyages à l'étranger.
Rémunération élevée.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous no 89817 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

EQUIPE D'UN ORDINATEUR IBM 370 - 158 OS/VS I AVEC RESEAU DE TELETRAITEMENT

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

FORMATION :
I.U.T., MIAGE ou équivalent.

EXPERIENCE :
Une à deux années de pratique de la programmation COBOL.

MISSION :
Ils prendront en charge au sein d'équipes le suivi d'applications opérationnelles.
Dans un second temps, en fonction de leurs résultats, ils participeront à la mise en place de nouveaux projets.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions, sous référence AP. 18, à SOVATEL, 18, rue Clément-Bayard, 92300 LEVALLOIS.

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER.
CLAMART - 850 collaborateurs
recrute, pour renforcer son service médical et participer à sa réorganisation, un(e)

INFIRMIER(E) D.E.

Outre les responsabilités traditionnellement attachées à cette fonction (accueil et soins médicaux des collaborateurs de l'entreprise), il (ou elle) assistera le médecin du travail et assurera la tenue et le suivi des dossiers médicaux. Une expérience du milieu hospitalier et de l'entreprise serait appréciée.

Écrire avec C.V., sous réf. 7850, à ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER - 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF

INGÉNIEUR LOGICIEL

débutant ou quelques années d'expérience pour projet et étude systèmes à microprocesseurs. Formation : ESE, ISEN, ISEP ou équivalent.

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE

débutant ou quelques années d'expérience. Sera chargé, après formation, de la mise en service et de l'assistance technique d'équipements télécom-radio-diffusion dans pays du MOYEN-ORIENT.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à n° 90.411, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-Ier.

SOCIETE SPECIALISEE
EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recherche pour son Centre d'Etudes
situé à 30 mn du Centre de Paris par R.E.R.

Ingénieur Composants Semi-conducteurs et Connectique

pour problèmes de composants actifs/passifs et de connectique avec vue sur recherche, essais, qualification, normalisation, contrôle de fiabilité des composants.

Expérience labo indispensable (10 ans minimum), dynamique et contact facile, 40 ans minimum.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous no 90028 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
recherche pour renforcer son développement à l'exportation

UN ANIMATEUR de visite médicale-export

Ce cadre, basé à Paris, devra se déplacer fréquemment, parler anglais, avoir une expérience marketing et visite médicale.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 5902/D à A.M.P. 40 rue Olivier-de-Serres 75015 Paris (qui tr.)

amp

SOCIETE D'ENGINEERING EN TELECOMMUNICATIONS
SECTEUR INDUSTRIEL ET IMMOBILIER
recherche

URGENT
Pour Région Parisienne

• UN RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ENGINEERING

— Ingénieur confirmé (35 ans environ) ;
— bonnes connaissances en télécommunications, électronique et informatique industrielle ;
— expérience de la mise en œuvre de systèmes.

(réf. 9.973 M).

• DES INGÉNIEURS D'AFFAIRES ÉTUDES D'APPLICATIONS

— mise en œuvre et exploitation de systèmes ;
— 3 à 4 ans d'expérience pratique dans les domaines des télécommunications et informatique industrielle.

(réf 9.974 M).

• UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

— 4 à 5 ans minimum d'expérience ;
— bonnes connaissances système P.D.P. ou similaires et mini-systèmes de gestion ;
— capable de mener à bien le développement de logiciels d'applications et la mise en œuvre d'un système de gestion.

(réf. 9.975 M).

• UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— 4 à 5 ans d'expérience de vente de systèmes informatiques et télécommunications ;
— bonnes connaissances des TELECOM et des ordinateurs industriels ;
— pratique du secteur immobilier souhaitée ;
— dynamisme et habitude des objectifs de vente ;
— rémunération : fixe + commissions + frais.

(réf. 9.976 M).

POUR CHACUN DE CES POSTES :
- *Rémunération élevée pour candidat de valeur ;*
- *A pourvoir très rapidement.*

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions en précisant la référence à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Case France S.A.
recherche son

DIRECTEUR DE LA PROMOTION DES VENTES

- Il sera responsable des études commerciales, de l'analyse des prix et de la concurrence, de l'action publicitaire ainsi que de l'établissement des campagnes promotionnelles.
- Il gèrera l'ensemble de l'activité «Démonstrations».
- Il proposera les programmes de formation des vendeurs quant à la connaissance des produits et des arguments de vente.

Ce poste devrait intéresser un collaborateur d'au moins 30 ans de formation supérieure disposant de quelques années d'expérience, si possible chez un constructeur de matériels TP ou industriels, à un poste comparable.

La connaissance de l'anglais est indispensable.
Rémunération élevée, selon expérience du candidat.
Discrétion absolue.

Curriculum vitae à envoyer sous pli confidentiel à Mr le Directeur Commercial - CASE FRANCE S.A. - Route du Petit Ballainvilliers - BALLAINVILLIERS - 91160 LONGJUMEAU.

HAVAS CONTACT

Première entreprise française d'ingénierie (4000 collaborateurs dont près de 50 % sont des ingénieurs), nous concevons et réalisons des ensembles clés en main en France et à l'étranger.

Les nouveaux projets que nous développons nous amènent à renforcer le Département Etudes, et nous recrutons pour cela un

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Expérimenté en CONTROLE COMMANDE et EXPLOITATION.

Il se verra confier des responsabilités techniques étendues dans le domaine de l'exploitation des réacteurs nucléaires et du contrôle commande associé. Il sera en outre chargé de l'étude des moyens d'exploitation ainsi que de leur évolution envisageable.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. et portant la référence 75681, sont à adresser à HAVAS CONTACT, 156, Bd Haussmann 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche dans le cadre de l'important développement de ses activités de conseil en systèmes d'information

3 JEUNES INGENIEURS «Grandes Ecoles»

Leur mission :
Elle consiste à mener des interventions de conseil auprès des Directions d'Entreprises ou d'Administrations dans le domaine de l'organisation et de l'informatique, en particulier pour l'établissement de schémas directeurs, le choix des moyens, la définition des structures et de l'organisation, la réalisation d'audits informatiques...

Ils seront intégrés à l'équipe dynamique (expansion de 30% en 1978) des Ingénieurs Consultants et Senior Consultants de la Direction des Systèmes d'Information de SLIGOS.

Leur profil :
Sortis d'une grande école (X, Mines, Supelec...) ces 3 Ingénieurs ont une expérience de quelques années de l'organisation et/ou de l'informatique acquise dans une Entreprise ou une Administration.

Des qualités intellectuelles certaines, le sens des relations humaines et une forte personnalité sont indispensables pour réussir dans les missions qui leur seront confiées.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo sous pli confidentiel à Lucien GOULHEN, Direction des Systèmes d'Information SLIGOS - 91, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX.

offres d'emploi

CHEF MÉTHODES - INDUSTRIALISATION

Notre société fait partie d'un important groupe allemand spécialisé dans la fabrication de pièces destinées à l'industrie automobile.

nous recherchons

UN INGENIEUR METHODES
pour prendre en charge l'ensemble des activités techniques de la Société.

Il dépendra directement du Directeur de la Société et aura la responsabilité des relations industrielles avec la maison mère.
Le candidat retenu possédera une formation supérieure et disposera d'une solide expérience des méthodes et de la fabrication, minimum 5 années, si possible dans l'industrie automobile.
Une bonne *maîtrise de l'allemand* est essentielle.
Des possibilités d'évolution au sein du groupe pourraient être envisagées ultérieurement.

Le siège de la Société est en banl. Sud-Est de Paris. Ecrire sous le numéro 8.661, à « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Henkel France

Le développement important de la marque FA et les projets à l'étude incitent la Division «Cosmétiques» à chercher un jeune

CHEF DE PROMOTIONS ET MERCHANDISING

désireux d'affirmer des qualités de créateur et de gestionnaire.
Il dépend directement du Directeur de la Division et il travaille en relation avec les Chefs de Produits dont il est le conseiller :
- il étudie et contrôle le matériel de P.L.V. et merchandising et gère les budgets correspondants ;
- il participe à la conception et à l'élaboration des promotions consommateurs, en assure le lancement, le suivi et l'évaluation.

De préférence diplômé d'une Ecole de Commerce, il a la pratique de la vente «sur le terrain», complétée nécessairement par une expérience de la promotion de produits de grande consommation.

Ecrivez sous référence M 424 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gSERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 PARIS

ORGANISME TECHNIQUE DE POINTE

réalisant des opérations en collaboration internationale, recherche pour son

Service Juridique

UN CADRE DE HAUT NIVEAU

Ayant 6 à 7 ans d'expérience professionnelle et possédant de solides connaissances en droit des affaires:
— droit des sociétés, affaires juridiques d'entreprise.

Une expérience dans le domaine de la fiscalité serait appréciée.
Anglais souhaité.

Lieu de travail : Banlieue SUD.

Adresser C.V. et prétentions à n° 90.322, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

THE FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO
PARIS
recherche

un informaticien

- Diplômé enseignement supérieur.
- Connaissance mini-ordinateurs DIGITAL et BASIC souhaitée.
- Bonnes notions d'anglais.

Nous offrons :
— une rémunération intéressante ;
— larges perspectives d'évolution au sein du groupe ;
— une formation permanente.

Adresser C.V. et prétentions au Chef du Personnel, 12, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Emplois et Carrières

Important Groupe Français *aux activités internationales* (10.000 personnes)

recherche son

DIRECTEUR JURIDIQUE ET FISCAL

Le candidat retenu devra justifier impérativement d'une expérience concrète de 10 ans en matière juridique et fiscale au sein d'une grande entreprise ou d'un cabinet de premier plan.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adr. candidat., C.V. dét., photo (retournée) et rémunération souhaitée à n° 90.105 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

ASSISTANCE TECHNIQUE SPECIALISEE E.T.T. recherche pour missions courte et longue durée

PREPARATEURS
CHAUDRONNERIE ET MECANIQUE AERONAUTIQUE

PROJETEURS
CARROSSERIE AUTOMOBILE

Adresser C.V. ATS 38, rue de Maubeuge 75009 - PARIS

REDACTEUR

pour suivi complet, du sommaire au B.A.T., d'une revue spécialisée du secteur distribution. Expérience indispensable. Téléphone 766-04-60.

Groupe important recherche pour sa filiale STOP FIRE NANTERRE

CHEF DE SERVICE

INFORMATIQUE IBM 32 expérience analyste programmeur GAP II. Ecrire avec C.V., prétentions et photo à n° 8.663, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOB ÉTUDIANT

Gagnez de l'argent sans quitter la fac ! Ecrivez à l'OFUP, sous la référence MV1, 21, rue Rollin, 75240 PARIS CEDEX 05

HACHETTE

Souhaitant développer des collections à caractère scientifique

recherche

Assistant d'Edition

de formation supérieure (scientifique ou technique)

Il aura également une expérience d'au moins 2 ans dans l'Edition.

Il sera chargé de la réalisation d'ouvrages scientifiques à contenu pédagogique.

En liaison avec les auteurs, il assurera également la mise au point de manuscrits et la mise in pages.

Env. C.V. détaillé avec rémunération souhaitée à la Direction des Relations du Travail, Gestion des Cadres - HACHETTE 79, bd Saint-Germain, Paris-6e - s/référ. 4.12-78.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES DE SERVICES

recherche

jeune D.E.C.S., H.E.C., ESSEC

pour développer son département

Opérations financières

Il sera chargé de l'étude et du suivi de dossiers d'évaluation, de cession et d'acquisition d'entreprises comportant :
- recherche de solutions dans le cadre d'études financières,
- établissement de contacts avec la clientèle et négociations.

Expérience d'une année souhaitée dans un cabinet d'audit, *une banque ou le service financier d'une grande entreprise.*
Perspectives de développement très ouvertes pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à n° 24878 P.A. SVP 37 rue général Foy 75008 Paris

P.A. SVP

LE DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

susceptible de diriger une équipe de plusieurs ingénieurs.
Cet informaticien devra avoir plusieurs années d'expérience, une formation grandes écoles ou équivalent et une très bonne connaissance de l'ANGLAIS.
En outre, la connaissance des logiciels I.B.M. est indispensable.

Adr. lettre manusc, C.V. et prétent. à n° 90.212 Contesse Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

Cie d'Assurances LE CONTINENT

équipée de : 370/148 - 370/145 - 3790 réseau TP, recherche pour renforcer l'équipe actuelle un

PROGRAMMEUR SYSTEME

maîtrisant parfaitement le DOS/VS, l'assembleur et possédant une expérience dans l'un des domaines suivants :
VM/CMS - CICS - DL 1 - VTAM/NCP

Adresser CV détaillé et prét. à Madame FOURQUEMIN - 62, rue de Richelieu 75002 PARIS

BOSCH NC

Commandes numériques pour machines-outils

Nous recherchons des

TECHNICIENS pour Service Après-Vente

PROFIL SOUHAITE :
— niveau B.T.S. ;
— connaissances approfondies en électronique digitale, analogique ainsi qu'en régulation ;
— allemand ou anglais souhaité ;
— déplacements fréquents à envisager.

OFFRONS :
— bonne rémunération et avantages sociaux ;

Nous vous remercions d'envoyer votre curr. vitae à n° 90.343, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Important groupe à vocation internationale (C.A. consolidé 1 milliard 850 - 35 filiales) recherche

concepteur ingénieur analyste

Chargé de concevoir pour ses filiales des systèmes automatiques de traitement de l'information sur divers types de matériel.

Les candidats devront:
- justifier d'une expérience réussie dans la direction de projets informatiques, de préférence dans les domaines de la Gestion de stocks et de la Comptabilité.
- être disponibles pour des voyages fréquents en Afrique francophone (jusqu'à 2 à 3 mois par an en 3 à 6 voyages).

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé, précisant salaire annuel souhaité, sous référence 2200, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

MATRA

recherche pour sa Direction Informatique :

INGENIEUR Grandes Ecoles

— Au sein du groupe système, il participera à la mise en place et au support technique d'un réseau informatique.
— Son activité s'exercera dans les domaines du télétraitement, bases de données et mini-ordinateurs.
— Une première expérience en informatique serait appréciée.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 410

MATRA R. KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE RÉPUTATION MONDIALE

recherche pour PARIS

UN INGÉNIEUR

30 ANS MINIMUM

Formation mécanique ou électricité pour poste de DIRECTION TECHNIQUE dans domaines de l'entretien et de la maintenance d'équipements industriels.

Poste actif basé à PARIS avec voyages fréquents *de courte durée à l'étranger. Anglais nécessaire* (recyclage possible).

Env. C.V. détaillé avec photo et prét. à n° 90.401, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er. DISCRETION TOTALE ASSUREE.

Ingénieur Système

Homme ou Femme
IBM 370-148 sous OS/VS1

Important établissement tertiaire recherche, dans le cadre de son développement un INGENIEUR SYSTEME.
Au sein d'une équipe en place, il développe les possibilités du software et contrôle ses performances. Il assiste les utilisateurs et l'exploitation.
Ingénieur de formation, il a acquis en quatre ans minimum une solide expérience du système IBM.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 957 M à notre conseil

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

BANQUE ÉTRANGÈRE PARIS

recherche

CADRES ET CADRES DE DIRECTION

— Formation Universitaire ou grandes Ecoles
— Expérience bancaire de plusieurs années indispensable.
— Bilingue espagnol - Connaissance de l'Anglais appréciée :
— Discrétion assurée.

Envoyer C.V. + prétentions + photo, sous référ. D. 073, à ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

KONTRON électronique

Dans le cadre de son expansion recherche pour VELIZY 78

DES TECHNICO-COMMERCIAUX

Pour la vente de matériel d'instrumentation de mesure.

Niveau BTS en électronique minimum.

Anglais lu ou lu et parlé (en fonction du poste).

Téléphoner au 946.97.22 poste 243 ou 228 pour rendez-vous.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC RECHERCHE POUR SON CENTRE INFORMATIQUE PARIS

INGÉNIEUR SYSTÈME

I.B.M. 95

— Formation Grande Ecole ou équivalent.
— Chargé des Etudes de Système (matériel + logiciel) de plusieurs gros centres de calcul et dans un premier temps des moniteurs de télétraitement.
— Une pratique de l'OS/VS - MVS - SVS - VS1 - VM est nécessaire.
— Une connaissance VSAM - VTAM - NCP - CICS et IMS est souhaitée.

Vous disposerez de tous les moyens nécessaires à de grandes réalisations.
Si vous voulez faire une vraie carrière en informatique, envoyez C.V. détaillé et prétentions à : Mme JACOB EUROP FACILITIES, 6, rue Picot, 75116 PARIS

Important organisme bancaire de la Région Parisienne (2000 personnes) recherche

programmeurs

EXPERIMENTES (réf. I 78)

Profil souhaité :
- 2 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion
- maîtrise du COBOL/ANS dans un environnement OS/IBM
- connaissance des produits IMS DB/DC et PAC 700.

chef de projet

EN ORGANISATION (Réf. CDP 78)

organisateurs

(Réf. O 78)

Profil souhaité
- 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire,
- bonne connaissance de l'informatique
- connaissance du milieu bancaire utile, mais non indispensable

Les personnes recrutées auront à travailler dans des *conditions particulièrement favorables à un épanouissement* personnel permettant une évolution de carrière intéressante.

Envoyer CV photo et prétentions annuelles brutes en rappelant la réf. choisie, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

MEDIA-SYSTEM

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

POUR SON SIÈGE A PARIS

l'ADJOINT

de son

DIRECTEUR COMMERCIAL

DE FORMATION HEC, ESSEC, SUP. de CO ou équivalent

Ce poste conviendrait à candidat âgé de 30 ans minimum, ayant une expérience de plusieurs années dans vente produits alimentaires, connaissant langue anglaise et/ou allemande.

Il sera plus particulièrement chargé de fixer et suivre les objectifs commerciaux, d'animer et *diriger la force de vente.*

Une grande disponibilité pour assurer des déplacements de courte durée est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé indiquant derniers émoluments perçus à : (référence 7385).
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Un des grands constructeurs français de maisons individuelles

offre

à un(e) homme (femme) jeune, précis et méthodique, de formation juridique, ayant le goût des dossiers, mais aussi le sens de la communication,

le poste de

CHARGÉ DE PROGRAMMES

Etroitement associé à la réalisation des chantiers, il participera à la mise au point des devis descriptifs, à l'établissement et à la mise à jour des plannings prévisionnels d'exécution des travaux et de livraison aux acquéreurs. Destinataire des dossiers administratifs et financiers des clients, il les contrôlera, et assurera le suivi auprès des établissements financiers et établira les rapports commerciaux à l'intention de la Direction. Correspondant des clients, il fixera les dates de rendez-vous chez les notaires et y assistera ; il préparera les dossiers d'appels de fonds, contrôlera leurs rentrées et procédera aux relances nécessaires ; il établira les documents de réception pour la date choisie. Le poste est à pourvoir à la Direction Ile-de-France, en banlieue Sud-Est de Paris.

Adresser lettre manuscrite de candidature avec photo, C.V. détaillé et rémunération actuelle à Home Média. 212, avenue Jean-Jaurès – 75019 Paris.

SOCIÉTÉ FINANCIERE D'IMPLANTATION INTERNATIONALE

recherche

analystes

pour conception et installation de packages dans ses
FILIALES ETRANGERES.
Formation D.U.T. ou M.I.A.G.
Connaissances linguistiques souhaitées.
Déplacements à prévoir à l'étranger.
Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions sous réf. DACI (mentionnée sur l'enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

BANQUE PRIVÉE
Quartier MONTPARNASSE
recherche :

RESPONSABLE du Service Juridique et Contentieux

LA FONCTION EXIGE :
— licence de droit, spécialisation droit commercial ;
— connaissance de gestion ;
— expérience minimum de 5 ans, de préférence bancaire ;
— aptitude au commandement.

Adresser lettre man. avec curriculum vitae et prétentions sous le n° 89.904, à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, — Paris (1er), qui transm.

SOCIETE DE FOURNITURES GENERALES BOULANGERIE PATISSERIE

recherche

COMPTABLE

30 ANS MINIMUM, TITULAIRE B.T.S.
Devra s'occuper de la comptabilité générale et de la paye, connaissances comptabilité informatisée nécessaires.

Envoyer C.V. et prétentions à Ets TROMBETTA, 47-51, boulevard Gallieni, 95100 ARGENTEUIL.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

GROUPE BANCAIRE DE TOUT PREMIER PLAN

recherche

pour renforcer son Service d'AUDIT INFORMATIQUE

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

Les candidats devront posséder une formation d'Ingénieur Informaticien : Ecole supérieure d'Electricité, ENSIMAG, MIAGE, etc... Une première expérience professionnelle sera appréciée mais n'est pas indispensable.

Réf. 7/12

UN PROGRAMMEUR

Ayant ou non une première expérience professionnelle, les candidats devront posséder la maîtrise du COBOL, et si possible, une connais- du matériel IBM.

Réf. 8/12.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS

Envoyer Curriculum vitae et prétentions sous réf. 53079 B à BLEU Publicité, 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE

recherche pour le secteur Prévention des accidents du travail

ingénieur de sécurité

Diplôme d'Ingénieur AGRONOME ou d'Ingénieur des ARTS et MÉTIERS. Une expérience dans le domaine du machinisme et en particulier du machinisme agricole est exigée. Fréquents déplacements en Province.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à UCCMA - Département GESTION DU PERSONNEL 8 et 10, rue d'Astorg - 75008 PARIS

SOCIETE INDUSTRIELLE TRES CONNUE recherche

CHEF DE GROUPE Comptabilité clients

Niveau B.T.S. - Expérimenté pour clientèle grossistes et détaillants équipement ménager.

Ecrire avec réf. et prét. n° 90.302 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL recherche

ÉCONOMÈTRE

DÉBUTANT ou 1 à 2 ans expérience (E.N.S.A.E., DAUPHINE...)

— Il réalisera des modèles de prévision destinés aux entreprises.
— Il participera à la commercialisation de nos produits.
— Il fera évoluer le système en fonction des impératifs commerciaux.

Ecrire av. C.V., photo et prét. sous n° T 09947 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

Laboratoires HOECHST recrutent pour son groupe de RECHERCHE CLINIQUE en vue de seconder Directeur Médical

médecin

expérimenté dans le domaine des essais cliniques contrôlés

ou

ayant une bonne expérience clinique et le goût de la recherche médicale dont la formation (initiation à la pharmacologie clinique, au raisonnement statistique et à l'anglais) sera assurée.

Adresser C.V.
Direction des Relations Humaines
Laboratoires HOECHST
Tour Roussel Nobel - Cédex 03
92080 PARIS LA DEFENSE

P.LICHAU

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PROCHE BANLIEUE NORD

Filiale du Groupe THOMSON

recherche d'urgence :

ASSISTANTE D'INGÉNIEUR

B.T.S. - DUT électronique, électrotechnique avec 3 ans d'expérience.

Ecrire avec C.V., photo à M. BORDAT, B.P. 111, 93203 SAINT-DENIS Cedex 01 ou tél. au 821-60-20.

BRUEL & KJAER FRANCE
INSTRUMENTS DE MESURE EN ACOUSTIQUE ET VIBRATIONS
recherche pour son siège de 91 MENNECY ou dans la région CENTRE - LYON BRON
JEUNES INGENIEURS

technico commerciaux

Placés sous la responsabilité des Chefs d'Agences, ils seront chargés de la prospection et du développement des ventes dans la REGION PARISIENNE ou CENTRE RHONE - ALPES selon leur affectation.

Nous demandons :
- expérience en mesures physiques (acoustique et vibrations).
- connaissances anglais
- dynamisme et aisance contacts humains
- déplacements fréquents
- libéré O.M.

Nous offrons :
- rémunérations intér. pour candidat de valeur, Fixe + % C.A. + Voiture
- ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune et efficace.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions,

BRUEL & KJAER FRANCE
38, rue Champoreux 91540 MENNECY

P.LICHAU

Importante société spécialisée dans la réalisation de documents économiques et financiers cherche pour son département « Information des Actionnaires »

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

formation Sciences Eco ou équivalente 28 ans minimum.

Pour conception et contacts de haut niveau avec les sociétés.
Une expérience professionnelle dans le domaine financier est souhaitée.

Adresser candidature avec C.V. et photographie au n° 8.657 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.
Il sera répondu à chaque lettre, en toute discrétion

FEDERATION PATRONALE Paris-8e cherche CADRE ADMINISTRATIF ayant bonne formation et expérience juridique et fiscale, très bon rédacteur, capable animer débats, aptitude relations humaines, et dévouement, connaissances législation économique, réglementation droit social et commercial, acceptant déplacements pour réunions province - Ecr. avec C.V., réf., photo et prétent. à LELEU, 188, avenue Daumesnil, 75012 PARIS, qui transmettra.

VALENCE (Drôme) organise un concours sur titres en vue du recrutement d'un ingénieur principal pour son service études d'urbanisme, travaux nfs. Priorité sera donnée aux architectes DPLG ou DESA. Adr. candidat. et C.V. à monsieur le député-maire de VALENCE 26021 avant le 20 décembre 1978.

CHERCHONS très bons REDACTEURS SPECIALISTES V.P.C.

Plein temps, mi-tps, Freelance.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétent. à 783.786 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Reaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Etabl. financier rech. pour son département OBLIGATIONS JEUNE HOMME/FEMME ayant quelques connaissances des marchés financiers et un esprit commercial. Libre immédiatement. Tél. : 260-37-05, ou écr. à 90.354 CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société de Négoce International de matières premières (céréales), recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ UN EXECUTANT CONFIRMÉ

ayant plusieurs années d'expér. ds société d'activité similaire. Adr. C.V. et photo au n° 8.646, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

ATESMA
86, rue Michel-Ange, Paris-16e. Téléphone : 743-12-24 et + rech. pour REGION PARIS

INGÉNIEURS I ou II
en informatique scientifique connaissant langage Fortram et PL 1 spécialistes en temps réel, mathématiques, logique. ANALYSE SYSTEMES

INGÉNIEURS I ou II ÉLECTRONICIENS
INSA télécom. ou équiv., connaissant dialogue avec calculateurs Etudes système numérique, logique.

INGÉNIEURS POSITION II
en mécanique des fluides hydraulique, pneumatique.

B.U.T.C. ch. pour le 1-1-79

DOCUMENTALISTE
formation scientifique, connaissance angl., qualités de contact. Tél. : (4) 420-99-77, poste 556.

Pour pavillon à DRANCY recherche

EMPLOYÉE DE MAISON
logée, nourrie, alm. les enfants. Téléphone : 830-82-66.

Recherche **CHIMISTE**
ayant pratiqué la CHROMATHOGRAPHIE GAZ. région ORSAY. Adresser C.V. à n° T 09.998 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Sté proche banlieue SUD-EST MECANIQUE DE HAUTE PRECISION recherche

RESPONSABLE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE
Niveau DECS

5 ans d'expérience dans industrie mécanique, expérience informatique souhaitée.

Adr. C.V. et prét. à n° 90.452, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Sté de prospection commerciale à l'étranger rech. pour ses bureaux quartier Opéra SECRETAIRE DE DIRECTION parfait. biling. sténo franç.-ang. Ecr. lettre manuscr. avec C.V. à UNIFI, 41, av. de l'OPERA, 75002 PARIS.

Rech. pour PARIS (10e)

COUPLE
de 40 à 55 ans

Homme : CHAUFFEUR DIRECTION.
Femme : MENAGE.
Sérieuses références exigées.

Beau logement tout confort, 2 pièces, cuisine, s. de bains. Tél. : M. PERNEY, 208-22-44, poste 344.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC recherche

CHARGÉ DE MISSION
qualification élevée (Grandes Ecoles ou doctorat)

Agé de 28 ans minimum pour poste comportant à la fois responsabilité de gestion administrative et réalisation d'études de haut niveau en matière de programmation des Finances publiques.

Ce poste suppose une bonne formation économique générale et une expérience professionnelle sérieuse, de préférence en matière de planification à moyen et long terme, indifféremment dans le secteur public ou privé.

De l'esprit d'initiative et une bonne sociabilité sont nécessaires.

Contrat d'une durée minimum de 3 ans.

Ecrire avec curriculum vitae à HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, 75008 PARIS, référence 31.191.

SOCIETE COMMERCIALE PARIS-16e recherche

JEUNE HOMME
B.T.S., DUT ou équivalent. Distribution commerciale. Bonne connaissance anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétent. à n° 90.044 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

UN FISCALISTE
ay. plusieurs années de pratique ds un cabinet ou ds l'administr.

UNIVERSITAIRES
(assistant, chargé de cours professeurs) pouvant collaborer à la rédaction d'articles et d'études dans les matières suivantes : fiscale, sociale, travail, société, droit des affaires et droit international.
Env. C.V, photo et prétent. à : CABINET Bernard YOUEM CONSULTANT, 61, rue de Malte PARIS-11e

Sté internationale de promotion immobilière recherche

TECHNICO-Cial
Il sera chargé de la commercialisation de locaux industriels auprès d'investisseurs et de la recherche d'utilisateurs.
— connaissances techniques bâtiment appréciées.
— Expérience dans la profession souhaitable.
Adr. C.V. et prétentions à : n° 53645 B, BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes

Proche Banlieue SUD PARIS IMPT LABO. ELECTRICITE ELECTRONIQUE, recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ou DOCTORAT 3e CYCLE ELECTRONIQUE

connaissances optique et physique générale appréciées.

Env. C.V. et prét. à n° 8.263, PUBLIFOP, 10, r. de Richelieu, PARIS (2e), qui transmettra.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
ETUDE CIRCUITS NUMERIQUES
Réalisation d'un interface industriel.
HAUTS SALAIRES.
BASIC, 74-76, rue M.-Ange, Paris-16e - 743-14-40, métro Porte-de-Saint-Cloud.

Physique, fluides denses, LABORATOIRE recherche

CANDIDATS PHYSICIENS
possédant doctorat 3e cycle. Form. gdes écoles ou universit. Env. C.V. à Mme Coucke, L.I.M.H.P., Université PARIS-NORD, 93400 VILLETANEUSE.

Organisme d'études sur la Formation supérieure (Paris) recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES
Profil : ingénieur gde Ecole avec quelques années expér. professionn.; formation complémentaire économique ou sociale appréciée, pour études liées à l'évolution de l'emploi des cadres dans les entreprises industrielles.
Ecr. av. C.V. et prétent. référ. n° T 010.010 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE EUROPEENNE recherche

SIX COMMERCIAUX

Ceux-ci devront traiter avec des chefs d'entreprise afin de leur proposer nos services.
IL FAUT :
— Avoir de la personnalité ;
— Une excellente culture ;
— Etre prêt à s'intégrer à une équipe jeune et dynamique.
NOUS OFFRONS :
— Contacts à haut niveau.
— Rémunération incitative.
— Formation intensive.

Si cette fonction vous intéresse, tél. les 11 et 12 décembre à M. ARTOUS au 886-11-27 pour r-vs ou envoyez C.V. à ZENITH PUBLICITE, 36 av. Hoche, 75008 PARIS, sous référ. 480.

SOCIETE INTERNATIONALE recherche pour l'une de ses succursales

CHEF DE GROUPE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

— Niveau IUT GESTION.
— Méthodique et ordonné, pour animation de l'équipe compt. et suivi des problèmes administr.

Prière env. C.V., prét. et photo ss réf. 2.993 Spérar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

NOTRE PERSONNEL EST AU COURANT DE CETTE RECH.

STE D'IMPORTANCE NATIONALE en personnel temporaire toutes professions

cherche pour PARIS

CHEF D'AGENCE
solide expérience exigée

Envoyer C.V., à : no 47.486, RUSH Publicité 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE recherche pour PARIS

CHEF de RÉGION

Excellente formation commerciale et dynamisme exigés. Connaissances télécommunications appréciées. Ecr. av. C.V. manusc. et prét., à no 90.240, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

UN FABRICANT DE MATERIEL ELECTROMECANIQUE ET ELECTRONIQUE dans le cadre de sa nouvelle orientation accès sur la distribution, recherche

CHEF DE SERVICE DISTRIBUTION

La mission de ce cadre sera principalement de promouvoir et d'organiser la diffusion de nos produits sur un réseau de distributeurs déjà en place et de rechercher son extension.

Les conditions de travail et la rémunération sont attractives.

Lieu de travail : FRANCE métropolitaine
Domicile souhaitable : ILE-DE-FRANCE NORD

Ecrire avec C.V., à no 90.181, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

STE COMMERCIALE PARIS 16e recherche pour son Service Juridique

JEUNE HOMME
LICENCIE EN DROIT
Courte expérience souhaitée
Horaire flexible - 13e mois + primes. Restaur. d'entreprise.

Adr. C.V. et prét., à no 90.036, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

Recherche

INGÉNIEUR ou DIPLOMÉ B.T.S.
MICROPROCESSEURS
Débutant connaissant 6800

Ecrire sous réf. D. 074, à ARCHAT, 34, boul. Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra

---

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE Grande Banlieue NORD de PARIS

recherche pour son secteur ACOUSTIQUE

INGÉNIEUR
GRANDES ECOLES ou EQUIVALENT

Pour études et assistance technique dans le domaine de l'acoustique industrielle.

Expérience fortement souhaitée.

Anglais nécessaire.

Ecrire C.V., photo et prétent., à no 90.172, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPTE SOCIÉTÉ recherche pour un secteur INFORMATIONS

JEUNE RÉDACTEUR

Formation journalistique, maîtrise de la rédaction et de la mise en pages exigées.
Expérience de quelques années indispensable.

- Déplacements fréquents
- Lieu de travail : banlieue OUEST
- Transport assuré à partir des terminaux RER, SNCF

Adr. C.V., photo et prétent., à no 90.275, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOGIF

ANALYSTES PROGRAMMEURS GAP 2 OU COBOL

PROGRAMMEURS P.L. 1

TEL. : 246-79-82.

Vous avez : le goût des contacts humains, le sens de l'animation d'une équipe et le désir d'organiser vous-même votre travail.
Vous êtes totalement disponible sur le plan géographique.
Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur.

Une Compagnie d'Assurances I.A.R.D. vous propose de devenir

INSPECTEUR DU CADRE

Après un stage de formation à PARIS à l'issue de cette période vous prendrez la responsabilité du contrôle et de l'animation d'une quinzaine d'Agents Généraux répartis sur 4 à 6 départements.

Adresser C.V. et photo sous référence 8444 à : ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo - 75001 PARIS qui transmettra

Fabrique d'accessoires pour automobiles recherche pour son Bureau d'Etudes de PARIS

DESSINATEUR
Etudes 2e échelon N 4 E 3.
Il devra avoir l'expérience de l'étude de pièces en grandes séries, de bonnes connaissances en moulage (plastique et Zamac), en descriptive et en emboutissage.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous le no 9307, à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75008 Paris Cedex 02

capitaux ou proposit. com.

Cherchons un ou plusieurs Associés pour créer nouvelle Société de Vente par Correspondance, nouveauté brevetée, gde diffusion. Aide de l'Etat à titre de novation assurée. Chiffre d'affaires envisageable : 20 millions de francs. - Décision rapide. Ecrire : CHEYRON, 72, r. de la Folie-Méricourt (11e) - 805-96-90

MANAGER 39 ans rech. poste dir. gén. PME, dom. informatiq. ou paramédical. Propose partic. capital de 200.000 FF - Ecr. : M. WELSCH, 54, r. Vignerons, 94000 VINCENNES

GROUPE INTERIM en pleine expansion recherche : sur PARIS et PROVINCE SOCIETES MEME PROFESSION en difficulté ou non. Etudierai ttes propositions. Ecrire R.P. - Poste 20 56, rue Fontaine-au-Roi 75011 PARIS, qui transmettra.

A céder Entreprise TRAVAIL TEMPORAIRE Paris. Personnel informatique Ecr. no T 010045 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CREATION D'ENTREPRISES Diagnostics - Constitutions Choix juridiques

SEN : 222-19-78.
5 ans d'expérience

secrétaires

Société de Produits de Beauté dans cadre expansion Européenne recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE
FRANÇAIS/ANGLAIS
Bonnes notions allemand, ayant déjà travaillé dans industrie cosmétique pour service marketing, possédant d'excellentes qualités relations publiques. Libre rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions à REGIE-PRESSE, n° T 010.021 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

---

contrôle et prévention
service exportation
recrute

SECRETAIRE STENODACTYLO BILINGUE

(parfaite connaissance de la langue anglaise) trilingue appréciée, sérieuses références entreprise de bâtiment ou T.P. indispensables. Minimum 30 ans, disponible rapidement. Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions

Service du Personnel
CEP - 34, rue Rennequin
75017 PARIS

Société Industrielle PUTEAUX recherche

SECRETAIRE BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND
Au sein d'une direction export en plein développement, elle s'occupera notamment des liaisons commerciales avec l'étranger (conditions de vente, prix, délais, suivi de l'exécution des commandes, télex, courrier...).
Conditions requises :
— Connaissance parfaite du français et de l'allemand.
— Sténo française et allemande.
— Agée de 23 ans au moins.
— Excellente dactylo.
— 2 années d'expérience minimum acquise dans un contexte technique.
Le salaire annuel sera de l'ordre de 52.000 francs. Les réponses seront traitées confidentiellement par Christian CHABAUD.

Adresser C.V. sous réf. A/202 M à P.S. CONSEIL 8, rue Bellini, 75782 PARIS Cedex 16

IMPTE ENTREPRISE recherche pour le Directeur de son Etablissement de LA COURNEUVE

UNE SECRÉTAIRE STENODACTYLO
confirmée

Ecrire avec C.V. et rémunération actuelle sous le no 89.857, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE **91-ORSAY** offre emploi à

SECRÉTAIRE DE DIRECTION COMMERCIALE
STENODACTYLO EXPERIM.

Ayant le goût des chiffres, des analyses et statistiques.

Habitant de préférence la région d'ORSAY

Sérieuses références exigées
Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise
Horaires : 9 h. - 17 h. X 5 jours.

Adr. C.V., photo et prétentions à no 90233, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Lycée Paul-Eluard, St-Denis rech. 1 PROFESSEUR de STENODACTYLO pr classes seconde et terminale B.T.S. exigé. Poste compl. 21 h. pr l'année scolaire 3.300 mens. Tél. d'urgence 821-61-99

Sté Disques Educatifs recherche

SECRÉTAIRE

Assurant : secrétariat, gestion administrative et technique du personnel (paies et charges), relations avec artistes, presse, promotions.

Adresser C.V. et photo à S. LETORT, à UNIDISC, 31, r. de Fleurus, 75006 Paris

représentation offres

SOCIÉTÉ DISTRIBUTION FILIALE GROUPE MULTINATIONAL

recherche

REPRÉSENTANTS

pour banlieue Nord et Sud
Connaissant le secteur distribution et fournitures générales pour l'électricité.

Expérience similaire exigée.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et prétentions sous n° 53.649 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Impte Imprimerie de province de grande réputation recherche pour son service commercial de PARIS

DES COLLABORATEURS
possédant une expér. suffisante pr leur permettre de prospecter efficacement une clientèle d'utilisateurs d'imprimés en continu. C.V. et photo à adresser à : Berger-Levrault, M. Foulon, 5, r. Auguste-Comte, 75006 Paris

URGENT
FILIALE GROUPE IMPORTANT SPECIALISE CONFECTION UNIFORMES ADMINISTRATION recherche

REPRÉSENTANT EXCLUSIF CONFIRMÉ
Paris et environs.
Tél., LERNER et Cie, 2, rue Bréguet, 75011 Paris.
355-52-00

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

automobiles automobiles

vente

12 à 16 C.V.

MERCEDES 220 E impeccable, moteur 1978. Tél. : 645-21-06, heures bureau.

divers

VOITURE DIRECTION : **BAGHEERA S 1979** petit kilométrage ;
VOITURE OCCASION : **BAGHEERA S 1977** GARANTIE - CREDIT. Téléphone : 374-97-95.

demandes d'emploi

ALLEMAND,
DOCTEUR EN ÉCONOMIE
31 ans, célibataire, 4 ans maître-assistant à l'Université de Francfort.
ANGLAIS - ESPAGNOL - FRANÇAIS
RECHERCHE
INTERNATIONAL CONSULTING
ou ENTREPRISE INVESTISSANT DANS PROJETS DE PREFERENCE SUR L'AMERIQUE DU SUD.
Ecrire sous le numéro 425, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE MOYEN
12 ans d'informatique-gestion, dont 7 comme chef de service IBM 3 et 34, deux démarrages GAP 2 CCP.
recherche
SITUATION STABLE (pour le 15 janvier) ESSONNE ou PARIS
Ecrire sous le numéro 86.475 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

CADRE 47 ans, IAC - TCE - GO chef de service après ventes. Suivies des expertises. Réception travaux neufs. Recherche poste équivalent. Paris ou région VAR. Téléphone : 285-47-86.

JEUNE CADRE 29 ans bilingue (anglais), maîtrise gestion (fiscalité comptabilité), DECS préparation DES gestion commerciale, exp. création gestion adminis., et cciale PME, responsabilité, relat. compt. clientèle ds grande société multinationale, chef de vente produits consommation en Gde-Bret. Et tt. prop. Ecr. no T 09 993 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Hme 30 a., niveau BTS électronique cherche emploi. Ecrire no T 010 035 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Tapissière OH Q cherche place stable même avec responsabil. Tél. : 805-70-28, à part. 19 h.

INGENIEUR Grandes Ecoles (IMAG), informaticien haut niveau, 10 ans expérience en : gestion, système, logiciel de base (U. S. A.), encadrement gros projets. Licencié en droit privé. Cherche emploi conciliant les deux formations. Ecr. no 401, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Femme, 31 a., maîtrise hist., géo., expér. enseign. second. 5 a., étud. ttes prop. pl. temps ou temps part. Tél. : 589-37-76.

ASSISTANTE DIRECTION
Cadre, 35 ans, excellente présentation, expér. gestion entreprise, connais. Anglais, sténo, rech. poste collaboratrice. Tél. : 709-20-22.

J. H., 26 a., maîtrise Sc. Eco. 3e ann. Droit, libre ste. Etud. ttes propos. en rapport av. sa format. T. 784-27-73 apr. 15 h.

INGÉNIEUR CIVIL
GRANDE ECOLE
DIRECTEUR DE MINE
cherche poste
— Représentation
— Entreprise ou groupe
— D'entrep. ou Sté cciale
— Pr développement échanges
— France-Amérique du Sud
— Technique-commerical
— Apres-vente
— Espagnol courant
— 8 a. d'études à Buenos-Aires.
Ecr. no T 09 999 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 26 a., ét. sup. parfait bil. français/angl., bonnes notions allem. et espagn., 4 a. expér. secrétarial recherche poste
SECRÉTAIRE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS
A Paris exclusivement.
Ecrire no 86 489 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TRADUCTEUR EXPÉRIMENTÉ
(ANGLAIS/ESPAGNOL)
dans les domaines économique et financier ch. poste stable.
TEL. : 483-35-73.

Economiste 27 ans, : diplômé 3e cycle + diplôme brésilien 2 années, expérience milieu brésilien, connaissance : portugais, espagnol, anglais, cherche emploi dans Sté groupe français implanté au Brésil. Ecrire Portugal Georges, Jurançon-Rousse (64110), ou Tél. (59) 68-78-07.

Cadre de gestion, 34 a., Lic. en droit, 10 a. d'exp. gestion financière, budgets, trésorerie, pratique des relations publiques, sens de l'organisation, de la rigueur et de la discrétion, ch. situation stable.
Ecr. no 415, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiant Cinéma 23 a. ch. tâche aliment. entre 13 h. et 18 h. empl. bur. Tél. à part. 14 h. 579-93-93.

« En médecine, le cabriolet est plus nécessaire que le savoir. »
Actuellement en fonction, cadre supérieur, marketing-gestion, spécialiste des problèmes touchant les industries de la mode, participant et conduisant au plan commercial l'expansion récente et spectaculaire d'une marque de réputation nationale et internationale,
recherche
poste responsabilité haut niveau, dans une entreprise française ou étrangère, en création ou à remonter, mais ayant la volonté et les moyens d'accéder à la place de leader au son créneau de marché.
Ecrire sous le no 403 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE COMPTABLE
très haut niveau
cherche direction service ou inspection comptable accepterait mission temporaire.
Ecr. no 424, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MANAGER - 34 ANS
70 millions de francs de chiffre d'affaires
effectif 270 personnes, recherche
POSTE COMMERCIAL
hautes responsabilités, France ou étranger. J'étudierai toutes propositions et tiens à votre disposition mon C.V.
Ecrire ss no 53.198 B à : BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmet.

Jne Egypt., lic. ès-lettr. et franç. appliq., 2e ann. B.T.S. compt. et et gest. Expér. enseign. audiovisuel, enseign. franç. et arabe, ch. situat. st., enseignt ou écon. Ecr. No 8656, « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H., 43 ans., Dr sci., lic. lett., gde expér. enseign. sup., angl. cour. Cherche emploi édition. Ecr. No 8649, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Secrétaire trilingue anglais/espagnol, B.T.S., rech. poste stable Paris. Ecr. Mme Perrault, 63, av. de la République, 94800 VILLEJUIF.

G.O.M. EXPERT D.P.L.G., 41 a. 18 a. d'expér. ts travaux. Rech. leader group, société internationale de travaux hydrauliques. France ou étranger
T. Paris 370-83-42 matin seul. ou en PCV 455-69-63 Madrid le mat. Ecr. No 423, « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Licencié en sciences commerc. (Genève), 27 ans, Suisse, ch. Emploi ou collaboration en COTE D'IVOIRE
Allemand - Anglais - Espagnol
Ecr. P. KOLLER, Sonnmattstr 25, CH-6206 NEUENKIRCH.

Hme CADRE cinquantaine, personnalité, présentat., disponibilité, organisation excellentes. Habitude négociations, haut niveau, grande expér. secrétariat supérieur et traductions interprétariat angl., allem., ital., espagn. cour. + sténogr. internationale, bnes conn. roumain et portugais. Rech. situation base Paris. Ecr. s/No 783723 M., à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur - Paris, qui transmettra.

Ing. E.N.S.I., 26 a., angl. chbre commerce brit., 1 a. exp. tech. cclal, propose collabor. FRANCE ou ETRANGER.
Ecr. no 86.487 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE 32 ans. Autodidacte, format. B.T.S. ELECTRONIQUE 10 ans expér. professionnelle dt 4 en AFRIQUE ch. place CHEF ATELIER OU CHEF SERVICE TECHNIQUE B.F. VIDEO ds région VAR ou limitrophe. Ecr. no T 09.968 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur génie biochimique et alimentaire 5 a. d'expér. dans l'industrie alimentaire ch. empl. en production, fabrication, rech., développ., laboratoire, amélioration et contrôle de la qualité. Ecr. no T 010.015 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

Secrétaire Direction, 40 ans, discrète, efficace, référ., poste de confiance, recherche INTERET et STABILITE Régnier, 122, r. Marcadet Paris (18e).

J. H., 27 ans, animateur polyval. Sérieux. réf., spécialisé théâtre, cinéma, ch. animation globale, temps complet, partiel - Etudie ttes prop. M. Fromm. 724-68-72.

Correctrice ch. emploi à dom. ou à temps partiel.
Ecr. no T 009.977 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 26 ans DESS FISCALITE maîtrises droit des affaires + sc. éco. ANGLAIS COURANT espagnol, italien, ch. poste Assistante Directeur financier ou Secrétaire générale
Ecr. no T 09.996 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. Doctorat 3e cycle, spécialiste en endocrinologie, ch. poste PARIS ou PROVINCE. Tél. 331-99-91 ou écr. à M. ROSTAGUI, 9, r. Vulpian, 75013 Paris.

Ing. ENSEEG, 37 ans, 10 ans d'expérience dans Centre de recherche appliquée, Direction de programme en métallurgie, cherche poste responsabilité production, développement, r. appl. Ecr. no 8.658 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Sup. de Co + Expertise comptable. Solide et longue expérience gestion. P.M.E., y compris fonction personnel et informatique. 47 ans, résidant Paris. sérieuses références morales et professionnelles. Disponible sous peu. Recherche situation.
Ecrire sous le numéro 422, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

E. C. P. + I. S. A.
— 26 ans, 1 an d'expérience + nombreux stages ;
— Anglais - Allemand ;
— Disponible et adaptable.
FORT POTENTIEL
Ecrire no T 09.895 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

enseignem.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 14e - 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES. DEBUT : LE 15 JANVIER. Cours privés sessions intensiv. (FULL-TIME) cours de préparat. au TOEFL. Cours pour lycéens

cours et leçons

Droit et prépar. concours administratifs à domicile ou par correspondance, par diplômé de l'enseignement supérieur. Expér. Ecr. no 8655, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

FISCHER SCHOOL of ENGLISH anglais, allemand, espagnol, jeunes, adultes, ap.-midi ou soir. 22, rue Barbès, 92120 Montrouge Téléphone : 656-14-90

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

HALLES SUPERBE 120 m² Prix 625.000 F
Grand séj., 2 chbres, tt conft, imm. rénové, caractère, calme, affaire à visiter. Tél. 233-62-46.

4e arrdt.

MARAIS, RUE ELZEVIR
dble liv., 1 chbre sur très beau jardin, tt cft, état impeccable. 480.000 F.
DE VILERS. - 525-22-01

26, RUE DES TOURNELLES
PRES PLACE DES VOSGES LUXUEUSE RESTAURATION FINITION AU CHOIX DU STUDIO AU 4 PIECES. DUPLEX AVEC JARDIN.
S/pl. ts les jrs, 13-18 h. 274-57-69

LUXEMBOURG
Imm.t P. de T. ravalé, plein soleil, 6e étage, asc., jamais habité, vendu par propriétaire, SPLENDIDE APPT CARACT. poutres, balcons, entrée, séjour, 2 chbres, cuis. aménagée, salle de bains, toilette, 2 w.-c., tél., v.-o., cave, moq., DECORATION RAFFINEE. Absolument imp., long crédit poss. Visite mardi mercredi, M. J.-M. JOSEPH, 14, RUE GAY-LUSSAC.

6e arrdt.

CHERCHE-MIDI
5 P. APPARTEM. AU CALME sur cour fleurie.
633-29-17 - 577-38-38.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PCES AU 5 PCES
Visites les mardis, de 14 h. à 18 h. 30, ou téléph. - 735-98-57

M° PORT-ROYAL
Bon immeuble sur jardin, asc. LIVING dble+1 ch., entr., cuis., salle de bns, chauffage central. PRIX INTERESSANT. Téléph. 3, square de Port-Royal, lundi - mardi, de 14 h. à 17 h.

LUXEMBOURG
PROPRIETAIRE VD STUDIO et 2 PIECES dans immeuble refait neuf, tout confort. 722-38-48.

7e arrdt.

Rue de Babylone, imm. 17e, excellent état, beau studio prêt à habiter, tt cft, plein Sud, 6e sans asc. 185.000 F. 705-24-10

Près Champ-de-Mars, imm. neuf, reste à vendre, 4e ét. grd séj., 2 chbres, cuis., bains, balcon, soleil. 705-24-10

CHAMP-DE-MARS
beau 6 Pces + dépendances, 2e ét., asc. stand. - 704-40-27

VANEAU - VARENNE
Atelier artistes, calme, 58 m2. Possibil. Duplex. - 345.000 F. 700-00-99 ou 355-61-58

VARENNE - BAC
Dans bel hôtel XVIIIe rénové, superbe apparteM. de caractère 180 m2. Gde terrasse, garage SUR PARC CLASSE.
MICHEL & REYL - 265-90-05.

8e arrdt.

CHAMPS-ÉLYSÉES
SEJOUR + CHAMBRE, 60 m2, Terrasse 30 m2 - T. 325-20-77.

9e arrdt.

Imm. Pierre de T. Bon stand. 90 m2 (professionnel), 2 chbres, salon, séj., cuis., s. de bns, w.-c. placards, tél., cave. 510.000 F. Sur place mardi 12, de 11 à 12 h. 30, 1er étage, 86, rue d'Amsterdam. CABINET JEAN COURTOIS. - 261-80-02

Rue Pigalle, récent luxueux duplex, 130 m2, tout confort 2 terrasses - cheminée. Très calme. 742-01-01

SQUARE PÉTRELLE
Standing, entrée, beau 4 pièces, cuis., bains. REGY, T. 577-29-29.

11e arrdt.

M° NATION. Bel imm. récent, très beau 3 P., dernier étage, vue panoramique, balc., parkg, 430.000. Gieri. 373-05-81.

PARMENTIER
Dans imm. pierre de t., 5 P. 160 m2. Possib. prof. lib., chff. indiv., chbre serv. 795.000 F. 647-55-22. Après 20 h. 554-34-81

12e arrdt.

RUE DE WATTIGNIES, 2 P cuis., entre, w.c., bel immeuble. 115 000. téléph. matin 628-75-58.

PICPUS - COURTELINE
3e ét., entrée, cuis., séj. avec cheminée, 1 chbre, w.c., chf., salle de bains à créer, soleil. 215 000. Téléphone : 346-63-97.

IMM. STAND., séj. + chbre ét. élevé, grand confort. 270.000 F. 278-09-40

NATION. Pierre de taille, beau 3 pièces, hall d'entrée, cuisine, w.c., chauffage central, balcon. 320 000 F - Téléphone 345-82-72.

REUILLY. PLACEMENT SUR, beaux 2 P., cuisine équipée, bains, 145 à 165.000 F - 293-62-16.

13e arrdt.

GRAND 2 P., cuis., w.c., chf. individuel, 50 m2, bel immeuble. 150 000. Téléph. matin 628-75-58.

5 P. PLACE D'ITALIE état nf, vue incomparable. Prix : 700.000 F - 288-31-97.

Prox. Pl. Peupliers. VERDURE
MAISON JARDIN SOLEIL
4 P. + studio - ODE. 95-18.

PORTE DE CHOISY
part. vd appt 3/4 P. 73 m2 + cave + park. Etat impeccable. 320.000 F + 26.000 F C.F. Vue imprenable sur Paris. Tél. : 583-99-07 après 19 h.

14e arrdt.

14e STUDIOS, TT CONFT, BON RAPPORT, 95.000 F. « FAC », 337-69-59.

RASPAIL ATELIER 45 m²
cuisine, bains, téléph., calme. Pour peintre ou amateur. Serge KAYSER - 329-60-60.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine, imm. neuf, studio 2 P. duplex. S. pl. mardi, mercredi, jeudi, vendredi, sam., 14 h. - 19 h. 359-63-63 - 322-04-03.

15e arrdt.

97, RUE DES MORILLONS
Beau 4 P., parking, 2 bains, lundi 13 h. 30-17 h. 30, mardi 14 h. 30-19 h. 30.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm. neuf 5 PIECES.
Sur pl. mardi, jeudi samedi 14 h.-19 h.
359-63-63 - 532-86-38.

16e arrdt.

RUE FAISANDERIE (FOCH) 6e et dernier étage. Imm grand stand., 7 P., 270 m2, TERRASSE 2 services. Téléph. : 705-22-60.

AUTEUIL, part vd appart. imm. anc., 5 p. + pte pce, 120 m2 + chambre de service, 6e ét. av. asc. Tél. 525-86-04 apr. 19 h.

RUE PERGOLÈSE
2e ét. sur rue 7 P. 268 m2, gd confort, tr. belle réception + 4 ch. 3 s. d. bns. Parf. état. Ch. de serv. Pour visiter : Tél. : 227-51-21.

10, avenue A.-HÉBRARD
Pptaire vd DUPLEX dans imm. asc., très beau séjour. 2 chbres, 6 M. HAUTEUR ss PLAFONDS S. de bains, cuis. Me voir : MARDI 14 H. 30 - 16 H. 30

17e arrdt.

TERNES, splendide appartem. 5 P., 135 m2, parf. état, triple expos., 5e ét., asc. imm., p. de t. 1930. Px 890 000 F. T. 222-63-23.

18e arrdt.

MONTMARTRE ATELIER D'ARTISTE
Conft, 4e étg., BALCON, tél., 340.000 F av. 60.000 F. 346-11-76.

MÉTRO PIGALLE
CALME - VERDURE
ENSEMBLE DE 190 M²
COMPRENANT
ATELIER D'ARTISTE 55 m²
+ MEZZANINE 30 m²
ET
APPT 4 PCES PRINCIPALES.
PARFAIT ETAT
Bruno-Rostand, 4, av. Opéra, 75001 PARIS. Tél. : 296-01-25.

SACRE-CŒUR Charmante maison d'artiste, 120 m², 5 pièces, tout confort - 260-50-04.

AVENUE SAINT-OUEN
Ds imm. Pierre de Taille, 3e ét., 3 P., bns, cuis., soleil. 210.000 F.
FRANK ARTHUR - 766-01-69.

20e arrdt.

RARE 4.870 F le m² tous frais compris.
3 pièces, 69 m² + balcon - Nouveau prêt conventionné Immeuble 1976. 723-72-00.

78 - Yvelines

PARLY 2 5-6 PIECES 120 m²
Merveilleusement situé. DECORATION IMPECCABLE
Garage 585.000 F - 954-68-00.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS - Réelle affaire dans imm. entièrement à neuf, 2 P., entr., cuisine, débarras, 30 m2. OCCUPE LOI 48. Personne seule de 87 ans. 58.000 F - Tél. : 755-82-30

URGENT
NEUILLY BORGHESE INKERMANN
BEAU LIVG + 4 CHAMBRES, 2 sanitaires, grand office, CUISINE EQUIPEE, 137 m² balcon, box. 1.150.000 F.
Claude ACHARD - 624-76-97.

NEUILLY - SABLONS
6 Pces, 2 bains, 240 m2, 3e ét. Grand standing, calme, soleil. MICHEL ET REYL - 265-90-05

NEUILLY - SAUSSAYE
Ds imm. récent gd standing, charmant studio 26 m2, sur jardin privatif. 280.000 F + park. facult.
FRANK ARTHUR - 766-01-69.

NEUILLY - INKERMANN
Ravissant 3-4 Pces 90 m2, loggia, plein soleil, park. poss. chbre service.
FRANK ARTHUR - 766-01-69.

SAINT-CLOUD
9, rue Marie-Bonaparte, magnifique studio entrée marbre, salle à manger, séjour, véritable cuisine, salle de bains, placards, garage et cave. Magnifique jardin. SOFIAM : 720-20-15.

Province

DS GROS BOURG TOURISTIQ. DU VAL DE LOIRE
ds IMMEUBLE XVIe SIÈCLE
(classé, façade avec sculptures) gd rez-de-chaussée à usage de burx, 1er étage, bel appartem., tt cft, cour et dépendances. Le tout très bon état. M. AUGE. Téléphone : 16 (38) 35-43-70

MEGÈVE
« LES OISEAUX » à 5' à pied de la vie du village
VOTRE
APPARTEMENT
dans un chalet mégevan. calme et ensoleillé. LIVRAISON IMMEDIATE. Renseignements : COPRA 110, rue de Longchamp 75116 Paris. Tél. 504-87-51 Mme LEUENBERGER

appartem. achat

Particulier ACHETE STUDIO TIGNES ou VAL-D'ISERE Téléph. : 207-46-24

Sté recherche Appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pr RV : Gieri au 373-05-81

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75. Rech., Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. Appts 1 à 3 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux. Paiement comptant chez notaire. 873-23-55

Rech. **90 à 200 M²** 5e, 6e, 7e, 8e, 16e, 17e Neuilly, M. Dréval, 265-06-56.

appartements occupés

8e ST-PH.-du-ROULE - Occupé. Gd Appt 250 m2, gd standing. Possibil. PROFESS. - 266-67-06

constructions neuves

294, RUE DE BELLEVILLE
Du studio au 4 P., immeuble de qualité de 34 appartements. Livraisons en cours.
PRIX MOYENS 4.800 F le m².
Sur place tous les jours sauf mardi de 13 h. à 19 h. + samedi matin ou tél. Société DAURY, 24, rue Laffitte (9e). Tél. : 523-15-52 ou 15-72.

XVe ARRONDISSEMENT
52, RUE MADEMOISELLE
STUDIOS, 2 P. et 3 P.
Renseignements sur place tous les jours de 11 h à 18 h 30
CIME - Tél. 538-52-52.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard,
3 Pièces avec terrasse, à partir de 417 000 F.
Renseignements sur place, tous les jours de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
CIME : 538-52-52.

hôtels-partic.

10e PARIS, HOTEL PARTICUL. de classe, 4 niveaux de 200 m2, s/sol + pav. gardien indépend. ds magnif. parc : 1.860.000 F, cause succession 30 % S/VAL. CABINET LABBE au 927-94-03.

immeubles

VINCENNES - Pour INVESTISSEUR, placement moyen terme 1er ordre, immeuble 230 m2 habitables, 6 Appts occupés loi 48 + 1 Studio libre. Jardin. 320.000 F - 755-82-30

MONTRÉAL - CANADA
à vendre
IMMEUBLE 20 APPARTS
bien situé - construction 1972 administration sér. Px à débat. Tél. mardi 12 décembre entre 9 et 12 h. : 224-19-41.

locations non meublées Offre

Paris

LUXEMBOURG 2 pces, cuis., douches, w.-c. Tél., impecable, 1.600 F+chg. 14, RUE GAY-LUSSAC.

BD ST-GERMAIN, HOTEL PARTICULIER s/ 2 ét., gd cft, état exceptionnel, 9 pces, 2 s. de bains, 2 w.-c., ch. cent. individ. Tél. 12.000. - 532-65-44

16e, prox. MAISON de la RADIO, av. de VERSAILLES dans bel imm. ancien, 6e ét., asc., 4 Pces, cft + chbre de serv. 3.000 F + ch. Tél. le matin, SEGECO, 522-69-92

locations non meublées Demande

Paris

RÉSIDENCE SERVICE
Pour étrangers raffinés. 742-62-65.

Région parisienne

Pr Stés européennes cherche villas, pavillons pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO ou 5 PCES LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. - 285-11-08

Région parisienne

Rech. grande résidence secondaire meublée, standing, à l'Ouest, pour ambassade. S.I.P. - 874-86-80

bureaux

SIEGES SOCIETES
sans pas-de-porte - Télex, permanence téléphonique. Tous services - 622-15-21

Achète 450 m2 environ bureaux 9e arrdt ou limitrophe. 742-99-09

RUE LEGENDRE. Magasin + 5 bureaux, 2 tél., 4 200 F. Sans pas-de-porte. Téléph. : 076-60-49.

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes Statuts Informations Juridiques Secrét., Tél., Télex, Bur. - A partir de 100 F/mois - PARIS 10e - 11e - 15e - 17e. T. : 229-18-04 — 355-70-80.

20e ARR. 207 m² et 275 m², par propriétaire. Location possib. T. : 723-72-00.

BOURSE 1.000m² de BUREAUX s/3 niveaux. A louer SUR BASE 430 F LE m² OU A VENDRE - Tél. 265-64-11.

1 à 20 BUREAUX tous quartiers
MAILLOT : 293-45-55
Locations sans pas-de-porte

Boutiques

MURS Boutique neuve avec locataire assurant rentabilité immédiate de 12 %. Px : 300.000 F. Propriétaire au 260-82-15

fonds de commerce

Etude d'Avoué à la Cour à céder cause décès S'adresser : Mme J. GOBBI, 10, rue Blasset, 80000 Amiens. Téléph. : (22) 89-34-28

STATION SKI ALPES
CABINET IMMOB. F.N.A.I.M. Px 1 070 000 F crédit et associat. possible. Téléphone : 373-37-82.

villas

PERPIGNAN (P.-O.). Quart. résident., très lux. villa, récept. 45 m2, cuisine entièr. équipée, 4 belles chbres, 2 salles de bns, bureau, garage 2 voitures, chff. cent., tt cft, grand balcon, terrasse, parfait état, très ensoleillé, terrain de 400 m2 entièrement clos et décoré, aff. exceptionnelle. Prix : 750 000 F. AG. Côte Vermeille, 33, av. du Grau, 66700 Argelès-Plage (68) 36-00-73.

maisons de campagne

(32) GERS — ARMAGNAC
Mais. caract., sort. village, parfait ét., 10 p., r.-de-ch., étage, jdin d'agrément, jdin potager ANTONIOLLI IMMOBILIER 32190 VIC-FEZENSAC. Tél. : (62) 06-35-77.

propriétés

INDRE
Sur les hauteurs d'une bourgade de la vallée de la Creuse : très belle maison en pierre apparente, habit. de suite, gros-œuvre et toiture en excellent état. Elle se compose, au rez-de-chaussée : de 3 vastes Pièces dont un séjour de 25 m2; à l'étage : 3 belles chambres de 4 X 4, grand garage pour 2 voitures. Situation idéale pour amateurs de pêche Rivières et lac. Eau électricité, sanitaire. PRIX : 160.000 F. - CREDIT.

S.I.T.E.
38, rue Grande, 36000 CHATEAUROUX Téléphone : (16-54) 22-03-59, 59, rue La Boétie, 75008 Paris, Téléphone : (16-54) 22-03-56 à partir du 13/12/1978 - 563-55-66.

40 km Paris entre Ponthierry et Melun part. à part. vd b. ppté de caract. 8-10 p pp, 2 s. de bns, tt cft, jdin paysagé 2 700 m2. 900 000 F. Sellier 10, r. F.-Rollin, 77350 Boissise La Bertrand. TEL : 438-20-56.

VIENNE
Ensemble immobilier de caractère à 15 km de POITIERS. Compren. 1) UNE TR. BELLE MAISON BOURGEOISE 6 pièces principales. 2) UNE MAISON DE GARDE. 3) UN PAVILLON 6 pièces autres dépend., caves et greniers, chff. cent. dans toutes les maisons, 2 garages. Le tout sur 5 000 m2 de parc ent. clos. Bassin, arrosage souterrain dans la propriété. PRIX : 900 000 F. Poss. crédit.

S.I.T.E.
55, place du Général-de-Gaulle, 86000 POITIERS. Tél. : 16-49-88-86-38. 59, rue La Boétie, 75008 PARIS. Téléph. : 356-29-90 et 256-29-91. à partir du 13-12-78 T. 563-55-66.

CRÉTEIL - A SAISIR
maison bourgeoise luxueuse, bureau, salon, séjour, soleil. Gde cuis., 4 chbres, bains, Gd gar. Beau jdin 700 m2. Px 714 000 F. T. 376-45-46.

viagers

Vendez rapidement conseil expertise, indexation, gratuit, discrétion - Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie - 266-19-00
Pour indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

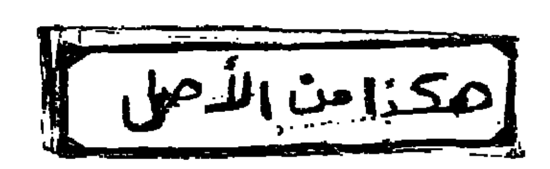

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

LES PAYSANS DU LARZAC : LA LUTTE CONTINUE

Les paysans du Larzac n'ont nullement renoncé à obtenir l'abandon du projet d'extension du camp militaire. Après de multiples réunions sur le plateau, entre ceux qui ont participé à la marche et ceux qui étaient restés dans les fermes, après avoir consulté les organisations agricoles de l'Aveyron, les paysans ont publié, samedi 9 décembre, un communiqué dans lequel ils déclarent :

« Nous avons constaté d'une part que le très large soutien populaire à notre lutte contre l'extension du camp militaire s'est amplifié tout au long de la marche. D'autre part, face à cette mobilisation, M. Giscard d'Estaing a été contraint à ouvrir une porte. Pour la troisième fois, nous avons eu le souci d'aller jusqu'au bout d'une éventuelle possibilité d'accord, mais la récente déclaration de M. Bourges (« Le camp de 17 000 hectares se fera ») *a coupé court à tout espoir. La lutte continue. Notre détermination et celle de tous ceux qui nous soutiennent restent entière. »*

D'autre part, les organisations agricoles aveyronnaises ont indiqué aux parlementaires qui doivent rencontrer M. Bourges, mardi 12 décembre, qu'elles souhaitent que *« pas un paysan ne soit déplacé contre son gré »*.

Pour protéger les fonds marins

LES RESPONSABLES DE PORT-CROS INSTALLENT DES PARCOMÈTRES A BATEAUX

Le conseil d'administration du parc national de Port-Cros dans le Var a décidé d'installer en 1979 des parcomètres dans le port principal de l'île et à Port-Man.

Cette mesure, destinée, selon le conseil d'administration, à *protéger les fonds d'algues posidoni...* », sera ensuite étendue aux plages de Porquerolles et à la rade d'Hyères.

Le système prévoit une franchise de 9 à 17 heures : au-delà de 17 heures une taxe quotidienne progressive selon la taille des bateaux de plaisance sera perçue : 10 F pour les moins de 6 mètres, 15 F pour les 6 à 8 mètres, 20 F pour les 8 à 10 mètres, 30 F pour les 10 à 12 mètres et 40 F pour les 12 à 14 mètres.

La Fédération des sociétés nautiques du Var a élevé une *« véhémente protestation »* contre ces dispositions, ces deux rades étant des abris très précieux en cas de coup de vent.

A PROPOS DE...

L'ORGANISATION DES ÉTUDES D'IMPACT

L'écologie par ceux qui la vivent

Vingt-six mille personnes ont, selon les organisateurs, visité les trois salons qui ont eu lieu à Paris, porte de Versailles dans le cadre de la troisième Semaine internationale de l'environnement. Parallèlement à ces expositions les deuxièmes assises de l'environnement ont permis de faire le point sur plusieurs dossiers notamment sur un des plus actuels : celui des études d'impact.

La procédure des études d'impact, inscrite dans la loi de 1976 sur la protection de la nature, est obligatoire en France depuis le début de l'année. Désormais, le promoteur de tout aménagement de quelque importance doit joindre au dossier soumis à l'enquête publique une évaluation des conséquences que peut avoir son ouvrage sur le milieu environnant. En France — premier pays d'Europe à adopter cette mesure — on estime que les études d'impact seront au nombre de cinq mille à dix mille par an, dont cinq cents pour des usines nouvelles.

Ces études demanderont un grand travail et mobilisent déjà des centaines d'experts. Elles ne seront pas au point avant plusieurs années. D'abord parce que en matière d'écologie on manque encore de connaissances précises. Ensuite, parce que de telles études exigent des explorations dans de nombreuses directions et qu'il n'est pas facile de faire travailler ensemble des spécialistes de disciplines différentes. Ainsi, pourquoi les études d'impact des centrales nucléaires ne mentionnent-elles pas les difficultés soulevées par les lignes à haute tension, les déchets radioactifs et le démantèlement des installations ? Réponse de l'E.D.F. : en raison du cloisonnement des services.

Au reste, qui jugera de la valeur de ces études ? Pour l'heure, c'est l'administration délivrant les autorisations. Sa bonne volonté n'est pas en cause, mais sa compétence écologique est loin d'être évidente.

Enfin, les études d'impact restent ponctuelles, locales : ici un remembrement, plus loin une portion d'autoroute, là une usine. Chacun des quelque cinq mille projets annuels peut apparaître comme supportable. Ajoutés les uns aux autres et sur dix ans, leur accumulation peut devenir désastreuse. Qui en jugera ?

Pour tenter de répondre à toutes ces questions, et particulièrement à la dernière, les congressistes, réunis à Paris, se sont tournés vers les expériences faites outre-Atlantique. Aux Etats-Unis et au Canada, les études d'impact sont obligatoires depuis six ans. Réponse de bon sens : « Les meilleurs juges sont les citoyens, car ils expérimentent sur leur personne les avantages et les inconvénients des grands aménagements. »

Aussi, a-t-on organisé en Amérique du Nord des audiences publiques et répétées, au cours desquelles particuliers et associations jugent les projets soumis à enquête. M. Sam Little, fonctionnaire du ministère américain de l'environnement, a expliqué comment les habitants de la banlieue de Washington, en faisant intervenir tour à tour le Congrès, le président Carter et les tribunaux, avaient modifié complètement un projet d'autoroute qui ne répondait pas à leurs vrais besoins.

Au Canada, on consulte la population avant même d'avoir commencé une étude d'impact. Les inquiétudes qui s'expriment à cette occasion orientent les recherches et, finalement, économisent du temps et des dollars.

La procédure des « hearings », c'est-à-dire des audiences publiques, n'existe pas dans notre législation. Elle a été proposée voilà un an par une commission animée par M. Louis Fougère, conseiller d'Etat (le Monde du 21 septembre 1977). Le ministère de l'environnement et du cadre de vie songe à l'intégrer dans les enquêtes publiques. Ce serait en effet, le complément indispensable des études d'impact. Sinon celles-ci risquent de rester des documents partiels, purement techniques, et soumis tardivement à la seule appréciation de l'administration.

MARC AMBROISE-RENDU.

A Mulhouse

CRÉATION D'UN COMITÉ EUROPÉEN POUR LA SAUVEGARDE DU MONDE ANIMAL

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — Rendre la protection animale plus efficace, tel est le but que s'est fixé le Comité européen pour la sauvegarde du monde animal, officiellement présenté, samedi 9 décembre, à Mulhouse (Haut-Rhin). Présidé par M. Edouard Singer, industriel et président de la société protectrice des animaux du Haut-Rhin, le nouveau comité est constitué de personnalités de huit pays d'Europe, ainsi que de plusieurs juristes. Son président d'honneur est M. Edgar Faure.

Agir sur les gouvernements et les instances européennes pour qu'enfin la protection animale ne soit plus *« un hobby ou une sensiblerie de vieille femme qui pleurniche »*, selon l'expression de M. Singer, telle est l'action que compte mener le comité, qui s'est fixé plusieurs objectifs : la préservation de la faune européenne et de son milieu ; le remplacement méthodique de la gestion cynégétique du gibier par une gestion écologique de la faune sauvage sous le contrôle des Etats et avec la collaboration des S.P.A. agréées ; l'interdiction du transport international des animaux d'abattoirs ; le remplacement systématique de la vivisection par des méthodes de substitution ; la protection des oiseaux migrateurs, l'abolition en Europe des courses de taureaux, des combats de coqs et du tir aux pigeons vivants.

B. L.

● *Les recherches d'uranium inquiètent le Limousin.* — L'extension des recherches d'uranium dans la Haute-Vienne suscite l'inquiétude de plusieurs communes dans la région de Saint-Sulpice-Laurière et de Dompierre-les-Eglises. Au cours d'une réunion, organisée récemment à la demande de la chambre d'agriculture et en présence des élus, le préfet a indiqué que les enquêtes publiques actuelles avaient pour objectif de définir les périmètres à l'intérieur desquels la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) se réservait le droit, à plus ou moins longue échéance, d'engager des travaux d'exploitation. Mais avant que ceux-ci commencent une nouvelle enquête publique serait engagée, comportant, notamment, une étude d'impact sur l'environnement. — *(Corresp.)*

CIRCULATION

Au cours des dix premiers mois de 1978

LE NOMBRE DES MORTS SUR LA ROUTE A DIMINUÉ DE 6,7 %

Au cours des dix premiers mois de l'année on a compté sur la route 204 623 accidents, 9 984 tués, 280 355 blessés, dont 80 372 gravement. Par rapport à l'année précédente, ces chiffres ont diminué respectivement de 4,1 %, 6,7 %, 4,9 % et 5,1 %. Commentaire du comité interministériel de la sécurité routière : *« Ce bilan favorable peut être attribué en grande partie aux effets de la loi sur l'alcoolémie au volant promulguée le 12 juillet dernier et aux opérations préventives de contrôle qui ont fortement sensibilisé les usagers de la route aux dangers de la conduite sous l'empire d'un état alcoolique. »*

La *Lettre de la sécurité routière*, qui publie ces chiffres, analyse aussi les statistiques relatives aux accidents sur les autoroutes en relation avec la limitation de vitesse. Voici les conclusions sur ce point des experts officiels.

« Il apparaît avec clarté :

» 1) Que le taux de mortalité, c'est-à-dire en définitive le nombre de morts, a été divisé par 2,4 du jour au lendemain sur les autoroutes françaises, lorsque la vitesse y a été limitée à 120 km-h.

» Cette chute ne peut en aucun cas être attribuée au port obligatoire de la ceinture de sécurité, qui était intervenu en juillet 1973, c'est-à-dire cinq mois auparavant.

» 2) Qu'une dégradation de la situation a été constatée pendant la période où la limitation de vitesse a été portée de 120 à 140 km-heure, puisque le taux de mortalité s'est alors accru de 40 %.

» 3) Que le taux de mortalité a décru à nouveau lorsque la vitesse autorisée a été ramenée à 130 km-heure et qu'il ne s'est jamais relevé depuis.

» Il est évidemment impossible de mettre sur l'effet du hasard de telles corrélations qui expliquent à l'évidence la motivation des pouvoirs publics français. »

Contre les encombrements

DES ÉLUS DE LA RÉGION DE TOUL ORGANISENT UN « SIT-IN » SUR LA R.N. 4

Pour protester contre le bruit provoqué par une circulation très intense, sur la route nationale 4, une manifestation insolite s'est déroulée, vendredi soir 8 décembre, à Ecrouves, près de Toul (Meurthe-et-Moselle).

Les maires et les conseillers municipaux de dix communes ont organisé, pendant deux heures, une séance publique au bord de la route, bloquant ainsi la circulation. Le général Marcel Bigeard, député (U.D.F.) de la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle, venu se joindre aux manifestants, a expliqué que *« plus de vingt mille véhicules par jour traversent les communes situées entre Toul et Ligny-en-Barrois (Meuse), causant à quelque 18 000 habitants une vie infernale »* (1).

Par cette manifestation, les élus et la population ont voulu, une fois de plus, attirer l'attention du gouvernement sur l'insuffisance des aménagements sur la RN 4, Nancy-Paris. Cet axe très important ne comprend que quelques kilomètres de tronçon à quatre voies, entre Nancy et Bar-le-Duc.

M. Joël Le Theule, ministre des transports, est attendu lundi 11 décembre à Bar-le-Duc (Meuse), où il présidera le calendrier des travaux sur la nationale 4.

[On dit familièrement, dans le sud du département de Meurthe-et-Moselle « Aller à Paris, c'est risquer sa peau. » De nombreux poids lourds empruntent cet axe, n'étant pas incités à prendre l'autoroute Paris-Est, qu'il faut aller « chercher » au nord de Metz, à 60 kilomètres de Nancy. De plus, le péage sur cette autoroute est cher (0,19 F par kilomètre pour un véhicule léger, au 1er janvier 1978). En conséquence, le trafic y est assez faible, et la Société des autoroutes Paris-Est-Lorraine accuse un déficit important.]

(1) Une manifestation comparable a eu lieu, samedi 9 décembre, à Saint-Jeoire-Prieure (Savoie), sur la RN 6, où les riverains, pour la quatrième fois en quinze jours, ont protesté contre l'excessif trafic routier.

TRANSPORTS

FEU VERT POUR LE TRAIN A GRANDE VITESSE

Le *Journal officiel* du 9 décembre a publié la convention de concession par l'Etat à la S.N.C.F. de la construction et de l'exploitation de la ligne à grande vitesse Paris-Lyon entre Combs-la-Ville (au sud de Paris) et Sathonay (au nord de Lyon).

La convention précise notamment que la ligne sera séparée des propriétés riveraines, par des clôtures, sur toute sa longueur. Des accords seront signés entre le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications et la S.N.C.F., pour fixer les conditions dans lesquelles celle-ci assurera l'acheminement du corrier sur la ligne et entretiendra l'artère de télécommunications à grande capacité Paris-Sud Est, qui doit être établie parallèlement à la ligne.

Dans le cas où une voie routière doit être établie parallèlement à la ligne, les conditions de construction et d'entretien des ouvrages communs à ces deux infrastructures seront arrêtées par la S.N.C.F. et l'organisme gérant la voie routière.

La section sud de la ligne à grande vitesse, actuellement en construction, sera mise en service à l'automne 1981 entre Saint-Florentin (Yonne) et Sathonay, mettant Lyon à deux heures trente de Paris.

La deuxième section nord — de Combs-la-Ville à Saint-Florentin — pour laquelle des acquisitions de terrains sont en cours, doit être terminée à l'automne 1983. Le trajet Paris-Lyon sera alors couvert en deux heures.

Air Inter va augmenter ses tarifs

LES RÉGIONS « PAUVRES » DÉFAVORISÉES ?

Air Inter aurait voulu augmenter ses tarifs de 8 % à compter du 1er janvier prochain. Il semble que le ministère des finances n'autorise pas une hausse supérieure à 6 %. Comme d'habitude, cette majoration sera-t-elle « modulée », le relèvement des barèmes étant plus faible sur les lignes à gros trafic afin de mieux lutter contre la concurrence du chemin de fer et plus fort sur les lignes les moins fréquentées ?

La délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale est hostile à une telle formule qui, selon elle, privilégie les régions prospères au détriment des régions « en voie de développement ». En revanche, le ministère des transports, qui homologue les tarifs d'Air Inter, ne trouve pas de raisons majeures de s'opposer à la politique de la compagnie intérieure privée, libre de conduire comme elle l'entend son action commerciale.

Dans son plan d'action commerciale, Air Inter prévoit de transporter, l'an prochain, six millions deux cent cinquante mille passagers, soit une augmentation de 6,3 % par rapport à 1978 et d'atteindre un coefficient d'occupation moyen de ses avions de 63,6 %.

● *T.W.A. : gratuité pour les enfants.* — T.W.A. va offrir aux enfants de moins de douze ans accompagnés d'un adulte le voyage gratuit sur le réseau intérieur américain. Ce tarif « *kids for free* » sera soumis à l'approbation du gouvernement américain et sera mis en application du 1er février au 31 mars 1979, ces deux mois constituant une période traditionnellement calme du trafic aérien.

CARNET

Naissances

— M. Gilbert PACE, Mme, née Nicole du Plessis d'Argentré, et Alexandre sont heureux de faire part de la naissance de

Nicolas - Charles,

le 28 novembre 1978.
48, rue de la Tour,
75016 Paris.

Décès

— Mme Faligant,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Simon FALIGANT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Santé publique,
conseiller général,

survenu le 4 décembre.
Les obsèques ont eu lieu le 8 décembre en l'église Saint-Nicolas de Craon (Mayenne).

[Né le 4 novembre 1888 à Brain-sur-Longuenée (Maine-et-Loire), Simon Faligant, docteur en médecine, était entré au conseil municipal de Craon (Mayenne) en 1925. Elu maire le 5 mai 1953, réélu en 1959, 1965 et 1971, il avait renoncé à solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller municipal en mars 1977. Membre du comité départemental de libération, Simon Faligant, qui avait été conseiller d'arrondissement de 1934 à 1940, siégeait depuis 1945 au conseil général de la Mayenne où, réélu en septembre 1973, il était le doyen d'âge. Militant M.R.P., Simon Faligant se situait, depuis la disparition de ce parti, dans le courant centriste de la majorité.]

— Mme Robert Hebert, sa mère,
M. et Mme Jean Hebert et leurs enfants,
M. et Mme François Hebert et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Philippe HEBERT,

dans sa quarante-neuvième année.
Les obsèques seront célébrées en l'église de Saint-Ouen-l'Aumône, le 11 décembre, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
102, avenue de Verdun,
95310 Saint-Ouen-l'Aumône.

— Mme Ewa Jaskowska, Piotr et Romek
ont la douleur de faire part du décès, le 8 décembre 1978, à la suite d'une longue maladie, de

M. Jan JASKOWSKI,
architecte D.P.L.G.,

leur merveilleux époux et père.
Les obsèques auront lieu au cimetière du Plessis-Robinson, le mercredi 13 décembre 1978, à 10 heures.

— Nous apprenons le décès de

M. Christian LAGANT,

survenu à Paris.
L'inhumation aura lieu le mardi 12 décembre, à 10 h. 45, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

[Né en 1926, Christian Lagant fut durant plus de trente ans une figure de premier plan du Mouvement libertaire en France. Une autre de ses passions était le surréalisme : il consacra une grande partie de son temps libre à l'illustration des « Chants de Maldoror ».
Chaleureux, dynamique, respectueux de tous, il avait été l'un des fondateurs de la revue anarchiste-communiste « Noir et Rouge », qui, pendant une quinzaine d'années, contribua à une réactualisation de la pensée et de l'action anarchistes. Dans le même temps, il collabora régulièrement à « Informations - Correspondance ouvrières ».]

— Georges Manulelis,
Les familles Amira, Kerogues et tous ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Jean MANULELIS,
critique d'art

sous le nom de Yotis Manuel Lelis, survenu dans sa quatre-vingt-unième année.
Incinération au colombarium du Père-Lachaise, jeudi 14 décembre, à 15 h. 30.
Sans fleurs ni cérémonie religieuse selon ses dernières volontés.

— Marseille - Saint-Cloud.

M. Michel Rouot et Mme, née Anne-Marie Renner,
Stéphanie, Jean-Christophe et Mélanie,
M. Philippe Gaubert et Mme, née Michèle Renner,
Ludovic, Stanislas,
Parents, alliés et amis,
ont la cruelle douleur de faire part du décès de

Mme Andrée RENNER,
née Dozeville,

survenu le 5 décembre 1978, à Marseille.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

74, allée Granados,
Parc du Roy d'Espagne,
13008 Marseille.
40, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.

— M. Albert de Vathaire, son époux,
M. et Mme François de Vathaire,
M. et Mme Jacques de Vathaire,
M. et Mme Michel Malherbe,
M. et Mme Bernard de Vathaire,
ses enfants,
Stéphane, Hugues, Malika, Jean, Alexandre de Vathaire,
Emmanuelle et Philippe Devaux et leur fils Nicolas,
Vincent et sa fiancée Isabelle de Tarlé,
Florent, Jean-Baptiste et Sara de Vathaire,
Chantal, Véronique, Bernard et Catherine Malherbe,
Pascal, Bruno, Marie-Noëlle et Brigitte de Vathaire,
ses petits-enfants,
Les familles Lacoin, Desjobert, Le Mosne, de Vathaire, de Roux, de Macquenem, Vilmin,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Albert de VATHAIRE,
née Marie-Thérèse Lacoin,

rappelée à Dieu le 8 décembre, à l'âge de soixante-quinze ans.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sulpice, le mardi 12 décembre, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu à Aire-sur-l'Adour, le mercredi 13 décembre.

Remerciements

— La famille Boumaza de Ténès (Wilaya d'El-Asnam) remercie toutes les personnes qui ont partagé sa douleur lors de la mort de leur fils, frère, époux et père

Ali-Salah BOUMAZA,

décédé accidentellement, le 21 novembre 1978, à l'âge de trente-neuf ans.

— Mme Théophile Noat, ses enfants,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux témoignages de sympathie, lors du décès de

M. Théophile NOAT,

prient toutes les personnes qui ont partagé leur peine de trouver ici l'expression de leur reconnaissance et de leurs sentiments émus.

Anniversaires

— Pour le onzième anniversaire du rappel à Dieu de

Me Yves AMBLARD,
avocat à la cour d'appel de Paris,

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort de

Fernand CHAPOUTHIER,

une pensée pour lui est demandée à ceux de ses parents, amis, élèves qui ont gardé fidèlement son souvenir.

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de

M. Sylvain QUINET,

sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé une pieuse pensée.

Messes anniversaires

— A la mémoire de

l'ambassadeur A. G. LEVENTIS,
délégué permanent
de la République de Chypre
auprès de l'UNESCO,

une messe de requiem sera célébrée le vendredi 15 décembre, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Etienne, 7 rue Georges-Bizet, Paris-16e.

Visites et conférences

MARDI 12 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église Saint-Germain, Mme Allaz : « L'ancienne abbaye et le marché ».
15 h., 17, rue Bonaparte, Mme Chapuis : « Peintre contemporain : Desplerre ».
15 h., devant l'église Saint-Pierre-de-Montmartre, Mme Meyniel : « Montmartre et ses peintres ».
CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (Entrée libre).
18 h., 2, rue de Lille : « Fresques byzantines de Bulgarie, Yougoslavie et Albanie ».
20 h. 15 : hôtel Shératon-Montparnasse, MM. les professeurs Chauchard, Banquet, Rigby, : « Santé et psychophysiologie des états de conscience supérieurs, tels qu'induits par la pratique de la technique de la méditation transcendantale » (Institut Meru-France).
20 h. 30, Ecole supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République, amiral Antoine Sanguinetti et M. J.J. Beucler : « L'avenir de l'armée » (Entrée libre).
20 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Lambert-Lafarge : « Guérissez-vous par la couleur » (L'Homme et la Connaissance).
21 h., 8, square Rapp, Mme Yves Renouard : « Une heure à Rome » (Dante Alighieri) (Protections).
21 h., 21, rue Cassette : « Les cérémonies religieuses de la Grèce antique » (Arcus).
21 h., 36, rue Jacob, Mme Renée Delmas-Bierry : « Vingt ans de batailles théâtrales » (La Tisadière-Andrée Gautier).

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

L'EMPLOI D'ABORD

Les habitants de l'Essonne pourront-ils travailler dans l'Essonne ?

Une dizaine d'entreprises de l'Essonne envisagent de licencier plusieurs centaines de personnes au cours des semaines à venir. Quelle est la situation économique d'un département qui a connu une des plus fortes progressions démographiques de la région Ile-de-France ?

Les départements de la grande couronne sont confrontés à une double difficulté : une urbanisation rapide, surtout au début de la décennie, et un déséquilibre important entre l'habitat et l'emploi. L'exemple de l'Essonne est particulièrement représentatif de cette évolution.

420 000 actifs, 263 400 emplois, près de 200 000 « migrants quotidiens », telle est, résumée en trois chiffres, la situation de l'Essonne. Mais ces statistiques méritent quelques commentaires et certaines précisions. Le nombre des emplois tertiaires atteint 154 000 soit 58 % des emplois (contre 53 % des emplois en 1968), les emplois tertiaires sont au nombre de 101 700 soit 38 % (41 % en 1968), enfin on compte 7 400 emplois tertiaires soit 2,8 % (contre 5 % en 1968).

Ainsi le nombre des emplois tertiaires a augmenté de 46 %, celui des emplois secondaires de 26 %, quant aux agriculteurs, leur nombre a baissé de 23 %. Le nombre des emplois de l'Essonne a doublé entre 1962 et 1975 ; entre 1968 et 1975, la population est passée de 673 325 personnes à 923 000 personnes, soit une augmentation de 45 %. Le déséquilibre entre l'habitat et l'emploi, fait ancien, ne s'est pas accentué au cours des dernières années. L'existence de la ville nouvelle a-t-elle joué un rôle - régulateur ? La ville d'Evry a permis la création de 10 000 logements et de 13 000 emplois. Cet équilibre interne n'est donc pas suffisant pour « renverser la vapeur ».

« Il est plus facile de remplir des logements que des zones industrielles », reconnaît M. Jean Clauzel, *préfet du département, qui souligne* que, si 100 000 habitants de l'Essonne vont quotidiennement travailler à Paris, ils sont aussi nombreux à partir chaque matin vers les départements limitrophes. Le déséquilibre est donc moins important qu'il n'y paraît au premier abord, mais il existe, et, pour résoudre cette difficulté, l'administration départementale compte sur le dynamisme du tissu existant : Corbeil, Massy, Saclay, et sur les possibilités d'emplois offertes par les petites zones industrielles en cours de création telles que celles de Milly-la-Forêt et d'Arpajon.

Du côté des élus, on s'est également penché sur la question ; un comité permanent pour l'emploi, présidé par M. Robert Lakota (P.C.), *président du conseil général, a été* créé en 1976 et a aussitôt décidé d'ajouter une nouvelle commission à l'assemblée départementale : celle des affaires économiques. *« Le département connaît la même évolution que les autres départements de la région parisienne constate M. Lakota : augmentation des emplois tertiaires au détriment du secteur secondaire. Nos grandes industries traditionnelles d'imprimerie, de recherche, de papeterie sont touchées par ce phénomène. »* Le comité permanent, qui se veut une force de proposition, multiplie les interventions lorsque les entreprises du département sont en difficulté.

Mais l'Essonne n'est pas en voie de résoudre ses difficultés de pénurie d'emplois ; de plus en plus de résidences secondaires deviennent résidences principales...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

DANS LA TRAVERSÉE DU VAL-DE-MARNE

L'A-86 prend de la vitesse

Le conseil régional d'Ile-de-France a récemment décidé d'accélérer la réalisation de la rocade A-86, qui doit ceinturer Paris à 6 kilomètres du périphérique. C'est le Val-de-Marne qui va, au cours des prochaines années, bénéficier des investissements régionaux puisque priorité a été donnée à la liaison de rocade entre les autoroutes A-1 (autoroute du Nord) et A-6 (autoroute du Sud).

Le conseil général du Val-de-Marne, présidé par M. Michel Germa (P.C.), a souhaité, lors d'un récent débat, que des dispositions soient prises pour éviter non seulement l'augmentation des nuisances routières (notamment sonores), mais pour les diminuer, à la faveur de la construction de l'A-86.

Il a demandé aussi que des études d'impact soient jointes aux enquêtes complémentaires sur les opérations restant à réaliser sur le tracé de l'autoroute dans le département.

Le débat de l'assemblée départementale avait été précédé de plusieurs rencontres avec des élus (maires, conseillers généraux et parlementaires) et les comités de défense des villes intéressées par le tracé de l'autoroute.

Comment se présentent les différentes sections de l'A-86 dans le département ?

● A FRESNES, l'A-86 emprunte le tracé actuel de la N-186 dans un tissu urbain compact. Une circulation très dense encombre actuellement la nationale, où les piétons, à certains moments de la journée, doivent attendre un quart d'heure pour traverser la chaussée. Les nuisances (bruits, gaz) y sont très importantes, et la cité est coupée en deux. L'A-86, dans ce secteur, doit être construite en souterrain. Sa couverture doit être réalisée « en dur » pour permettre de supporter l'implantation de la N-186. Le conseil général demande qu'une étude plus poussée soit menée.

● A CHEVILLY-LARUE, les élus et le comité de défense refusent que la ville soit encore plus morcelée qu'elle ne l'est. Ils demandent l'étude d'un nouveau tracé utilisant la R.N.-186 et obliquant vers Thiais en passant en souterrain le cimetière. Les autoroutes, le marché d'intérêt national (MIN) de Rungis, une ligne à haute tension, ont amputé considérablement le territoire de la ville et fait éclater le tissu urbain. Ils ont déjà créé des nuisances multiples. La traversée du marché de Rungis par un trafic autoroutier dense (cinq mille véhicules - heure dans chaque sens) en surplomb des pavillons des fruits et légumes est l'objet de vives discussions avec les administrations intéressées depuis de longs mois.

● A THIAIS, le projet actuel de tracé met en péril l'activité du C.N.R.S. et la cité du Moulin-Vert. Il traverse aussi une zone pavillonnaire. Il est donc demandé que l'A-86 emprunte, à la sortie du cimetière de Thiais, l'emprise déjà existante de l'autoroute A-5 et que l'on adopte le projet initial, mais en tranchée couverte.

● A CHOISY-LE-ROI, les élus ont demandé que le viaduc traversant la Seine soit entièrement couvert et que la couverture soit prolongée sur les deux rives, et que le tracé soit déplacé d'une dizaine de mètres en aval pour atténuer encore les nuisances.

● A MAISONS-ALFORT, l'autoroute A-86 passe en souterrain avenue du Général - Leclerc (R.N.-19) et traverse ensuite le quartier de Charentonneau en remblai, puis franchit la Marne sur un viaduc. L'assemblée départementale demande notamment la couverture de l'autoroute au niveau des zones résidentielles et l'acquisition des propriétés situées en zone *non ædificandi* pour créer des buttes de terre boisées, les écrans de protection phonique étant utilisés partout ailleurs. Les travaux devraient être terminés pour la fin de 1979.

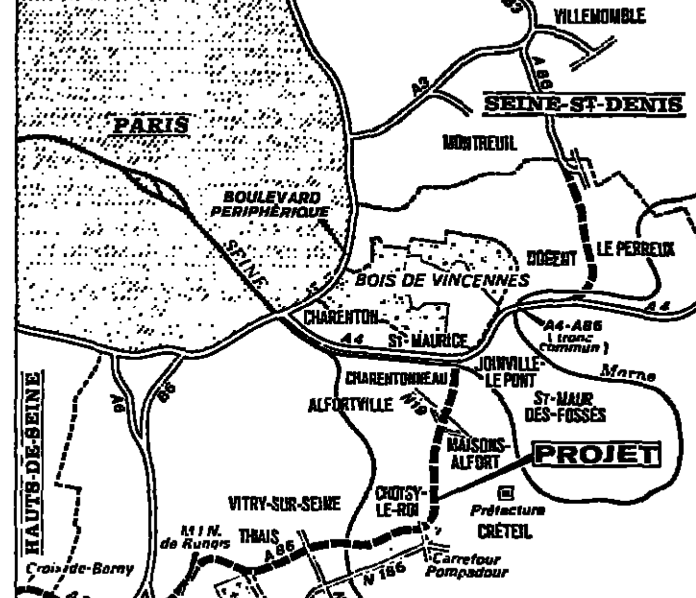

● A SAINT-MAURICE, les nuisances actuelles de l'autoroute A-4 sur laquelle circulent plus de cent mille véhicules-jour auxquelles s'ajouteront celles causées par le passage supplémentaire de vingt, trente ou quarante mille véhicules sur l'A-86 après sa jonction à Saint-Maurice avec l'A-4 à la fin de 1979, ont amené les conseillers généraux à demander la suppression des nuisances actuelles de l'autoroute A-4 à Saint-Maurice et Charenton avant que l'A-86 ne soit ouverte à la circulation.

● A JOINVILLE-LE-PONT, l'A-86 formera un tronc commun avec l'A-4.

● A NOGENT-SUR-MARNE, l'A-4 traverse la Marne par un passage sous-fluvial et poursuit sa route en souterrain à la limite de Nogent et du Perreux. Il est prévu qu'elle ressorte du souterrain au nord de la gare S.N.C.F. de Nogent pour être aménagée en surface. La présence voisine du lycée technique Louis-Armand, d'une maison de santé et de plusieurs immeubles a amené le conseil général à demander la continuation en couverture jusqu'au-delà de ce lycée, ce qui ne coûterait guère plus cher que les systèmes d'écrans phoniques prévus. Nogent, traversée presque entièrement en souterrain, fait figure de privilégiée.

FRANCIS GOUGE.

EN BREF

● *Pour le troisième âge.* La mairie de Paris vient d'éditer deux brochures d'information destinées, l'une à « tout savoir sur les impôts locaux », la seconde à renseigner les personnes âgées. Ce *Guide des Parisiens du troisième âge* regroupe en cinq chapitres (notamment : ressources, logement et santé) l'ensemble des possibilités offertes aux personnes âgées pour résoudre leurs problèmes.

Les deux brochures sont mises gratuitement à la disposition des Parisiens dans toutes les mairies d'arrondissement ainsi qu'au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville.

● *Le 92 et son conseil général.* Soucieux d'améliorer son image de marque, le conseil général des Hauts-de-Seine a décidé de lancer une campagne d'information s'étalant sur trois mois. Trois cents affiches sont apposées sur des emplacements commerciaux avec pour slogan : « *Les conseillers généraux : des élus qui travaillent pour vous, dans votre département* », et trois cents autres exposent les grands thèmes de l'action du conseil général : vie quotidienne, sécurité, équipements sociaux, espaces verts.

Un sondage effectué récemment sur le département avait révélé que 90 % des habitants ne savaient pas « à quoi sert un conseil général ».

● *Jacques Brel à Fontenay.* Une rue ou un édifice public de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) porteront le nom de Jacques Brel. La décision a été prise par le conseil municipal de cette ville, sur proposition du groupe radical de gauche.

● *Initiative aux Ulis.* — Afin d'aider les familles les plus modestes à pouvoir s'acquitter de leurs impôts locaux, la municipalité des Ulis, dans l'Essonne (25 000 habitants), a imaginé une formule originale : le versement sur son budget primitif d'une provision de 500 000 francs, au bénéfice du bureau d'aide sociale. Ce dernier viendra financièrement en aide aux contribuables qui en feront la demande, selon un barème précis, basé sur le calcul de leur quotient familial. « *Avant de consentir une aide*, explique le maire, M. P. Loridant (P.S.), *on devra vérifier que tous les recours ont été tentés par ailleurs. L'argent sera alors directement adressé au percepteur.* » La formule devrait, suivant une première estimation, profiter à quelque huit cents foyers. —

● *Dans la forêt de Bondy.* — Le conseil régional d'Ile-de-France a décidé d'acquérir une nouvelle tranche de la forêt de Bondy (Seine-Saint-Denis), portant sur 45 hectares. 86 hectares ont déjà été aménagés et ouverts au public sur un total de 430 hectares. La forêt de Bondy fait partie du « croissant vert » qui doit être créé au nord de Paris.

● *Immeubles de villes.* — Les projets des candidats ayant participé au concours d'architecture « Immeubles de villes » organisé par l'établissement public de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise sont exposés du 8 au 14 décembre à la préfecture du Val-d'Oise, à Cergy. Ce concours avait pour objet la sélection des architectes qui réaliseront la plus grande partie des 3 700 logements du quartier Cergy-Puiseux.

UN LIVRE DE JEAN DES CARS

« Haussmann, la gloire du Second Empire »

M. Jean des Cars vient de publier un excellent ouvrage sur Haussmann, *« ce célèbre inconnu qui se cache derrière son œuvre »* et que ses détracteurs ont accusé d'avoir taillé brutalement dans le vif en massacrant Paris.

Pourtant, comme toujours, la vérité est double et s'il est vrai *que le Second Empire porte la* responsabilité d'avoir bouleversé le centre de la capitale en détruisant, particulièrement dans l'île de la Cité, des églises, des édifices anciens et des maisons d'une grande qualité, il faut bien reconnaître que Napoléon III et le préfet qu'il avait appelé à administrer Paris après le 2 décembre ont imprimé leur marque à la ville où nous vivons.

Les longues avenues, plantées d'arbres, les perspectives (hélas ! bien gâchées aujourd'hui), les places comme celles du Trône, de l'Opéra ou de l'Etoile, les Halles de Baltard dont on a découvert tardivement l'intérêt sans compter les squares, les parcs, les gares et l'aménagement des quartiers suburbains rattachés à Paris en 1859, toute cette ville moderne tant vantée par les urbanistes de l'époque *est l'œuvre de Georges-Eugène* Haussmann.

Sa vie a été une des plus remplies et des plus longues qui soient puisqu'il est né à Paris sous le Premier Empire en 1809 (Eugène de Beauharnais fut son parrain) et qu'il est mort sous la *« Troisième » en 1891. Après une* carrière qui le mena de Poitiers, où il débuta comme secrétaire général de la Vienne, à Yssingeaux dont il fut le sous-préfet, pour terminer préfet de la Gironde après avoir été celui du Var et de l'Yonne, le baron Haussmann administra Paris durant dix-sept ans.

D'une puissance de travail exceptionnelle, il fut tous les jours à la tâche. Il faut lire *dans le livre de M. des Cars* la façon dont Haussmann contrôlait tout, gérait tout et où, infatigable, il courait d'un chantier à l'autre. Sa puissance de travail n'eut d'égal que son goût des honneurs. Décorations et titres pleuvaient sur le préfet jusqu'au jour de 1870 à la veille de la guerre où il devait connaître la disgrâce.

Après la *défaite*, il entama *une nouvelle carrière* en se faisant élire député de la Corse puis en écrivant des poèmes. Mais il finit ses jours complètement oublié dans son château de Cestas, près de Bordeaux, ancienne chartreuse transformée par Baltard.

Il faut savoir gré à M. Jean des Cars d'avoir expliqué et éclairé remarquablement la personnalité assez peu connue de celui qui, malgré des fautes de goût et une main un peu lourde, nous a légué un Paris où la parure d'arbres, de jardins et de parcs qu'il créa nous sauve un peu de l'asphyxie qui nous guette chaque jour davantage.

ANDRÉE JACOB.

★ Jean des Cars, *Haussmann, la gloire du Second Empire*, Perrin, éditeur, 357 pages, 60 francs.

Le Monde

économie

La crise de la sidérurgie

• Plus de douze mille emplois supprimés dans le groupe Usinor-Châtillon
• L'aciérie de Neuves-Maisons sera achevée au détriment de celle de Longwy

Après les 8 500 suppressions d'emplois annoncées le samedi 9 décembre par le groupe sidérurgique lorrain Sacilor, c'est l'autre géant de l'acier Usinor-Châtillon qui va communiquer lundi et mardi à ses comités d'entreprises un plan complet de restructuration entraînant plus de 12 000 suppressions d'emplois. Dans le Nord, les activités seront concentrées sur l'usine ultra-moderne de Dunkerque, ce qui entraînera l'arrêt d'une grande partie des installations de Denain-Valenciennes.

En Lorraine, la nouvelle aciérie du groupe sera celle de Neuves-Maisons, achevée à près de 90 %, aux dépens de Longwy, où 4 000 à 5 000 emplois seront supprimés, à la consternation de la population et des élus locaux. Toutes ces décisions constituent le deuxième volet du plan de redressement de la sidérurgie française, dont le premier a été le dispositif de sauvetage financier mis en place il y a deux mois.

Evoquant ces décisions, M. J.-J. Servan-Schreiber, ancien député de Nancy, a mis en accusation ce qu'il a appelé « le pacte Debré-Ferry » faisant ainsi allusion au plan professionnel comportant d'importants prêts publics et mis en place à partir de 1966 par ces deux personnalités qui étaient alors respectivement ministre des finances et président de la chambre syndicale de la sidérurgie française.

De notre correspondant

Metz. — Le groupe Usinor-Chiers-Châtillon (47 000 salariés) supprimera environ 12 500 emplois. Cette restructuration, par son ampleur, va donc beaucoup plus loin que celle décidée par le groupe Sacilor-Sollac (34 500 salariés) qui va réduire ses effectifs de 8 500 unités entre mai 1979 et décembre 1980. Apparemment pour Usinor-Chiers-Châtillon, il s'agit moins d'une brutale réduction de la masse salariale pour augmenter la production que d'une véritable refonte de l'appareil de production. Deux régions sont plus particulièrement concernées par le plan de restructuration : le Valenciennois et la région de Longwy.

Dans le Nord, ce sont 5 000 à 6 000 emplois qui devraient être supprimés.

● *Denain-Valenciennes* : Ces établissements (8 450 personnes) pourraient être les plus touchés avec 2 500 à 3 000 suppressions d'emploi à Denain et 1 000 à Valenciennes. En effet, l'aciérie de Denain (deux millions de tonnes de capacité) doit être modernisée et l'installation d'une coulée continue y est nécessaire. L'aciérie tournant actuellement à environ 50 % de sa capacité avec un seul des deux hauts fourneaux, elle sera mise à l'arrêt afin de saturer les autres installations. Seul le grand train de laminage continu à chaud et à larges bandes serait maintenu. Un haut fourneau pourrait être également, après « mise en veilleuse », conservé pour satisfaire éventuellement une demande en métal provenant de Dunkerque.

● *Dunkerque* (16 000 salariés). — Aucune installation n'est menacée, ni celle ultramoderne de produits plats, minces ou moyens (7 millions de tonnes par an de capacité), ni les laminoirs pour tôles fortes (700 000 tonnes par an de capacité). Cependant, les effectifs pourraient être réduits d'environ un millier, principalemenut dans les services centraux.

● *Anzin* (400 personnes). — Cette unité appartenait au groupe Chatillon Neuves-Maisons. L'aciérie spécialisée dans la fabrication de fil étiré et de produits longs estmenacée.

● *Isbergues* (3 050 personnes). — Cette usine produisant de la tôle inox pourrait être touchée également par l'arrêt de son aciérie, en raison de la crise des aciers spéciaux.

Dans l'Est on sait maintenant que la seule aciérie du groupe Usinor-Chiers-Châtillon sera implantée à Neuves-Maisons où l'unité est déjà achevée à 95 %. Cette décision devrait aboutir à terme à condamner Usinor-Longwy.

● *Usinor-Longwy* (7 700 salariés). — Seul maillon manquant à la chaîne de l'usine, la non construction de l'aciérie à oxygène (1,7 millions de tonnes par an de capacité) devrait entraîner, à brève échéance, la suppression d'au moins 3 000 emplois avec notamment l'arrêt, dans une première étape, de l'aciérie Thomas (cinq convertisseurs de 33 tonnes) qui fabrique uniquement des aciers courants.

● *Usinor Thionville* (1 030 personnes). — L'effectif de l'usine (forges, fonderie) qui sera ramené à 750 personnes dans le cadre du Plan acier 1977 pourrait enregistere une diminution de plus de 250 emplois. Mais des craintes se font jour en raison du renvoi du projet de coulée continue nécessitant 35 millions de francs d'investissements. Celles-ci sont d'autant plus fondées qu'en l'absence de fillialisation de l'établissement de Thionville et de Sedan, le risque de fermeture n'est pas écarter, le transfert de machines-outils étant toujours possible.

● *Châtillon - Neuves-Maisons - Longwy* (ex Chiers, 1 850 emplois). — L'arrêt de deux hauts fourneaux de l'aciérie ainsi que du train de dégrossisseurs interviendra d'ici à fin 1979, ce qui entraînerait la suppression d'environ 1 400 emplois. Selu le train de laminoirs à feuillard serait maintenu en activité.

● *Société des tréfileries et câbleries de Chiers-Châtillon-Gorcy* (3 820 salariés). — Cette société compte trois usines dans l'Est (Gorcy, Brévilly et Charleville) connaîtra une nouvelle organisation dès le 1er janvier 1979 dans la perspective de son absorption par le groupe Usinor-Châtillon. D'autre part la société mettra en œuvre cette même année un programme de restructuration qui pourrait entraîner des réductions non encore chifrées.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER : les conséquences du pacte Debré-Ferry.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, ancien député de Meurthe-et-Moselle, ancien président du conseil régional, a estimé, le lundi 11 décembre sur les antennes d'Europe 1, que la suppression de vingt mille emplois dans la sidérurgie lorraine toucherait en fait cent mille personnes. « *C'est*, a-t-il déclaré, *un désastre, un cataclysme que les Lorrains ne peuvent pas comprendre* ». Pour le président du parti radical, « *le pacte Debré-Ferry est en grande partie responsable de ce qui se passe dans la sidérurgie. De 1966 à 1974*, a-t-il précisé, *l'Etat a imposé sa règle, il a commandé, pris des décisions stupides, sans jamais regarder ce qui se passait sur place* ». Interrogé sur les prévisions du premier ministre concernant la production d'acier, M. Servan-Schreiber a déclaré : « *M. Barre n'en sait rien. La production dépend du marché.* »

Pour terminer, il a estimé « *scandaleux et monstreux* » que des élus politiques locaux aient tiré « *une gloire personnelle* » de la décision de poursuivre le montage de l'aciérie de Neuves-Maisons. « *C'est*, a-t-il affirmé, *une décision purement industrielle.* » « *Neuves-Maisons*, avait observé M. Servan-Schreiber, *c'était tout l'avenir de la Lorraine et nous l'avons sauvée.* »

SOCIAL

MM. MITTERRAND ET ROCARD ONT PRIS LA TÊTE D'UNE MANIFESTATION CONTRE LE CHOMAGE, A RENNES

A l'appel des fédérations de Bretagne du parti socialiste, six à sept mille personnes ayant à leur tête M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, et deux secrétaires nationaux, Mme Edith Cresson et M. Michel Rocard, ont manifesté samedi après-midi 9 décembre à Rennes, contre la situation de l'emploi dans la région. Celle-ci comptait, fin novembre, soixante-sept mille demandeurs d'emploi. A l'issue d'un meeting animé par MM. Edmond Hervé, maire de Rennes, et Louis Le Pensec, député du Finistère, les manifestants se sont rendus devant le palais de justice, ancien Parlement de Bretagne. M. François Mitterrand a estimé que le chômage était « *le problème numéro un* » en France : « *Nous ne sommes pas le gouvernement*, a-t-il dit, *le seul moyen dont nous disposions est de rencontrer les Français qui travaillent pour exprimer avec eux la volonté de changement.* » Auparavant, M. Michel Rocard avait fait applaudir M. Mitterrand, « *le rassembleur des socialistes* ». Après avoir constaté « *le désastre* » de la politique économique du gouvernement il avait déclaré : « *C'est à la fois parce que la situation actuelle est inacceptable et que les perspectives sont considérables qu'il ne faut plus que la gauche puisse échouer.* » La condition indispensable de cette victoire demeure, selon M. Rocard, l'union de la gauche : « *Contrairement à tous les procès d'intention, intangiblement, définitivement, notre ligne est celle de l'union de la gauche, mais nous disons aussi que nous n'appelons pas union une politique de rassemblement autour du parti communiste français dans laquelle les autres auraient capitulé sur ce qui leur tient à cœur pour rendre possible l'union autour d'une seule ligne politique et d'un seul projet qui serait le leur.*

● *Mise au point des cadres C.F.D.T.* — A la suite de la tribune de Jean-Louis Mandinaud (*le Monde* du 8 décembre), les cadres C.F.D.T. tiennent à faire savoir qu'ils ont apporté une réponse négative à la proposition de rencontre de l'ensemble des organisations de cadres faite par l'U.G.I.C.T.-C.G.T., les conditions pour dépasser le simple acte de dénonciation d'une politique et aller vers des propositions communes ne leur semblant pas, dans les circonstances présentes, réunies.

Le déficit de la Sécurité sociale « est dû à un système devenu aberrant » affirme le C.N.P.F.

« *Trente ans après sa création, le système français de sécurité sociale est devenu profondément inadapté à une société qui s'est transformée* », déclare le C.N.P.F. à la veille des décisions que doit prendre le gouvernement pour financer cette institution. Elle est devenue, ajoute le patronat (1), « *une machine gigantesque, complexe, anonyme et irresponsable, dont le coût s'accroît plus rapidement que la richesse nationale* ». Machine gigantesque, car la Sécurité sociale représente 274 milliards de dépenses en 1978, les deux tiers du budget de l'Etat. Complexe, car peu nombreux sont ceux qui aujourd'hui peuvent énumérer la totalité des prestations et leur mode de financement. Anonyme, car, de solidarité en compensation, de compensation en solidarité, nul ne sait qui paie quoi. Irresponsable, car, à vouloir trop répondre au besoin de sécurité, elle tend à développer des réflexes d'assistés.

« *Sitôt que l'on l'aborde le problème de sa réforme, on est suspecté de vouloir porter atteinte à la protection sociale. Il est temps de dénoncer cette attitude et de dire aux Français que le gonflement des dépenses de la Sécurité sociale n'est pas seulement dû au progrès social ou au progrès de la médecine, mais aussi à un système devenu aberrant qui conduit inéluctablement aux déficits actuellement annoncés et qui porte en lui les germes de sa propre destruction.* »

Et le C.N.P.F. propose de « *donner la priorité aux économies* » et d' « *engager une véritable réforme qui ne peut être obtenue sans restaurer la responsabilité personnelle de tous les intéressés* ».

De son côté, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) a voté, au cours de son assemblée générale, le 9 décembre, une motion dans laquelle elle affirme que les médecins « *n'accepteront pas de participer à un rationnement arbitraire des garanties sociales en matière de santé* ». La C.S.M.F. ajoute cependant qu'elle « *confirme sa détermination de mettre en place toutes les dispositions prévues dans la convention* (avec les caisses), *afin que chaque médecin prenne bien conscience de ses responsabilités économiques, qu'il s'agisse d'investigations ou qu'il s'agisse de prescriptions thérapeutiques, de médicaments ou d'arrêts de travail.*

(1) Le communiqué du C.N.P.F. a été repris dans les mêmes termes par la C.G.P.M.E.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

IMPORTANT RECUL DE LA C.G.T. A LA R.A.T.P.

Aux élections du comité d'entreprise de la R.A.T.P., la C.G.T. recule, en perdant plus de 6 points par rapport au précédent scrutin de 1976. Depuis dix ans, indique F.O., l'influence de la C.G.T. s'est réduite de 18 points.

[Inscrits : 36 182 (35 477 en 1976) ; votants 26 269 (25 428). Ont obtenu : C.G.T., 10 663 voix (12 300 en 1976) soit 41,6 % au lieu de 48,25 % ; F.O., 5 864 voix (5 461) soit 22,9 % (21,3 %) ; Autonomes, 4 063 voix (3 492) soit 15,8 % (13,7 %) ; C.F.D.T., 2 699 voix (2 360) soit 10,5 % (9,4 %) ; C.F.T.C., 1 010 voix (1 049) soit 3,9 % (4 %) ; indépendants, 755 voix (594) soit 2,9 % (2,3 %) ; C.G.C., 480 (294) soit 1,8 % (1,1 %).

AFFAIRES

DANS LE RHONE
Cent cinquante patrons en colère

De notre correspondant régional

Lyon. — *Verra-t-on les patrons des industries métallurgiques du Rhône* (1) *défiler dans la rue et scander sous les fenêtres de la permanence lyonnaise de M. Raymond Barre des slogans dans le style* « La société libérale - c'est bidon et ça fait mal ! » *? Improbable évidemment. Pourtant la* « grogne » *qui anime les chefs d'entreprise de cette branche dans le Rhône a pris soudain des allures de révolte. Et l'on affirme que ce désenchantement serait général en France.*

Mais de quoi se plaignent-ils, dira-t-on. Le gouvernement ne mène-t-il pas la politique qu'ils souhaitent. Et bien, non. « La libéralisation des prix, c'est bien, *disent-ils*, mais le reste ? » *Le reste — l'environnement socio-politique — est tellement lourd, figé, voire dégradé, selon eux, qu'ils n'ont pas le sentiment de se trouver dans une* économie libérale. *Ainsi en ont-ils par-dessus la tête des pouvoirs publics, qui prennent leurs entreprises pour des vaches à lait ; des syndicalistes,* « qui les traînent dans la boue » ; *des fonctionnaires tatillons ; des services publics défaillants ; sans compter* « ces idéologues qui ne rêvent qu'à détruire l'entreprise libre... ».

Avant de prendre cette initiative, la chambre syndicale s'est assurée de bien traduire le sentiment de ses adhérents. Le document présentant les résultats d'une enquête effectuée en octobre-novembre auprès d'une cinquantaine de membres de l'organisation, et rendue publique le 7 décembre à l'occasion d'une conférence de presse, a été approuvée à l'unanimité auparavant par une assemblée générale réunissant cent cinquante membres. C'était préférable, car les propositions que font les chefs d'entreprise en question pour que « l'entreprise puisse jouer pleinement son rôle économique et social » *et les accusations qu'ils portent tous azimuts contre ceux — anonymes ou dénommés — qui les empêchent, selon eux, d'atteindre leurs objectifs, imposaient de former le carré...*

Aucun des ennemis intérieurs ou extérieurs de l'entreprise ne trouve grâce devant leurs attaques : ni les « inspecteurs du travail, qui essaient par des procédures dilatoires de retarder les opérations de licenciement et se comportent souvent en militants syndicaux avant tout » ; *ni* « certains médecins, complices de l'aggravation de l'absentéisme » *constaté depuis l'application de la mensualisation ; ni les enseignants tenus pour responsables de la* « dévalorisation de la finalité professionnelle des enseignements » ; *ni, bien entendu,* « certaines organisations syndicales [qui] utilisent abusivement la réglementation pour installer dans l'entreprise une véritable « guérilla » et une contestation permanente ».

L'Etat et les collectivités locales tenus pour responsables de la création de la taxe professionnelle — « imbuvable dans sa forme actuelle » *— sont priés de* « s'imposer une gestion plus rigoureuse et d'adapter leur train de vie aux facultés contributives des entreprises et des ménages ». *Quant à l'E.D.F., service public qui fait l'unanimité contre lui, d'après l'enquête, les patrons des industries métallurgiques se demandent tout bonnement* « s'il n'est pas passé sous contrôle de la C.G.T., qui tente de le désorganiser complètement ». *Enfin, les* « élus locaux » *et les* « paroisses » *qui ont le tort de s'apitoyer sur le sort des licenciés ne sont pas oubliés dans cette volée de bois vert...*

Parmi les trente mesures que proposent les patrons du Rhône dans leur document pour pouvoir « exercer pleinement leurs responsabilités », *plusieurs mériteraient d'être sérieusement discutées : la modification de la taxe professionnelle, le rétablissement de délais de paiement convenables des créances (y compris pour la récupération de la T.V.A.), l'encouragement de contacts entre professionnels et enseignants. D'autres, comme la suppression de l'autorisation de licenciement ou la modification de la réglementation du droit de grève, apparaîtront comme une provocation, non seulement aux* « partenaires sociaux », *mais aussi aux dirigeants politiques peu enclins à accentuer la* « crispation » *dans un pays déjà durement frappé par la crise.*

BERNARD ÉLIE.

(1) La chambre syndicale des industries métallurgiques du Rhône compte quatre cents adhérents (dont deux cents chefs d'entreprise de moins de soixante-quinze salariés) employant au total quatre-vingt mille salariés.

Les responsables socio-économiques du Nord - Pas-de-Calais : le déclin n'est pas certain

De notre correspondant

Lille. — Que faire pour faire face aux rudes secousses conjoncturelles que subit actuellement la région Nord-Pas-de-Calais ? Pour tenter de répondre à cette question, le comité économique et social (CES) a siégé, pour la première fois en séance extraordinaire, toute la journée du vendredi 8 décembre à Lille. On ne s'étonnera pas que le climat soit morose. Non seulement on a annoncé récemment des licenciements importants, mais on attendait encore avec inquiétude les décisions imminentes d'Usinor, qui, dit-on, toucheraient trois mille emplois supplémentaires dans le Valenciennois (*le Monde* des 10-11 décembre). A cette cascade de mauvaises nouvelles vient s'ajouter un sondage de la DATAR, à l'occasion de la conférence sur l'aménagement du territoire, qui donne une image très pessimiste du Nord. Sondage que d'ailleurs on conteste ici. M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, a affirmé : « *Les commentaires de ce sondage constituent à la fois une erreur intellectuelle et une erreur politique.* »

M. Pierre Paraf, préfet de région, a déclaré, en conclusion de la réunion du CES : « *Il ne faut pas céder à la certitude du déclin, car cet état d'esprit serait démobilisateur...* »

Pour sa part, le président du comité, M. Pierre Delmon, a récusé d'avance toute motion qui ne serait que « *littérature incantatoire* », et il veut garder à cette assemblée son rôle strictement consultatif. Mais il a déclaré aux journalistes : « *Ce qui se passe ici est inacceptable. Si des décisions prochaines ne sont pas prises, je n'oserai pas revenir devant vous...* »

Les clivages traditionnels sont apparus. Les représentants du patronat ont plaidé contre les « *effets pervers* » des contraintes des procédures qui paralysent les entreprises et ont affirmé la nécessité d'un changement de comportement pour traiter autrement, par exemple, les licenciements collectifs et favoriser l' « *innovation sociale* ».

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN dans une déclaration commune ont dit leur désaccord sur des solutions qui visent à accroître le pouvoir et la liberté des chefs d'entreprise et à remettre en cause les droits des salariés. F.O. a réclamé un plan de sauvetage ; la C.G.C. a souhaité que l'effort porte surtout sur l'amélioration de la gestion des entreprises. Quant à la C.F.T.C. elle a estimé que le temps n'était plus aux polémiques mais à l'union de tous...

Dans les milieux socio-professionnels, s'appuyant sur les déclarations de M. Giscard d'Estaing à Vichy, on s'attend à l'annonce prochaine, comme pour les Vosges l'été dernier, d'un nombre relativement important de créations d'emplois, mais il s'agirait, comme pour les Vosges encore, d'un ensemble d'opérations petites ou moyennes rassemblées pour la circonstance. On pense même que les deux mille emplois déjà prévus par la Française de mécanique (Renault-Peugeot) dans le bassin minier, où les ateliers sont déjà en chantier, seraient inclus dans ce plan. C'est dire que l'on ne se fait pas trop d'illusions.

GEORGES SUEUR.

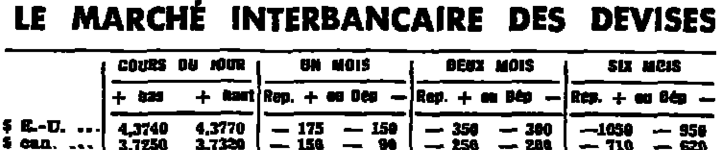

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou Dép —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép —		SIX MOIS Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ...	4,3740	4,3770	— 175	— 150	— 350	— 300	—1050	— 950
$ can. ...	3,7250	3,7320	— 150	— 90	— 250	— 200	— 710	— 620
Yen (100)	2,2910	2,2980	+ 100	+ 140	+ 185	+ 230	+ 470	+ 540
DM	2,2950	2,3010	+ 40	+ 65	+ 100	+ 130	+ 305	+ 370
Florin ...	2,1170	2,1215	— 90	— 60	— 135	— 110	— 285	— 230
F. B. (100)	14,5000	14,5250	— 370	— 240	— 750	— 550	—1995	—1550
F S.	2,5770	2,5850	+ 140	+ 160	+ 270	+ 305	+ 800	+ 870
L. (1 000).	5,1700	5,1800	— 350	— 260	— 650	— 510	—1790	—1610
£	8,6180	8,6320	— 540	— 480	—1050	— 940	—2950	—2750

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 3/8	3 3/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4 1/8
$ E.-U. ..	9 3/4	10	10 5/8	10 3/4	10 3/4	11 1/4	11 5/8	11 7/8
Florin ...	9 1/4	9 3/4	9 7/8	10 3/8	9 3/4	10 1/4	9 1/4	9 3/4
F B. (100)	8	8 1/2	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 3/4	9	9 3/4
F S.	0	1/4	1/8	3/8	0	1/4	1/2	3/4
Fr. franç..	10	12	14 1/4	15 3/8	14 1/4	15 3/8	15 1/4	16
L. (1 000)..	11 7/8	12 5/8	13 1/4	13 5/8	13 1/4	13 7/8	14	14 1/2
£	7 1/8	7 5/8	9 1/8	10	9 1/4	9 7/8	10	10 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

Réorganisation du groupe d'État Elf-Aquitaine

M. de T'Serclaes devient directeur général

M. de T'Serclaes sera, à compter du 1er janvier 1979, directeur général du groupe Elf-Aquitaine. Cette nomination a été annoncée le 11 décembre par M. Chalandon, président du groupe pétrolier d'Etat : elle fait partie d'un plan de réorganisation interne de l'entreprise.

Les objectifs de cette réforme, a précisé M. Chalandon devant les cadres supérieurs, sont triples : créer dans la structure du groupe un niveau politique suffisamment étoffé, capable de définir la stratégie et de veiller à sa mise en œuvre ; renforcer la cohérence du groupe en mettant fin à sa division en deux branches trop séparées (l'exploration-production de l'ancienne Société nationale des pétroles d'Aquitaine et le raffinage distribution d'Elf) ; enfin, obtenir une plus grande rigueur de gestion, *« ce qui doit devenir l'une des préoccupations fondamentales des responsables à tous les niveaux »*.

Cette réforme se traduit par la création d'une organisation à trois niveaux : un échelon de direction stratégique et politique comprenant quatre personnes (le président, les deux vice-présidents, MM. Levy et Tutman ; et le directeur général, M. de T'Serclaes) aidées de cinq comités de coordination ; un échelon qui regroupe les grandes responsabilités opérationnelles, fonctionnelles ou géographiques, en douze directions ; enfin des entités opérationnelles fortement décentralisées et dotées notamment de l'autonomie financière.

« C'est la mise des techniciens sous la coupe des financiers », commentait un cadre de l'entreprise, ce que ne démentaient pas les auteurs de la réforme. *« Notre finalité n'est pas le profit mais le service de la nation »*, disent ces derniers ; mais ils ajoutent : *« Le profit est un moyen. »*

**

Ainsi, Elf-Aquitaine devient une entreprise comme les autres, aboutissement logique de la fusion de 1976 entre la S.N.P.A. et Elf-ERAP, mais aussi de la nouvelle politique pétrolière définie à la fin du mois d'août 1978. En ouvrant plus largement le marché français à la concurrence et en refusant à Elf-Aquitaine l'augmentation de capital que celle-ci demandait, le principal actionnaire du groupe — l'Etat — avait précisé qu'il était indispensable que les deux société pétrolières françaises deviennent compétitives. Les pouvoirs publics se sont bien gardés alors de redéfinir les missions d'Elf-Aquitaine.

On peut donc se demander quelles missions d'entreprise publique seront maintenues si la SNEA fait du profit sa seule logique. Non que le profit soit méprisable, mais parce qu'il ne sert à rien d'avoir des sociétés à capitaux d'Etat si elles se conduisent strictement comme une compagnie privée. Déjà la C.F.P., souvent fidèle à la politique des sept grands groupes pétroliers anglo-saxons, était dénommée la huitième sœur. Il est à craindre qu'une neuvième sœur soit en train de naître. — B. D.

[Né le 30 novembre 1923, à Paris, le baron Charles Everard de T'Serclaes de Wommersom est diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Cogérant, à partir de 1976, de la société France-Editions et Publications (« France-Soir », « le Journal du Dimanche », « France-Dimanche », « Elle »), administrateur-général de « la Vie française » (1969-1973), directeur du groupe des entreprises de presse de la librairie Hachette (1969-1973), il a été aussi chargé de mission auprès de M. Chalandon, alors ministre de l'industrie, puis ministre de l'équipement (1968-1969).

M. de T'Serclaes est entré à la société nationale Elf-Aquitaine, lorsque M. Chalandon l'en a nommé président, en août 1977.]

Saab 900 turbo : exceptionnelle... malgré la sécurité

L'élan suédois est un cervidé remarquable par sa propension aux rencontres brutales avec les automobiles. Ce mammifère, le plus gros d'Europe (près de 3 mètres de long et 2 mètres de haut à l'épaule), a coûté, l'an dernier, près de 300 millions de francs en provoquant plus de trois mille cinq cents accidents — un sur dix en Suède — matériels et surtout corporels. C'est pourquoi la Saab 900 Turbo (1) est taillée pour résister à son intrusion dans l'habitacle. Elle se défend également « tous azimuts » : l'air admis à l'intérieur est filtré, purifié de tous ces obstacles invisibles qui peuvent vous gâcher un voyage, les pollens, les poussières, toutes les particules et les bactéries dont la taille dépasse les 5 microns. La Saab 900 Turbo est une automobile pour les allergiques. Mais elle ne protège pas encore contre la grippe.

Enfin, la Saab 900 Turbo se défie de son conducteur. Sous-vireuse à l'extrême, elle impose la prudence en refusant les virages abordés trop rapidement. A moins d'être un rallyman scandinave qui pilote en fixant le prochain virage à travers les vitres latérales, on prend vite l'habitude de lever le pied. Et c'est dommage, car cette conception toute suédoise de la sécurité galvaude les principales qualités de cette nouvelle Saab (l'ancienne 99 était beaucoup moins spacieuse), celles de son moteur notamment.

Chaque constructeur a dans ses cartons un moteur semblable, mais celui de la Saab 900 Turbo — un quatre cyclindres de deux litres (10 CV) — existe depuis plus d'un an : allumage transistorisé, injection Bosch K-Jetronic, turbocompresseur Garett et valve de pression de charge, il a le confort d'un gros six cylindres et des performances exceptionnelles. 145 ch DIN à 5 000 tr/mn et 24 mKg à 3 000 tr/mn pour un poids de 1 230 kg, cela donne une puissance à la tonne supérieure à celle de la BMW 728 ou même celles de la Mercredes 280 SE et de la Rover 3 500. Quant au couple à la tonne (la clé de la souplesse et de la sécurité des dépassements), il dépasse largement celui de la BMW 733...

Pourtant, il consomme peu, surprend par sa douceur de fonctionnement (la mise en action du turbocompresseur est imperceptible), et reste silencieux jusqu'aux vitesses autorisées. La perfection est bien proche.

Le reste est presque au même niveau. Les éléments de la suspension (amortisseurs Bilstein, ressorts avant montés sur pivots et garnitures de freins semi-métalliques notamment) ont justifié autant de soins que l'installation du poste de pilotage qui peut rappeller, par son incurvation autour du conducteur, le « cockpit » de la BMW 320. Le siège avant gauche est chauffant et réglable en hauteur, l'installation de ventilation est semi-automatique, les voyants de sécurité sont doublés, la direction est assistée et l'antivol bloque la voiture en marche arrière à l'arrêt. *La visibilité est bonne, par tous les temps*, la sensation de sécurité prévaut d'autant plus que le confort de conduite est évident (il est à l'allemande toutefois, c'est-à-dire ferme) et que la voiture méconnaît le roulis dans les virages.

Après sa traction avant et ses quatre freins à disques, la Saab 900 Turbo est une grande routière très moderne. Pratique grâce à son hayon et sa banquette arrière rabattable, il ne lui manque que deux portes (seule la version trois portes est disponible en France) *pour être familiale*, et des vitres électriques pour être luxueuse. Mais, telle qu'elle est, c'est unee alternative importante pour la clientèle des berlines allemandes bien que, en dépit de son moteur, elle ne s'adresse pas aux « sportifs ».

MICHEL BERNARD.

★ **Prix : 81 320 F. Consommations conventionnelles : 8,2/11,4/12,8.**

(1) La Saab 900 est également commercialisée (à partir de janvier) en version GLS, 5 portes, deux carburateurs, 108 ch DIN, et EMS, 3 portes, injection, 118 ch DIN. Importateur : Société J.-P. Richard, 46, rue Moxouris, Parly 2, 78150 Le Chesnay.

AUTOMOBILE

DES 305 ET DES 504 PEUGEOT SERONT CONSTRUITES EN YOUGOSLAVIE

La société Peugeot a signé un accord avec la Yougoslavie pour la production de véhicules et la fabrication de pièces et de sous-ensemble automobiles dans ce pays. Une usine sera construite à cet effet par la société yougoslave Fabrika Amortizera Pristina dans la région de Kosovo. La production de véhicules, qui débutera dans le courant de 1981, devrait atteindre cinquante mille unités par an et concerne deux types de véhicules : la berline 305 (avec moteur 1,5 litre) et la berline 504 (avec moteur 2 litres).

ÉTRANGER

BRESIL

● *Le Brésil va importer du pétrole chinois.* — Le Brésil et la Chine ont signé le 9 novembre à Pékin un accord de coopération commerciale. Aux termes de cet accord, d'une durée de cinq ans, le Brésil importera 1 million de tonnes de pétrole chinois en 1979 et 1,5 million de tonnes en 1980, les quantités importées pendant les trois années suivantes restant à déterminer. En contrepartie, le Brésil livrera à la Chine 2,5 millions de tonnes de minerai de fer en 1979 et en 1980.

PORTUGAL

● *Les prix portugais à la consommation* ont augmenté de 25,6 % entre octobre 1977 et octobre 1978. Ce sont les prix de l'alimentation et des boissons qui ont subi la plus forte augmentation (29,8 %). L'Institut national de statistiques indique également que, par rapport à la moyenne de 1976, les prix de l'alimentation ont augmenté de 75 %. La viande bovine a plus que doublé (115,7 %), le record étant atteint par les boissons (153,3 %). — *(A.F.P.)*

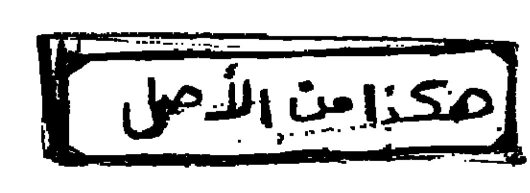

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

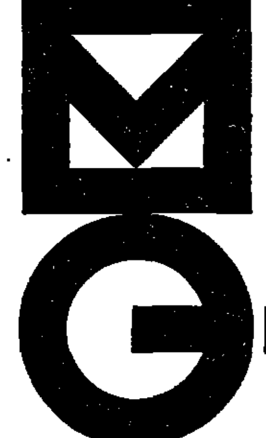

MERLIN GERIN

Société anonyme au capital de F 86.225.700
Siège social : rue Henri Tarze, 38000 Grenoble

Le plus important constructeur français d'appareillage et d'équipements pour le transport et la distribution d'énergie électrique.

AUGMENTATION DE CAPITAL
1 action nouvelle pour 4 actions anciennes

Prix d'émission : F 240

Jouissance : 1er janvier 1978

Régime fiscal :
Exonération fiscale dans les conditions et limites prévues par la Loi du 13 juillet 1978

Souscription :
du 4 décembre 1978 au 3 janvier 1979

Visa C.O.B. N° 78-142, en date du 14 novembre 1978.
BALO du 27 novembre 1978.

Aux tout 1ers rangs de l'Industrie Mondiale du cosmétique, présent dans plus de 100 pays.

- 50 usines
- 140 filiales
- 1000 produits
- 20000 collaborateurs
- 5,5 milliards de chiffre d'affaires en 1978

Prévisions 78
- Un chiffre d'affaires en augmentation de + 16 % ;
- Un bénéfice en progression plus rapide, supérieur à 200 millions de francs ;
- Un dividende proposé en forte augmentation : 15 F contre 10,65 F en 1977.

Perspectives
Une croissance moyenne de l'ordre de 15 % par an.

L'ORÉAL

Augmentation de capital

1 action nouvelle pour 4 actions anciennes

- Prix d'émission : 500 F ;
- Jouissance : 1er janvier 1978 ;
- Avantages fiscaux de la loi Monory pour 1978 et pour 1979 ;

- **Souscription : du 4 décembre 1978 au 5 janvier 1979**

Balo du 27 novembre 1978.
La note d'information (Visa COB n° 78-149 du 23 novembre 1978) est disponible auprès de la Société, 41 rue Martre - 92117 Clichy Cedex et des Établissements chargés de recevoir les souscriptions.

LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

— Des solutions originales et variées
— Une gestion de patrimoine personnalisée

Le montant global des programmes souscrits auprès de la Banque de l'Indochine et de Suez, au titre des seules valeurs mobilières, par les particuliers désireux de bénéficier de la gestion de cette banque d'affaires du groupe Suez, s'élevait, au 30 septembre 1978, à 1 milliard 583 millions de francs.

Les avoirs de chaque titulaire sont répartis, après une analyse de patrimoine personnalisée, entre les secteurs suivants :

Investissements en valeurs garanties par l'Etat

Conçus pour permettre une croissance régulière grâce à un revenu garanti important (valorisations globales : + 18,50 % en 1975, + 7,48 % en 1976, + 18,02 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements internationaux à caractère immobilier

Bénéficiant des avantages d'un « placement pierre » en vue d'obtenir une croissance progressive grâce à des plus-values exonérées d'impôt et des revenus équilibrés (valorisations globales : + 18 % en 1975, + 7,61 % en 1976, + 10,03 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements industriels français

Dans des entreprises de moyenne importance choisies pour leurs fortes perspectives de plus-values (valorisations globales : + 19,67 % en 1975, + 1,42 % en 1976, + 11,26 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Il est précisé que ces investissements bénéficient des dispositions fiscales de la loi du 13 juillet 1978 (déductibilité de 5 000 F pour les sommes nouvelles investies chaque année pendant la durée d'application de la loi).

Investissements industriels internationaux

Axés sur la recherche de plus-values importantes à long terme par la gestion diversifiée de grandes valeurs internationales sans exclure l'éventualité de fluctuations sensibles à court terme (valorisations globales : + 30,19 % en 1975, + 16,97 % en 1976, + 7,1 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements industriels américains

Axés principalement sur la recherche à long terme de la croissance en capital grâce à une sélection de grands titres américains (valorisation globale + 9,84 % depuis sa création en mars 1977 jusqu'au 31 décembre 1977).

Eventuellement assortis de garanties d'assurance, de déductibilité et d'exonération fiscales, ces programmes permettent désormais d'offrir des solutions « sur mesure » adaptées à tous les problèmes d'épargne et de placement.

Des informations détaillées peuvent être obtenues sur ces programmes, ainsi que sur toute autre forme de placement, sur rendez-vous ou par correspondance, auprès du Groupe Diffusion mobilière, programme d'investissement de la Banque de l'Indochine et de Suez, à Paris (8e), 5, rue de Tilsitt, tél. : 924-49-54, ou dans l'une de ses délégations régionales.

DOCKS DE FRANCE

Le chiffre d'affaires consolidé des onze premiers mois de l'année s'élève à 3 745 millions de francs, en progression de 15,3 % sur la même période de l'exercice précédent.

Ce résultat permet de confirmer que le chiffre d'affaires consolidé de l'année dépassera la prévision qui avait été donnée pour 4 200 millions de francs.

Les résultats d'exploitation connus à ce jour permettent également de penser que le bénéfice net consolidé, hors plus-values à long terme, marquera une progression d'au moins 25 % sur celui de l'année précédente. Ceci permettrait une augmentation du dividende par action du même ordre, appliquée à la totalité des actions, y compris celles créées à la suite de l'offre publique d'échange faite sur les actions des filiales société des supermarchés Doc et société Doc François.

PHILIP MORRIS

Mme Deborah L. Davis vient d'être nommée responsable des relations publiques et des services éditoriaux du département « affaires institutionnelles » de Philip Morris Europe, Moyen-Orient et Afrique.

PHILIPS

La société déclare un dividende intérimaire de 6 % au titre de l'année 1978 (inchangé par rapport à l'année précédente).

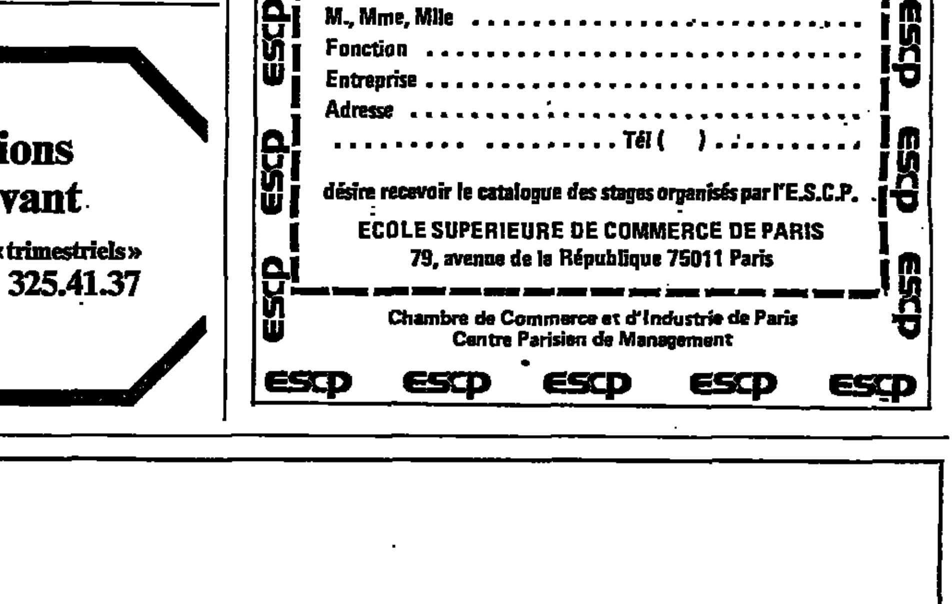

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudication

VENTE s/saisie immob. au Pal. Just. à Paris, le jeudi 4 janv. 1979, 14 h.

En un lot : UN APPARTEMENT sis à PARIS (15e)

Au 25e étage de la TOUR MARS, 35 A, quai de Grenelle
comprenant 3 pièces avec une cave au premier sous-sol.
MISE A PRIX : 180.000 FRANCS
S'adr. à Me RIBADEAU-DUMAS, avoc. à Paris (16e), 17, av. de Lamballe, et à ts avoc. postul. pr. les Trib. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
et ventes par adjudication

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS
FORMATION PERMANENTE
Marketing

ESCP

Emprunt d'Etat 8,80 %

LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 11 décembre, publie notamment les insertions suivantes :

Luchaire S.A. — Augmentation de capital de 51 703 900 F à 84 629 800 F par l'émission de 129 259 actions de 10 F nominal à souscrire en espèces au prix de 290 F, à raison de une pour quatre, du 18 décembre au 18 janvier 1979.

Union bancaire du Nord. — Augmentation de capital de 10 millions de francs à 12 500 000 F par l'émission de 50 000 actions nouvelles de 50 F nominal à souscrire en numéraire au prix de 100 F, à raison d'une pour quatre.

Société pour le développement économique du Centre et du Centre-Ouest « Sodecco ». — Augmentation de capital de 24 999 000 F à 49 998 000 francs par l'émission au pair de 249 990 actions nouvelles de 100 F nominal à souscrire en numéraire, à raison d'une pour une du 18 décembre 1978 au 18 janvier 1979.

Société de développement régional Méditerranée. — Augmentation de capital de 7 500 000 F à 12 500 000 F par l'émission au pair de 50 000 actions nouvelles de 100 F nominal à souscrire en numéraire, à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes. Souscription du 18 décembre au 18 janvier 1979.

Société centrale pour l'industrie. — Division du capital de 42 044 200 F en 420 442 actions de 100 F appelées à remplacer les actuelles 210 221 actions de 100 F ; cotation en Bourse desdites actions de 100 F.

Gaz de Strasbourg. — Insertion faite en vue de la cotation en Bourse des 5 295 obligations de 1 000 F émises en septembre dernier dans le cadre de l'emprunt groupé de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, dénommé « Ville de France 10,20 % ».

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Arjomari-Prioux, c. 34	1 p. 4	7 40
C.S.F., c. 78	1 p. 8	4 85
Ferodo, c. 71	2 p. 5	1 50
Jacques Borel, c. 20	2 p. 3	7 70
Machines Bull, c. 30	1 p. 5	8 17
Vve Clicquot-Pons., c. 18	1 p. 5	5 30

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 12	11 12
1 dollar (en yens)	193 65	197 85

LONDRES

Le marché est soutenu en début de semaine, et l'indice des industrielles progresse de 0,4 point à 493,7. Aux pétroles, B P cède 10 points. Stabilité des fonds d'Etat, mais raffermissement des mines d'or. La cotation de General Mining a été suspendue dans l'attente d'un communiqué.

Or (ouverture) (dollars) ..... contre 202 ..

VALEURS	CLOTURE 8 12	COURS 11 12
Beecham	637 ...	638 ...
British Petroleum	940 ..	930 ..
Courtaulds	124 ...	124 ...
De Beers	362 ..	362 ..
Imperial Chemical	389 ..	381 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	238 ..	238 ...
Shell	584	581 ...
Vickers	197	197 ...
War Loan 3 1/2 %	29 3 4	29 13 16
*West Driefontein	28 3/4	29 5 8
*Western Holding	21 1.4	21 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

U.I.F. — Le bénéfice net devrait progresser d'un peu plus de 8,5 % en 1978 (55,3 millions de francs en 1977) et permettre la distribution d'un dividende en sensible augmentation (11 F en 1977).

DOCKS DE FRANCE. — Le bénéfice net consolidé hors plus-values marquera une progression d'au moins 25 % en 1978 par rapport à l'exercice précédent (26,4 millions de francs en 1977).

PONT-A-MOUSSON. — Le chiffre d'affaires hors taxes de la société pour les neuf premiers mois de 1978 s'est élevé à 2,08 milliards de francs contre 1,82 milliard un an plus tôt.

GROUPE SCREG. — Le chiffre d'affaires pour les neuf mois atteint 4 322 millions de francs contre 4 335 millions au 30 septembre 1977. Ce plafonnement est dû à la récession dont souffrent les activités

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977)

	7 déc.	8 déc.
Valeurs françaises	156	155,5
Valeurs étrangères	100,5	99,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	89,4	89,8

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	1er déc.	8 déc.
Indice général	107,8	110,2
Assurances	176,6	177
Banq. et sociétés financ.	94,9	99
Sociétés foncières	96,7	95,3
Sociétés investiss. portef.	117,8	121,2
Agriculture	97,6	92,9
Aliment., brasseries, distill.	102,3	105,2
Autom., cycles et l. équip.	141,4	144
Bâtim., matér. constr., T.P.	121,3	123,7
Caoutchouc (ind. et comm.)	78,9	72
Carrières salines, charbon.	101,3	101,7
Constr. mécan. et navales	97,3	97,2
Hôtels, casinos, thermal.	135,1	139,3
Imprimeries, pap., cartons	74	77,6
Magas., compt. d'exportat.	96,5	100,6
Matériel électrique	132,3	138,1
Métall., con. des pr. métal	38,8	41,1
Mines métalliques	82,7	83,8
Pétroles et carburants	87,2	88,8
Prod. chimiq. et di.-mét.	139,3	142,6
Services publics et transp.	89,2	90,3
Textiles	130,4	130,6
Divers	124,2	128,5
Valeurs étrangères	102,3	103,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	135,6	136,3
Rentes perpétuelles	37,2	50,6
Rentes amortis., fonds gar.	207,2	207,2
Secteur industriel publ. à rev. fixe	97,6	98,2
Secteur industriel publ. à rev. ind	293,6	295,5
Secteur libre	109	109,9

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	227,6	238,8
Val. franç. à rev. variable	745,7	783,7
Valeurs étrangères	756,1	766,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	86,7	89,8
Produits de base	51,9	53,7
Construction	120	123,5
Biens d'équipement	88,4	89,4
Biens de consom. durables	128,3	132,2
Biens de cons. non durabl.	88,1	92,1
Biens de consom. aliment.	94,5	98,7
Services	135,3	140,1
Sociétés financières	100,8	103,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	196,7	198,1
Valeurs industrielles	78,2	79,3

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	104,1	104,7

Taux du marché monétaire
Effets privés ..... 6 5/8 %

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	122	125
Paris-Orléans	89 70	87
Paternelle (La)		181 70
Placem. Inter.	93 50	93 50
Providence S.A.	255	261
Revillon	511	520
Ressorts Ind.	171 ..	171 80
Santa-Fé	80	80
Saffo	111 90	111
Sofinex	248	248
Cambodge	52	51
Clause	416	416
Indo-Hévéas	..	148
Madag. Agr. Ind	21	21 10
(M.) Mimot	18	
Padang	126	126
Salins du Midi	201 30	205
Aliment Essentiel	198	191 50
Allobroge	292	298
Banania	221 50	224 60
Fromagerie Bel	150	150
Cédis	750	738
(M.) Chambourcy	305	.
Compt. Modernes	259	233 20
Docks France	630	620
Economats Centr.	526	508
Epargne	557	565
Euromarché	399	399 50
From. P.-Renard	350	350
Général Aliment.	118 80	118 40
Genvrain	165 50	170 ..
Goulet-Turpin	210	218
Lesieur (Cie fin.)	381 50	385
Gr. Moul. Corbeil	172 10	175
Gr. Moul. Paris	...	255
Nicolas	385 ..	398
Piper-Heidsieck	238 ..	231
Potin	525	540
Rochefortaise	150	150
Roquefort	289	289
Sup. Marché Doc.	240	245
Taittinger	385	335
Unipol	89 90	90
Bénédictine	1570	1570
Bras et Glac. Ind.	239	280 ..
Dist. Indochine	453 50	461
Ricqlès-Zan	79 80	78
Saint-Raphaël	128	128 20
Segepal	380	378
Union Brasseries	34 80	34
Slaunus	176	182 ..
Sucr. Bouchon	97 ..	97
Sucr. Soissonnais	172	...
Chausson (US)	65	65
Equip. Véhicules	75	72 50
Motobécane	47 40	47
Bois Dér. Océan	13 20	12 95
Borie	278	288
Camp. Bernard	203 50	185
C.E.C.	58 90	52 60
Cerabati	75	78
Ciments Vicat	240 ..	239 70
Cochery	51 50	52
Drag. Trav. Pub.	268	268 ..
F.E.R.E.M.		...
Fougerolle	119 50	119 ..
Française d'entr.	239	246 50
G. Trav. de l'Est	47	48 50
Herlicq	189	188
Iéna Industries		
Lambert Frères	46	48 80
Leroy (Ets G.)	39 30	48 80
Origny-Desvroise	88	87
Porcher	182 20	192
Rougier	100	100
Routière Colas	353 90	353 50
Sablières Seine		
S.A.C.E.R.	31	31 ..
Salarapt et Brice	221 50	220 ..
Savoisienne	..	..
Schwartz-Hautm.	..	..
SMAC Acieroid	..	..
Spie Batignolles	58	57 50
Dunlop	19 80	19 80
Hutchinson-Mapa	74 ..	77
Saflo-Alcan	190 ..	189
Comiphos	98 10	100
S.M.A.C.	..	
Gaumont	530	530
Pathé-Cinéma	..	73 50
Pathé-Marconi	d 85	86 70
Tour Eiffel	132 50	138
Air-Industrie	67	69
Applic. Mécan.	32 50	32
Arbel	149	147
Av. Dass.-Breguet	418 ..	410
Bernard-Moteurs	60	
B.S.L.	155 ..	161
C.M.P.	320	320
De Dietrich	484	483
Duc-Lamothe	390	392
E.L.M.-Leblanc	520	520
Ernault-Somua	51 80	50
Facom	440	480
Forges Strasbourg	74	73
(Li) F.B.M. ch. fer	101	101
Frankel	..	512
Huard-U.C.F.	150	
Jaeger	157	158
Jaz	135 ..	135 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Luchaire	340	344
Manurhin	435	435
Métal Déployé	282	278
Nadella	71 80	70
Nodet-Gougis	181	188
Peugeot-(ac. ent.)	181	180
Ratier-For. G.S.P.	27 20	28 ..
Ressorts-Nord	134 80	132 30
Roffo	.	
S.A.F.A.A. Ap. Aut	80	82
Satam	62 50	63 50
Sicli	26 80	27 80
Souder Autog.	149 10	150
S.P.E.I.C.H.I.M.	220	224
Stokvis	81	78
Trailor	350	340
Virax	92	91
At. Ch. Loire	16 ..	16 ..
France-Dunkerque	..	..
Ent. Gares Frig.	110	110
Indus. Maritime	285	288
Mag. gén. Paris	152	151 10
Cercle de Monaco	53	53 30
Eaux de Vichy	448	456
Sofitel	51	50 50
Vichy (Fermière)	476	480
Vittel	257	269 50
Aussedat-Rey	32 40	33 90
Darblay S.A.	48 65	51 10
Didot-Bottin	...	240
Imp. G. Lang	3 20	3 20
La Risle	36	36
Rochette-Cenpa	32	38 90
A. Thiéry-Sigrand	137	135
Bon Marché	114	110
Damart-Servip	429	429 30
Mars. Madagasc.	72 50	76 50
Maurel et Prom.	112	112
Optorg	160	159
Palais Nouveauté	300	300
Prisunic	..	..
Uniprix	58	58
Crouzet	219	219 80
Europ Accumul.	270	275
Ind. P (CIPEL)	148	139
Lampes	130	131
M.E.C.I.	12 50	12 50
Merlin-Gerin	302	314
Mors	41	42 05
Paris-Rhône		
Piles Wonder	275 ..	274 80
Radiologie	120	120
SAFT Acc. fixes	825	825
Schneider Radio		181
SEB S.A.	192 50	205
S.I.N.T.R.A.	645	635
Unidel	180	180
Carnaud S.A.	68	69
Davum	75 10	75 10
Escaut-Meuse	144	144 50
Fonderie préc.	21 70	21 70
Gueugnon (F de)	46 80	45
Profilés Tubes Es	..	26 70
Senelle-Maub.	60 ..	59 90
Tissmétal	40 50	40 40
Vincey-Bourget	34	34
Huron	145	150
Kinta	300	318
Mokta	230 ..	230
Amrep G.	670	650
Elf-Antargaz	166	169 90
Hydroc.-St-Denis	140	143
Lille-Bonnières-C.	231 90	232
Shell Française	..	.
Carbone-Lorraine	65 50	65 20
Delalande S.A.	290	290
Finalens	59 50	60
FIPP	122	
(Ly) Gerland	280	285
Gévelot	...	143
Grande-Paroisse	150 ..	150
Huiles G. et dér.	36	36
Novacel	..	
Parcor	1500	1440
Quartz et Silice		55
Ripolin-Georget	51 50	51 50
Rousselot S.A.	525	521
Soufre Réunies	189 50	182 50
Synthelabo	188	181
Thann et Mulh.	26 ..	28
Ufiner S.M.D.	115	115 60
Agache-Willot	776	768
Files-Fourmies	28	27
Lainière-Roubaix	42	48 40
Roudière	323 20	319
Saint-Frères	92	88 40
M. Chambon	.	158
Gén. Maritime	73	73
Delmas-Vieljeux	240	236
Nat. Navigation	67	
Saga	26 10	26 ..
S.C.A.C.	117 ..	115 ..
Stemi	258 50	257
Tr. C.I.T.R.A.M.	113	113
Trans. et Indust.	108	108

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(Li) Baignol-Farj.	26	
Bis S.A.	390	395
Blanzy-Ouest	215	211
La Brosse	119	120
Degremont	244 70	244 70
Dong-Trieh	200	200
Duquesne-Purina	435	438
Essilor	950	950
Ferrailles C.F.F.	170	170
Havas	329 50	330
Locatel	281	283
Lyon-Alemand	131	131 90
C. Magnant		50 50
(Ly) Majorette	469	
M.I.C.	174	174
Novafer		
O.F.P.-Om.F.Paris	348	348
Publicis	325	328 50
Seiller-Leblanc	161 10	160
Waterman S.A.	235	235
Brass. du Maroc	255	255
Brass. Ouest-Afr.	80	80
(B) Min. et Métal	...	220
A.E.G.		
Akzo	58 50	55 10
Alcan Alum.	148	
Algemene Bank	785	781
American Express	143 90	144 30
Am. Petrofina		106
Arbed	300	301
Asturienne Mines	90	85 50
Bco Pop. Español	70	70
Barlow-Rand	..	13 50
Bell Canada	238	238
Blyvoor	..	17 50
B.N. Mexique	36 80	
Bowater	14 80	14 85
Bowring C.I.	9 70	9 50
B. Régl. Inter.	15850	15690
British Petroleum	80	79 50
Canadian-Pacif.	82 ..	81 30
Cie Gr. Lambert	225	234 90
Cockerill-Ougrée	..	
Cominco	120	
Commerzbank	530	525
Courtaulds	16 20	..
Dart. Industries	176	176 50
De Beers (port.)	22	
Dow Chemical	113 30	116 50
Dresdner Bank	582	...
E.M.I.	12 50	..
Est-Asiatique	57 50	..
Femmes d'Auj.	..	
Finoutremer	..	133 50
Finsider	0 65	
Foseco	13 10	13 10
Gén. Belgique	275	...
General Mining		...
Gevaert	186	...
Glaxo	46 70	46 50
Goodyear	78	78
Grace and Co.	122	...
Gulf Oil Canada	130	129
Hartebeest	78	73
Honeywell Inc.	300	...
Hoogovens		
I.R.C.	29 25	29 25
Johannesburg	77 10	
Kubota	.	6 80
Latonia	102 50	..
Lyons (J.)	..	..
Mannesmann	432	..
Marks-Spencer	7 30	7 30
Matsushita	16 40	16 40
Mineral-Ressourc.	8 80	8 10
Nat. Nederlanden	240	238
Noranda	138	136 ..
Olivetti	5 70	
Pakhoed Holding	85 10	..
Petrofina Canada		...
Pfizer Inc.	152	151
Phoenix Assuranc.		.
Pirelli	4 80	4 80
President Steyn	41 80	37
Procter Gamble	382 20	386 80
Robeco	343 70	343 20
Rolinco	267 80	270
Shell fr. (port.)	49 50	49 10
S.K.F. Aktiebolag	55 50	55
Sperry Rand	190 50	188 80
Steel Cy of Can.	142	
Stilfontein	17 50	17 80
Suéd. Allumettes	63 80	.
Tenneco	142	146
Thorn Electrical		
Thyss c. 1 000	266	265
United Technolog.	180	178 20
Vaal Reefs	73 80	75 50
Vieille Montagne	238	238
Wagons-Lits	97 10	97 10
West Rand	6	6 20
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	240 50
Emprunt Young	.	

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser		
Banq. Fin Eur.	327	..
Cellulose Pin	37	32
Coparex	287	269
Ecco	722	710
Euratrep	411	412
Intertechnique	320	320
Métall. Minière	83	83
Océanic	85	85
Promuptia	280	...
Sab. Mor. Corv.		
Total C.F.N.	99	100
S.P.R.		115
Ufinex	175	175
Voyer S.A.	10 85	10
Oce v. Grinten		
Rorento NV	258	...

SICAV

Plac. Institut.	15231 76	14716 68
1re catégorie	10983 81	10689 81

11 12	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	132 35	126 35
Actions Sélec.	169 71	162 01
Aedificandi	203 43	194 21
Agfimo	226 15	215 ..
A.L.T.O.	176 29	168 30
America-Valor	290 09	276 94
Assurances Plac.	142 58	136 10
Bourse-Invest.	164 80	157 43
C.I.P.	333 57	318 43
Convertibles	137 82	131 57
Convertimmo	141 28	134 87
Drouot France	127 66	121 87
Drouot Invest.	210 13	200 60
Elysées-Valeurs	189 34	180 76
Epargne-Croiss.	581 63	564 71
Epargne-Industr.	258 47	246 75
Epargne-Inter	281 62	268 85
Epargne-Mobil.	192 96	184 20
Epargne-Oblig.	149 23	142 46
Epargne Revenu	318 06	303 64
Epargne-Unie	352 ..	336 84
Epargne Valeur	200 10	191 03
Foncier Investiss.	351 64	335 70
France-Epargne	187 09	178 61
France-Garantie	244 82	240 03
France-Invest.	176 17	169 19
Fr.-Obl. (nouv.)	322 11	347 51
France Placement	211 84	202 23
Francic	136 73	132 44
Gestion Rendem.	280 86	268 12
Gest. Sél. France	195 57	186 70
I.M.S.I.	188 02	179 49
Indo-Valeurs	225 12	217 78
Intercroissance	150 69	143 86
Intersélect. Fr.	176 47	168 47
Livret portef.	233 26	222 68
Laffitte-France	119 77	114 34
Laffitte-Rend.	117 11	111 80
Laffitte-Tokyo	266 21	255 14
Natio-Valeurs	292 83	279 55
Oblig. ttes catég.	1233 08	1194 27
Paribas Gestion	193 14	184 37
Pierre Investiss.	230 12	219 19
Rotschild-Exp.	307 63	293 68
Sécur Mobilière	324 50	309 87
Sélec Croissance	663 30	633 22
Sélect. Mondiale	130 69	124 61
Sélection-Rend.	144 17	137 63
Sélection val. fr.	142 29	135 81
S.F.I. FR et ETR.	193 09	184 34
S.I.G.	269 82	256 89
Silvafrance	201 82	192 67
Silvam	135 85	129 69
Silvarente	165 09	157 60
Silvinter	147 84	141 14
Sogepargne	298 28	284 75
Sogevar	399 57	381 55
Soleil-Investiss.	215 97	209 04
U.A.P.-Investiss.	162 68	156 30
Unifoncier	379 52	362 09
Unifrance	146 46	139 84
Uni Hoche	249 77	238 44
Unijapon	258 81	247 07
Uni Obligations	1759 01	1681 35
Unipremière	1792 80	1723 85
Unirente	1159 21	1121 08
Unisic	203 61	194 38
Worms Investiss.	271 84	259 51
11/12		
Credinter	156 53	149 53
Croissance-Imm.	180 41	172 23
Euro-Croissance	165 11	157 63
Financière Privée	409 53	390 96
France-Entrepr.	259 35	247 59
Fructifrance	272 64	260 28
Fructider	162 01	154 66
Gestion Mobilière	231 01	22. 53
Mondiale Invest.	197 16	188 22
Obligem	140 99	134 60
Optimavalor	193 57	184 39
Planinter	310 80	296 59
Sicavimmo	263 19	250 80
S. J. Est.	483 92	466 81
Soginco	141 05	134 65
Sogister	440 03	420 08
Valorem	186 62	178 16

* Cours précédent.

BOURSE DE PARIS - 8 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	d 36 60	0 587
5 %	52 60	4 260
5 % 1920-1980	143 50	4 260
3 % amort. 45-54	71	1 068
4 1/4 % 1963	97 45	0 898
Emp. N. Eq. 6% 65	110	0 523
Emp. N. Eq. 6% 66	109 20	1 134
Emp. N. Eq. 6% 67	106 40	3 148
Emp. 7 % 1973	3499	
Emp. 8,80 % 77	107 30	4 822
Emp. 9,80 % 78	106	4 627
E.D.F. 51 1960	...	3 615
— 5 % 1960	...	4 085

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	545	545
E.D.F. parts 1959	534	534
Ch. France 3 %	0165	163
A.G.F. (Sté Cent.)	418	424
Ass. Gr. Paris-Vie	1715	1700
Concorde	355	355
Epargne France	288	288
Financ. Victoire	290	294
France I.A.R.D.	213	213

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	548	548
S.P.E.G.	195	195
Protectrice A.I.R.	245	248
U.A.P.	567	566
Alsacien. Banque	341	341
Banque Hervet	205 50	205 80
Bque Hypot. Eur.	260	259 50
Bque Nat. Paris	333	339 ..
(Li) B. Scalb. Dup	109 50	110
Banque Worms	193	199
C.I.B.	66	68 80
Cofica	90	93 80
C.A.M.E.	90	94
Créditel	145	150
Créd. Gén. Indust	265 ..	268
Cr. Ind. Als.-Lor.	210	212
Crédit Lyonnais	316 30	316 50
Electro-Banque	158	158
Eurobail	150	151
Financière Sofal	365	370
Fr. Cr. et B. (Cie)	79	80
France-Bail	289	289
Hydro-Energie	18	17 20
Immobail B.T.P.	284	284
Immobanque	286 90	288
Immofice	230	228
Interbail	245	242
— (obl. conv.)	244	245 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	182	165
Locabail Immob.	299 50	298 50
Loca-Expansion	125 50	125
Locafinancière	171 50	170
(Ly) Lyon. Dép. Cr.	134 50	235
Marseill. Crédit	235	251 40
Paris-Réescompt.	260 80	280
Sequanaise Banq	279	328
SLIMINCO	330	66 10
Sté Cent. Banq.	68 10	237
Sté Générale	235 10	250
SOFICOMI	250	378
Sovabail	370	153
UCIP-Bail	153	258
Unibail	263	278 50
Un. Ind. Crédit	276	
		114
Cie Foncière	114	264
C.G.V.	270	580
Fonc. Chât.-d'Eau	579	78
(M) S.O.F.I.P.	77	560
Fonc. Lyonnaise	1555	1060
Immob. Marseille	1050	134 50
Louvre	233	236 10
SINVIM	130	130
Cogifi	141	141 60
Foncina	123	121 50
Gr. Fin. Constr.	145	145
Imminde	152	152 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	100	100
Cie Lyon. Imm.	115	115
UFIMEG	96	98
U.G.I.M.O.	121 50	121 60
Union Habit.	182	182 10
Un. Imm. France	151 50	150
Acier Investiss.	107 ..	106
Gestion Sélect.	281 90	281 80
Sefragi	236	238 50
Abeille (Cie Ind.)	262	261
Applic. Hydraul.	760	780
Artois	180	188
Centen. Blanzy	395	395
(NY) Contrest	c 124	125
(NY) Champex	127	o 127
Charg. Réun. (p.)	2898	2899
Comindus	389	405
(Li) Dév. R. Nord	159	162
Electro-Financ.	349	346
(M) Et. Particip.	72 30	
Fin. Bretagne	68 80	62
Fin. Ind. Gaz Eaux	590	596
Fin. et Mar. Part.	81	79 50
France (La)	525	525
La Mure	74 50	72 30
Lebon et Cie	227	226
(NY) Lordex	120	120
Cie Marocaine	29 90	28 80

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
731	4,5 % 1973	784 30	701 80	701 80	698
2750	C.N.E. 3 %	2535	2535	2545	2535 ..
375	Afrique Occ.	396	392	398	391 20
390	Air liquide	389	388 50	390	380 90
77	Als. Part. Ind	76 40	78 90	77	76 05
270	Als. Superm.	275	275	275	270 ..
68	Alsthom-Atl.	68 50	67 50	67 80	68
135	Applic. gaz.	153 80	147 50	146 ..	150
535	Aquitaine	538	537	538	533
95	— certif.	98	95 50	97 90	95 90
147	Arjom Priou.	148 50	152	151 80	150 ..
495	Aux. Entrepr.	504	495	495 50	500 ..
138	Babc. Fives	131 40	132	132	132
225	Bail-Equip.	235	235	235	235 ..
420	— (obl.)	251 50	258 50	258 50	252 10
320	Bail-Invest.	321	332	325	332 ..
149	B.C.T.	150	148	149 ..	148 ..
169	Bazar H.-V.	173 80	168	169	169
116	Béghin-Say	124 ..	123 80	122 50	121 40
510	Bic	550	550	558	540
820	Bouygues	789	785	783	776
575	B.S.N.-G.D.	580	576	577	575
950	— (obl.)	971 30	979	979	971 40
2140	Carrefour	2335	2245	2254	2275
315	— (obl.)	321 50	326	326	324
1380	Casino	1384	1380	1390	1380
65	CEM	63 50	61 ..	61 50	60
290	Cetelem	288	283	286	283
152	Charg. Réun.	183 50	180	190	186 20
19	Chiers-Chât.	18 70	18	18 50	17 70
124	Chim. Rout.	126	124	125 80	126
148	— (obl.)	149 80	150 50	150 50	147 50
138	Cim. Franç.	145 ..	144 80	144 80	142 50
138	— (obl.)	138 ..	140 10	140 10	140 10
1010	C.I.T. Alcatel	1001	1009	1000	990
510	Club Méditer	518	519	520	519
285	C.M. Industr.	303	300 ..	299	298
335	— (obl.)	342	342	342	342
139	Codetel	143	149	148 90	146
121	Cofimeg	123 60	123 10	123 50	123 50
500	Cofradel	489	493	493	489
445	Cie Bancaire	465	465	465	464
395	C.G.E.	398	393	397	395
430	— (obl.)	421	430	431	430 60
134	C. Entrepr.	131	133 50	134 ..	132 50
114	Cot. Foncier	114 20	114 20	114 20	114
129	Créd. Com. F	131 80	132	132	130 10
205	— (obl.)	201	200 50	200 50	200 10
430	Créd. Fonc.	458	456	455	450
143	C.F. Imm.	152 50	149 80	150	147
124	Créd. Indust.	124 80	124 10	124 10	124 10
380	Créd. Nat.	378	376	375	374 10
70	Créd. Nord	68 60	69	69 10	68
80	Creusot-Loire	86 50	88	85 50	87
385	C.S.F.	397	397 50	399	397 50
430	— (obl.)	440	438	438	432
695	Darty	695	697	695	695
29	Dassin-N.-E.	29 70	29 50	29	29
73	Dollfus-Mieg	76 30	75	75	74 95
685	Dumez	692	687 ..	686	687
470	Cie Gle Eaux	497 ..	500 ..	501	495 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
365	E.I. Lefebvre	373	375 ..	375	367 50
82	Esso S.A.F.	85	85 80	85 80	85 ..
340	Eurafrance	341 ..	342 60	342 60	336 50
1050	Europe n° 1	950 ..	928	918	935
465	Ferodo	462 ..	461 ..	460 50	465 ..
515	— obl. conv.	520	518	518	518 ..
69	Fin. Dév. Ent	69 20	68 55	68 55	69 50
200	Fin. Paris PB	211 ..	210 20	210 50	210
235	— obl. conv.	248 ..	246 ..	246	248
190	Finextel	213 50	213	210 10	210 10
55	Fraissinet	63 80	62 50	62 50	62 50
141	Fr. Pétroles	141 50	141 90	141 60	141
32	— (certific.)	33 ..	32 95	32 80	32 25
118	Galeries Laf.	127	121	121 ..	120
195	Gle d'Entr.	191 50	196	196	199 90
131	Gle Fonderie	137 20	138 80	139	136 10
133	Gle Ind. Par.	125	124 70	124 50	127
250	Générale Occ	259	258 50	258 90	255 10
375	Gr. Tr. Mars.	385	384	383	379
410	Guyenne-Gas.	415	413	410	415
250	Hachette	251	253	253	248
56	Imétal	57 20	56 80	56 80	55 80
380	Inst. Mérieux	335	375	375	375
113	J. Borel Int.	123 80	124	124 10	124
149	Jeumont Ind.	149 50	146	145	143 10
75	Kali Ste Th.	76	77 50	76 50	76 50
73	Kléber-Col.	69 10	68 10	68 10	67
255	Lab. Bellon	281	283	290	284
245	Lafarge	259 10	259 20	259	259 20
310	— (obl.)	310	312 50	312 50	312 50
370	La Hénin	319 50	319 80	319 90	316 10
1930	Legrand	2060	2028	2030	2064
2380	— (obl.)	2400	2520	2520	2520
209	Locabail	208 50	201 50	201 50	214
236	Locafrance	244	242	244 50	245
415	Locindus	419 50	417 60	417 60	417 60
739	l'Oréal	774	778	773	738
3510	— obl. conv	3565	3570	3585	3595
580	Lyonn. Eaux	566	570	578	559
52	Mach. Bull	27 40	52 50	52 40	52
589	Mais. Phénix	562	581	529	531
42	Mar. Wendel	42 70	43 40	43 40	42 60
52	Mar. Ch. Réu	53 90	51 20	51 20	51
495	Martell	508	506	506	508
495	— (obl.)	513	513	513	513
1170	Mat. Téléph.	1130	1160	1162	1160
5670	Matra	5610	5450	5400	5380
37	Mét. Nav. N.	39 50	37 20	37 50	36 60
1243	Michelin B	1276	1250	1260	1260
589	— (obl.)	608 50	600	599 ..	595
498	Midi Cie	501	500	501	500
580	Moët-Hen.	584	575	572	578
580	— (obl.)	593	589	589	589
710	Mot. Leroy-S	758	754	748	744
130	Moulinex	141	141	138	141
400	Mumm	436	437	438	433 50
460	Nat. Invest.	446	447	444	442
200	Navig. Mixte	198	198 50	198 50	194 50
53	Nobel-Bozel	52 50	53 ..	53 10	52
28	Nord	27 30	27 ..	27 05	27 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
117	Nouvel. Gal.	123 50	119	119	118 ..
190	Olida-Caby	205 ..	199	199	201 ..
119	Opfi-Paribas	121 10	120 80	120 80	122 ..
115	Paris-France	118 20	116	116	118 ..
100	Pechelbronn	103	103	103	101
83	P.U.K.	82	77	77	77 60
138	— (obl.)	128 50	130	130	127 30
39	Penarroya	38 40	37 20	37 20	36 80
255	Penhoët	264 50	266 50	264 50	266 50
315	Pernod-Ric.	314 50	316 80	318	317
290	Perrier	304 90	295 30	296 50	290
52	Pétroles B.P.	53 95	53 90	53 70	52 90
496	Peugeot-Cit.	489	495	488 50	494
610	— (obl.)	622	610	610	600 10
94	Pierre-Auby	109 80	99 30	98 30	97 50
72	P.L.M.	73 50	73	73 50	71 50
225	Poclain	225	220 10	220	220
157	Pollet	175	163 50	163 50	160 50
73	Pompey	68	69	69	68
133	P.M. Labinal	132 50	133 20	133 20	138 90
40	Prénatal	40 90	40 50	40 30	41 30
325	Presses-Cité	342	339	337	335
475	Prétabail Si.	499	496	486	496
183	Pricel	193	187 20	187 50	187 20
151	Primagaz	155	152 50	152 50	152
117	Printemps	125 20	124	124	124 ..
470	Radar S.A.	499 50	501	500	496
528	— (obl.)	536	534 90	534 90	524 30
430	Radiotech.	424	423 ..	424	423 90
83	Raffin. (Fse)	82 50	80 10	80 50	81
93	Raffin. St-L.	98 50	99	99	97 20
590	Redoute	561	577	575	560
124	Rhône-Poul.	123 70	123 10	124 80	122
398	Roussel-Uclaf	395	396	388	391
370	Ruche-Pic.	379	380	380	380 ..
495	Rue Imp.	506	512	512	506
18	Sacilor	19 90	20 ..	20	20 40
185	Sade	186	185	186	186 ..
880	Sagem	870	869	868	855 ..
148	Saint-Gobain	150 80	150	150 90	150 ..
545	S.A.T.	500	500	501	509
36	Saulnes	35 80	36	36	35 30
215	Saunier-Duv.	212	206	206	204
195	Saupiquet	195	189	189	188
158	Schneider	163 90	154	154 50	154
78	S.C.O.A.	74 60	75	75	75 ..
101	— (obl.)	104 80	104 60	104 80	104
131	Sefimeg	132	131 40	132	131 10
270	S.I.A.S.	280	277	277	277
370	Sign. E. El.	374 10	370	368	363
280	S.I.L.I.C.	268	268	268 ..	266
163	Simco	165	163 50	163 50	163 50
84	S.I.M.N.O.R.	84	84	84	84
1850	Sk. Rossignol	1896	1893	1896	1896
124	Sogerap	124 90	125	125	125
385	Sommer-All.	379	380	380	380
295	Suez	298	298	300 50	298
270	Talc-Luz.	265	261	261	265
570	T.R.T.	738	715	715	701
810	Tél. Electr.	814	816	817	818
135	— (obl.)	134 30	135 80	134 80	134 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
375	Tél. Ericsson	416	408	409	415
245	Thomson-Br.	252	250	250	246
308	— (obl.)	305	306 10	306	300 50
330	U.I.S.	334	335	335 50	332 80
220	U.C.B.	236	236	235	233
275	Un. F. Banques	301	298	297	297 80
171	U.T.A.	177 80	177	177	174 ..
16	Usinor	14 60	14 80	14 80	15 ..
121	— (obl.)	131	132 80	132 80	130 20
163	Vallourec	99 90	99 60	99 50	98 20
745	V. Clicquot-P	785	780	780	786
410	Viniprix	408	410 50	410 50	410 50
485	Elf-Gabon	473	466	465	476
194	Amax	283 80	290 50	290 50	283 50
270	Amer. Tel.	277 50	276	278	272 80
18 50	Ang. Am. C.	18 65	19	18 90	18 80
91	Amgold	88	89 50	89 50	88 20
370	B. Ottomane	427	417 50	417 50	410 10
310	BASF (Akt.)	314	306 50	307 50	306 50
320	Bayer	318 60	318	318	318
47	Buffelsfont.	46 90	47 70	48	47 50
11	Charter	11 55	11 55	11 40	11 20
133	Chase Manh.	131 90	133 50	133 50	132 10
88	Cie Petr. Imp	88 70	88 20	88 20	86 70
350	C.F. F.-Can.				
22	De Beers (S.)	22 10	22	22 40	22 ..
730	Deuts Bank	725	719	719	726
310	Dome Mines	317	315 40	322 50	321
550	Du Pont Nem	572	564	561	560
260	East Kodak	271	271	269	268 60
17	East Rand	16 40	17 10	17 65	17 30
121	Ericsson	125	123	128	131 60
220	Exxon Corp.	224	220 20	220 20	219 60
183	Ford Motor	182	183	183	180 10
84	Free State	87	80 20	80 ..	80 30
215	Gen. Electric	219 90	216	214	213

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
250	Gén. Motors	257 50	256	256	258 50
15	Goldfields	15 55	15 10	15 10	15
17 50	Harmony	17 50	18	17 80	17 85
5 60	Hitachi	5 80	5 90	5 90	5 95
310	Hoechst Akt.	310	310	310	307
31	Imp. Chem.	32 50	32 70	32 70	32 10
67	Inco Limited	66	66 40	66 20	65 20
1160	I.B.M.	1224	1220	1219	1211
124	I.T.T.	125 30	122 80	123	122 50
260	Merck	284	285 50	285 30	285
265	Minnesota M	271 50	268	268	267 50
300	Mobil Corp.	310	310	310	306 50
3400	Nestlé	3480	3500	3470	3500
160	Norsk Hydro	155	155 20	156 20	155 20
465	Petrofina	454	458	456	456
310	Philip Morris	321 50	318	316 50	315
51	Philips	51 25	51 20	51 20	51 20
52	Prés Brand	51 90	49	49 30	49 35
350	Quilmès	323 50	322 50	322 50	316 50
176	Randfontein	168 10	169 50	173 10	169 50
280	Royal Dutch	255 10	253 70	253 80	252 80
28	Rio Tinto Zin	20 20	20 10	20 10	20 05
44	St-Helena Co	44	43 80	43 80	43 20
380	Schlumberg.	383 10	392	391	392
48	Shell Tr. (S)	50 10	49 30	49 30	49 10
680	Siemens A.G.	675	674	674	675
34	Sony	33 20	33	33 10	32 40
265	Unilever	260	258	259	258 30
16	Union Corp.	15 45	15 80	15 80	15 50
102	U. Min. 1/10	102	102 50	102 50	101 50
121	West Deep.	124 50	125	125	124
43	West Drief.	44 30	45 25	46 20	44 30
98	West Hold.	101 50	94 50	95 10	94 50
220	Xeres Corp.	243 10	242	242	240 50
0 77	Zambia Corp.	0 78	0 75	0 75	0 74

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8 12	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 399	4 402	4 42
Allemagne (100 DM)	229 750	229 790	230
Belgique (100 F)	14 533	14 518	14 16
Pays-Bas (100 fl.)	211 900	211 860	211 50
Danemark (100 krd)	82 350	82 780	82
Suède (100 krs)	85 450	85 800	85 50
Norvège (100 k)	8 692	8 593	8 50
Grande-Bretagne (£ 1)	5 183	5 194	5 20
Italie (1 000 lires)	258	258 200	256 50
Suisse (100 fr.)	99 450	99 350	99 75
Autriche (100 sch.)	31 375	31 440	31 25
Espagne (100 pes.)	6 169	6 161	6
Portugal (100 esc.)	9 400	9 330	9
Canada ($ can 1)	3 761	3 746	3 755
Japon (100 yens)	2 223	2 221	2 28

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8 12
Or fin (kilo en barre)	28400	28800
Or fin (en lingot)	28500	28995
Pièce française (20 fr.)	265	263
Pièce française (10 fr.)	217	218 10
Pièce suisse (20 fr.)	252	252 30
Union latine (20 fr.)	225 10	227
Souverain	280 90	281 10
Pièce de 20 dollars	1228	1240
Pièce de 10 dollars	675	679 80
Pièce de 5 dollars	413	.. ..
Pièce de 50 pesos	1137	1150
Pièce de 10 florins	248	242

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN CORSE

« Vous devez avoir confiance dans la solidarité nationale »

déclare M. Raymond Barre

D'importantes mesures de sécurité ont été prises en Corse à l'occasion de la venue de M. Raymond Barre, qui a commencé, le lundi matin 11 décembre, sa visite officielle de quarante-huit heures dans les deux départements où il doit examiner comment sont appliquées les décisions gouvernementales annoncées en juin dernier par M. Valéry Giscard d'Estaing (« le Monde » daté 10-11 décembre).

Une nouvelle série d'attentats suscite une grande inquiétude dans l'île, où les autorités craignent que l'explosion dont a été victime, le vendredi 8 décembre à Véro, le commandant de la sécurité civile, M. Pierre Bertolini, directeur départemental des services d'incendie de Corse-du-Sud, n'annonce une nouvelle étape dans l'escalade de la violence.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les explosions de deux charges de plastic ont endommagé, à Propriano, deux résidences secondaires appartenant l'une à un industriel alsacien, l'autre à un industriel parisien. Les forces de police locales ont reçu le renfort de cinq escadrons de gendarmes mobiles (1).

Le lundi 11 décembre, en début de matinée, un mot d'ordre de grève générale lancé en Corse-du-Sud par les organisations syndicales paraissait assez suivi dans le secteur public.

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Dès son arrivée à Ajaccio, le dimanche soir 10 décembre à 20 h. 30, M. Raymond Barre s'est rendu au chevet de M. Pierre Bertolini, qui a été amputé de la jambe gauche, mais dont les jours ne semblent plus en danger. En quittant la salle de réanimation du centre hospitalier, le premier ministre a déclaré qu'il avait voulu exprimer au blessé, par ce geste, *« toute la sympathie du gouvernement »* ainsi que *« sa sympathie personnelle »*.

« Je tiens à condamner solennellement cet acte odieux qui a malheureusement conduit à des extrémités dont souffre aujourd'hui gravement le commandant Bertolini, a ajouté M. Barre. *Toutes les instructions ont été données aux autorités préfectorales et aux services de police pour que les auteurs de cet attentat puissent être découverts et déférés à la justice. Je souhaite de tout mon cœur que sur cette terre corse, qui est une terre de fraternité, les souffrances du commandant Bertolini puissent inciter tous les Corses à vivre dans la paix et le respect mutuel. »*

Quelques instants auparavant, le chef du gouvernement avait été accueilli devant la préfecture par une cinquantaine de sympathisants venus lui souhaiter la bienvenue en Corse, où il se rend pour la première fois. En compagnie de son épouse, M. Raymond Barre a échangé quelques mots avec plusieurs d'entre eux.

Le lundi matin 11 décembre, M. Raymond Barre s'est rendu d'abord à Bonifacio, où le maire, M. Xavier Serafino (majorité présidentielle), l'a reçu sur la Loggia, place où naguère se réunissaient les anciens notables pour discuter des affaires publiques. *« Nous croyons que donner en Corse aux élus du peuple davantage de responsabilité et de moyens, rétablir leur prestige et leur autorité, est la meilleure manière de lutter efficacement contre le séparatisme »*, a notamment déclaré M. Serafino. *« Les Corses veulent rester Français. Croyez bien que la France souhaite du fond du cœur que la Corse reste française »*, lui a répondu le premier ministre.

M. Barre a lancé un appel à la paix civile : *« Les actes odieux qui se produisent ici ne sont pas dignes des traditions de l'île. »* Le maire de Bonifacio ayant déploré certaines lenteurs administratives, le chef du gouvernement a expliqué que sa visite avait justement pour but de faire avancer les dossiers : *« Vous devez avoir confiance dans la solidarité nationale, mais vous avez raison, il ne faut pas que les choses tardent trop, car quand les choses tardent trop, elles pourrissent politiquement, psychologiquement et moralement. »* La foule, qui s'était rassemblée sur la place, a fait au premier ministre un accueil chaleureux.

M. Raymond Barre, qui était notamment accompagné de MM. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat, et Andrét Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, s'est ensuite rendu à Porto-Vecchio et à Sari-d'Orcino, avant de présider, l'après-midi à Ajaccio, une séance de travail consacrée aux problèmes insulaires.

Les principales organisations syndicales et les partis de gauche, qui avaient appelé la population à participer aux manifestations organisées le lundi après-midi à Ajaccio et le mardi après-midi à Bastia, se proposaient de souligner spectaculairement qu'à leur sens, en Corse, les choses ne « bougent » pas assez vite.

ALAIN ROLLAT.

(1) Selon les responsables du maintien de l'ordre, environ quatre cents attentats ont été dénombrés en Corse depuis le 1er janvier dernier, au lieu de 380 pendant la même période de l'année précédente : 158 attentats relèveraient des délits de « droit commun ».

LA SAISON TOURISTIQUE : + 15 % PAR RAPPORT A 1977

Une saison excellente : la Corse aura accueilli, du 1er avril au 30 septembre dernier, 1 229 166 touristes au lieu de 1 071 738 pendant la même période de 1977, soit une augmentation de 15 % d'une année sur l'autre. Les insulaires ont reçu plus de la moitié de ces visiteurs pendant les mois de juillet et d'aoct, mais on constate une notable progression du taux de fréquentation touristique au mois d'avril (+ 37 %) et au mois de septembre (+ 27 %).

Près des deux tiers des touristes — 65 % — sont arrivés en Corse par mer et 35 % par air. On constate un taux de croissance exceptionnel de la « plaisance » : + 20 %. L'augmentation du nombre des voitures transportées souligne le caractère itinérant du tourisme. Plus de 50 % des touristes sont Français. Viennent ensuite les Allemands, et les ressortissants des pays du Benelux.

EN ANGOLA

Le pouvoir du président Neto est renforcé par la destitution du premier ministre

Le président Agostinho Neto, chef de l'Etat angolais a fourni dimanche 10 décembre certaines précisions sur les raisons qui ont incité le comité central du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.) à exiger la destitution du premier ministre, M. Lopo do Nascimento, ainsi que la démission de M. Carlos Rocha (dit Dilolwa), deuxième vice-premier ministre et ministre du plan (*le Monde* du 10-11 décembre).

Prenant la parole à Luanda devant plusieurs dizaines de milliers de personnes rassemblées à l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de la création du M.P.L.A., M. Neto a déclaré que le parti venait de condamner ceux qui *« cherchent à créer la division »* en son sein. Il a indiqué que la suppression prochaine des charges de premier ministre et de vice-premier ministre lui permettrait désormais *« de rester en contact avec les ministres sans intermédiaires »*.

En supprimant les postes en cause, le comité central du M.P.L.A. met fin, en réalité, à la dualité des pouvoirs qui existait jusqu'ici à la tête de l'Etat angolais. Ces décisions devraient, de ce fait, renforcer la position personnelle du président Neto.

Abordant les questions économiques, celui-ci a ajouté dimanche que le développement des petites entreprises privées serait désormais toléré en Angola. Il a, en revanche, condamné l'éventuelle apparition d'une *« élite de travailleurs vivant en parasites »*.

Ce dernier thème avait déjà été abordé la veille dans le communiqué officiel résumant les trois jours de travaux du congrès extraordinaire du M.P.L.A. Ce communiqué, lu sur les ondes de Radio-Luanda par M. Paulo Jorge, ministre des affaires étrangères, insiste notamment sur la nécessité d'*« intensifier le combat contre les tendances petites bourgeoises qui se manifestent dans l'appareil du parti et du gouvernement »*. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

L'AVIATION RHODÉSIENNE EFFECTUE DE NOUVEAUX RAIDS SUR LE MOZAMBIQUE

Salisbury (*A.F.P.*). — Des bombardiers rhodésiens ont effectué de nouveaux raids sur le Mozambique contre des dépôts de munitions et de ravitaillement de guérilleros nationalistes, a annoncé ce lundi 11 décembre un communiqué militaire diffusé à Salisbury.

Tous les appareils rhodésiens ont regagné leurs bases, précise le communiqué, qui affirme que le haut commandement militaire avait reçu des informations selon lesquelles les guérilleros nationalistes avaient mis en place d'importantes forces militaires et avaient constitué d'importants dépôts dans la région bombardée.

En Argentine

LES ENFANTS AUSSI DISPARAISSENT...

Une vingtaine d'enfants en bas âge ont disparu en Argentine depuis deux ans et demi. Il s'agit soit d'enfants enlevés en même temps que leurs parents par des commandos paramilitaires d'extrême droite, soit d'enfants qui sont nés en captivité, leur mère étant enceinte au moment de son enlèvement. Aucune information n'a pu, la plupart du temps, être obtenue sur leur sort.

Il semble que certains d'entre eux aient été adoptés, grâce à des documents falsifiés, par des familles de militaires ou de policiers, qui ne pouvaient pas eux-mêmes avoir d'enfants. D'autres ont été confiés anonymement à des orphelinats, d'où leurs parents légitimes ne parviennent pas à les faire sortir, quand ils ont la chance d'avoir pu les « localiser ».

Clara Anahi Mariano Mariani, née le 12 août 1976, Gabriel Natias Cevasco, né le 14 octobre 1976, et Paula Eva Logares, née le 10 juin 1976, ont ainsi disparu. Quinze femmes enceintes ont vraisemblablement accouché en captivité : Mmes Beatriz Haydee Nouhaus de Martinis, Liliana Graciela Castillo Barrios, Elena de la Cuadra, Liliana Isabel Acuna de Gutierrez, Ana-Maria Baravalle, Monica Lemos de Lavalle, Stella Maris Montesano de Ogando, Liliana Beatriz Caimi de Marizcurrena, Monica Susana Masri de Roggerone, Maria Claudia Garcia Irureta de Gelman, Maria Hilda Perez de Donda, Maria Cristina Cournou de Grandi, Gabriela Carriquiriborde, Monica Edith de Olaso et Ana Maria Lancillotto de Menna. La quasi-totalité des enlèvements ont eu lieu en 1976 ou 1977.

Les grands-mères des enfants enlevés ou nés en captivité avaient publié un encart publicitaire, dans *la Prensa*, le 5 août dernier, dans lequel elles suppliaient les autorités ou les personnes qui avaient pu adopter leurs petits-enfants de les leur rendre. Elles n'ont pas été entendues jusqu'à présent. Un seul enfant a été remis, mort, à sa mère, Mme Laura Estela Carlotto, le 25 août dernier, dans un commissariat.

● *Environ douze cents personnes* ont assisté dimanche 10 décembre à Buenos-Aires à une messe célébrée à l'intention des deux religieuses françaises et des onze militants argentins des droits de l'homme disparus depuis un an (*le Monde* du 14 décembre 1977). Sœur Alice Domon, six autres femmes et un homme ont été enlevés le 8 décembre 1977. Sœur Léonie Duquet, trois femmes et un homme ont subi le même sort deux jours plus tard. Une partie de l'assistance a quitté l'office dimanche quand le prédicateur a dénoncé le terrorisme d'extrême gauche. — *(A. P.)*

Un journaliste français arrêté en Pologne serait inculpé de diffamation

M. Philippe Ries, journaliste français à la revue trotskiste Informations ouvrières, *a été arrêté mercredi 6 décembre à Swinoujscié (près de Gdansk), alors qu'après avoir fait un reportage en Pologne il s'apprêtait à prendre un ferry-boat pour Copenhague. Il comptait ensuite regagner la France.*

La détention de M. Ries a été confirmée de source officielle, mais les motifs de son arrestation n'ont pas été précisés. Au cours de perquisitions au domicile de représentants du KOR (Comité d'autodéfense sociale) et d'un syndicat libre, la police avait affirmé qu'il serait soupçonné d'espionnage. Néanmoins, l'un des animateurs du KOR, M. Jacek Kuron, a déclaré dimanche 10 décembre que l'on reprocherait à M. Ries d'avoir enfreint trois articles du code pénal polonais relatifs à la diffamation de l'Etat.

Ces articles prévoient des peines de prison de six mois à huit ans pour qui *« insulte et humilie publiquement le peuple polonais, la République populaire de Pologne, son régime ou ses organes suprêmes »* ; des peines jusqu'à trois ans de prison pour qui *« diffuse des informations fausses si cela peut nuire sérieusement aux intérêts de l'Etat »* ; enfin, des peines de un à dix ans de prison pour qui commet ces actes *« en utilisant du matériel imprimé ou d'autres moyens de communication de masse »*.

La rédaction d'*Informations ouvrières*, organe de l'O.C.I. (trotskiste lambertiste), élève *« la plus vigoureuse protestation contre l'atteinte inqualifiable aux libertés de presse et d'information que constitue l'arrestation de Philippe Ries, journaliste professionnel, titulaire de la carte de presse n° 37391, et exerçant son métier au cours d'un reportage en Pologne »*.

Le Syndicat des journalistes français C.F.D.T. est intervenu auprès de l'ambassade de Pologne à Paris, en faveur de Philippe Ries.

Pour leur part, les journalistes Force ouvrière, dans un communiqué, *« demandent au ministre des affaires étrangères d'obtenir l'élargissement de Philippes Ries »*.

● *Deux à trois mille personnes ont manifesté* dimanche 10 décembre à Paris en criant des slogans hostiles au régime vietnamien. Les participants, qui arboraient une banderole aux couleurs de l'ancien régime sud-vietnamien du général Thieu, ont réclamé un *« Vietnam libre »* et dénoncé les *« communistes vietnamiens assassins »*. Des délégations venues des Pays-Bas, de Grande-Bretagne et de Suisse ont participé à cette manifestation.

Le numéro du « Monde » daté 10-11 décembre 1978 a été tiré à 495 171 exemplaires.